

L.B.

y.7

27

La Sibie L. Barons
fr-



LA
FOI RAFFERMIE

ET

LA PIÉTÉ RANIMÉE.

AUGUSTIN-LOUIS DE MONTBLANC , par la
Miséricorde Divine et la Grâce du Saint-Siège
Apostolique , Archevêque de Tours ;

Nous avons lu avec un vif intérêt l'ouvrage
qui a pour titre : *la Foi raffermie et la Piété
ranimée dans le mystère de l'Eucharistie* , et nous
l'avons trouvé aussi plein de science que d'onc-
tion. Il nous a paru propre à fortifier la Foi des
âmes chancelantes , et à nourrir la dévotion des
âmes ferventes et fidèles.

Donné à Tours , sous le seing de notre vi-
caire-général , le 14 janvier 1840.

D. DUFÊTRE.

LA FOI RAFFERMIE

ET

LA PIÉTÉ RANIMÉE

DANS LE MYSTÈRE DE L'EUCCHARISTIE.

Par un Ancien Magistrat.



A TOURS ,

CHEZ A.D MAME ET C.^{IE} , IMP^{IS}-LIBRAIRES.

1840.

N
A

7
1

PRÉFACE.



Les Catholiques possèdent un trésor sans prix, Jésus-Christ personnellement présent au milieu des siens. Ce trésor que le Ciel envierait à la terre, s'il ne le possédait avec nous, nous ne savons pas l'apprécier : à peine si nous pensons quelquefois à ce témoignage sublime de l'amour d'un Dieu s'approchant de sa créature et habitant les lieux où elle habite. Celui qui est venu autrefois en vêtemens de chair, le Verbe de Dieu, et qui n'a pas été reçu par ceux de la nation à laquelle il appartenait par sa naissance temporelle, est également accueilli froidement par ceux à qui il a donné non-seulement la puissance de devenir les enfans de Dieu, mais qu'il a réellement établis les ayant-droits au royaume de gloire. Il est avec nous, près de nous; nous le savons, nous le croyons, et cette foi ne remue pas notre cœur, ne sollicite pas, ne produit pas en nous l'amour ! Quelques sentimens passagers d'un

amour languissant , faible ; quelques formules de prières prononcées sans ferveur , quelques marques extérieures d'un respect d'habitude, c'est ainsi que nous honorons celui qui nous honore et nous aime !

D'où peut venir une ingratitude aussi noire, un oubli aussi outrageant pour Dieu et aussi funeste à nous-mêmes ? Les causes en sont nombreuses. D'abord l'affaiblissement de la foi ; car aujourd'hui toute âme est malade d'une maladie de langueur, et engourdie dans une torpeur indéfinissable. Ce caractère général et saillant de notre époque a lui-même ses causes. Pour les personnes qui ont conservé la foi, cet alanguissement vient plus particulièrement de l'absence de réflexion et des lectures frivoles.

On vit dans le monde, on fréquente le monde, on entend ses discours, on respire son air, on voit ses exemples, et comme tout y porte à l'estime des choses sensibles, à l'amour des jouissances matérielles, à l'attachement à ce qui se voit et se touche, l'âme s'égaré, le jugement se pervertit et le cœur se déprave insensiblement. Cet état va toujours s'aggravant, si on n'y porte pas un prompt et efficace remède. Ce remède c'est la réflexion. Il faut peser ces maximes qu'on a entendues ; examiner leur fausseté ; redresser les

jugemens erronés qui ont fait impression sur nous, et effacer ces impressions corruptrices par les impressions salutaires que produisent en nous les maximes de l'Évangile et les jugemens de Dieu. Si on ne se réserve pas tous les jours quelques momens consacrés à purifier son âme et ses facultés, à notre insu, malgré nous d'ailleurs, les vérités de la foi s'éloignent de notre esprit et ne nous apparaissent que comme fugitives dans un lointain décourageant. Notre foi jadis si vive, si pleine d'émotions et d'élan, cette foi qui de ses divines inspirations nous soulevait de terre, et donnait à notre âme une si grande énergie, n'est bientôt plus qu'un souvenir, qu'un regret d'un passé qui a été cher et doux.

Les lectures frivoles affadissent l'âme, la dégoûtent et l'éloignent de tout ce qui est sérieux. Or on lit sans choix, sans discernement, des livres écrits sans conviction, dont l'auteur ne cherche qu'à émouvoir l'âme dans ses affections les moins pures et souvent dans ce qu'elles ont de condamnable. Pour peu que l'on goûte ces lectures et qu'on s'y livre, on sent promptement en soi un changement qui étonne. D'abord on se plaint de la faiblesse de sa foi, des langueurs où l'on est, et l'on finit par s'y plaire. On continue ses lectures et ses plaintes, et l'on en vient souvent à accuser

les mystères sacrés de la difficulté bien volontaire qu'on éprouve à les croire. Telle est notre injustice.

Nous venons d'indiquer les deux principales sources de l'affaiblissement de la foi dans les personnes qui la pratiquent encore. On leur présente dans ce livre une lecture propre à les faire réfléchir et à toucher leur cœur. Ce n'est pas une voix mais mille voix qui leur rappelleront l'amour d'un Dieu pour nous. Jésus-Christ est le premier qui se fera entendre : il leur dira lui-même ses dessein, son amour, le bienfait qu'il leur a préparé. Malheur à l'âme qui écoute froidement les paroles de la vérité : elle fuit la vie, et si elle n'est pas morte, elle se meurt. Plus malheureuse encore est l'âme qui a pris à dégoût ces paroles : la vie n'est plus en elle, elle est remontée à sa source, dans le sein de Dieu, pour rendre témoignage contre celle qui ne l'a pas reçue.

Saint Paul, Saint Justin, Tertulien, Origène, Saint Cyrille de Jérusalem, Saint Jean Chrysostôme, Saint Cyprien, Augustin, Hilaire de Poitiers, Salvien, le Jérémie des Gaules, les voix de l'Asie, les voix de l'Afrique, les voix de l'Europe, les voix de l'Orient et de l'Occident, les voix de tous les siècles s'élèvent pour publier d'un concert unanime, la présence de Jésus-

Christ au milieu des siens. Ce témoignage si important nous fait connaître les grâces qui nous sont destinées au sacré banquet ; c'est là que ceux qui les proclament, ont puisé eux-mêmes les trésors des vertus dont ils étaient riches. En les écoutant, on ne se trompe pas ; en les suivant, on n'erre pas : puisse le nombre de leurs imitateurs devenir de jour en jour plus grand !

A la suite de ces magnifiques témoignages, on a mis une Octave de méditations pour la fête du Saint Sacrement et une préparation à la Communion pour tous les jours du mois, ainsi qu'une action de grâce. A l'esprit, la lumière ; au cœur, l'onction. Heureux sommes-nous de trouver dans la religion tout ce qui nous est nécessaire. Combien on est heureux d'être Chrétien et de croire ! Pour apprécier ce bonheur, il suffit de se rappeler que les Juifs n'avaient que l'ombre et que nous possédons la vérité ; qu'ils étaient esclaves conduits par la terreur, et que nous sommes les enfans adoptifs conduits par l'amour : qu'ils avaient la lettre qui tue et que nous avons l'esprit qui vivifie. Ils ont passé par la mer pour arriver au désert et de là à la terre promise, et nous, nous arrivons au Ciel par le Baptême : pour nourriture ils avaient la manne, et nous, nous avons le corps et le sang d'un Dieu : ils participaient aux sacrifices en man-

geant la chair des animaux, et nous, nous recevons la grande Victime, Jésus-Christ. A eux la rosée du Ciel, à nous le Dieu du Ciel.

Nous offrons encore ce livre à ceux dont la foi est très-chancelante en particulier sur la présence réelle. Ils se demanderont à eux-mêmes, si, en se disant Chrétien et en voulant l'être, ils peuvent s'éloigner, comme ils le font, du Sacrement de la vie : si l'Eglise n'a pas été constante dans la foi sur un point si capital, et si toujours on n'a pas regardé comme une espèce d'apostasie et un crime par conséquent l'éloignement volontaire de ce Sacrement.

Enfin, nous offrons ce livre à nos frères séparés, en les priant d'examiner sérieusement ce que les auteurs de la réforme leur ont dit, et de le comparer avec ce qu'a dit Jésus-Christ et tous les Saints qui l'ont suivi. Qu'ils n'aient pas honte d'avouer qu'on les a trompés, quand on leur a dit que les premiers siècles n'avaient pas cru ce que croit l'Eglise catholique. Les passages des Pères sont clairs, explicites; ils parlent comme nous parlons, parce qu'ils ont cru comme nous croyons. Ils ne penseront pas sans doute que Saint Paul s'est trompé, que Jésus-Christ nous a tendu un piège dans lequel, pendant quinze siècles, tout l'univers catholique est tombé. C'est une impiété

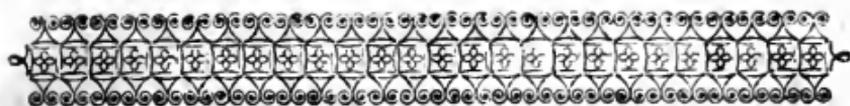
dont ils ne voudraient pas se rendre coupables. Nous savons que reconnaître ce dogme c'est abjurer le protestantisme, et le condamner, car s'il s'est trompé en matière aussi grave, il ne mérite aucune créance : nous savons encore qu'en admettant ce dogme, c'est s'engager à admettre la confession comme sacrement indispensable pour se purifier avant de participer à la Victime sainte. Mais pourquoi avoir peur des dons de Dieu ? pourquoi s'obstiner à marcher dans une fausse route ?

Voici le raisonnement bien simple que nous faisons aux Protestans, car nous ne séparons pas les Luthériens des Calvinistes. Nous leur disons donc : Entre vous et nous s'agite un grand débat : il s'agit de savoir qui de vous ou de nous a bien saisi le sens du Testament de notre Père commun. Voilà nos pièces : les paroles mêmes du Testament ; les paroles de ceux qui étaient chargés de l'interpréter ; les paroles de St. Paul et les actes des premiers Chrétiens ; les paroles de tout ce que l'antiquité chrétienne a produit d'illustre par la double illustration de la vertu et du génie : voilà les actes de nos pères de générations en générations ; nous disons ce qu'ils ont dit, nous expliquons le Testament comme ils l'ont expliqué, nous croyons au don qui nous a été fait, comme ils y ont cru. Pour vous, vous avez donné aux paroles

du Testament un sens forcé, vous en avez torturé les expressions; et c'est pour donner le démenti à tout ce qui vous a précédé: vous êtes d'hier; vous n'avez que la parole de quelques hommes misérables auxquels vous ne voudriez assurément pas ressembler: nous avons l'arrêt des siècles, et vous la condamnation de ceux qui vous ont précédé, et celle de ceux qui vivent avec vous. Qui de vous ou de nous a saisi le sens du testament? Supposez que ce grand procès soit porté devant un tribunal, quel serait le jugement des juges? Nous serions confirmés dans notre possession, et vous seriez déclarés déchus dans vos demandes. Eh bien! faites pour vous-mêmes ce que ferait le tribunal compétent. Prononcez, je ne dis pas contre vous, mais pour vous, contre l'erreur que vous avez embrassée, et qui vous déshérite.

Nous serons heureux si nous avons éclairé quelques âmes, et touché quelques cœurs. Les disciples d'Emmaüs reconnurent Jésus-Christ à la fraction du pain; puissent tous les Chrétiens aller à l'autel pour l'y reconnaître comme leur Dieu, et l'aimer comme leur père!





LA FOI RAFFERMIE

SUR LA PRÉSENCE RÉELLE

DE JÉSUS-CHRIST DANS L'EUCCHARISTIE.



PREMIÈRE PARTIE.



ÉCRITURE SAINTE.



CHAPITRE PREMIER.



Évangile selon St.-Jean, ch. 6.



Promesse de l'institution du Sacrement de l'Autel, et des effets qu'il produira dans les âmes.

L'ÉVANGÉLISTE, après avoir parlé du miracle des cinq pains et des deux poissons, multipliés par la parole et la bénédiction

de Jésus pour nourrir la foule qui le suivait au nombre d'environ cinq mille personnes, rend compte du discours que prononça le Sauveur pour préparer les esprits à la célébration de la Pâque nouvelle. Le miracle dont il vient d'être question ne fut-il pas opéré pour rendre les hommes attentifs, et pour leur donner la foi au pain mystérieux de l'Eucharistie, qui lui aussi devait se multiplier sans jamais manquer aux besoins toujours renaissans des fidèles? Rapprochement mystérieux! Quand le peuple immense qui suivait Jésus fut rassasié, il restait douze paniers pleins de nourriture; de même quand tout le peuple fidèle a pris part à la nourriture céleste, Jésus-Christ demeure sans division, sans diminution : sa grâce, communiquée par son union avec sa créature, ne fait qu'augmenter sa gloire extérieure en le rendant, sans épuisement, toujours admirable dans ses saints.

Voyons et méditons la suite de l'Évangile.

v. 26. En vérité, en vérité, je vous le dis, vous me cherchez, non à cause des miracles que vous avez vus, mais parce que je vous ai donné du pain à manger, et que vous avez été rassasiés.

v. 27. Travaillez pour avoir non la nourriture qui périt, mais celle qui demeure pour la vie éternelle, et que le Fils de l'Homme vous DONNERA, parce que c'est en lui que Dieu le père a imprimé son sceau et son caractère.

v. 28. Ils lui dirent (les Juifs qui l'avaient suivi à Capharnaüm) : Que ferons-nous pour faire les œuvres de Dieu ?

v. 29. Jésus leur répondit : L'œuvre de Dieu est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé.

v. 30. Ils lui dirent : Quel miracle donc faites-vous, afin qu'en le voyant nous vous croyions ? Que faites-vous ?

v. 31. Nos pères ont mangé la manne dans le désert, selon ce qui est écrit : il leur a donné à manger le pain du Ciel.

Remarquons que les Juifs, par la demande qu'ils font de nouveaux miracles, montrent par là qu'ils sont loin encore de

croire à la divinité de Jésus-Christ, qui n'obtempérera pas immédiatement à leur désir ; mais il porte à l'heure même leur attention sur la circonstance qui doit l'année suivante rendre plus lumineuse que l'éclat du soleil la preuve de sa divinité : car, dire aux Juifs qu'il était descendu du Ciel, c'était bien leur faire entendre qu'il y remonterait à sa volonté.

v. 32. Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, Moïse ne vous a point donné le pain du Ciel ; mais c'est mon Père qui vous donne le véritable pain du Ciel.

v. 33. Car le pain de Dieu est celui qui est *descendu* du Ciel, et qui donne la vie au monde.

v. 34. Ils lui dirent donc : Seigneur, donnez-nous toujours ce pain.

v. 35. Jésus leur répondit : Je suis le pain de vie ; celui qui vient à moi, n'aura point faim ; et celui qui croit en moi, n'aura jamais soif.

v. 36. Mais je vous l'ai déjà dit : vous m'avez vu, et vous ne croyez point.

v. 37. Tous ceux que mon Père m'a donnés viendront à moi, et je ne jetterai pas dehors celui qui vient à moi.

v. 38. Car je suis descendu du Ciel, non pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé.

v. 39. Or, la volonté de mon Père qui m'a envoyé, est que je ne perde aucun de ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite au dernier jour.

v. 40. La volonté de mon père qui m'a envoyé, est que quiconque *voit le Fils*, et croit en lui, ait la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour.

v. 41. Les Juifs se mirent donc à murmurer contre lui, parce qu'il avait dit : je suis le pain vivant qui suis descendu du Ciel.

v. 42. Et ils disaient : N'est-ce pas là Jésus, fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère. Comment donc dit-il qu'il est descendu du Ciel ?

N'est-il pas de toute évidence, en premier lieu, que les Juifs de Capharnaüm, qui n'avaient point encore été scandalisés en entendant parler de chair et de sang,

comprenaient , en faisant la demande renfermée dans le verset 34, que Jésus leur parlait d'un autre pain que celui dont la miraculeuse multiplication avait nourri la veille cinq mille personnes , et assurément aussi d'une chose préférable à la manne ? Ils attendaient donc une nourriture plus céleste , ce pain divin dont la manne n'était que la figure ; et ce prétendu Chrétien qui ne voit rien autre chose sur l'autel du Nouveau-Testament qu'un pain figuratif et d'une nature terrestre , est forcé de reconnaître qu'il n'a point ce pain que demandaient les Capharnaïtes ; que ce qu'il a est moins précieux que la manne du désert , et le pain que le Seigneur rompait pour substantier miraculeusement les peuples qui le suivaient en s'abandonnant à sa providence.

N'est-il pas aussi de toute évidence , en second lieu , en nous reportant au verset 42 , que ce qui faisait le malheur des Capharnaïtes , c'est que fermant les yeux à

la lumière de la grâce, ils ne voulaient point reconnaître Jésus-Christ pour le fils de Dieu : de là leurs murmures. Hommes charnels, ils ne voient que Joseph et Marie, et ils disent : Comment celui-ci est-il descendu du Ciel ? De là leur répugnance à croire le mystère de l'Eucharistie. De la même source, enfin, vient le crime de ceux qui firent mourir le Sauveur ; *car s'ils l'eussent connu, ils ne l'eussent point crucifié.* * Et lui-même, sur la croix, disait à son Père, en priant pour ses bourreaux : *Pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font.* **

v. 43. Mais Jésus leur répondit : Ne murmurez point entre vous.

v. 44. Personne ne peut venir à moi, si mon père, qui m'a envoyé, ne l'attire, et je le ressusciterai au dernier jour.

v. 45. Il est écrit dans les Prophètes : *Ils seront tous enseignés de Dieu.* (Isaïe,

* 1. Corinth. 2. 8.

** St. Luc, 23. 34.

54. v. 13.) Tous ceux donc qui ont écouté la voix du Père, et ont été enseignés de lui, viennent à moi.

v. 46. Ce n'est pas qu'aucun homme ait vu le Père, si ce n'est celui qui est né de Dieu, car c'est celui-là qui a vu le Père.

v. 47. En vérité, en vérité, je vous le dis: celui qui croit en moi a la vie éternelle.

v. 48. Je suis le pain de vie.

v. 49. Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts.

v. 50. Mais voici le pain qui est descendu du Ciel, afin que celui qui en mange ne meure point.

v. 51. Je suis le pain vivant descendu du Ciel.

v. 52. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement; et le pain que je donnerai, *c'est ma chair* pour la vie du monde.

v. 55. Les Juifs disputaient donc entr'eux, en disant: comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger?

Cette question vient à propos dans la bouche de gens qui ne croyaient point à la divinité de Jésus-Christ (fait incontestable dont le chap. 6 de St. Jean fournit

plusieurs preuves) ; ils se scandalisent donc de la promesse du Fils de Dieu , parce qu'ils l'entendent de la manducation réelle. Et si Jésus-Christ n'eût été qu'un homme , ou qu'il n'eût pas effectivement parlé de la manducation réelle *de son corps*, en voyant ce que pensaient ses compatriotes dont il voulait faire les premiers partisans de sa doctrine , il eût eu l'adresse , sinon la charité de leur dire qu'ils se trompaient grossièrement. Mais tant s'en faut ! et ce même Sauveur , qui toujours et dans toutes les occasions (l'Évangile est là pour en faire foi) , a donné à ses disciples l'explication de ses paroles , lorsqu'il se servait de paraboles ou de figures pour les instruire , revient avec serment à répéter la même chose , en termes plus formels évidemment puisqu'ils sont accompagnés d'une menace terrible.

v. 54. Et Jésus leur dit : en vérité , en vérité , je vous le dis : si vous ne mangez la

chair du fils de l'homme, *vous n'aurez point la vie en vous.*

v. 55. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour.

v. 56. Car ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage.

v. 57. Celui qui mange ma chair, et qui boit mon sang, demeure en moi et je demeure en lui.

v. 58. Comme mon père qui m'a envoyé est vivant, et que je vis par mon père; de même celui qui me mange vivra aussi par moi.

v. 59. C'est ici le pain qui est descendu du ciel : ce n'est pas comme la manne que vos pères ont mangée, et qui ne les a pas empêché de mourir : celui qui mange ce pain vivra éternellement.

v. 60. Ce fut en enseignant dans la Synagogue de Capharnaüm que Jésus dit ces choses.

v. 61 Plusieurs donc de ses disciples l'ayant entendu, dirent : ces paroles sont bien dures, et qui peut les écouter ?

C'était bien encore ici le lieu où Jésus-

Christ aurait dû dire aux Juifs qui avaient provoqué une nouvelle explication par un nouveau doute : Ce pain , ce n'est pas mon corps , mais la figure de mon corps , ou toute autre périphrase ou interprétation qui eût pu rendre vraisemblables les pensées hérétiques sur la présence réelle.

Mais pour que Jésus-Christ s'exprimât ainsi , il eût fallu que dans les vues de la Providence les hommes dussent rester toujours dans les figures. Car on convient que la manne était positivement la figure de l'Eucharistie ; et elle se serait trouvée remplacée par une figure nouvelle , comme il a été observé plus haut : mais quoi ! la figure de la figure pour les chrétiens héritiers des magnifiques promesses contenues dans toute l'écriture ! * « *Les Israélites*
 « *ayant vu paraître dans le désert quelque*
 « *chose de menu et comme pilé au mortier ,*
 « *qui ressemblait à de petits grains de gelée*
 « *blanche , se dirent entr'eux : Man-hu ,*

* Exod. ch. 16. v. 14.

« *c'est-à-dire, qu'est-ce que cela?* — Et les Chrétiens, eux aussi, n'auraient à considérer qu'un pain figuratif, moins mystérieux même que la manne, et au sujet duquel ils n'auraient pas à se demander *qu'est-ce que cela?* Car on ne pourrait leur répondre que ce que leurs sens leur auraient déjà fait connaître. — Ils ne seront pas assez heureux sous la loi de grâce pour être témoins d'un miracle, alors cependant que les paroles du souverain maître du ciel et de la terre portent naturellement l'esprit à quelque chose d'extraordinaire! — Mais que deviennent, hors du sens catholique, les prophéties sur le sacrifice qui devait remplacer celui des animaux brutes? Qu'a voulu dire Malachie, par ces mots qui annoncent incontestablement la religion chrétienne : *On sacrifie en tout lieu et on offre à mon nom une oblation pure?* Ceux qui ont renoncé au Saint-Sacrifice de la Messe, doivent déchirer cette page de l'Écriture.

v. 60. Ce fut en enseignant dans la

Synagogue de Capharnaüm que Jésus dit ces choses.

v. 61. Plusieurs donc de ses disciples l'ayant entendu, dirent : ces paroles sont bien dures, et qui peut les écouter ?

v. 62. Mais Jésus connaissant en lui-même que ses disciples murmuraient sur ce sujet, leur dit : cela vous scandalise-t-il ?

v. 63. Si donc vous voyez le fils de l'homme monter où il était auparavant ?

Notre Seigneur dans le courant du discours qu'il venait de tenir aux Juifs leur avait dit plusieurs fois *qu'il était descendu du Ciel*; mais le mystère de son incarnation n'étant point encore révélé à tous les hommes (quoique ses œuvres prouvassent bien la vérité de ce qu'il enseignait sur sa céleste origine), ceux qui l'écoutaient, n'ajoutant aucune foi à ses divines paroles, disaient au contraire en se raillant : N'est-ce point là le fils de Joseph ? En conséquence N. S. dans le verset que nous venons de lire, ne semble-t-il pas dire aux Capharnaïtes, qui, remarquons-le, cessent dès-

lors de pousser plus loin leurs raisonnemens dubitatifs : vous ne me croyez pas lorsque je vous dis que je suis *descendu du Ciel*, et vous ne me croyez pas davantage lorsque je vous dis que je vous *donnerai ma chair pour nourriture, et mon sang pour breuvage*, parce que dans l'un et l'autre cas vous ne voyez en moi qu'un homme passible et mortel comme vous ! Mais persisterez-vous dans cette double incrédulité si un jour je m'élève au ciel en présence d'une foule de peuple ? — Les Capharnaïtes se turent, et tout homme raisonnable doit en faire autant, et s'occuper à peser les preuves de l'Ascension avant de soulever des questions de doute que les Capharnaïtes crurent prudent d'ajourner. — Leur silence prouve qu'ils tirèrent des dernières paroles qu'ils avaient entendues, cette induction naturelle que si Jésus-Christ avait le pouvoir de s'élever au Ciel, il aurait également celui d'opérer le prodige opposé à celui de l'ascension, celui de la présence

réelle, dont il venait de parler d'une manière assez claire pour ne laisser aucun doute dans l'esprit de ses auditeurs, s'ils eussent pensé que ces mots *le pain que je donnerai c'est ma chair*, sortaient de la bouche d'un Dieu !

Les théologiens, on le sait, n'expliquent pas tous exactement de la même manière le verset 63 ; mais si l'auteur se permet de l'envisager sous un point de vue particulier, c'est moins pour s'éloigner de leurs interprétations, que pour nourrir sa foi, et se prouver à lui-même que la vérité est toujours vérité de quelque côté qu'on l'envisage. Personne n'ignore qu'il n'en est pas de même du mensonge ou de l'erreur.

Le rapprochement que fait notre Seigneur entre son ascension et la promesse de donner *son corps et son sang comme une nourriture et un breuvage*, devient donc singulièrement significatif si l'on se transporte au jour glorieux dont il fait la prédiction, dans une circonstance non

moins importante pour la suite de la religion chrétienne. Nous sommes du reste mieux placés que les Capharnaïtes pour juger de la gravité de l'argument : nous raisonnons sur des faits ; ils eurent à attendre eux au contraire la réalisation des promesses. Ils étaient acteurs dans le grand événement où s'accomplissait le salut du monde : nous en lisons l'histoire. Or, nous voyons Jésus-Christ convier l'année suivante ses Apôtres à cette *Pâque qu'il avait souhaité avec une si grande ardeur manger avec eux avant de mourir*. A cet ineffable banquet se trouvaient ceux au nom desquels Pierre, leur chef, avait dit, au moment où les disciples incrédules se retiraient : *A qui irions nous, Seigneur ? Vous avez les paroles de la vie éternelle : nous croyons et nous savons que vous êtes le Christ, le fils de Dieu !* Jésus-Christ ne parle pas au cénacle d'une manière générale et au futur : il ne dit plus : *Le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du*

monde : mais après avoir pris le pain , et avoir rendu grâces , il le rompit et le donna à ses disciples , en disant : *Prenez , ceci est mon corps : et tenant le calice , il rendit grâces , et dit : prenez , ceci est mon sang.*

Mais les Capharnaïtes incrédules à l'égard de la divinité de Jésus-Christ , n'eussent pas été plus satisfaits de l'institution même que de la promesse de l'Eucharistie. La célébration de la Pâque ne leur aurait pas suffi... ils auraient encore discuté... ils auraient vu un homme... du pain , du vin.

Cependant les disciples qui *doutaient encore* * obéissent à l'ordre donné par *l'ange d'aller dans la Galilée* , ** et rendus témoins du glorieux événement qui était de nature à prouver sans réplique la divinité de notre Seigneur , il leur devenait impossible de persister dans leur doute , puisque ce doute ne venait que de ce qu'ils

* St.-Marc. 16. v. 13.

** St.-Luc. 24. v. 41.

voyaient en Jésus-Christ un simple mortel. Ainsi plusieurs *retournent-ils à Jérusalem auprès des Apôtres et des saintes femmes, et le nombre des fidèles s'élève ainsi à environ cent vingt, ** avant que le St.-Esprit fût descendu sur les Apôtres, et que ces derniers eussent commencé la prédication qui devait convertir le monde, en prenant pour texte devant ceux qui l'avaient mis à mort : *Jésus crucifié : Jésus ressuscité : Jésus élevé au Ciel. ***

Mais si Jésus-Christ à Capharnaüm parlait de son ascension, au jour de l'ascension ne rappelait-il pas, par une allusion directe, la promesse qu'il avait faite à Capharnaüm de *donner son corps et son sang pour la vie du monde ?* Il fait ses adieux à ses disciples, et les bénissant, il leur dit : *Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles, **** et cependant il mon-

* Acte des Apôtres, ch. 1. v. 12. 13. 14.

** Acte des Apôtres, ch. 2. v. 22. 24. 32. 35.

*** St.-Math. 28. 20.

tait au Ciel ; il disparaissait à leurs yeux.

Dès-lors, qu'avaient à dire les incrédules de la Synagogue de Capharnaüm ? Comme Dieu, Jésus-Christ montait au Ciel. Comme Dieu, il avait pu en descendre. Comme Dieu, il pouvait être à sa volonté, en même-temps au Ciel et sur la terre, où il avait dit qu'il se trouverait *comme le pain vivant descendu du Ciel*. Aux yeux des Capharnaïtes la chose devenait possible au moment que Jésus quittait visiblement la terre ; à ce moment où ils ne pouvaient plus dire : *mais comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger , n'est-il pas le fils de Joseph , et dont nous connaissons le père et la mère ?*

Dira-t-on que Jésus-Christ s'élevant au Ciel avec le corps qu'il avait pris pour converser avec les hommes, ne pouvait pas leur laisser autre chose que son esprit ? A cette objection qui tendrait à annuler l'effet que N. S. avait droit d'attendre de ces mots, *si donc vous voyez le fils de l'homme*

monter où il était auparavant? Les témoins de l'ascension répondent...

« Nous ne sommes plus disposés à met-
 « tre des bornes à la puissance d'un Dieu.
 « Nous croyons désormais qu'il peut faire
 « des choses admirables, et que nos sens
 « ne sauraient comprendre. — Jésus-
 « Christ parlait de la nécessité pour les
 « hommes d'être éclairés par l'esprit de
 « Dieu; mais ne déclarait-il pas que cet
 « esprit était personnellement distingué
 « de lui, lorsqu'il disait, après avoir
 « donné son corps et son sang aux Apôtres:
 « *il est utile pour vous que je m'en aille :*
 « *si je ne m'en vais point, le consolateur ne*
 « *viendra pas en vous. Quand cet esprit de*
 « *vérité sera venu il vous enseignera toutes*
 « *choses.* * Pour lui tout son soin est de se
 « montrer dans les humiliations d'une In-
 « carnation visible aux sens ! Vous n'avez
 « voulu ni d'hostie, ni d'oblation, mais

* St. Jean, ch. 15. v. 15, etc.

« vous m'avez formé un corps : alors j'ai
 « dit : me voici , je viens suivant qu'il est
 « écrit de moi pour accomplir , ô Dieu ,
 « votre volonté. * Il est homme , il souffre ,
 « il meurt. Mais bientôt ses fidèles dis-
 « ciples cessent de le pleurer , parce qu'ils
 « l'ont vu de nouveau avec son véritable
 « corps. — Thomas a considéré et touché
 « ses plaies sacrées. Ce corps sorti du tom-
 « beau est véritablement celui d'un Dieu.
 « Il pénètre dans un appartement fermé ,
 « comme pour prouver que les lois de
 « la nature ne lui résistent pas , et qu'il
 « peut tenir à sa promesse de rester parmi
 « les hommes , sans quitter la droite de son
 « Père. Enfin , après avoir dit à ses Apô-
 « tres , sans joindre aucune explication ,
 « qu'il leur donnait son corps et son sang ;
 « après avoir ajouté cet ordre , faites ceci
 « en mémoire de moi , * il s'élève majes-
 « tueusement au ciel , en prononçant ces

* St. Paul aux Hébr. ch. 10. v. 5. 7.

* Luc, 22. 19.

« mots, à jamais inintelligibles pour ceux
« qui persisteront dans le doute injurieux
« dont nous sommes désabusés : *Voilà que*
« *je suis avec vous jusqu'à la consommation*
« *des siècles.*

Dès-lors nous possédons Jésus-Christ, puisqu'il s'est donné à nous pendant qu'il était sur la terre ; et qu'en se séparant ostensiblement de nous, il nous a dit, sans ménager davantage dans cette seconde circonstance les susceptibilités de notre sens humain : *Voilà que je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles.* — Nous possédons le Saint-Esprit, puisque celui qui avait assez de puissance pour s'élever au ciel a dit : Il est utile que je m'en aille, afin d'envoyer le Saint-Esprit. Nous le possédons, puisque l'Eglise est répandue par toute la terre, et que c'était lui qui devait, comme l'histoire est là pour le témoigner, répandre sur les Apôtres la grâce et les dons qui devaient animer leur prédication.

Si Jésus-Christ n'eût pas, s'élevant au

Ciel, quitté cette montagne de la Galilée où il avait dit à Magdeleine de donner de sa part *rendez-vous* à ses disciples, et où les incrédules de tous les âges ont tacitement reçu l'ordre de se rendre, le Saint-Esprit ne descendant pas sur la terre, l'Eglise ne prenait pas naissance : tout croulait

Mais puisque nous sommes témoins par la foi, pour peu que nous soyons chrétiens, de ce spectacle sur lequel Jésus-Christ s'appuyait pour faire revenir les Capharnaïtes de la fausse interprétation qu'ils donnaient à ses paroles ; nous devons aussi bien que ceux qui retournèrent à Jérusalem pour augmenter le nombre si petit alors des vrais fidèles, si petit encore aujourd'hui... nous devons croire ce qu'ont cru les Apôtres, c'est-à-dire, non-seulement l'ascension de Jésus-Christ, mais sa divinité, sa présence réelle dans l'Eucharistie. — En un mot la foi est une, tous les dogmes, tous les mystères de la religion sont appuyés sur la même autorité ; il faut tout

rejeter ou tout admettre. — Mais en vérité, où la foi doit-elle s'arrêter lorsqu'on croit le plus petit article du Catéchisme ? Et en même temps combien l'on est malheureux d'en être encore à chercher les titres en vertu desquels l'on veut consentir à laisser *Jésus-Christ régner sur son cœur !* Avant sa Résurrection et son Ascension, les Juifs, témoins de ses premiers miracles, étaient déjà bien coupables de donner la préférence *au sceptre de César*. Après ces deux miracles, quel nom donner à ceux qui déclarent la guerre à Jésus-Christ ; qui le poursuivent de leur haine impuissante au milieu du triomphe qu'il a remporté sur la mort et sur la nature en sortant du tombeau, et sur les élémens en montant au Ciel, en présence de nombreux témoins qui, après ce miracle sont devenus les premiers confesseurs de la vérité ? — Mais revenons à l'Évangile qui n'a jamais été une étoile infidèle que pour ceux qui écoutent uniquement la sagesse humaine.

Jésus expliquant le sens de ses dernières paroles , ajoute :

v. 64. C'est l'esprit qui vivifie ; la chair ne sert de rien.

v. 65. Les paroles que je vous dis sont esprit et vie :

v. 66. Mais il y en a quelques-uns parmi vous qui ne croient point ; car Jésus savait dès le commencement qui étaient ceux qui ne croyaient point , et qui était celui qui le trahirait.

v. 67. Et il leur disait : c'est pour cela que je vous dis que personne ne peut venir à moi s'il ne lui est donné par mon père.

v. 68. Dès-lors , plusieurs de ses disciples se retirèrent de sa suite , et ils n'allaient plus avec lui.

v. 69. Et Jésus sur cela dit aux douze Apôtres : Et vous , ne voulez-vous point aussi me quitter ?

v. 70. Simon-Pierre lui répondit : A qui irions nous , Seigneur ? Vous avez les paroles de la vie éternelle : nous croyons , et nous savons que vous êtes le Christ , le Fils de Dieu !

v. 71. Jésus leur répondit ne vous ai-je pas choisi au nombre de douze ? et néanmoins un de vous est un démon !

v. 72. Ce qu'il disait de Judas Iscariote, fils de Simon, car c'était lui qui devait le trahir, quoiqu'il fut l'un des douze.

De bonne foi ne vient-il pas à la pensée que ceux qui restèrent avec le Sauveur furent les seuls qui comprirent ses divines paroles, et non point ceux qui les interprétèrent assez mal pour juger à propos de s'éloigner plutôt que de soumettre leur raison, et de contredire les fausses lumières de leur esprit orgueilleux. — Et aujourd'hui ceux qui ont conservé le sentiment des Capharnaïtes, peuvent-ils sans crainte de demeurer dans la plus déplorable erreur, prétendre qu'ils comprennent le mystère de l'Eucharistie de la même manière que les Apôtres ? Quoi ! la foule qui s'était scandalisée se retire comme des gens qui abandonneraient la table d'un festin où le Génie du mal aurait fait apparaître un monstre odieux, et ceux qui hochent la tête en pensant à *la chair et au sang de Jésus-Christ* voudraient faire partie de la

société des Apôtres, qui restés seuls avec le Sauveur lui prêtent par là, pour ainsi dire, serment de fidélité, sans demander, parce qu'ils ont foi en sa divinité, comment peut s'opérer le miracle de la présence réelle; car enfin après tout il ne s'agit pas d'autre chose dans le chapitre 6 de Saint Jean? — Qu'il est donc grand l'aveuglement de ceux qui prennent pour une interprétation favorable à leur opinion figurative ces mots, *C'est l'esprit qui vivifie : la chair ne sert de rien : les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie*? Leurs devanciers dans la carrière du doute n'en abandonnèrent pas moins Jésus, après les avoir entendus parce qu'ils virent que ces mots n'opéraient aucun changement dans la pensée première du Sauveur qui tâchait de ramener ses auditeurs à ses doctrines, mais qui ne pouvait pas la modifier pour complaire à leur raison insurgée.

Enfin par quelle préoccupation d'esprit les ennemis de la présence réelle ne voient-

ils pas qu'ils partagent non-seulement l'opinion des Capharnaïtes, mais qu'ils se trouvent sur la même ligne que Judas * (qui a laissé une descendance, comme les onze Apôtres ont laissé une postérité immortelle), qui lui non plus n'avait pas la foi; car le Seigneur en le signalant comme un démon au milieu des Apôtres, semble le mettre au nombre de ceux qui ne croyaient point; et l'on peut dire de lui comme des Juifs qui crucifièrent le Sauveur, qu'il ne connaissait pas le Roi de gloire, et par conséquent ne croyait pas à sa parole. Judas donc, aussi bien que les Capharnaïtes, était séparé de la croyance des onze Apôtres restés fidèles. Celui qui a vendu Jésus *trente deniers*, et ceux qui disaient : *n'est-ce pas là le fils de Joseph*, avaient un abîme entr'eux et les disciples bien-aimés qui rendirent des actions de grâce, lorsque Jésus leur dit : *Prenez et*

* Expression prise à la page 130 des Affaires de Cologne. (Athanasie, première édition.)

mangez : ceci est mon corps. Si Judas s'est puni lui-même du crime que son incrédulité lui a fait commettre , et plusieurs d'entre les Capharnaïtes , en voyant Jésus s'élever au Ciel changèrent de sentiment , comment se fait-il qu'il y ait des esprits assez téméraires pour se poser de telle sorte dans le monde qu'on puisse dire d'eux : ils ne croient pas plus que Judas le déicide avant ses remords ; pas plus que ceux des Capharnaïtes qui ne se convertirent pas après l'ascension ? Revenons au prétexte de leur erreur. Tout s'explique , répondent-ils , par ces mots : *c'est l'esprit qui vivifie , la chair ne sert de rien : les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie* , lesquels prouvent que Jésus-Christ ne voulait parler que manducation spirituelle et en figure , et d'une représentation fictive de sa chair et de son sang. Mais sans rappeler les raisons nombreuses qui détruisent l'interprétation de la Réforme , n'est-il pas facile de prouver que Notre Seigneur a

voulu dire par ces derniers mots, que l'intelligence seule pouvait comprendre, ou plutôt, puisqu'il s'agissait d'un mystère, pouvait admettre une chose si opposée aux sens; mais que la *chair*, ou ce que l'on appelle la partie inférieure de l'homme, ou en d'autres termes les *sens* repousseraient une doctrine évidemment en contradiction avec leurs sentimens grossiers et terrestres?

Dans cette acception, Saint-Paul a dit : *L'homme animal ou terrestre ne conçoit pas les choses qui sont suivant l'esprit de Dieu : sa stupidité l'empêche de comprendre, parce qu'il faut examiner selon l'esprit. L'homme spirituel juge tout.* * » et Saint-Jacques, en parlant de ceux qui mentent contre la vérité : *Ce n'est point la sagesse qui vient d'en haut : mais c'est une sagesse terrestre, animale, diabolique.* ** » pour

* 1.^{ere} Corinth. ch. 2. 14.

** St.-Jacques 3. 14. 15.

montrer les deux manières de juger qui se rencontrent dans l'homme.

Notre Seigneur après ces mots : *La chair ne sert de rien* , ajoute comme complément de sa pensée : *Mes paroles sont esprit et vie* : c'est-à-dire , elles sont prononcées pour donner la vie à vos âmes ; pour ouvrir l'intelligence aux grandes choses que je suis venu annoncer aux hommes ; elles vivifieront le monde que le péché tient dans un état de mort. — Eh ! n'est-ce pas là ce que la prédication de l'Évangile a produit d'une manière si merveilleuse sur tous ceux qui ont reçu le Verbe ? Il a été donné à ceux-là le pouvoir d'être faits enfans de Dieu ; c'est-à-dire , à ceux qui croient en son nom , qui ne sont pas nés du sang , ni de la volonté de la chair , ni de la volonté de l'homme , mais de Dieu même : les Juifs nés de la chair et du sang , ne l'ont point reçu ; ils se scandalisèrent , ils n'allaient plus avec Jésus.

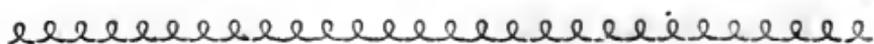
Comme il ne s'agissait encore que de la

préparation à l'institution du Sacrement, Notre Seigneur voulait faire connaître aux Juifs, que la foi, ce sentiment qui ne peut agir que dans la partie supérieure de l'âme, était seule capable de nous disposer à recevoir avec respect le gage de son amour, *l'Eucharistie*, qu'il n'institua que l'année suivante. Et il est évident que dans la circonstance dont il est ici question, Jésus-Christ voulait faire entendre aux Juifs qu'ils comprendraient difficilement sa doctrine, puisqu'elle était spirituelle, et que leurs sens les tenaient courbés vers la terre : mais penser avec la Réforme qu'on cesse de considérer d'une manière spirituelle les paroles de Jésus-Christ, en prenant à la lettre ce qui précède le verset 63 du ch. 6 de Saint-Jean, c'est avouer qu'on est suffisamment distrait par les soins et les misères de ce bas monde, pour oublier *que la chair et le sang d'un Dieu* sont par excellence une *nourriture* et un *brevage spirituels*. Grand Dieu !!

Pour nous enfans de l'Eglise catholique qui croyons ce que croyaient les premiers qui s'assirent au divin banquet, disons avec Pierre : *Oui, nous savons, nous croyons que vous êtes le Christ, le fils de Dieu;* et prions pour tous ceux de nos frères, qui sans remonter à la source du sang adorable qui coule pour *la vie du monde*, s'en vont répétant avec insouciance, les blasphèmes que l'impiété des derniers siècles a mis à la bouche de tout homme qui n'a pas pris le temps de voir par lui-même, si l'on ne s'est pas audacieusement joué de sa crédulité. *

Fin du ch. 6. de Saint Jean.





CHAPITRE II.

DE L'INSTITUTION DU SACREMENT DE L'EUCARISTIE.

Evangile selon St. Mathieu, ch. 16. v. 21. a. 1.



LE soir étant donc venu, Jésus se mit à table avec ses douze disciples, et lorsqu'ils mangeaient il leur dit : Je vous dis en vérité que l'un de vous me trahira. St. Marc. 14. 18. Saint Jean. 13. 21.

Judas qui fut celui qui le trahit, prenant la parole, lui dit : Maître, est-ce moi ? Jésus lui répondit : Vous l'avez dit. Or pendant qu'ils soupaient, Jésus prit du pain, et l'ayant béni, le rompit et le donna à ses disciples, en disant : *Prenez et mangez, ceci est mon corps. Et prenant le calice, il rendit grâces et le leur donna en disant : Buvez-en tous, car ceci est mon sang, de la nouvelle alliance qui sera répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés.*



CHAPITRE III.



Évangile de St. Luc. chap. 22.



QUAND l'heure fut venue, il se mit à table, et les douze Apôtres avec lui ; et il leur dit : J'ai souhaité avec ardeur de manger cette Pâque avec vous, avant de souffrir. Car je vous déclare que je n'en mangerai plus désormais avec vous jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu ; et après avoir pris la coupe, il rendit grâces, et dit : Prenez-la, et la distribuez entre vous, car je vous dis que je ne boirai plus de ce vin jusqu'à ce que le règne de Dieu soit arrivé. Puis il prit le pain, et ayant rendu grâces, il le rompit, et le leur donna en disant : *Ceci est mon corps qui est donné pour vous, faites ceci en mé-*

moire de moi. Il prit de même le calice, après le souper en disant : Ce calice est la nouvelle alliance de mon sang qui sera répandu pour vous. Au reste la main de celui qui me trahit est avec moi sur cette table.



CHAPITRE IV.



Évangile selon St. Marc. chap. 14.



SES disciples s'en étant allés vinrent en la ville, et trouvèrent ce qu'il leur avait dit, et ils préparèrent la Pâque. Le soir étant venu, il se rendit là avec les douze, et lorsqu'ils étaient à table et qu'ils mangeaient, Jésus leur dit : Je vous le dis en vérité que l'un de vous qui mange avec moi me trahira....

Pendant qu'ils mangeaient, Jésus prit le pain, et l'ayant béni, il le rompit et le leur donna en disant : *Prenez, ceci est mon corps.*

Et ayant pris le calice, après avoir rendu grâces, il le leur donna, et ils en burent tous, et il leur dit : *Ceci est mon sang, de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs.*

Nous prions nos lecteurs de fixer un moment leur attention sur les admirables paroles de l'institution du plus auguste des Sacremens, sur les circonstances où parle le Sauveur, sur la gravité de ce qu'il fait et dit, et sur les personnes à qui il s'adresse. Une foi ferme, un élan d'amour, un sentiment d'adoration, tels sont les fruits immédiats, prochains d'un court examen.

Jésus-Christ ne pouvait pas parler plus clairement pour dissiper tout doute, toute hésitation sur le sens de ses paroles. Il ne dit pas seulement en prenant le pain : *Ceci est mon corps* ; mais il ajoute pour ne laisser aucun prétexte à la mauvaise foi : *mon corps qui sera livré pour vous.* Il ne se contente pas non plus de dire : *ceci est*

mon sang, il ajoute, *qui sera versé pour vous et pour plusieurs*. Si on prend au figuré les premières paroles du Sauveur, ainsi que le font les Calvinistes, il faut y prendre aussi celles qui suivent et dire : que Jésus-Christ n'a pas livré son corps réellement aux douleurs de la passion et de la mort pour la rédemption du monde, mais seulement au figuré; qu'il a fait semblant de souffrir et de mourir, que son sang n'a pas teint véritablement le bois de la croix, qu'il n'a pas été versé sérieusement, mais seulement en figure. Les Protestans qui ont conservé la foi en Jésus-Christ, le petit nombre d'entre eux qui l'adorent comme Dieu, regarderaient ces paroles comme d'affreux blasphèmes. Eh bien ! ils ne blasphèment pas moins en séparant ce qui est inséparable, en disant que Jésus-Christ ne nous a donné que la figure de lui-même, et ils disent implicitement que Jésus-Christ n'est mort qu'en figure pour nous. C'est ainsi qu'une er-

reur conduit à une autre erreur, et qu'un abîme invoque un autre abîme.

Jésus-Christ, dit le Calviniste, ne nous a laissé que la mémoire, la figure de son corps et de son sang. Horrible blasphème qui conduit, ainsi que nous venons de le dire, à nier la passion, la mort de Jésus-Christ, à le répudier comme Sauveur des hommes : car s'il n'avait pas réellement souffert, il ne serait pas leur véritable Sauveur dans le sens prédit par les Prophètes qui nous l'ont annoncé comme un homme de douleurs, ni dans le sens que le croit l'Eglise qui, après Saint Paul et tous les Apôtres, l'adore comme nous ayant racheté, non au prix de l'or, mais au prix de ses souffrances et de son sang.

Ce n'est pas tout : les circonstances où Jésus-Christ parlait, ne lui permettaient pas d'envelopper son langage de figures, de métaphores. Qu'on se reporte à ce moment solennel. C'était la veille de sa mort, heure à laquelle l'homme parle clairement

à ses amis : c'était à des hommes qu'il avait choisis pour être les Docteurs des nations à qui il confiait ses dernières pensées pour le bien de toutes les générations, des hommes à qui il avait promis que *le temps était venu où il ne leur parlerait plus en paraboles mais ouvertement*, à des hommes enfin qu'il aimait tendrement. Or, nous le demandons à toute conscience droite, quel est l'homme d'une médiocre vertu qui tromperait les siens dans de pareilles circonstances ? Eh bien ! ce qu'on repousserait, comme une injure faite à soi ou aux siens, on ne craint pas de l'attribuer à celui qu'on révère comme son Sauveur et qu'on adore comme son Dieu.

Ce n'était point une chose de peu de conséquence que Jésus-Christ faisait alors. Il promulguait un dogme de foi fondamental, il établissait une loi dont l'observation était rigoureuse pour le salut de toute âme ; il instituait un Sacrement où tous devaient trouver une vie divine ; enfin

il faisait son testament , chose si sacrée parmi les hommes. Or , toutes ces choses si graves demandent un langage clair , net , précis , et dont toutes les paroles doivent être prises littéralement selon le sens commun et ordinaire. En effet , un dogme de foi doit être clairement exprimé , puisqu'il doit être cru par tous : une loi doit être nettement formulée , puisqu'elle doit être la règle de tous : un Sacrement doit être énoncé en paroles formelles , afin d'éviter l'erreur , puisqu'il est un remède pour tous : un testament doit contenir la volonté du testateur clairement énoncée , puisqu'il crée des droits aux héritiers. Pourtant , chose inouïe ! pendant bien des siècles , c'est dans de pareilles circonstances , c'est en présence de choses si graves , que les Protestans osent faire parler Jésus-Christ d'une manière figurée ! C'est dans ce moment , qu'ils lui font tenir un langage trompeur , qu'il savait bien devoir être un piège pour ses plus fidèles servi-

teurs , pour ceux qui observeraient ses lois avec le plus d'amour.

Que font-ils donc du Sauveur ? Un séducteur ! un fourbe ! Voilà où l'orgueil , les préjugés de sectes conduisent : et tel parmi eux met en Jésus-Christ tout l'espoir de son salut , attend tout de sa miséricorde et de sa rédemption , l'insulte en torturant , en tronquant ses paroles : tandis que d'autre part , ils nous font un crime de prendre dans un sens naturel les paroles du Sauveur.

Jamais peut-être les Protestans de nos jours n'ont lu tout ce qu'il en a coûté aux réformateurs pour en venir à cette explication figurée. En l'an 1777 parut un livre sur cette matière , où l'on compte deux cents manières d'expliquer ces paroles : *Ceci est mon corps* : les deux principales sont celles de Carlostade et de Zuingle. Carlostade prétend que *ceci* signifie *ici* : de sorte qu'il faudrait traduire : *ici est mon corps* : il prétend avoir reçu l'intelligence

de ces paroles par une révélation divine. Zuingle soutient que le mot *est* doit se traduire par *signifie*, de sorte que le sens des paroles du Sauveur serait : *ceci signifie mon corps ou est la figure de mon corps*. Zuingle a des prétentions moins hautes que son confrère, il ne nous dit pas que Dieu lui a fait la grâce de lui donner par une révélation spéciale et de faveur, cette explication ; mais il nous affirme que les paroles si claires de l'Évangile l'embarrassaient fort, qu'il ne savait pas trop comment il leur donnerait un sens autre que celui donné par les Catholiques ; qu'il avait cherché pendant quatre ans inutilement, et qu'enfin il avait trouvé la perle précieuse du sens figuratif dans la lettre d'un homme qu'il ne nomme pas. * Telles sont les raisons qui dans l'esprit de ces hommes ont fait prévaloir l'erreur sur la vérité. Et vous verrez des personnes de

* *In Epist. ad Pomeraniam.*

piété et d'une vie exemplaire sous beaucoup de rapports, parmi les Protestans, donner la préférence à ces hommes, sur le Sauveur et les grands hommes de l'Eglise.

Luther aurait bien désiré se ranger du parti du sens figuré, en haine de l'Eglise romaine, mais vaincu par la clarté des paroles de Jésus-Christ, il ne put embrasser le sens figuré. « Je voudrais bien que quelqu'un pût me persuader qu'il n'y a que du pain et du vin dans l'Eucharistie : déjà souvent j'ai à grands efforts cherché à prendre ce parti, parce que je pourrais par ce moyen nuire beaucoup à la papauté. Mais, je ne puis, je suis pris, il n'y a nul moyen d'échapper : le texte de l'Evangile est trop clair. * »

Nous concluons par ces paroles de Bossuet : « La présence réelle est solidement établie par les paroles de l'institution, lesquelles nous entendons à la lettre ; et il

* *Epist. ad Argentinenses.*

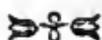
ne nous faut non plus demander pourquoi nous nous attachons au sens propre et littéral, qu'à un voyageur, pourquoi il suit le grand chemin; c'est à ceux qui prennent des chemins détournés, et qui ont recours au sens figuré, à rendre raison de ce qu'ils font. Pour nous qui ne trouvons rien dans les paroles dont Jésus-Christ s'est servi pour l'institution de ce mystère, qui nous oblige à les prendre dans un sens figuré, nous estimons que cette raison suffit pour nous déterminer au sens propre et littéral. (*Exp. de la Doct. Chrét., chap. 10.*)





CHAPITRE V.

1.^{re} Epître de St. Paul aux Corinthiens, chap. II.



MAIS je ne puis vous louer en ce que je vais vous dire, qui est que vous vous conduisez de telle sorte dans vos assemblées qu'elles vous nuisent au lieu de vous servir. Premièrement, j'apprends que lorsque vous vous assemblez dans l'Église, il y a des partialités parmi vous; et je le crois en partie, car il faut qu'il y ait même des *hérésies* afin qu'on découvre par là ceux d'entre vous qui ont une vertu éprouvée. Lors donc que vous vous assemblez comme vous faites, ce n'est plus manger la cène du Seigneur. Car chacun y mange son souper

particulier sans attendre les autres : ainsi les uns n'ont rien à manger pendant que les autres le font avec excès. N'avez-vous pas vos maisons pour y boire et pour y manger ? ou méprisez-vous l'Église de Dieu ? et voulez-vous faire honte à ceux qui sont pauvres ? Que vous dirai-je sur cela ? vous en louerai-je ? non certes , je ne vous en loue pas. Car c'est du Seigneur que j'ai appris ce que je vous ai enseigné : qui est que le Seigneur Jésus, la nuit même en laquelle il devait être trahi, prit du pain, et ayant rendu grâces, le rompit et dit : *Prenez et mangez, ceci est mon corps, qui sera livré pour vous, faites ceci en mémoire de moi.* Il prit de même le calice, après avoir soupé, en disant : *Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang, faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous le boirez.* Car toutes les fois que vous mangerez ce pain, et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. C'est

pourquoi quiconque mangera ce pain ou boira le calice du Seigneur indignement sera coupable du corps et du sang du Seigneur. Que l'homme donc s'éprouve lui-même, et qu'il mange ainsi de ce pain et boive de ce calice. Car quiconque en mange et en boit indignement, mange et boit sa propre condamnation, ne faisant point le discernement du corps du Seigneur.

C'est pour cette raison qu'il y a parmi vous beaucoup de malades et de languissans, et que plusieurs sont endormis (ou sont comme morts *d'après la plupart des traductions*).

Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés.

Mais lorsque nous sommes jugés de la sorte, c'est le Seigneur qui nous châtie; afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde.

C'est pourquoi, mes frères, lorsque vous vous assemblez pour ces repas, attendez-vous les uns les autres.

Si quelqu'un est pressé de manger, qu'il mange chez lui, afin que vous ne vous assembliez pas à votre condamnation.

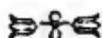
Les Protestans n'ont point encore rejeté comme écriture divine les lettres de Saint Paul aux Corinthiens d'où ce passage est tiré. Or, si le corps du Sauveur et son sang n'étaient pas réellement présens dans le Sacrement de l'Eucharistie, comment pourrait-il y avoir des profanateurs de l'un et de l'autre ? D'après les Calvinistes on reçoit Jésus-Christ en figure, en commémoration seulement, et on ne le reçoit que par une foi vive et en esprit ; et celui qui s'approche sans foi ne reçoit qu'un pain commun : donc il n'y aurait point de profanateurs du corps du Sauveur, il serait même impossible qu'il y en eût. Pourtant il y en a eu d'après l'Apôtre, et il peut y en avoir : il faut donc que le corps du Sauveur soit réellement présent dans ce Sacrement.



DEUXIÈME PARTIE.



TÉMOIGNAGES des Pères de l'Église des cinq premiers siècles.



LA promesse que Jésus-Christ avait faite de nous laisser son corps pour nourriture et son sang pour breuvage, afin de déposer dans nos corps un germe d'immortalité qui se développera à la fin des siècles, et dans nos âmes la faim, la soif de la justice avec un feu divin qui les fait vivre et mûrir pour la gloire, était trop précieuse et trop chère aux hommes pour qu'ils l'eussent reçue avec indifférence et dédain. L'accomplissement de cette promesse qui avait eu lieu dans le cénacle, le pouvoir donné à ses Apôtres et à leurs successeurs légitimes de réaliser cette promesse pour le bien des fidèles, étaient des choses trop importantes pour ne pas fixer l'attention

des premiers Chrétiens. Nous avons déjà entendu St. Paul, avec sa voix sublime, proclamer le bienfait accordé aux hommes et les saintes dispositions avec lesquelles il faut recevoir le pain qui donne la vie ou la mort, selon l'état du cœur qui y participe. Nous allons entendre les chefs de l'Église, les génies les plus beaux, les hommes les plus recommandables, proclamer la foi de leur siècle sur ce point fondamental qui est comme le centre de vie, le cœur de la religion. Ce qui donne plus de poids encore aux témoignages déjà si irrécusables de ces hommes, c'est qu'ils défendent leur foi contre les hérétiques qui l'attaquaient. Ce ne sont donc pas de pures opinions qu'ils émettent, mais bien leur croyance intime qu'ils publient.

Le premier qui paraît est Saint Ignace d'Antioche, ce martyr illustre qui brûlait d'un si vif désir de donner son sang pour celui qui l'avait versé pour nous tous. Ce témoignage est pris dans une des lettres

qu'il écrivit aux Chrétiens de plusieurs Eglises, lorsqu'il était déjà captif et lié de chaînes pour son maître. Ces lettres sont comme le testament de cette âme si pure : on ne ment pas en présence de la mort, après laquelle on est persuadé qu'on rendra de sa vie et de ses paroles un compte sévère. Il parle de certains hérétiques :

« Ils ne reçoivent pas, dit-il, l'Eucharistie et les oblations, parce qu'ils ne confessent pas que l'Eucharistie soit la chair de notre Sauveur Jésus-Christ qui a souffert pour nos péchés, et que le Père a ressuscité par sa bonté. Ces hérétiques se séparent de l'Eglise ; ils se retranchent du corps comme une branche séparée du tronc d'où elle reçoit la sève, parce qu'ils ne confessent pas que l'Eucharistie est le corps véritable du Sauveur. »

St. Ignace, *Lettres aux Fidèles de l'Eglise de Smyrne. Martyr, mort en 107.*

Ce pain, nous ne le prenons pas comme

un pain commun, ni ce vin comme un vin ordinaire; mais de la même manière que notre Sauveur Jésus-Christ, qui a été fait homme par le verbe de Dieu, a eu véritablement chair et sang pour notre salut; ainsi, nous avons appris que cet aliment et ce breuvage qui, par transformation, nourrissent notre chair et notre sang, sont la chair et le sang de ce même Jésus incarné.

St. Justin, mort l'an 167, martyr.

St. Justin compare ici l'Eucharistie avec le mystère de l'Incarnation, de sorte que dans l'Eucharistie se trouvent le corps et le sang de Jésus-Christ aussi véritablement qu'ils étaient dans le sein de Marie et sur la croix. Quand on pense que St. Justin écrivait ces paroles dans l'apologie qu'il adressa à l'empereur et aux sénateurs romains, à l'époque où l'on accusait les premiers Chrétiens de manger un enfant dans leurs assemblées, on est forcé de se dire: il fallait que la vérité eut bien de l'empire sur ces

hommes, pour les forcer à la publier aussi hautement, et au péril de leur vie.

Quand donc vous recevez cet aliment saint et incorruptible, quand vous participez à ce pain et à ce calice divin, et que vous prenez le corps et le sang du Seigneur, alors le Seigneur entre dans votre maison. Humiliez-vous donc vous-même, à l'exemple du Centenier, et dites-lui : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison.

Quand vous recevez le corps du Seigneur, vous apportez toute la précaution possible afin de n'en rien perdre, et vous vous croyez bien coupables, et avec raison, quand il arrive, par votre négligence, que quelque partie en tombe.

Origène, né en 185, mort l'an 254. Homélie 3.

Origène écrivait cette formule de prière il y a seize cents ans, et chaque pas depuis des millions de voix l'ont répétée.

Comment s'assureront-ils que le pain

sur lequel on a rendu grâce est le corps du Seigneur ?

L'Eucharistie est le corps de Jésus-Christ, et cela se fait par la parole de Dieu.

St. Irénée, né en 140, mort l'an 202. Liv. 4, contre les hérétiques ; ch. 34, liv. 5, ch. 2.

Jésus-Christ nous assure que le pain qu'il donnera est sa chair qui devait être immolée pour la vie du monde. Donc puisqu'il dit que celui qui mange de son pain vit pour l'éternité, comme il est manifeste que ceux-là ont la vie qui touchent son corps, et qui reçoivent l'Eucharistie par la Communion, il faut aussi, dans le sentiment d'une humble crainte, demander à Dieu que n'étant point séparés du corps de Jésus-Christ par l'ordre de l'Eglise, nous ne demeurions point privés du salut, Jésus-Christ ayant fait lui-même cette menace : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme, et ne buvez de son sang, vous*

n'aurez point la vie en vous. (En St. Jean , chap. 6.)

St. Cyprien, évêque en 248, mort l'an 258. De l'Oraison Dominic.

Tertullien parlant de certains ouvriers qui, après avoir travaillé à fabriquer des idoles, osaient s'approcher de la Sainte-Table : Les Juifs, dit-il, n'ont mis Jésus-Christ à mort qu'une seule fois; mais ceux-ci outragent tous les jours le corps de Jésus-Christ avec leurs mains ! O mains qui devraient être coupées ! *O manus præcidendæ!*

Tertullien, de l'Idolâtrie, ch. 7.

En prenant tous les jours le calice du sang du Seigneur, les Chrétiens se préparent à répandre le leur pour Jésus-Christ.

St. Cyprien, ép. 56.

Pour nous, écoutons ce que nous dit l'Évangile, que le pain que le Seigneur rompit et donna à ses Apôtres, est le corps

de Notre Seigneur et Sauveur, puisqu'il leur dit : Prenez et mangez, ceci est mon corps.

St. Jérôme, né en 340, mort l'an 420. Epître à.....

Prenez bien garde de laisser échapper la plus petite parcelle de ce que vous recevez, et croyez que la perte en serait équivalente à celle d'un de vos membres. Si l'on vous donnait de la poudre d'or vous la conserveriez avec soin, et vous tâcheriez de n'en rien perdre pour ne pas souffrir le dommage qui vous en reviendrait. Combien devez-vous être plus soigneux de ne pas laisser tomber la moindre partie de ce qui est plus précieux que l'or et les diamans !

St. Cyrille de Jérusalem, mort en 386.

Autant vous apportez de soin lorsqu'on vous administre le corps de Jésus-Christ, qu'il ne tombe quelque partie de vos mains

à terre, autant devons-nous avoir soin que la parole de Dieu qui nous est distribuée ne périclite pas dans notre cœur.

St. Augustin, né en 354, mort l'an 430. Homélie 26.

Nous recevons avec un cœur et une bouche fidèle le médiateur de Dieu et des hommes, Jésus-Christ-Homme, qui nous donne son corps à manger et son sang à boire, quoiqu'il semble plus horrible de manger de la chair d'un homme que de le tuer, et de boire du sang humain que de le verser.

St. Augustin, Contr. Advers. leg, et proph. l. 2, ch. 9.

Jésus-Christ ne nous vivifie pas par la seule participation de son esprit, mais en nous servant aussi à manger la chair qu'il a prise dans son incarnation.

St. Cyrille, Dialogues sur l'Incarnation, pag. 707.

Le Seigneur , en déclarant qu'il est plus grand que le temple, nous fait voir que l'impureté de celui qui a l'insolence de sacrifier en cet état (avec une conscience souillée) le corps du Seigneur qui s'est donné lui-même comme un sacrifice agréable à Dieu , surpasse d'autant le crime de ceux qui offraient les anciens sacrifices avec les défauts marqués dans la loi , que le corps du Fils de Dieu l'emporte en dignité sur les bœufs et les taureaux.

St. Basile, né vers 328, mort l'an 379. L. 2 du Baptême, ch. 3.

Jésus-Christ ne donna pas seulement aux onze Apôtres son corps et son sang, mais aussi à celui qui l'avait trahi.... Et ceux-là lui font outrage qui reçoivent son corps avec des mains impures !

Théodoret, né vers 385, mort l'an 470. Sur l'Esprit, 1.^{re} aux Corinth.

Nous sommes *porte-Christ*, son corps et son sang étant distribués dans nos membres.

*St. Cyrille de Jérusalem, Catéch.
4.^e myst.*

Jésus-Christ étant en nous apaise la loi de la chair qui exerce sa fureur sur nos membres ; il excite en nous la piété envers Dieu, il mortifie nos passions, il ne nous impute pas nos péchés, mais il les guérit en nous regardant comme malades. Dans un autre passage du même livre : Le corps de Jésus-Christ vivifie ceux en qui il est, et les préserve de la corruption.

*St. Cyrille de Jérusalem, sur St.
Jean, liv. 4.*

Pour s'approcher du corps de Jésus-Christ il faut avoir le corps courbé vers la terre, en posture d'adoration.

(*Idem.*)

L'instruction de St. Paul suffit pour

nous apprendre avec certitude ce que vous devez croire des divins mystères qui vous ont été administrés, et que vous venez de recevoir, et qui vous ont rendus un même corps et un même sang avec Jésus-Christ. Puisque Jésus-Christ en parlant du pain, a déclaré que c'était son corps, qui oserait désormais en douter ? Et puisqu'il assure que le vin est son sang, qui oserait refuser de le croire, et dire que ce n'est pas son sang ?

Il changea autrefois l'eau en vin à Cana en Galilée, par sa seule volonté, et il ne mérita pas d'être cru quand il changea le vin en son sang ? Si lorsqu'il fut invité au festin d'une alliance corporelle, il daigna faire un si prodigieux miracle, ne confesserons-nous pas, avec plus de raison, qu'il a donné son corps et son sang aux enfans de l'époux. Nous ne devons faire aucune difficulté de l'en croire. Recevez donc avec une entière certitude le corps et le sang de Jésus-Christ ; car sous l'espèce

du pain et du vin, il vous donné son corps et son sang, afin qu'ayant reçu le corps et le sang de votre Sauveur, vous portiez en vous Jésus-Christ, dont vous aurez reçu le corps et le sang, et qu'ainsi vous soyez comme dit Saint Pierre, participant de la nature divine. Ne regardez donc pas ces choses comme du pain et du vin commun, car c'est le corps et le sang de Jésus-Christ selon les paroles mêmes du Sauveur; et quoique les sens vous suggèrent que c'est du pain et du vin, il faut que la foi vous confirme et vous affermisse de telle façon que vous ne jugiez pas de ces choses par le goût, encore que les sens vous le veuillent persuader; mais soyez persuadés que vous avez reçu le corps et le sang du Seigneur, et qu'il ne vous reste aucun doute.

Sachez et tenez pour certain que le pain qui paraît à vos yeux n'est pas du pain, encore que le goût juge que c'est du pain, mais le corps de Jésus-Christ; et que le vin que nous voyons, quoique au goût il

semble être du vin, n'est pas du vin, mais le vrai sang de notre Seigneur.

Saint Cyrille de Jérusalem, dans sa quatrième instruction aux nouveaux baptisés. Mort en 385 de l'ère Chrétienne, dans un âge fort avancé. Il avait été fait Evêque de Jérusalem en 951.

Que tout sacrifice qui sera offert dans ce temple avec une foi vive et une piété sincère soit reçu de vous en odeur de sanctification, ô Dieu ; et lorsque vous regardez cette hostie salutaire par laquelle le péché du monde est aboli, jetez aussi les yeux sur ces victimes d'une sainte chasteté, et leur accordez une protection continuelle.

St. Ambroise. Exhortations aux Vierges, qu'il prononça en bénissant une Église bâtie par la veuve Julianne.

Il faut considérer comment il se peut

faire que ce corps unique qui est distribué à tant de millions de fidèles dans toute la terre, soit tout entier dans chacun d'eux par la partie de l'Eucharistie qu'ils en reçoivent, et qu'il demeure néanmoins entier lui-même. La même vertu qui faisait que dans le corps de Jésus-Christ le pain qu'il mangeait était changé en la nature de son corps divin, fait aussi la même chose dans l'Eucharistie. Car comme la puissance du Verbe changeait cette substance dans son saint corps, qui se nourrissait et s'entretenait de pain, et qui est aussi pain en quelque manière, de même ici le pain est sanctifié, comme dit l'Apôtre, par la parole de Dieu et l'oraison, ne devenant pas le corps du Verbe par le moyen du manger et du boire, mais étant changé tout d'un coup au corps du Verbe par le Verbe, selon ce qui a été dit par le Verbe même : *Ceci est mon corps*. C'est pour cette raison que par une dispensation de sa grâce il entre par sa chair dans ceux qui croient

et qui sont accoutumés de se nourrir de pain et de vin, s'identifiant avec les corps des fidèles, afin que l'homme devienne participant de l'incorruptibilité par l'union avec celui qui est immortel.

St. Grégoire de Nyse, né en 331. Evêque de Nyse en 372. Mort l'an 396. De la Trinité. liv. 8. Catéchis. ch. 7.

Ce Corps que le prêtre distribue est aussi grand dans la plus petite partie de l'hostie, que dans l'hostie tout entière.

Eusèbe Emisène (ou d'Emèse) disciple d'Eusèbe de Césarée, mort l'an 359. Homélie de Pasch.

Le pain consacré est changé au Corps de Jésus-Christ par la puissance divine, et par l'avènement du St.-Esprit; et quoique le pain soit divisé, Jésus-Christ demeure entier dans chaque partie.

Sammonas, Evêque.

Croyons Dieu en toutes choses, et ne le

contredisons point, quoique ce qu'il nous dit semble contraire à nos pensées et à nos yeux. Que l'autorité de sa parole soit plus forte sur nous que nos pensées et nos yeux ! Pratiquons cela dans les mystères. Ne regardons pas seulement les choses proposées, mais attachons-nous à sa parole, car sa parole ne peut tromper, au lieu que nos sens s'abusent facilement. Sa parole n'est pas sujette à l'erreur, mais nos sens se trompent souvent. Puis donc que cette parole nous dit que c'est son corps, soyez-en persuadés. Croyons-le ; et voyons avec les yeux de l'esprit, car il ne nous a donné rien de sensible, mais il nous a donné sous des signes sensibles des choses qui ne s'aperçoivent point par les sens.

St. Jean Chrysost., homélie 83.

Le Verbe divin lorsqu'il était encore parmi les hommes, dit à ses Apôtres, en leur divisant le pain : Prenez-en, et mangez tous : ceci est mon corps ; quoiqu'il

ne fut pas encore sacrifié en sa propre chair. Et de même il leur dit : Prenez et buvez , ceci est mon sang , quoique son côté n'eût pas encore été ouvert sur la croix par une lance. Et nous voyons tous les jours ce saint pain , au temps de la divine et mystérieuse lithurgie , placé sur l'autel non sanglant et proposé sur la table de l'im-molation. Il ne ressemble en aucune sorte au corps de Dieu Verbe qui est la cause de notre salut ; et le calice du vin qu'on offre avec le pain semble n'avoir pas de rapport avec le sang qui est dans son corps. En fait , en cela il n'y a rien ni de la distinction des membres de ce corps , ni de la qualité d'une chair formée de sang , ni de la divinité invisible et sans forme qui en est jointe invisiblement. Car le corps de Jésus-Christ est rempli de sang , animé , rouge , composé de divers nerfs , artères , veines , il est droit , il a des membres , il est capable de marcher , d'agir. Mais cette autre chose (le pain) est ronde , sans dis-

inction de membres , inanimée , privée de sang et de mouvement , elle n'a aucune *ressemblance* ni à ce qui est visible dans Jésus-Christ , ni à sa divinité qu'on ne voit point. Nous croyons néanmoins par l'autorité de la parole de Dieu , que n'étant ni égale ni semblable , c'est pourtant proprement , visiblement et précisément le divin corps même qui est sacrifié sur la table divine , qui est distribué sans division à tous les fidèles , et auquel on participe incessamment.

St. Epiphane né en 320 , évêque en 366 , mort l'an 403. Passage d'un Commentaire attribué à Césarius (ou Césaire) mort vers l'an 368 , frère de St. Grégoire de Naziance.

Absit ut de his quidquam sinistrum loquar , qui apostolico gradu succedentes ; Christi corpus sacro ore conficiunt , per quas et nos Christiani sumus : qui claves regni cœlorum habentes....

Loin de moi la moindre parole outrageante contre ceux qui succèdent aux Apôtres, et revêtus de leur dignité, produisent quelques mots de leur bouche sacrée sur le corps de Jésus-Christ; contre ceux qui nous rendent chrétiens, qui tenant les clefs du royaume des cieus....

St. Jérôme, liv. 2 de ses lettres, ad Heliodorum, de laude vitæ solitariæ.

Comment les Apôtres ne furent-ils pas troublés en entendant Jésus-Christ qui tenait un morceau de pain entre les mains. dire: *Ceci est mon corps*; et de même pour le calice !

St. Jean Chrysostôme, sur le chap. 6 de St. Jean, et dans l'homélie 83 sur St. Mathieu.

(Saint Chrysostôme se répond à lui-même qu'ils n'en furent point troublés, parce qu'ils avaient entendu déjà Jésus dire de grandes choses touchant ce mystère.)

(En Saint Jean, chap. 6.) Et ces gran-

des choses étaient : *que le pain qu'il donnait serait sa chair et son sang ; que sa chair est vraiment une nourriture et son sang vraiment un breuvage, et qu'on ne peut avoir la vie éternelle sans le manger.*

Jésus-Christ but lui-même de son calice, de peur que ses Apôtres, entendant ces choses, ne disent en eux-mêmes : *Quoi donc, buvons-nous du sang ? et mangeons-nous de la chair ? et qu'ils ne s'en troublent.* Car lorsqu'il parlait de ces mystères, plusieurs furent scandalisés de ses paroles. (En Saint Jean, chap. 6, et non point en Saint Mathieu chap. 26, au moment de l'institution du Sacrement.) Afin donc qu'ils ne s'en troublent point alors, il le fit lui-même le premier, les portant ainsi à participer aux mystères sans troubles ; et c'est pour cela qu'il but lui-même *son sang même.*

Et dans plusieurs autres passages de la même homélie :

Il faut croire Dieu quoique ce qu'il nous

dit paraisse contraire à nos yeux et à notre raisonnement.

Ceux qui désirent voir la figure de Dieu ont plus que ce qu'ils désirent, puisqu'ils le voient lui-même, qu'ils le touchent, qu'ils le mangent.

Jésus-Christ se mêle et s'unit à nous. Il nous fait son corps, non-seulement par la foi, mais réellement et en effet.

Nous sommes honorés jusqu'à être reçus à une table que les Anges ne regardent qu'avec tremblement, et dont ils détournent les yeux à cause de l'éclair et de la lumière qui en sort.

Jésus-Christ est l'unique pasteur qui nourrisse ses brebis de ses propres membres.

Jésus-Christ ne fait pas comme les mères qui donnent leurs enfans à nourrir à d'autres. Il nous nourrit de son propre sang.

Jésus-Christ ne refusa pas à Judas le sang même qu'il avait vendu trente deniers.

Homélie sur la trahison de Judas.

Touchons aussi la frange du vêtement, ou plutôt, si nous le voulons, possédons-le *lui-même tout entier*. Car c'est son corps qui nous est proposé, ce n'est pas seulement son vêtement, c'est son corps. Il nous est proposé non-seulement afin que nous le touchions, mais afin que nous le mangions, que nous nous en rassasions. Approchons-nous-en donc avec une grande foi, puisque nous sommes malades. Car si ceux qui ont touché la frange de sa robe ont reçu leur guérison, combien la devons-nous plutôt espérer, l'ayant lui-même tout entier en nous.

*Homélie 51 sur St. Mathieu, chap.
9. Guérison de la femme qui
touche la frange du vêtement.*

Jésus-Christ fait entrer en nous un autre levain, savoir, sa chair même qui est de même nature que la nôtre, mais exempte de péché et source de vie; et qu'il s'offre à tous, afin qu'en étant nourri, et se dé-

pouillant de cette ancienne chair mortelle, ils reçoivent la vie immortelle par cette nourriture qui s'incorpore à eux.

*Saint Jean Chrysostôme, homélie
24 sur la première aux Corin.*

Il n'a pas suffi à Jésus-Christ de se faire homme, d'être flagellé, d'être mis à mort, mais il veut s'unir lui-même à notre chair, nous faire devenir son corps, non par la foi seulement, mais réellement.

Id. Homélie 85, sur St. Mathieu.

La nourriture qu'il a donnée fait que ce n'est pas seulement par charité, mais réellement et en effet que nous sommes unis à cet chair. Car voulant, dit Jésus-Christ, nous témoigner l'amour qu'il nous porte, il se joint très-intimement à nous, et fait une union de son corps comme d'une pâte avec le nôtre.

Homélie 45 sur St. Jean.

Nous ne mangeons pas le Verbe en tant que Verbe, car comment exercer cette action sur le Verbe qui est impalpable et

incorporel , et qui ne peut être ni vu des yeux , ni broyé par les dents. Mais parce qu'il est uni à la chair de la plus grande union que l'on puisse concevoir , cette chair est rendue vivifiante, quoiqu'elle soit demeurée ce qu'elle était et qu'elle n'ait pas été changée.

Sévère.

Comme notre Seigneur Jésus-Christ est le vrai Fils de Dieu , et qu'il ne l'est pas seulement par grâce comme les hommes , mais qu'il l'est comme Fils de la substance du Père : ainsi *c'est sa vraie chair que nous recevons, et son vrai sang qui est notre breuvage.* Peut-être comme quelques disciples lorsqu'ils entendirent Jésus-Christ leur dire : *Celui qui ne mangera pas ma chair , et ne boira pas mon sang , ne demeurera pas en moi et n'aura pas la vie éternelle.* (En St. Jean chap. 6.) Peut-être direz-vous : Puisque je ne vois qu'une ressemblance de sang et non la vérité du sang , *comment est-ce sa vraie chair ?* Je

réponds à cela premièrement , que la parole de Dieu est si efficace qu'elle peut changer les lois ordinaires de la nature. En second lieu , que c'est pour empêcher qu'il n'arrive ce qui arriva quand les disciples ne pouvant souffrir le discours de Jésus-Christ , et que lui entendant dire qu'il donnait sa chair à manger , et son sang à boire , ils se retirèrent tous à la réserve de St. Pierre qui dit : *Vous avez les paroles de la vie éternelle , où pourrions-nous aller en vous quittant ?* Pour empêcher donc qu'on tint le même langage que les disciples qui abandonnèrent Jésus-Christ , et faire en même-temps que la vue du sang ne causât pas de l'horreur , et que néanmoins la grâce que Jésus-Christ nous fait par notre rédemption demeurât entière , vous recevez le sacrement sous la ressemblance du sang , mais vous obtenez la grâce et la vertu de la véritable nature.

*St. Ambroise , livre des Sacre-
mens. liv. 6 chap. 1^{er}.*

Dans son Commentaire sur St. Jean , après avoir dit que Jésus-Christ s'unit à nous ; qu'il joint son corps au nôtre ; qu'il se laisse toucher et manger ; que ce sang chasse les démons loin de nous ; qu'il attire les Anges , parce que les démons fuient les lieux où ils voient le sang du Seigneur , et que les Anges au contraire y accourent.....il ajoute :

· Si la figure de ce sang (la Paque Judaïque) a eu tant de force dans le temple des Juifs , et lorsqu'en Egypte leurs portes en furent marquées, quelle sera la force de la vérité même de ce sang ? Ce sang effaçait les péchés quoiqu'il n'était qu'une figure, et s'il a eu tant de vertu de cette manière, si la mort a tellement appréhendé l'ombre de ce sang , combien sera-t-elle épouvantée par la vérité même ?

St. Jean Chrysostôme. Homél. 45.

Dieu par une bonté ineffable avait souffert qu'on lui offrit autrefois le sang des

bêtes à cause de l'imperfection de ceux qui vivaient sous la loi ancienne : mais il a changé ce sacrifice en un autre beaucoup plus grand et plus terrible, ayant substitué une autre victime, *et commandé qu'on l'offrît lui-même, au lieu d'immoler des animaux!*

Id. Homélie 24, sur la 1.^{re} aux Corinth.

Comme vous mangez le corps du Seigneur, les Juifs mangeaient la manne; et comme vous buvez son sang, ils buvaient l'eau de la pierre : il a donné aux Juifs la manne et l'eau, *il vous donne son corps et son sang.*

Id. Homélie 23.

Jésus-Christ n'a pas seulement établi notre Pâque, il a été lui-même notre Pâque. A la même table furent célébrées l'une et l'autre Pâque, celle de la figure et celle de la vérité. Comme les peintres ont coutume de tracer imparfaitement d'a-

bord le tableau qu'ils veulent faire, et qu'ensuite ils y ajoutent la vérité des couleurs, Jésus-Christ dans cette rencontre fit de même. Car à la même table il célébra la Pâque figurative (l'agneau pascal), qui fut comme esquissé, et il ajouta la véritable. Et s'adressant à Judas : Voici ce corps que tu as vendu ; voici ce sang dont tu as traité avec les Pharisiens. O miséricorde de Jésus-Christ ! O fureur de Judas ! il vendait son maître trente deniers, et Jésus-Christ lui donna le sang qu'il avait vendu !

Homél. sur la trahison de Judas.

Considérez quelle doit être votre sainteté, vous qui avez reçu des symboles beaucoup plus grands que n'étaient ceux du sanctuaire des Juifs. Car au lieu des Chérubins vous avez le maître des Chérubins ; vous n'avez pas l'urne, ni la manne, ni les tables de pierre, ni la verge d'Aaron ; mais vous avez le corps et le sang du Seigneur ; vous avez l'esprit au lieu de la

lettre ; et la grâce qui passe toutes les pensées des hommes , et le don ineffable. Que votre sainteté soit donc d'autant plus grande que Dieu a proposé à votre culte des objets plus vénérables , et vous a accordé de plus grands sacremens.

Id. Commentaire sur le Ps. 133.

Après l'accomplissement de la Pâque typique et la manducation de l'agneau pascal , Jésus-Christ passa au vrai sacrement de la Pâque : et comme Melchisédech avait offert en figure du pain et du vin , Jésus-Christ rendit présente la vérité de son corps et de son sang.

St. Jérôme, Comm. sur St. Math.

Institution de l'Eucharistie.

Il y a autant de différence entre les pains de proposition et le corps de Jésus-Christ , qu'entre l'ombre et la réalité , l'image et la vérité , les figures des choses à venir et ce qui était représenté par ces figures.

Id. Sur l'Épître à Tite , parlant de l'Eucharistie.

Puisque Jésus-Christ a dit : *Ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang vraiment un breuvage, il ne faut point douter de la vérité de la chair et du sang, et que ce que nous prenons et buvons ne soit véritablement de la chair, et véritablement du sang.*

St. Hilaire, mort l'an 367 ou 368. Liv. 8 de la Trinité.

Dieu a reçu le sang des animaux à cause de l'imperfection de la loi ; mais il a établi un sacrifice plus grand et plus terrible, lorsqu'il a *commandé qu'on l'offrit lui-même, au lieu d'immoler des victimes.*

St. Jean Chrysostôme. Hom. 24.

Au lieu des brebis et des veaux qu'avait l'ancienne loi, la nouvelle possède le Seigneur.

Homélie 83.

Nous offrons toujours la même victime, non pas, comme dans l'ancienne loi, tan-

tôt une victime, tantôt une autre, mais ici c'est toujours la même, et c'est pourquoi il n'y a qu'un sacrifice. Car si la diversité des lieux où on l'offre multipliait le sacrifice, il faudrait donc dire qu'il y aurait plusieurs Jésus-Christ; mais il n'y a qu'un Jésus-Christ, qui est tout entier ici, et tout entier là, n'ayant partout qu'un seul corps, et c'est pourquoi il n'y a qu'un sacrifice. Il est notre grand Prêtre, il a offert le sacrifice qui purifie, et nous offrons encore maintenant cette victime qu'il a offerte, qui est inconsumptible, et cela se fait en mémoire de ce qui s'est fait alors.

Homélie 17, sur l'Ep. aux Hébr.

Ce n'est pas témérairement que ces choses là se font dans l'Église, et ce n'est point en vain que nous faisons mémoire des morts dans les sacrés mystères, et que nous intercédons pour eux, en adressant nos prières à l'agneau qui a pris sur lui les péchés du monde, et qui est étendu devant nous!...

Ne nous laissons donc point de secourir les morts, et d'offrir des prières pour eux, car le prix dont toute la terre a été rachetée, est là gisant sur l'autel.

Homélie 41, sur l'Ep. 1.^{re} aux Corinth.

O miracle ! O bonté de Dieu ! Celui qui est assis au Ciel à la droite de son Père, est touché dans ce moment par toutes sortes de mains, et il se donne à tous ceux qui le veulent recevoir.

Id. Liv. 3 du Sacerdoce.

C'est aujourd'hui que Jésus-Christ prononce cette parole : Prenez et mangez : *ceci est mon corps*, je n'attends pas que j'aie expiré sur la croix, je vous divise mes membres. Je verse d'avance, ô Judas, ce sang que tu veux vendre. Car *ceci est mon corps*, ô Judas, et c'est toi qui le veut livrer par un baiser !

Sermon du Jeudi-Saint. Extrait de St. Athanase, mort l'an 373. tom. 2, P. 669.

Si vous voulez savoir quelle est la vertu du corps de Jésus-Christ, demandez-le à cette femme qui était travaillée d'un flux de sang, et qui ne toucha pas ce corps même, mais seulement la robe dont il était couvert, et qui n'en toucha même que la frange.

*St. Jean Chrysostôme. Homélie
24, sur la 1.^{re} aux Corinth.*

Touchons aussi la frange de son vêtement, ou plutôt si nous le voulons, possédons-le tout entier. Car son corps est encore mis devant nous. Ce n'est pas seulement sa robe, c'est son corps. Et il ne nous est pas offert seulement afin que nous nous bornions à le toucher, mais aussi afin que nous le mangions, et que nous nous en nourrissions. Approchons-nous donc de Jésus-Christ avec foi, puisque nous sommes malades, car si ceux qui touchèrent la frange de sa robe furent guéris, que

ne devons-nous pas espérer , nous qui l'avons tout entier en nous ?

*St. Jean Chrysostôme. Homélie
51 , sur St. Mathieu.*

Cette femme de l'Évangile, qui toucha le vêtement de Jésus-Christ, en fut guérie et délivrée de sa longue infirmité. Et nous, misérables que nous sommes, nous touchons tous les jours le corps du Seigneur, nous le prenons, et cependant nous ne sommes pas guéris de nos plaies. Ce n'est pas Jésus-Christ qui nous manque, c'est la foi. Car demeurant en nous il guérirait bien plutôt nos blessures, puisqu'il rendit la santé à une femme qui se cachait, et qui le toucha seulement en passant.

St. Jean Chrysostôme. Sermon 33.

Que les Chrétiens qui touchent tous les jours le corps même de Jésus-Christ, apprennent par cet exemple quel remède ils y peuvent trouver pour leurs maux, puisque cette femme fut pleinement guérie par

la seule frange de sa robe. Mais ce qui est déplorable , c'est qu'au lieu qu'elle trouva dans cette frange le remède de sa plaie, nous trouvons de nouvelles plaies dans le remède même. C'est pourquoi l'Apôtre avertit ceux qui mangent indignement le corps du Seigneur, qu'ils reçoivent leur propre condamnation.

Id. Sermon 34.

Ne savez-vous pas comment les Anges se tinrent debout devant le sépulcre de Jésus-Christ, lors même que son corps n'y était plus, et que ce n'était qu'un sépulcre vide, et quel honneur ils rendaient à cette pierre pour avoir reçu le corps du Seigneur! Si donc les Anges, qui sont d'une nature si supérieure à la nôtre, se tinrent debout avec tant de respect et de vénération pour le sépulcre de Jésus-Christ, nous qui n'avons pas à paraître devant un sépulcre vide, mais qui devons nous approcher de la table même où est

l'agneau, osons-nous nous y présenter avec tant de tumulte et d'irrévérence ?

St. Jean Chrysostôme. Homélie sur la Croix.

Jésus-Christ ne fait pas comme les mères qui donnent leurs enfans à nourrir à d'autres ; mais il les nourrit de son propre sang.

Id. Homélie 83.

Celui qui se donne ainsi à nous en cette vie, s'y donnera à plus forte raison dans l'autre.

Id. Sur St. Jean. Homélie 45.

S'il n'y a personne qui ne voulût recevoir le Roi sans lui rendre le respect qui lui est dû ; que dis-je, le Roi ? s'il n'y a personne qui ne fit même difficulté de toucher ses vêtemens avec des mains souillées, quelque seul qu'il fût, quoique ces vêtemens ne soient que l'ouvrage des vers... , comment oserons-nous recevoir avec tant d'irrévérence le *corps* de Dieu, qui est au-dessus de toutes choses ? Ce corps sans ta-

che et tout pur ; ce corps uni à la nature divine. Ce corps *pour qui nous sommes et nous vivons* ; ce corps qui a brisé les portes de la mort, et ouvert les voûtes du Ciel?... Ce corps fut adoré dans l'étable par les Mages , et ce fut pour cela qu'ils quittèrent leur patrie, et entreprirent un si long voyage, et étant arrivés à Bethléem, ils l'adorèrent avec de grands sentimens de crainte. Imitons leur conduite, nous qui sommes les citoyens des Cieux ; ils le virent dans une étable, et ne laissèrent pas de trembler en s'en approchant, quoiqu'ils n'y trouvassent rien de pareil à ce que vous voyez ; mais vous, vous le voyez sur l'autel. Il ne se montre pas à vous entre les mains d'une femme, mais le prêtre est debout, et l'abondance du St.-Esprit couvre de ses ailes les dons proposés. Vous ne voyez pas simplement ce corps comme les Mages, mais vous savez quelle en est la vertu : vous savez toute l'économie de sa vie.

Homél. 24, sur la 1.^{re} aux Corinth.

Elie laissa son manteau à son disciple : Jésus-Christ nous a laissé sa chair. Elie laissa son manteau en s'en dépouillant ; au lieu que Jésus-Christ en nous donnant sa chair n'a pas laissé que de l'emporter avec lui dans le Ciel.

*St. Jean Chrysostôme. Hom. 2,
au peuple d'Antioche.*

Notre âme n'aurait pas pu résister au feu du sacrifice des autels, et tous les hommes en auraient été anéantis, si Dieu ne nous avait secourus par une grâce extraordinaire. Car si l'on considère combien est terrible pour un homme composé de chair et de sang, l'approche de cette heureuse et incorruptible nature, on reconnaîtra par là à quel degré d'honneur les prêtres sont élevés par l'onction du St.-Esprit.

*St.-Chrysostôme. Liv. du Sa-
cerdoce.*

Que dirons-nous du corps même, et du sang même de Jésus-Christ, l'unique sa-

crifice pour notre salut? Car encore que le Seigneur assure que si quelqu'un ne mange sa chair et ne boit son sang, il n'aura pas la vie, l'Apôtre ne nous enseigne-t-il pas que cette nourriture divine est pernicieuse à ceux qui en usent mal, en disant que quiconque mange le pain et boit le calice du Seigneur indignement, sera coupable du *corps* et du sang du Seigneur?

Id. Du Verbe de Dieu. Serm. 2, ch. 25.

Celui qui prend indignement le Sacrement du Seigneur ne fait pas que parce qu'il est méchant, ce qu'il prend soit mauvais, et qu'il ne reçoive rien, parce qu'il ne le reçoit pas pour son salut; car il n'est pas moins le corps et le sang du Seigneur à l'égard de ceux dont l'Apôtre dit, que celui qui mange indignement, mange et boit sa condamnation.

Du Baptême. Liv. 5, ch. 8.

Les démons s'enfuient quand ils voient le sang du Sauveur , et les Anges accourent.

St. Chrysostôme.

Les Anges présentent à Dieu le corps du Seigneur , et le prient pour la nature humaine en lui disant : Nous vous offrons nos prières en faveur de ceux que vous avez aimés jusqu'à donner votre vie pour eux ; de ceux que vous avez rachetés au prix de votre sang ; de ceux pour qui vous avez offert ce corps ici présent.

Homélie 3.

Ne doutez point qu'il n'y ait un Ange qui assiste, lorsque Jésus-Christ est présent , et qu'on l'immole.

St. Ambroise, sur St. Luc, liv. 1.

Les Anges sont présents pour honorer celui qui est gisant.

Id. du Sacerdoce.

Les Anges contemplant les splendeurs inaccessibles de cette table.

S. Chrysostôme. Hom. 4 sur S. Jean.

Les Anges tremblent.

Id. Homél. 3 , sur l'Epît. aux Eph.

Ils voilent leurs faces.

Oraison sur la Nativité.

Ils se jettent la face contre terre en la présence du Seigneur. Ils prient pour les hommes en présentant à Jésus-Christ son corps immolé.... Nous vous prions, disent-ils, pour ceux que vous avez aimés jusqu'à donner votre sang pour eux. Nous vous offrons nos prières pour ceux pour qui vous avez versé votre sang; nous vous prions pour ceux pour qui vous avez immolé *ce corps-là*.

Homélie sur l'incompréhensibilité de Dieu.

J'ai ouï rapporter à une personne, dit Saint Chrysostôme, qu'un vieillard admirable, qui avait fréquemment des révélations, avait été favorisé de Dieu d'une telle vision, que dans le temps du sacrifice,

il vit tout d'un coup une multitude d'An-
ges avec des robes éclatantes, et qui envi-
ronnaient l'autel, ayant les yeux baissés
comme des soldats qui sont en présence de
leur Roi. Et pour moi, ajoute le Saint
Docteur, *je le crois.*

Id. Du Sacerdoce. Liv. 6.

Considérez, ô homme, quelle hostie
vous devez toucher : de quelle table vous
devez vous approcher. Pensez que n'étant
que poudre et cendre, vous recevez le
corps et le sang de Jésus-Christ. Si un roi
vous appelait à son festin, ne vous mette-
riez-vous pas à sa table avec crainte, et ne
prendriez-vous pas les viandes qu'on vous
servirait avec respect et en silence ? C'est
Dieu même qui vous appelle à sa table, et
qui vous y présente son fils. Les Anges y
sont présens avec crainte et tremblement ;
les Chérubins y voilent leurs faces ; les
Séraphins crient : Saint, Saint, Saint est
le Seigneur ; et vous approchez de cet ali-

ment spirituel avec des cris et avec tumulte. *

St. Jean Chrysostôme. Discours sur la Nativité.

Puisque nous parlons ici du corps de Jésus-Christ, vous qui mangez ce corps et buvez ce sang, considérez que nous participons de ce corps qui n'est en rien différent de celui dont j'ai parlé tout à l'heure (Jésus-Christ crucifié).

Considérez que nous mangeons celui qui est assis là-haut, qui est adoré par les Anges, et qui est le plus proche de la souveraine pureté de Dieu !

Id. Homélie 3, sur l'Épître aux Ephésiens.

Il est bon et utile de participer au corps et au sang de Jésus-Christ tous les jours, puisque le Seigneur a dit lui-même : *celui*

* C'est en l'année 587 que St. Chrysostôme prononça le discours sur la Nativité.

qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle.

St. Bazile. Ep. 6 à Césarée.

Vous croyez que c'est avoir beaucoup de respect et de religion pour la table du Seigneur, que d'en approcher rarement. Vous vous trompez : car, quand vous n'en approcheriez qu'une seule fois l'année, si vous le faites indignement, vous vous livrez aux supplices éternels ; mais si vous en approchez souvent avec de saintes dispositions, vous assurez votre salut. Il n'y a pas de témérité à se présenter souvent à cette table, mais il y en a infiniment à s'en approcher indignement une seule fois dans tout le cours de sa vie.

Saint Chrysostôme. Homélie 5, sur l'Ep. 1.^{re} à Tim.

Jésus dit en St. Jean, ch. 6, v. 54. « En vérité, en vérité, je vous le dis : si vous ne mangez la chair du fils de l'homme,

« et ne buvez son sang, vous n'aurez
« point la vie en vous. »

St. Paul, 1.^{re} aux Cor. ch. 11, v. 27.

Quiconque mangera ce pain, et boira le calice du Seigneur indignement, sera coupable du corps et du sang du Seigneur. Malheur donc à celui qui ne le reçoit pas, et malheur encore à celui qui le reçoit sans en être digne !

Les indifférens et les mauvais Chrétiens se donnent-ils la peine de jeter les yeux sur cet effroyable dilemme ?

Et cependant après la mort, le jugement !

Qui pourrait entendre, mes frères, comment cette parole : *il était porté dans ses mains*, se peut accomplir dans un homme ? car on peut bien être porté par les mains d'un autre, mais personne n'est porté dans ses propres mains.

St. Augustin, sur le Ps. 33, où il est dit dans le titre, selon la version des Septantes, que David était porté dans ses mains.

Nous ne trouvons pas le moyen d'entendre cela à la lettre de David, mais nous trouvons comment on le peut entendre de Jésus-Christ. Il était, en effet, porté dans ses mains, lorsque, parlant de son corps même, il dit : *Ceci est mon corps* ; car il tenait alors ce corps sacré.

St. Math. ch. 26, v. 26.

St. Marc, ch. 14, v. 22.

St. Luc, ch. 22, v. 19.

Les Manichéens recevaient avec une bouche souillée le corps de Jésus-Christ ; mais ils évitaient de prendre le sang de notre rédemption.

St. Léon, mort l'an 461. 4.^e Sermon du Carême.

Il a plu au St.-Esprit, qu'en l'honneur de ce grand Sacrement, le corps du Seigneur entrât dans la bouche du Chrétien avant toute autre nourriture.

St. Augustin, Ep. à Sauvier.

Il n'y a personne qui ne doive se recon-

naitre indigne de la communion du sacré corps de Jésus-Christ, parce que la majesté de cette manne céleste est si grande, qu'aucun des hommes qui sont encore revêtus de cette chair de boue, ne mérite de recevoir cet aliment, et d'y participer que par une bonté de Dieu toute gratuite.

*Cassien, mort vers l'an 433.
Coll. 22, ch. 7.*

Parce que Jésus-Christ est selon les écritures une nouvelle créature, nous le recevons en nous-même par sa sainte chair et par son sang, afin qu'acquérant une nouvelle vie en lui et par lui, nous nous dépouillons du vieil homme qui se corrompt en suivant ses désirs déréglés.

St. Cyrille d'Alexandrie, Patriarche de cette ville en 412, mort l'an 444. Dans le douzième livre de l'adoration en esprit et en vérité.

S'il est vrai d'une part que le corps de Jésus-Christ soit un aliment et un breu-

vage, et que de l'autre Jésus-Christ ne soit qu'un homme, comment dit-on qu'il donne la vie éternelle à ceux qui approchent de cette table; et comment se pourrait-il faire qu'il fût divisé, et ici, et en tous lieux, et qu'il ne fût point diminué.

Id. Contre Nestorius qui niait la divinité de Jésus-Christ.

Le Seigneur Jésus rabaisse la figure pour nous faire passer à la vérité, en disant : *Ce pain que Moïse a donné n'était pas le pain de vie; c'est moi seul qui le suis, étant descendu du Ciel, et qui vivifie toutes choses.*

C'est moi, dit Jésus-Christ qui m'introduis dans ceux qui me mangent, et cela par la chair qui m'est unie.

Et après avoir cité un long passage du ch. 6 de St. Jean, St. Cyrille continue :

Voyez de quelle sorte Jésus-Christ demeure en nous, et nous fait surmonter la corruption, en entrant lui-même dans nos

corps par sa propre chair, qui est une nourriture, au lieu que l'ombre de la loi et le culte qui en dépendait n'avait point de vérité.

Id. Contre Nestorius.

Nous célébrons dans les Églises le saint, le vivifiant, le non sanglant sacrifice, ne croyant pas que le corps et le précieux sang qui est proposé, soit le corps et le sang d'un homme commun ; mais nous le recevons comme ayant été fait le propre corps et le propre sang du Verbe, la chair d'un homme commun étant incapable de vivifier.

St. Cyrille d'Alexandrie (sur St. Jean ch. 3.) après avoir prouvé que Jésus-Christ vivifie ceux en qui il est, ajoute : Que ceux donc qui sont baptisés et qui ont goûté la grâce divine, sachent que s'ils sont négligens à se trouver à l'Église, et qu'ils restent long-temps sans recevoir l'Eulogie instituée par Jésus-Christ, s'éloignant de

la communion par une crainte et un scrupule très-préjudiciables, qu'ils sachent, dis-je, qu'ils se privent eux-mêmes de la vie éternelle.

Le Saint Corps de Jésus-Christ vivifie ceux en qui il est, et il les préserve de la corruption étant mêlé à leurs corps; car l'on sait par la foi que ce n'est pas le corps de quelque homme séparé de Dieu, mais que c'est le corps de la vie même qui a en soi toute la vertu du Verbe de Dieu, auquel il est uni, qui possède ses mêmes qualités et qui est rempli de sa force et de son efficace.

Jésus-Christ a donné son corps pour la vie de tous, et c'est par ce corps qu'il fait encore entrer la vie en nous d'une manière que je vais tâcher d'expliquer. Le Verbe vivifiant de Dieu ayant habité dans la chair, il l'a rempli d'un bien qui lui était propre, c'est-à-dire, de la vie, et par l'union ineffable qu'il a contracté avec elle, il l'a rendue vivifiante de même qu'il l'est

par sa nature : ainsi le Saint Corps de Jésus-Christ donne la vie à ceux qui y participent , et il chasse la mort étant reçu dans des corps sujets à la mort.....

Parce que la chair du Sauveur est devenue vivifiante comme étant unie à la vie essentielle , c'est-à-dire , au Verbe de Dieu , nous aurons la vie en nous , lorsque nous la mangerons , puisque nous lui serons unis aussi bien qu'au Verbe qui habite en elle.

L'exterminateur , c'est-à-dire , la mort de la chair avait pris les armes contre toute la nature humaine à cause du péché de nos premiers parens , pour lequel nous avons entendu cet arrêt : *tu es terre , et tu redeviendras en terre*. Mais parce que Jésus-Christ étant en nous par sa chair en qualité de vie , devait vaincre ce cruel tyran , ce mystère fut annoncé en figure aux Juifs , et c'est pour cela qu'ils mangeaient la chair de l'agneau.

Id.

Celui qui mange ma chair a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. (En St. Jean, chap. 6. v. 55.) Jésus-Christ est par sa chair en celui qui le mange. Il est impossible que celui qui est la vie par nature ne surmonte la corruption, et ne demeure maître de la mort. C'est pourquoi, encore que la mort à qui le péché a donné lieu nous assujettisse à la corruption, néanmoins parce que Jésus-Christ est en nous par sa propre chair, il est assuré que nous ressusciterons. Car il est incroyable, ou plutôt il est impossible que la vie ne vivifie pas ceux en qui elle réside.

Il est important de remarquer que Jésus-Christ ne dit pas simplement qu'il sera en nous par une relation fondée sur l'amour et la charité, mais par une participation naturelle. Car comme en faisant fondre deux morceaux de cire, on ne fait qu'un tout de ces deux corps, ainsi par la participation *du corps de Jésus-Christ*,

et de son précieux sang, il est uni à nous, et nous sommes unis à lui. En effet ce qui par sa nature est corruptible ne peut être autrement vivifié, qu'étant uni corporellement au corps de celui qui est vie par essence.

Id. Livre 4. sur St. Jean.

Si l'on fait fondre de l'argent impur avec du plomb, il se purifie parfaitement, parce que le plomb emporte tout ce qu'il y a d'impur dans le métal avec lequel on le fait fondre. Jésus-Christ fait la même chose à notre égard. Car nous étant uni spirituellement et corporellement, il consume toutes nos souillures.

Id. Livre de l'adoration en esprit et en vérité.

De même que si l'on approche du feu un vase rempli d'eau, cette eau change en quelque sorte sa propre nature pour prendre celle du feu qui est plus forte et plus agissante : ainsi encore que nous so-

yons corruptibles par la nature de notre chair, néanmoins étant unis à celui qui est la vraie vie, nous sommes affranchis de notre infirmité, et nous nous revêtons de ce qui lui est propre, c'est-à-dire de la vie. Car il fallait certes que non-seulement l'esprit fut rétabli dans une vie nouvelle par le St.-Esprit, mais aussi que ce corps terrestre et grossier fût sanctifié par la participation d'une chose plus grossière, et qui lui fut proportionnée.

Id. Livre 4 sur St. Jean.

De même qu'en joignant un morceau de cire à un autre, elles se mêlent de telle sorte que l'on peut dire, que l'un est dans l'autre : de même celui qui reçoit la chair du Sauveur, *et qui boit son précieux sang, devient un avec lui*, étant mêlé et uni à lui par cette participation, en sorte qu'il est en Jésus-Christ, et que Jésus-Christ est en lui.

Idem.

Encore qu'il soit vrai que la nature de la divinité n'est pas mangée, il ne s'ensuit pas que le corps de Jésus-Christ soit le corps d'un homme commun.

Celui qui me mangera vivra (en St. Jean chap. 6.). Or nous le mangeons, non en consumant la divinité, à Dieu ne plaise que nous ayons une si extravagante pensée, mais nous mangeons la propre chair du Verbe devenue vivifiante.

Afin que nous fussions réduits en unité et avec Dieu et nous, quoique séparés d'âme et de corps par la différence des corps et des esprits, le Fils unique de Dieu a trouvé un moyen, chef-d'œuvre de sa sagesse. Car unissant dans la communion mystique tous les fidèles par un seul corps qui est *le sien propre*, il en fait un même corps et entre eux. Aussi qui pourrait diviser et séparer de l'union naturelle qu'ils ont entr'eux, ceux qui sont liés en unité avec Jésus-Christ par ce corps unique ? Si

donc nous participons tous à un même pain, nous ne faisons tous qu'un corps, car Jésus-Christ ne peut être divisé. C'est pour cela que l'Eglise est appelée le corps de Jésus-Christ, et que nous en sommes nommés les membres suivant St. Paul. Car nous sommes tous unis à J.-C. par son saint corps, recevant dans nos propres corps ce *corps unique et indivisible*, ce qui fait que nos membres lui appartiennent plus qu'à nous.

S. Cyrille d'Alexandrie, sur S. Jean.

(Suivant les uns) il commence ainsi : Jésus-Christ dit démonstrativement : *Ceci est mon corps ; ceci est mon sang*. Ne vous imaginez pas que ce que vous voyez, soit une figure, mais croyez que les dons proposés sont changés véritablement au corps et au sang de Jésus-Christ, par la force ineffable de Dieu tout-puissant, et qu'en y participant nous recevons la vertu sanctifiante de Jésus-Christ.

(Suivant les autres) il ne faut pas con-

sidérer la nature des dons proposés , mais il faut croire que par l'action de grâces , ils sont devenus ces choses mêmes dont on leur donne le nom. Car le Verbe de Dieu , source de vie , s'unissant à la chair de la manière qui lui est connue l'a rendue vivifiante. C'est lui qui dit : « Celui qui croit
 « en moi a la vie éternelle : je suis le pain
 « de vie ; celui qui me mangera vivra éter-
 « nellement , et le pain que je donnerai est
 « ma chair pour la vie du monde. Je vous
 « dis en vérité que si vous ne mangez la
 « chair du Fils de l'homme et ne buvez
 « son sang , vous n'aurez point la vie en
 « vous. » (St. Jean , chap. 6.) Quand donc nous le faisons , nous avons la vie en nous , nous sommes rendus *un* avec lui , nous demeurons en lui , et nous l'avons en nous-mêmes.

Chaîne Grecque sur St. Math. , attribuée à St. Cyrille. Le passage commence de deux manières différentes.

Il fallait que Jésus-Christ fût en nous en tant que Dieu d'une manière conforme à sa nature divine par le Saint-Esprit, et qu'il fut comme mêlé à notre corps par sa sainte chair que nous avons reçue en bénédiction vivifiante, comme dans le pain et le vin... Car de peur que nous ne fussions saisis d'horreur en voyant de la chair et du sang devant nos yeux, Dieu s'accommodant à notre infirmité envoie dans les dons proposés une vertu de vie, et les change *en la vérité de sa chair* : afin que nous le recevions comme une communion vivifiante, et que le corps de la vie se trouve en nous comme une semence de vie. Et ne doutez point que cela ne soit véritable, puisque c'est lui-même qui le dit. Recevez plutôt avec foi la parole du Sauveur, car étant la vérité même, il ne peut mentir.

Saint Cyrille.

Dans la Pâque légale, qui n'était qu'une ombre, on ne se contentait pas d'un seul

agneau, mais on en immolait plusieurs. Car il y en avait un pour chaque maison, un seul ne pouvant suffire à tous, parce que ce n'était pas véritablement la passion du Seigneur, mais seulement la figure, et que la figure n'est pas la vérité, mais l'imitation de la vérité. Donc dans la vérité où nous sommes maintenant, un seul est mort pour tous, et c'est le même qui, étant immolé dans le mystère du pain et du vin, nourrit ceux qui le reçoivent dans toutes les Églises particulières. Il vivifie ceux qui croient en lui, il sanctifie ceux qui le consacrent. C'est la chair de l'agneau, c'est son sang. Car le pain descendu du Ciel a dit lui-même qu'il donnerait sa chair pour le salut du monde.

St. Gaudence, évêque de Bresse, mort en 410. Traité sur l'Exode.

Sur ces paroles de l'Ecclésiaste : *que l'unique bien de l'homme consiste à boire et à manger ; de quoi est-il croyable que ces*

paroles s'entendent sinon de cette table où le prêtre et le médiateur du Nouveau Testament, nous appelle selon l'ordre de Melchisédech, et qui consiste *en son corps et en son sang*? Car ce sacrifice a succédé à tous les autres sacrifices de l'Ancien Testament, qui étaient les figures du sacrifice à venir : et pourquoi nous reconnaissons que c'est par prophétie que ce même médiateur dit dans le ps. 39 : *Vous n'avez pas voulu de sacrifice et d'oblation, mais vous m'avez formé un corps*, puisque au lieu de tous ces sacrifices et de toutes ces oblations, c'est son corps qu'on offre et qu'on distribue à tous ceux qui se présentent pour y participer.

St. Augustin. Cité de Dieu. Liv. 17, ch. 20.

Les Sacrifices anciens ont cessé comme n'étant que de simples promesses, et d'autres ont été institués qui contiennent l'accomplissement. Qu'est ce qui nous a été

donné pour accomplissement? Le corps que vous connaissez, mais que vous ne connaissez pas tous, et plût à Dieu qu'aucun de ceux qui le connaissent ne le connaisse à sa condamnation! *Vous n'avez point voulu*, dit Jésus-Christ, *de sacrifice ni d'oblation!* Quoi donc! sommes-nous sans sacrifice? à Dieu ne plaise! mais *vous m'avez donné un corps*. Vous avez rejeté ces sacrifices afin de former ce corps; et avant sa formation vous vouliez bien qu'on vous les offrît. L'accomplissement des choses promises fait cesser les promesses. Car si les promesses subsistaient, ce serait une marque qu'elles ne seraient pas accomplies. Ce corps était promis par des signes. Les signes qui marquaient la promesse ont été supprimés, parce que la vérité qui était promise a été donnée. Nous sommes dans ce corps, nous en sommes participans.

Id. Commentaire sur le ps. 39.

Les Juifs avaient l'ombre : nous avons

la vérité. Les Juifs étaient esclaves ; nous sommes les enfans adoptifs. Ils étaient asservis au joug, nous avons reçu la liberté ; ils ont eu la lettre qui tue, et nous avons l'Esprit qui vivifie ; les Juifs ont passé par la mer au désert, et nous nous entrons au Ciel par le baptême. Ils ont mangé la manne, et nous mangeons Jésus-Christ. Les Juifs ont mangé la chair des oiseaux, et nous, la chair de Dieu. Les Juifs, la rosée du Ciel ; nous, le Dieu du Ciel.

Salvien mort l'an 484. Dans son livre adressé à l'Église Catholique contre les désordres de son temps.

Les Hébreux dans les sacrifices des animaux qu'ils offraient à Dieu en grand nombre, et en diverses manières, comme une aussi grande chose le méritait bien, marquaient prophétiquement la victime que Jésus-Christ a depuis offerte sur la croix ; et les Chrétiens célèbrent la mémoire de ce sacrifice déjà accompli par la sacrée

oblation et la participation au corps et au sang de Notre Seigneur.

St. Augustin. Liv. 20. contre Faust.

Si la parole de Dieu est vivante et efficace ; si le Seigneur, comme dit l'Écriture, fait tout ce qu'il veut ; s'il a dit que la lumière soit faite, et qu'elle ait été faite ; que le firmament soit fait, et qu'il ait été fait ; si les cieux ont été affermis par sa parole, et tous leurs ornemens créés par le souffle de sa bouche ; si le Ciel et la terre, l'eau, le feu, l'air et tout ce que le monde a de beau, a été fait et achevé par la parole de Dieu, aussi bien que l'homme, cette créature si admirable ; si le Verbe de Dieu s'est fait homme parce qu'il l'a voulu, et s'il s'est formé un corps du sang pur et immaculé de sa mère toujours vierge ; douterons-nous qu'il ne puisse changer le pain en son corps, et le vin en son sang ? Il a dit autrefois que la terre produise des herbes verdoyantes.... Ce même Dieu

a dit : *ceci est mon corps, ceci est mon sang, faites ceci en mémoire de moi* : et pour obéir à ce commandement cet effet s'accomplit *jusqu'à ce qu'il vienne*, car c'est ce qu'il a dit lui-même : la vertu du St.-Esprit, qui par la consécration couvre de son ombre vivifiante cette nouvelle moisson, étant comme une douce rosée qui la rend féconde, et la fait fructifier ; comme donc autrefois Dieu fit toutes choses par l'opération du Saint-Esprit, de même à présent c'est aussi par la vertu de ce même Esprit qu'il fait dans ce mystère des choses qui sont au-dessus de la nature, et qui ne peuvent être comprises que par la foi.

Si vous me demandez comment le pain fait le corps de Jésus-Christ, et le vin et l'eau le sang de Jésus-Christ, je vous répons que le Saint-Esprit survient, et qu'il fait des choses qui surpassent la pensée.

.....

Le pain et le vin ne sont pas la figure du corps de Jésus-Christ, mais ils sont le

corps même de Jésus-Christ uni à la divinité, puisque le Seigneur nous assure que c'est son corps, et non la figure de son corps; et qu'il nous dit que c'est son sang, et non point la figure de son sang. Il avait dit auparavant (Ch. 6 de Saint Jean.) : Si vous ne mangez la chair du fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Ma chair est véritablement un aliment, et mon sang véritablement un breuvage, *et celui qui me mange vivra*. Approchons-nous donc avec tremblement, avec une conscience pure, avec une foi ferme et assurée.

St. Jean de Damas, né en 676, mort l'an 760.

Le Prêtre demande à Dieu que le mystère de son Fils s'accomplisse, et que le pain et le vin soient changés *au corps et au sang de Jésus-Christ*; afin que cette parole s'accomplisse : Je t'ai engendré aujourd'hui. C'est pourquoi le Saint-Esprit

étant présent invisiblement par le bon plaisir du Père, et la volonté du Fils; fait voir la force de Dieu, et par le ministère du prêtre, il consacre et il change les dons qui sont sur l'Autel au corps et au sang de Jésus-Christ Notre Seigneur.

St. Germain, patriarche de Constantinople en 715, mort l'an 730.

Quoiqu'on ne reçoive qu'une partie de l'hostie, on reçoit le sacré corps du Seigneur tout entier, car il est divisé indivisiblement entre tous.

Eutichus, Patr. d'Alexandrie de 933 à 940.

CONCLUSION.

On vient d'entendre ce que les siècles chrétiens ont produit de plus illustre par le génie et par la vertu. Ces hommes à l'âme si droite, au cœur si pur, à la vie si militante, n'ont pas cherché à déguiser

leurs sentimens : ils n'ont pas simulé une foi qu'ils n'avaient pas, eux qui en présence des préfets du prétoire et des Empereurs, ont soutenu avec une constance si noble et une fermeté si héroïque la doctrine qu'ils avaient reçue du Sauveur Jésus par les Apôtres et leurs prédécesseurs. O Justin, philosophe sublime, ô Tertullien, génie ardent et fier, c'est dans vos apologies adressées au sénat romain pour la vérité persécutée que vous avez rendu témoignage à la croyance de vos siècles sur le plus auguste Sacrement, sur la vérité la plus difficile à croire pour l'esprit, mais la plus suave à méditer pour le cœur. O Cyprien, savant évêque et courageux martyr ; ô Chrysostôme, prédicateur éloquent, évêque dévoué à la pureté de la foi, vous avez cru Jésus-Christ présent réellement dans le sacrifice catholique ; en l'offrant à la tête de vos peuples, vous y avez adoré la Victime unique du salut, le Roi de gloire, l'hostie du Cal-

vaire : là vous puisiez cette force qui vous rendait invincibles ; là vous vouliez que le fidèle vint chercher le courage de la fidélité au temps de la persécution , la charité et la pureté en tout temps. Combien vos cœurs seraient affligés , s'il vous était donné de voir aujourd'hui la mauvaise foi des uns et l'indifférence des autres. Vous croyiez à la parole du Sauveur , vous ne vous tourmentiez pas pour y trouver un sens blasphémateur , pour injurier son amour et nier ses bienfaits. Une fureur inouïe de nouveauté , une licence effrénée de l'esprit ont paru depuis vous , et des hommes qui se disaient avoir du respect pour l'Evangile , et ne vouloir pour guide que la parole sainte l'ont étrangement mutilée. Pour eux tout est symbole , figure , il n'y a rien de réel , si ce n'est les plaisirs et les biens que cette parole divine condamne.

Et maintenant nous disons aux Protestans , s'il est un fait indubitable , c'est que toute l'Eglise croyait à la présence réelle ,

quand vos docteurs ont, à force de recherches et d'application, inventé le sens figuré. Un fait non moins indubitable et qui est une conséquence du premier, c'est que dans l'Eglise l'on a toujours et partout cru Jésus-Christ réellement présent dans le sacrifice et le sacrement. Une conclusion qui ressort de ces faits, c'est que le sens des paroles de Jésus-Christ est clair, et que ce sens est celui que l'Eglise catholique leur donne.

L'explication donnée de ces paroles : *Ceci est mon corps, et ceci est mon sang*, par Calvin et ses adhérens, souleva toute l'Eglise. Les fidèles s'étonnèrent de la hardiesse et de l'impiété des novateurs : toutes les consciences, troublées dans ce qu'elles avaient de plus cher, jetèrent un cri d'indignation et de surprise : ce n'est pas étonnant : la foi dans laquelle on avait été instruit, avec laquelle on avait grandi, dans laquelle on avait vieilli et l'on voulait mourir, était audacieusement atta-

quée. Ceci est un fait avoué par les Calvinistes qui disaient n'avoir entrepris leur réforme que pour détruire la foi catholique sur la présence réelle, foi qu'ils appelaient un venin et une idolâtrie. Étonnés des racines profondes et vivaces que cette foi avait poussées dans les cœurs des fidèles de tout l'Occident, les docteurs de la secte s'adressèrent aux églises d'Orient pour chercher des appuis; mais catholiques et hérétiques pensaient comme nos pères. Jérémie, patriarche de Constantinople, répondit aux docteurs de Tubinges par ces paroles : *l'Eglise catholique a décrété que la consécration étant faite, le pain est changé au corps et le vin au sang de Jésus-Christ.* En 1638 dans un Synode tenu à Constantinople, où assistaient le Patriarche d'Alexandrie, celui de Jérusalem et 23 évêques, on prononça anathème contre Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople, parce qu'il avait osé enseigner *que par la consécration du prêtre*

et l'avènement de l'Esprit Saint, le pain n'était pas changé au corps et le vin au sang de Jésus-Christ.

On interrogea la foi des Russes, des Nestoriens, des Arméniens, de Coptes, des Ethiopiens, des Jacobites, des Maronites, enfin de toutes les Eglises d'Orient, et toutes n'avaient qu'une croyance ferme, indubitable, fortement enracinée, la foi à la présence réelle. Ainsi rayonnait vive et pure sur l'Orient et l'Occident cette foi que nous défendons maintenant, et que l'esprit d'orgueil de Calvin est venu détruire dans plusieurs âmes au grand détriment de la charité et de la pureté des mœurs.

Ce que l'on croyait à l'apparition de Calvin, on l'avait toujours cru partout. Comment en effet, trouver à cette foi un commencement autre que la parole de Jésus-Christ et la foi des Apôtres ? Si l'Eglise avait été un seul jour sans croire elle n'aurait jamais cru ce mystère. Il n'y

a que deux manières possibles pour opérer un tel changement dans une matière si grave : ou il se serait fait à la longue et insensiblement, ou subitement et avec éclat. Ces deux modes sont également impossibles.

L'Eucharistie n'est pas un dogme purement spéculatif, mais il impose des devoirs de tous les jours ; des devoirs de respect dans le temple : c'est un dogme que l'on doit croire d'une foi explicite, dont la connaissance est nécessaire au salut, puisque d'après l'Eglise catholique et la parole du Sauveur, c'est un Sacrement que l'on doit recevoir. Les fidèles ont donc dû être nettement fixés sur le *oui* ou sur le *non*. Or, cela posé, comment opérer un changement insensible ? Quelque lenteur que vous y mettiez, il faudra enfin en venir au changement, passer de la non adoration à l'adoration, de l'absence de foi à la foi pratique. Vous connaissez donc bien peu l'attachement de l'homme

à ses croyances, et la répugnance qu'il éprouve à soumettre son esprit à des mystères impénétrables, si vous supposez qu'il adopte sans réclamation un changement semblable ? Vous parlerez peut-être des siècles d'ignorance. Eh ! ne savez-vous pas que c'est à ces époques que l'homme tient le plus fortement à la vérité qui lui est connue ? Avez-vous oublié avec quel soin les évêques de tous les temps ont surveillé la foi, avec quel amour et quelle force les Chrétiens ont tenu pendant dix-huit siècles à ce bien qui a été leur sauve-garde ?

Un changement subit, éclatant, est plus impossible encore. Changer du jour au lendemain la foi d'un peuple, de plusieurs nations, sur un point important, est une chose qui ne s'est jamais vue, et qu'un insensé même n'oserait entreprendre, l'eût-il rêvé. Toutefois, si un changement pareil avait eu lieu, il y aurait eu des réclamations, car toujours le sang a coulé toutes les fois qu'on a voulu

innover en matière de religion , et l'histoire nous en a conservé bon souvenir. Dans cette hypothèse , on nous aurait conservé le nom de celui qui eût tenté cette entreprise , son pays , son époque ; on nous aurait parlé de son génie , des ressources qu'il avait mises en œuvre pour réussir. Pourtant sur tout cela l'histoire garde un silence profond.

Je me trompe , elle parle , oui elle parle , mais c'est de ceux qui à différentes époques ont attaqué la foi à la présence réelle. Saint Ignace stygmatisa ceux qui au premier siècle ne croyaient pas à ce dogme : ils s'étaient d'eux-mêmes retranchés du corps de l'Eglise. — Au neuvième siècle Lanfranc disait au versatile et tortueux Béranger : *Si ce que vous avez écrit, Béranger, sur le corps de Jésus-Christ, est vrai, l'Eglise se trompe chez toutes les nations sur ce point.* L'histoire parle encore , mais pour redire bien haut l'étonnement des Chrétiens , quand Calvin publia sa doctrine , les savantes dis-

cussions qui parurent pour défendre la foi antique, l'amour dont les peuples environnèrent ce dogme, les cérémonies, les adorations par lesquelles ils manifestèrent leur croyance. Voilà ce que nous a conservé l'histoire, témoin irrécusable de la vérité des faits.

Elle parle encore, l'histoire, mais c'est pour nous faire entendre les chaleureuses, les éloquentes paroles des hommes vénérables qui publiaient leur foi vive, inébranlable à la présence réelle, et cette foi est la nôtre. Les Évangélistes publient ce qu'a fait le Sauveur : l'Apôtre Saint Paul le fait retentir parmi les églises qu'il a fondées dans la Grèce et dans le monde entier ; Saint Ignace, successeur des Apôtres, le répète ; Saint Justin le publie devant le sénat romain ; Tertullien le croit et le proclame avec toute l'énergie de ses convictions sur la terre d'Afrique ; Saint Athanase à Alexandrie, Saint Iréné à Lyon, Saint Cyrille à Jérusalem, Saint

Hilaire à Poitiers, Saint Basile à Neocésaré, Saint Jean Chrysostôme à Constantinople : il n'est pas un lieu où s'assemblent les fidèles dans l'Orient et dans l'Occident où l'on ne proclame Jésus-Christ réellement présent au milieu des siens : pas un lieu où dans la crainte et le tremblement, les fidèles ne s'approchent de lui pour le recevoir en vérité dans leurs cœurs.

Ainsi la foi de tous les siècles est indubitable ; tous les fidèles qui ont vécu pendant ces siècles ont cru Jésus-Christ présent en corps, en âme, en divinité dans le sacrement de l'amour, là ils l'ont adoré comme leur médiateur, leur libérateur et la vie de leurs âmes.

Nous le demandons à tout homme de bonne foi : Qui a compris le vrai sens des paroles de Jésus-Christ, ou des Apôtres et de leurs successeurs, ou des novateurs qui ont paru au seizième siècle ? Comment croire que Saint Paul n'ait rien compris à l'Évangile, que les premiers fidèles qui se

nourrissaient tous les jours de l'Eucharistie, que les Martyrs qui la recevaient pour se fortifier, que les docteurs éminens de l'Eglise, que l'Orient et l'Occident se soient trompés sur le sens de paroles aussi importantes? Dieu lui-même ne serait-il pas complice de cette erreur si fondamentale qu'elle renfermerait l'idolâtrie? Quoi! il aurait attendu dix-sept siècles avant de détromper le monde! Et voulant le détromper, il aurait choisi un Calvin, condamné par la justice humaine, et marqué du sceau de l'ignominie pour tirer ses fervens adorateurs de l'erreur? Non, non, Dieu n'agit pas de la sorte. Le sens catholique des paroles de Jésus-Christ est donc le vrai sens, le sens naturel, celui que Jésus-Christ avait en vue, dans la dernière cène.

Les Protestans ont toujours senti la force de ce raisonnement que les théologiens appellent *argument de prescription* : il faudrait en effet être doué ou d'une grande ignorance de l'histoire pour soutenir que

la foi à la présence réelle n'a pas été la foi de tous les siècles, ou d'une présomption bien téméraire, pour se dire avoir mieux compris la parole de Dieu que ne l'ont pu faire tous les hommes de quinze et de dix-huit siècles.

Ils répondent cependant que l'on a plusieurs exemples de changemens insensibles sur des points importans, et que l'histoire nous a conservé le nom de ceux qui ont innové sur le point en question. Ils nous citent pour le sixième siècle, Anastase le Sinaïte ; pour le neuvième, Paschase-Rattebert, abbé de Corbie, Raban le Moine, Ratem ; et pour le onzième, Scote Erigène.

Nous répondrons que les exemples de changemens survenus, ne portent que sur la discipline nécessairement variable, et ne concernent jamais ni la foi ni les mœurs. Ainsi, l'usage de la communion sous les deux espèces est tombé insensiblement en désuétude : mais ce point est purement disciplinaire. Puis, on peut citer les épo-

ques, les églises où cet usage a d'abord cessé. Ainsi, l'objection devient une preuve : car si l'histoire a conservé le souvenir de ces changemens moins importans, elle l'eût conservé plus soigneusement pour des points plus importans. Puis donc qu'elle se tait, nous concluons que de Jésus-Christ à nous, on a cru ce que nous croyons, et que les Protestans sont dans l'erreur.

Parmi les hommes que l'on cite, les uns se sont prononcés en faveur du dogme de la présence réelle, les autres l'ont combattu : il en a été d'eux comme des Catholiques et des Protestans, les uns ont soutenu la vérité, les autres l'ont niée.

Ainsi, tous les siècles n'ont qu'une voix, tous les pays s'unissent pour proclamer la vérité du dogme catholique : ainsi apparaît rayonnante à travers dix-huit siècles, et chez toutes les nations chrétiennes, la foi à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Quelle immense joie donne au cœur du

fidèle, quel appui à sa foi, quel repos procure à l'âme ce sublime spectacle de tant de générations adorant Jésus-Christ dans le sacrement de son amour. Le catholique marche appuyé sur le témoignage de tout le passé chrétien; il est fort de la force de tous ceux qui l'ont précédé, de ceux qui vivent avec lui, et de ceux qui le suivront, car cette foi sera toujours la même sur la terre jusqu'à ce qu'elle se perde dans la claire vision et dans une union éternelle.

LITURGIÉS.

APRÈS avoir vu la foi des peuples se manifester par les actes des fidèles et les paroles de ses docteurs, nous allons l'entendre se manifester dans la prière solennelle.

Envoyez, Seigneur, votre Esprit même sur nous et sur ces saints dons proposés, afin que par sa sainte et glorieuse présence

il les consacre , et qu'il fasse de ce pain le saint corps de votre Christ, et de ce calice le sang vénérable de votre Christ.

Liturgie de St. Jacques.

Envoyez votre Saint-Esprit sur ce sacrifice, afin qu'il fasse ce pain le corps de votre Fils, et ce calice le sang de votre Fils.

Dans les constitutions de Clément.

Envoyez votre Saint-Esprit sur nous et sur ces pains et ces calices , afin qu'il les sanctifie et les consacre comme Dieu tout-puissant, et que de ces pains et de ces calices, il fasse le corps et le sang de la nouvelle alliance de notre Seigneur même Dieu , Sauveur et Souverain Roi, Jésus-Christ.

Liturgie de St. Marc.

Le pain est le corps même de notre Seigneur Dieu et Sauveur Jésus-Christ, et le calice le sang même de notre Seigneur Dieu et Sauveur Jésus-Christ.

Liturgie de St. Bazile.

Faites ce pain le précieux corps de votre

Christ, et le calice le précieux sang de votre Christ.

Liturgie de St. Chrysostôme.

On y lit avant la prononciation des paroles sacramentelles : que l'oblation soit faite pour nous le corps et le sang de notre Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, ô Dieu !

Toutes les Liturgies latines.

Nous vous prions, ô Dieu plein de bonté, d'envoyer sur nous et sur les dons proposés votre Esprit saint et éternel comme vous, et de même essence que vous, par lequel en bénissant le pain vous le ferez le corps de notre Seigneur, et en bénissant le calice vous le ferez véritablement le sang de notre Seigneur Jésus-Christ.

Liturgie arménienne.

Seigneur Jésus, qui aimez les hommes, nous implorons humblement votre bonté, afin que vous tourniez les yeux vers ce pain et vers ce calice. Bénissez-les, sanctifiez-les, purifiez-les, et échangez le pain

en votre corps sans tache , et ce vin en votre sang précieux.

Liturgie intitulée : Canon général des Ethiopiens.

De même , ô Dieu , que vous avez fait entrer le corps de votre Fils dans nos corps , et que vous avez mêlé le sang de votre Messie avec notre sang , faites aussi entrer votre crainte dans nos cœurs ! (Oraison.)

Liturgie éthiopienne de Dioscore , qui vivait en 444.

Que personne ne s'imagine que ce corps qu'il mange soit un corps privé de sang et d'esprit , et que ce sang qu'il boit soit du sang seulement , sans corps et sans esprit , mais c'est le corps et le sang et l'esprit.

Dans le même livre de la liturgie éthiopienne.

Envoyez-nous la grâce de votre Saint-Esprit , qui purifie et change ces oblations au corps et au sang qui nous a délivré ; que ce pain soit fait votre sacré corps , no-

tre Seigneur, notre Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ.

*Messe égyptienne attribuée à
St. Grégoire.*

Faites ce pain, ô Dieu, le corps glorieux de notre Seigneur Jésus-Christ pour l'expiration de nos fautes, et la rémission de nos péchés.

*Liturgie syrienne attribuée à
St. Bazile.*

Vous direz peut-être, c'est mon pain ordinaire : mais ce pain est pain avant la consécration ; lorsque la consécration y est jointe le pain devient la chair de Jésus-Christ.....

Vous avez donc appris que du pain est fait le corps de Jésus-Christ, et qu'on ne met que du vin et de l'eau dans le calice, mais qu'il est fait le sang de Jésus-Christ par l'opération de la parole divine.....

Avant que les paroles de Jésus-Christ soient prononcées, c'est un calice plein de

vin et d'eau, et après que les paroles de Jésus-Christ ont opéré, le sang qui a racheté le monde est rendu présent dans ce calice.

*Des Sacremens. Liv. 4. ch. 4
et 5. attribué à St. Ambroise.*

Le Saint-Esprit fait le pain comme le propre corps de Jésus-Christ incarné.

*St. Isidore de Damiette (ou de Peluze), mort en 440. Liv. 1.^{er}
Ep. 106.*

Par la bénédiction la nature est changée, et si une bénédiction humaine a pu changer la nature, la consécration divine en aura encore plus le pouvoir. Que si, par la parole, Elie a fait descendre le feu du Ciel, la parole de Jésus-Christ pourra bien à plus forte raison changer les espèces des élémens. La parole de Jésus-Christ peut changer les choses qui sont en ce qu'elles n'étaient pas; puisque il a pu créer de rien ce qui n'était pas. Car ce n'est pas une

moindre chose de donner l'être à ce qui ne l'était pas, que de changer la nature de ce qui a déjà l'être. Mais à quoi bon se servir de tant d'argumens. Employons les exemples propres, et par la comparaison de l'Incarnation, établissons la vérité de ce mystère. La naissance de Jésus-Christ a-t-elle été précédée de celle qui précède celle des autres, selon l'ordre de la nature? Or ce corps que nous produisons (par la consécration) est le corps né de la Vierge. Pourquoi exigez-vous l'ordre de la nature dans le corps de Jésus-Christ, puisque le Seigneur est né d'une Vierge contre l'ordre de la nature.

St. Ambroise. De ceux qui sont initiés aux mystères. Chap. 9.

Considérez lequel est le plus excellent du pain des Anges, ou de la chair de Jésus-Christ, qui est le corps de la vie. La manne venait du Ciel, et ce corps est au-dessus du Ciel. La manne était un aliment cé-

leste ; la chair de Jésus-Christ est celle du maître des Cieux. La manne était sujette à se corrompre, lorsqu'on la réservait à un autre jour ; mais cette chair est exempte de corruption, et en exempte celui qui la mange dignement. L'eau sortit d'une pierre pour les Juifs, et c'est le sang de Jésus-Christ qui coule pour nous : l'eau les a désaltérés pour un temps, et ce sang vous lave pour toujours. Le Juif qui a bu de cette eau, n'a pas cessé d'avoir encore soif, et quand vous aurez bu de ce sang, vous ne serez plus altérés. Cette nourriture et ce breuvage de l'ancienne loi n'étaient que des figures et des ombres ; mais cette nourriture et ce breuvage sont la vérité. Si donc vous admirez ce qui n'est que l'ombre, combien grande doit être la chose même. Je vais vous montrer que ce qui s'est passé chez les Juifs n'était qu'une ombre. *Ils buvaient, dit l'Apôtre, l'eau de la pierre qui les suivait, et cette pierre était Jésus-Christ ; mais plusieurs d'entre*

eux déplurent à Dieu, et moururent dans le désert. Or toutes ces choses ont été des figures de ce qui nous regarde. (1.^{re} aux Cor. Chap. 10. v. 4. 5. 6.)

Reconnaissons donc que les Sacremens des Chrétiens sont plus excellens que ceux de l'ancienne loi. Car la lumière est préférable à l'ombre, la vérité à la figure, le corps de l'Auteur du Ciel même à la manne du Ciel.

Saint Ambroise aux nouveaux baptisés. Ch. 9.

Puisque le Seigneur Jésus nous assure que nous recevons son corps et son sang, devons-nous douter de la fidélité de ses paroles?..... C'est une chose grande et digne d'admiration que Dieu ait voulu faire descendre la manne du Ciel; mais lequel est plus excellent de cette manne ou du corps de Jésus-Christ? Oui, le corps de Jésus-Christ qui est l'Auteur du Ciel.

De plus ceux qui ont mangé la manne sont morts; mais celui qui mange ce corps

en reçoit la rémission de ses péchés, et l'exemption de mourir pour l'éternité. C'est pourquoi ce n'est pas par une vaine cérémonie que vous dites *amen*, confessant ainsi en esprit que vous recevez le corps de Jésus-Christ. Le prêtre vous dit : le corps de Jésus-Christ, vous répondez : *amen*. Que votre cœur soit pénétré de ce que votre bouche prononce !.....

*Livre des Sacremens, attribué
à St. Ambroise. Liv. 4. ch. 5.*

FIN DES LITURGIES.



TRADUCTION LIBRE

DES MÉDITATIONS DU PÈRE AVANCIN, SUR
L'OCTAVE DU SAINT-SACREMENT.



PREMIER JOUR.

*Amour que nous témoigne Jésus-Christ dans
le Saint-Sacrement.*

PREMIER POINT.

*Ceci est mon Corps : Ceci est mon Sang. Saint
Mathieu. Chap. 26.*

Jésus-Christ par une grâce toute remplie de son amour pour les hommes a voulu renfermer dans le Sacrement de nos autels, le même Corps qu'il a pris dans l'Incarnation : le même Sang qu'il a versé sur la croix. — Si notre divin Rédempteur en prenant un corps semblable au nôtre, et en mourant sur la croix pour expier nos

péchés, nous a donné une preuve inestimable de son amour, n'en est-il pas de même de sa présence dans l'Eucharistie ? Aussi chaque Chrétien en particulier lui doit-il autant de reconnaissance, lorsqu'il participe à cet adorable Sacrement, que le monde entier pour son Incarnation et sa Mort ! Qui êtes-vous, Seigneur ? et qui suis-je moi votre pauvre créature ? Et cependant, je ne vous adresse pas tous mes hommages ! Je songe plus à moi qu'aux intérêts de votre gloire ! J'écoute les sollicitations de l'amour-propre et de la vanité !

SECOND POINT.

Celui qui mange ma chair, et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. Saint Jean, chap. 6.

Jésus-Christ s'enveloppe des apparences du pain et du vin, pour s'incorporer en nous et devenir pour nous une nourriture substantielle. — Reconnais, âme chré-

tienne, toute la charité de Jésus ! Il ne veut plus faire qu'un avec toi ! Combien ton cœur devrait être pur pour le recevoir ! dégagé de toute affection terrestre ! attaché à Dieu seul ! Celui qui n'aime pas Dieu plus que toute autre chose, n'aime pas suffisamment.

TROISIÈME POINT.

Ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage. St. Jean, chap. 6.

Pour nous engager à mener une vie divine, Jésus-Christ nous présente un aliment divin. — Par sa volonté toute puissante il détruit la substance du pain et du vin pour nous nourrir de son propre corps et de son propre sang. — Quelle preuve magnifique de sa divine charité ! Un mets semblable ne devrait-il pas combler tous nos désirs, rassasier notre faim, éteindre notre soif ? N'oublions pas que les plaisirs du monde nous font oublier nos devoirs

de chrétiens , sans jamais nous offrir de compensation contre le malheur qu'on a eu d'abandonner Jésus. — Ecouter la voix des passions , soupirer après la créature ; se complaire dans les satisfactions des sens , c'est fuir Jésus ! c'est s'exclure soi-même de la salle du festin !

SECOND JOUR.

L'Eucharistie rappelle le souvenir de la Passion de Jésus-Christ.

PREMIER POINT.

Il a institué ce Sacrement pour perpétuer le souvenir de sa Passion. St. Thomas.

Jésus-Christ pour établir à tout jamais le souvenir du sacrifice sanglant du Golgotha , a voulu que l'Eglise , dépositaire de son adorable Sacrement , en célébrât un non sanglant tous les jours jusqu'à la fin des siècles. — Un seul sacrifice n'a pas suffi à son immense charité : il a trouvé le moyen de le multiplier à l'infini. — Devons-nous

croire que Jésus-Christ s'immole encore chaque jour pour nous? Oui, et c'est la plus ineffable preuve de son amour pour les hommes. — Nous n'aurons donc rien fait pour reconnaître un aussi grand bienfait, si nous ne nous immolons pas de notre côté, en crucifiant notre chair rebelle, et en domptant tous nos mauvais penchans, afin de porter véritablement la livrée de Jésus-Christ.

SECOND POINT.

Faites ceci en mémoire de moi. Luc, chap. 22.

Considérez le prix que Jésus-Christ attachait à sa Passion, puisqu'il a voulu, par lui-même, en conserver le souvenir, nous donnant dans l'adorable Sacrement, son propre corps qui a souffert sur l'arbre de la Croix. — Tous les efforts de notre reconnaissance n'acquitteront jamais ce que nous lui devons pour un si prodigieux bienfait.

Dès-lors sans nous contenter de simples

pensées , que notre cœur s'enflamme d'une vive affection ! Portons-nous surtout à des œuvres qui peuvent prouver à notre Rédempteur , que nous ne sommes pas des ingrats ! — *Nous qui célébrons le mystère de la Passion de Notre Seigneur, dit Saint Grégoire, nous devons marcher sur ses traces et nous efforcer d'imiter les vertus dont il nous a donné l'exemple.*

TROISIÈME POINT.

Toutes les fois que vous mangerez ce pain, et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur. St. Paul, I.^{re} Cor.

Pensons , chaque fois que nous recevons la Sainte Eucharistie , que nous offrons dans nous-même un tombeau à notre Seigneur. — Il ne sera pas digne de lui , si nous conservons en nous les souillures du vieil homme. — Notre Seigneur en effet a voulu que son corps adorable fût déposé dans un sépulcre neuf pour nous faire entendre que nous devons avant de

communier , déraciner de nos cœurs le vieux levain de nos passions. — Agir autrement ce n'est pas recevoir Dieu avec un cœur contrit et renouvelé ; c'est rester l'ennemi de Dieu , alors qu'il s'immole de nouveau pour notre salut. — Armons-nous donc d'un grand courage ! Et par amour devenons de vrais temples de la Divinité , et en même-temps des victimes d'agréable odeur , en l'honneur de celui qui a souffert et qui est mort , quoiqu'il fût l'innocence même , en expiation de nos péchés.

TROISIÈME JOUR.

De la dignité de celui qui reçoit l'Eucharistie.

PREMIER POINT.

Nous viendrons à lui et nous ferons en lui notre demeure. St. Jean. 14.

L'homme devient la demeure de Dieu , en recevant la Sainte Eucharistie. — Pour

comprendre, s'il se peut, toute l'étendue d'un pareil honneur, il faut récapituler toutes les grâces qui ont été le partage de la Sainte Vierge, pour avoir au jour de l'Incarnation, porté dans son sein le Sauveur futur des hommes. — Mais ne vous y méprenez pas ! c'est ce même Sauveur que vous recevez dans l'Eucharistie ! Quel honneur pour vous ! Rendez-vous-en aussi digne que possible, en bannissant de votre cœur, les plus légères taches, les moindres souillures du péché.

SECOND POINT.

Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui. St. Jean, chap. 6.

Non-seulement celui qui communie devient la demeure de Dieu, mais encore par l'effet d'une union admirable devient une même chose avec sa divine majesté. Comprendons, si nous pouvons, toute la dignité du Chrétien ! être uni à l'humanité de Jésus-Christ, et par elle à la personne même du

Verbe, ainsi qu'à la Très-Sainte-Trinité toute entière, qu'en effet nous recevons en même-temps dans le Sacrement de l'Eucharistie ! Quel honneur ! quelle gloire. — Voyons surtout la grandeur des obligations que nous contractons en participant au divin mystère. — Notre union avec le Créateur doit tellement nous détacher de la créature, que nos paroles, nos pensées et nos actions ne soient pas indignes d'un membre de Jésus-Christ.

TROISIÈME POINT.

Je vis par mon père, et celui qui me mange vivra par moi. St. Jean, chap. 6. v. 58.

Remarquons bien l'excellence de cette union avec Jésus-Christ ! Comme le Fils, ayant reçu l'être, la vie, toutes les perfections de son Père, ne fait plus qu'un avec lui, et vit en lui ; et que par cela même il a les mêmes perfections que lui, la même intelligence, la même volonté, la même puissance ; de même également,

nous qui avons le bonheur de recevoir par l'Eucharistie, la vie en Jésus-Christ. ainsi que toutes ses perfections divines, nous devons sentir, vouloir, agir et souffrir, comme Jésus-Christ. — Voilà le résultat infallible de notre union avec le Sauveur. Si nous n'y mettons pas obstacle, par nos péchés et l'amour du monde.

QUATRIÈME JOUR.

La Sainte Eucharistie est un grand festin.

PREMIER POINT.

Un homme fit un grand souper auquel il invita plusieurs personnes. Luc, 14.

L'Eucharistie est ce festin préparé pour la fin des siècles, qui doit être pris dans une nuit obscure, éclairé seulement par le flambeau de la foi. — Festin grand et magnifique, puisque Dieu en est l'auteur ! Jésus-Christ s'y offre avec son humanité divine comme le mets qui doit être présenté aux convives ! grand par le nom-

bre des convives ! ce sont tous les fidèles : et qu'enfin les Anges doivent y présider. Tout est donc considérable dans ce Sacrement, à l'exception de vous, âme chrétienne ; et cependant l'Homme-Dieu vous invite personnellement à venir pendre part au festin. — C'est à la Table Sainte que vous pourrez apaiser véritablement votre faim et votre soif. — Ne regrettez plus en conséquence ce *pain du mensonge* (les proverbes) qu'offre le monde et ses faux plaisirs.

SECOND POINT.

Et tous ensemble commencèrent à s'excuser.

LUC, 14.

La bonté consiste à appeler tout le monde à son banquet, et la malice des hommes à s'en exclure eux-mêmes. L'Évangile parle de plusieurs sortes d'excuses présentées ; et ces excuses ont leur origine dans les différentes passions qui tiennent les sens de l'homme plus particulièrement attachés

aux jouissances passagères de la vie. — Détruisons en nous ces passions qui nous donnent la pensée, et il faut bien le dire, le droit, si nous sommes pêcheurs non réconciliés avec Dieu, de présenter des excuses lorsque nous sommes appelés au banquet eucharistique, auquel cependant nous sommes forcés d'assister si nous voulons obéir au commandement de Jésus-Christ. — Travaillons également à nous purifier des imperfections qui, sans nous éloigner toujours de la salle du festin, diminuent du moins le fruit que nous devrions retirer d'y avoir été admis.

TROISIÈME POINT.

Alors le père de famille, se mit en colère et dit à son serviteur : Allez-vous-en promptement dans les places et dans les rues de la ville, et amenez ici les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux. Luc.

La colère du père de famille est d'autant plus légitime que sa conduite envers les

conviés avait été plus généreuse. — Les *pauvres* et les *infirmes* dont il est question dans l'Évangile, sont ceux, d'après St.-Grégoire, qui ont d'eux-mêmes d'humbles pensées. Si l'orgueil nous rend esclaves du démon, l'humilité nous rend enfans de Dieu. — Oh ! que le Seigneur est miséricordieux ! Avec quelle ardeur il nous convie au banquet sacré ! avec quelle froideur nous recevons son invitation ; il nous appelle tous ; il ne dédaigne personne : ne soyons pas effrayés de notre indignité ! Si nous écoutons la voix qui nous appelle, nous recevrons assez de grâces pour nous rendre dignes, autant que le peuvent de pauvres créatures, de l'honneur qui leur est réservé. — C'est Jésus-Christ lui-même qui nous guérira de nos infirmités.



CINQUIÈME JOUR.

Des dispositions qu'il faut avoir pour recevoir la Sainte Eucharistie.

PREMIER POINT.

Il a placé son tabernacle dans le Soleil. Ps. 118.

L'âme qui aspire à l'honneur de recevoir Dieu sous le voile eucharistique, doit s'efforcer de parvenir à la plus parfaite pureté. Peut-elle faire moins pour rendre un digne hommage à la pureté et à la Majesté du Divin Hôte qui se présente à elle ! Considérez la distance qui existe entre celui qui s'offre et celui qui reçoit ? Si Marie pour enfanter le Fils du Très-Haut devait briller d'une pureté telle que l'on ne pût au-dessous de celle de Dieu en concevoir une plus parfaite, âme chrétienne qui te dispose à recevoir ton créateur, ne vois-tu pas que tu dois travailler à acquérir la même pureté que Marie ! La pureté

n'est point uniquement dans l'exemption du péché, mais bien dans la pratique de toutes les vertus, et dans les dispositions d'un cœur sincèrement purifié et embrasé du pur amour de Dieu. — Pour l'atteindre il faut combattre. — Vous l'atteindrez si vous le voulez sérieusement. Dites avec le lépreux, et dans les sentimens d'une foi vive : *Si vous le voulez, Seigneur, vous pouvez me guérir.* Et notre aimable rédempteur, étendant sur vous sa main toute puissante, vous fera entendre cette consolante parole : *Je le veux, soyez guéri.*

SECOND POINT.

Je donnerai au victorieux à manger de l'arbre de vie, qui est dans le Paradis. Apoc. 2.

Selon Richard de St.-Laurent, ces mots s'entendent de l'Eglise militante qui a un secours assuré dans la présence réelle de Notre Seigneur au Saint-Sacrement de nos autels. Pour en être digne, il est nécessaire que vous remportiez un grand

nombre de victoires sur vous-même ; que vous soumettiez vos sens à la raison , et votre raison à Dieu. Si vous n'êtes pas victorieux de vous-même , vous n'approcherez pas dignement de Jésus-Christ. Et quel vaste champ de bataille s'ouvre devant vous ! l'orgueil , l'ambition , l'amour-propre , la vaine gloire , la colère , l'impatience , la tiédeur ; en un mot tous les penchans déréglés que vous reconnaissez en vous. — Soyez victorieux de tous ces ennemis de votre salut et vous mangerez du fruit de l'arbre de vie.... Quel heureux changement se serait déjà opéré en vous , si à chaque communion vous eussiez vaincu un seul de ces innombrables ennemis ?

TROISIÈME POINT.

Je vais faire pleuvoir du pain du Ciel, et le peuple sortira et en recueillera. Exod. 16.

C'est en ces termes que Dieu promet aux Israélites dans le désert la manne qui , comme une pluie véritable , devait tomber

aussi bien pour les méchants que pour les justes. — C'était bien la figure de l'Eucharistie indifféremment présentée aux bons et aux méchants. — Quelle est grande et magnifique la largesse du Seigneur ! C'est de son propre corps aujourd'hui dont il est si prodigue. Pour y participer, il faut sortir de sa tente : c'est-à-dire, suivant Rupert, des voies du péché et abandonner ses criminelles habitudes. Si la manne, figure grossière du pain eucharistique, fut la nourriture du peuple mystérieux pendant les quarante années qu'il passa dans le désert, l'Eucharistie est le pain du Chrétien pendant le cours de son pèlerinage. — L'une matérielle, la manne, convenait à un peuple charnel qui redemandait les viandes d'Egypte : l'autre spirituelle, la chair d'un Dieu, est la nourriture du Chrétien qui doit avoir les yeux constamment fixés au Ciel. — Le peuple hébreux devait sortir de sa tente avant le lever du soleil dont les premiers rayons

faisaient disparaître la manne répandue sur la terre pendant la nuit : la loi n'exigeait rien au-delà. — Le Chrétien , lui , ne peut se présenter à la Table Sainte, sans s'être dépouillé de toute attache au péché , et s'être ensuite promis à lui-même et à Dieu de revêtir une vie nouvelle.

SIXIÈME JOUR.

Suite des dispositions pour recevoir la Sainte Eucharistie.

PREMIER POINT.

Je rassasierai les pauvres de pain. Psaume 131.

Quelle est heureuse la pauvreté qui seule attire, suivant Rupert, la grande aumône du Roi des Rois, qui n'est autre chose que lui-même ! Ce pain nous est accordé comme une aumône ; dépouillons-nous donc, afin d'acquérir cette indigence qui touche Dieu de compassion ! bannissons de notre cœur l'amour du siècle et de ses vanités. — Celui qui se croit riche ne

tend pas la main pour demander l'aumône. Celui qui est attaché aux choses de ce bas monde, ne demande pas à recevoir, ou reçoit indignement l'Eucharistie. — N'oublions pas que *Dieu comble de biens les pauvres, et renvoie vides et pauvres ceux qui étaient riches.* — Ne soyons pas étonnés dès-lors du peu d'effet qu'ont produit en nous nos précédentes communions.

SECOND POINT.

Si quelqu'un a soif qu'il vienne à moi et qu'il boive. Saint-Jean, chap. 7.

Il faut sentir en soi un ardent désir de recevoir cette divine nourriture; éprouver pour ainsi dire, au fond de son cœur, un sentiment qui ressemble à celui de la faim et de la soif. — La fontaine de toutes les grâces ne coule que pour celui qui a soif des biens éternels. — *Je donnerai à boire de cette fontaine d'eau vive, à celui qui aura soif.* (Apoc.) — Il faut en effet, dit Saint Bernard, qu'un saint et vif empres-

sement anime celui qui attend son Dieu. — Ame tiède et frivole , crois-tu que ce ne soit pas un sacrilège de dédaigner cette céleste nourriture. — Eh bien ! ne pas la demander avec ardeur , c'est la dédaigner ! brûlez donc d'une vive ardeur lorsque vous approchez de la Sainte Table ! L'éminente qualité de la nourriture qui vous est offerte , la charité infinie du Dieu qui l'offre , les fruits immenses que vous en pouvez retirer , ne voilà-t-il pas des motifs assez puissans pour exciter en vous les plus nobles désirs.

TROISIÈME POINT.

Quand vous serez convié à des noces , mettez-vous à la dernière place. Luc, 14.

Vous allez paraître à ce banquet nuptial où Dieu vous admet comme une épouse. Qui êtes-vous ? qui est-il ? Que la contemplation de sa Majesté souveraine vous fasse comprendre toute votre indignité ! Mais si vous pouvez devenir , dans toute la sin-

cérité de votre âme, véritablement humble, vous vous rendrez digne de l'honneur qu'il vous réserve. — *Dieu a regardé l'humilité de sa servante* avant de prendre naissance dans son sein virginal. (Luc, 14.) Il vous tiendra compte de votre humilité. — Combien vous trouverez de raisons pour pratiquer cette vertu, qui est le commencement, la vie et la couronne de toutes les vertus chrétiennes, si vous considérez ce que vous êtes, auprès du Maître de toutes choses.

SEPTIÈME JOUR.

Des effets produits par la Communion.

PREMIER POINT.

Approchez-vous de lui et vous serez éclairés
Psaume 53.

Ceux qui vont à Jésus-Christ reçoivent d'abondantes lumières pour connaître les plus profonds mystères : *il est la lumière qui éclaire tout homme.* — Elles sont bien

épaisses les ténèbres qui vous environnent lorsqu'il ne s'agit plus de vos affaires temporelles. — Oh ! alors votre aveuglement est si complet que vous ne pouvez pas voir les choses de Dieu ! Ne savez-vous pas que c'est à la fraction du pain que les disciples d'Emmaüs eurent les yeux dessillés ? — Comme eux vous êtes aveugles ! recourez au même Sauveur. — C'est le même qui a rendu la vue à l'aveugle de Jéricho. — Il vous dit aujourd'hui, comme à cet homme : *Que me demandez-vous ?* (O bonté prévenante de mon Jésus !) Empressez-vous de répondre avec confiance : *que je voie , Seigneur !* que je voie vos infinies perfections , aussi bien que mon indigence et ma bassesse , qui sont si grandes.

SECOND POINT.

C'est lui qui rassasie de bonheur tes désirs : qui renouvelle ta jeunesse comme celle de l'aigle. —
Psaume 102.

L'âme qui languit dans le chemin de la vertu éprouve bientôt les signes de la

vieillesse. Elle rajeunit au contraire lorsqu'elle est ardente au service de Dieu. Nous devons donc toujours marcher devant lui avec l'ardeur si naturelle à la jeunesse : et alors Dieu , qui nous a promis son assistance , comblera tous les désirs de notre cœur. — Loin de vieillir nous avancerons dans la vie avec une jeunesse sans cesse renaissante , si nous recevons avec des sentimens renouvelés le précieux corps de notre Seigneur , seul bien véritable que nous puissions trouver sur la terre. — Adorons , louons , aimons l'Auteur de ce bien unique. Soupirons constamment après le jour où nous aurons le bonheur de le recevoir , et chaque fois que cette faveur nous sera accordée , dépouillons-nous au moins de quelques parties du vieux levain de nos péchés.

TROISIÈME POINT.

Marie se levant s'en alla en grande hâte vers les montagnes de la Judée. — Luc. 1.

Marie venait d'entendre les paroles de

l'Ange. La voilà mère de Dieu ! A sa timidité naturelle succède une noble assurance. Elle ne craindra plus les dangers, ni les fatigues d'un pénible voyage. Ame chrétienne, n'êtes-vous pas aussi favorisée que Marie l'a été dans sa miraculeuse conception ! C'est Jésus-Christ lui-même que vous recevez dans l'Eucharistie ; et il produira des effets tout aussi sensibles en vous, qu'en sa sainte Mère, si vous n'y mettez pas d'empêchement. — Fortifié par sa présence dans votre cœur, vous pouvez désormais tendre aux plus sublimes vertus, et marcher en grande hâte au sommet de la perfection. C'est ce que Dieu vous demande. Les grâces qu'il vous faut, Dieu vous les accordera. Votre langueur seule peut vous empêcher de gravir la montagne. La Toute-puissance vous soulèvera pour vous mettre en état de marcher ; mais il faut que vous aidiez vous-même à la grâce. Elle veut que vous répondiez à ses charitables inspirations.

HUITIÈME JOUR.

*Des autres effets produits par la
Communion.*

PREMIER POINT.

L'homme mange le pain des Anges. Psaume 77.

La Sainte Eucharistie est appelée le pain des Anges, non point qu'en effet ce soit la nourriture de ces esprits célestes; mais parce que les hommes qui ont le bonheur de recevoir le corps du Seigneur, deviennent comme des Anges. — Il a été donné aux hommes, pour qu'ils deviennent des Anges, dit le Cardinal Hugon, sur les Proverbes. Quelle serait notre félicité de devenir tout spirituel; au-dessus des tentations, au-dessus des passions! Certainement si la Communion n'a point produit en vous ce grand et heureux effet, c'est que nous nous sommes approchés de la Sainte Table, sans toutes les dispositions convenables. — Quelle folie de ne point y appor-

ter celles qui peuvent nous faire parvenir à la perfection des Anges ? Quoi ! nous pouvons acquérir cette perfection , et nous n'aurions ni assez de bonne volonté , ni assez de courage pour travailler à atteindre un but aussi glorieux ?

SECOND POINT.

Il a donné à tous ceux qui l'ont reçu le droit d'être faits enfans de Dieu. — St.-Jean, chap. 1.

L'Eucharistie nous fait enfans de Dieu par adoption ; et nous donne par conséquent des droits à l'héritage céleste. *Si nous sommes les fils de Dieu , nous sommes ses héritiers* , dit St.-Paul. — Pensons-nous à la sublimité d'un pareil honneur ? Dieu ! Dieu lui-même qui se dit notre père ! Jésus-Christ , qui s'appelle notre frère ! Avec quelle affection , avec quel respect , avec quelle confiance nous devons-nous plonger dans l'amour que nous devons au *Père* et au *Fils* ! Avons-nous toujours été dignes de ces doux noms de fils de Dieu ! de frères

de Jésus-Christ ? Oh ! si par malheur , nous avons mérité de perdre ces glorieuses qualités , empressons-nous de les reconquérir ! Quelle ravissante pensée ! être digne d'appeler Dieu son père ; Jésus son frère ! Quel encouragement donné aux efforts que nous devons tenter pour devenir de vrais chrétiens ? — Quelle récompense après la victoire ?

TROISIÈME POINT.

Celui qui mange ma chair, et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui. — St.-Jean, ch. 6.

Un plus grand honneur est encore réservé à l'homme de *bonne* volonté , par la Sainte Eucharistie. Non-seulement, par cet adorable Sacrement, nous avons pu acquérir les perfections d'un Ange, et le titre de Fils de Dieu ! Voici que Jésus-Christ déclare que nous ne faisons qu'un avec lui. Il veut demeurer en nous ; et il veut que nous demeurions en lui. Qu'exige-t-il en retour d'un si grand bien-

fait? Que nous mourions à nous-mêmes ; c'est-à-dire, à toutes les passions humaines, et que nous fassions régner à leur place, dans nos cœurs, toutes les vertus dont il est venu nous donner l'exemple. Qu'en un mot, Dieu vive en nous plus que nous-même! Quand donc viendra le jour où nous pourrons dire, comme le grand Apôtre : *Non ce n'est pas moi ; mais c'est Jésus qui vit en moi.* Ainsi soit-il.



MOIS EUCHARISTIQUE**DU PÈRE LEZCARI,**

Faisant suite aux Méditations du Père Avancin, édit. latine de 1830. Avignon, traduction libre.

PREMIER JOUR.**PRÉPARATION.**

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ, Roi immortel des siècles, Roi des Rois, Seigneur des Seigneurs. Apoc. ch. 19, 16.

2.° Qui vient-il trouver ? Son serviteur qui lui doit dix mille talens ; et qui n'a pas le moyen de payer la moindre partie de cette dette immense. Math. 18, v. 24.

3.° Pourquoi vient-il ? ce n'est point

pour rentrer dans ce qui lui est dû , en faisant vendre ce serviteur avec tout ce qui lui appartient ; mais pour le mettre en état de s'acquitter , il lui donne son corps et son sang dont le prix surpasse de beaucoup la valeur de la dette.

ASPIRATION.

Fille de Sion ! réjouissez-vous ; soyez comblée de joie : fille de Jérusalem ! poussez des cris d'allégresse : voici votre Roi qui vient à vous ; ce Roi juste et Sauveur. Zacharie , ch. 9. v. 9.

ACTIONS DE GRACES.

1.^o Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur , comme un Roi puissant et miséricordieux , et regardez-vous comme un débiteur , qui se jetant à ses pieds , le conjure en lui disant : Seigneur , ayez un peu de patience et je vous rendrai tout ce que je vous dois. Saint Mathieu , ch. 18, v. 24.

2.° Que votre cœur s'embrase d'un tel amour pour Jésus-Christ que vous preniez une ferme résolution de ne plus rien vouloir qui soit en contradiction avec sa doctrine ; de lui donner en tout et sans partage la préférence ; et de n'aimer rien qui, soit dans l'exécution, soit dans la simple pensée, ne vous conduise vers lui.

3.° Demandez-lui l'esprit de courage, afin que vous puissiez, comme un sujet fidèle prêt à répandre votre sang pour soutenir son honneur, le défendre contre les offenses de ses ennemis.

ASPIRATION.

Vous êtes mon Roi ; vous êtes mon bien !
C'est vous qui avez tant de fois sauvé Jacob ! ce sera en vous que nous trouverons la force de renverser nos ennemis ; et en invoquant votre nom, nous mépriserons tous ceux qui s'élèvent contre vous. Ps. 43, v. 5. 6.

SECOND JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ, le maître qui soumet ses serviteurs au joug si doux et si léger de ses préceptes et de ses conseils ; et qui promet, en retour d'une obéissance passagère, la gloire éternelle. — Saint Math. 11. 20.

2.° Qui vient-il trouver ? Un serviteur rebelle, qui après avoir brisé son joug et rompu ses liens, dit avec orgueil : je ne servirai point ! — Jérémie, 2. 20.

3.° Pourquoi vient-il ? Pour remplacer par les liens de la charité la chaîne qui pèse sur les enfans d'Adam, et pour le faire passer, après l'avoir délivré du joug des passions, sous les lois d'une servitude plus avantageuse pour lui que le sort de ceux qui commandent, car servir Dieu c'est régner. — Osée, ch. 11, v. 4.

ASPIRATION.

D'où me vient ce bonheur, que le Seigneur, que le Fils de mon Dieu vienne vers moi ? Luc, ch. 1, v. 43.

ACTIONS DE GRACES.

1.^o Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ, au milieu de votre cœur comme un maître qui vous a acheté d'un grand prix : et considérez-vous comme un serviteur fugitif qui touché de repentir veut rentrer en grâces auprès de lui. 1.^{er} Cor. 6. 20.

2.^o Aimez Jésus-Christ de toute votre âme, et devenez comme un de ceux qui disaient : Aucun de nous ne vit pour soi-même ; et aucun de nous ne meurt pour soi-même : soit que nous vivions, c'est pour le Seigneur que nous vivons ; soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous mourons. Rom. ch. 14, v. 7. 8.

ASPIRATION.

3.^o Demandez-lui l'esprit de crainte afin que vous évitiez jusqu'aux moindres péchés, et que vous craigniez le Seigneur seul avec une respectueuse affection.

ASPIRATION.

Me voici, Seigneur; enchaînez-moi sous votre dépendance : que tout en moi vous soit assujetti. Ecl. ch. 6, v. 25.

TROISIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.^o Qui vient à vous? Jésus-Christ; le maître qui enseigne ce qui est utile; qui a pratiqué lui-même avant d'enseigner; et qui donne le moyen d'exécuter ce qu'il enseigne. *Is.* 48. 17.

2.^o Qui vient-il trouver? Un disciple indolent qui n'a jamais, ou du moins qui

a bien tard prêté l'oreille à ses instructions ; et qui emporté par sa légèreté , oublie presque aussitôt les leçons qu'il entend.

3.° Pourquoi vient-il ? Afin que vos yeux voient le maître qui vous enseigne , et que vos oreilles entendent ses paroles lorsqu'il criera derrière vous (sous le voile dont il cache sa Divinité) : C'est ici la voie ; je suis moi-même la voie par les vertus dont je vous ai donné l'exemple ; marchez-y. *Isaïe* , 30. 21.

ASPIRATION.

Allons , montons à la montagne du Seigneur , à la maison du Dieu de Jacob ; il nous enseignera ses voies. *Isaïe* , 2. 3.

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur , comme un maître qui vous enseignant le chemin de la perfection , vous montre et ce qu'il

faut éviter, et ce qu'il faut faire. — Pour vous, soyez comme une autre Marie Magdeleine : mettez-vous aux pieds du divin Maître, écoutez sa parole, et apprenez de lui la seule chose nécessaire. *Luc*, 10. 34. 42.

2.^o Aimez Jésus-Christ de toute votre âme ; et vous unissant à lui sans cesse par de saintes pensées , efforcez-vous d'acquérir la paix et la pureté de l'esprit dont il faut jouir pour obtenir les dons célestes.

3.^o Demandez à Jésus-Christ l'esprit de science , pour discerner la vérité de l'erreur , et vous attacher inviolablement aux maximes de la foi.

ASPIRATION.

Seigneur montrez-moi vos voies , et enseignez-moi vos sentiers. *Ps.* 24. 4.

QUATRIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ , ami incomparablement plus fidèle que tous les autres ; qui ne nous abandonne jamais , quoique nous l'ayons souvent abandonné ou offensé ; qui par les mérites de son précieux sang change en amis sincères ses plus cruels ennemis. *Eccl.* 6. 15.

2.° Qui vient-il trouver ? Une âme lâche et perfide qui a méprisé son amitié , qui a préféré le péché à la grâce , et les vains entretiens du monde aux douceurs ineffables de son intimité.

3.° Pourquoi vient-il ? Pour être à son égard un ami sûr et un puissant protecteur. — Celui qui l'a trouvé a trouvé un trésor. — C'est par l'amour qu'il veut vous unir plus étroitement à lui. *Eccl.* 6. 14.

ASPIRATION.

Montrez-moi votre visage ; que votre voix se fasse entendre à mes oreilles : car votre voix est douce, et votre visage est agréable. *Cant. 2. 14.*

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur , comme un très-fidèle ami , ou bien qui daigne vous accorder à vous, sa misérable créature , l'honneur de son amitié ; qui vous élève, vous sa pauvre créature , à la sublimité de son amitié ; et considérez-vous comme un de ces amis qui , selon l'Écriture, ne s'attachent qu'à ceux dont la table est bien servie ; et qui tombez dans l'indifférence lorsque vous éprouvez des tribulations utiles au salut.

2.° Aimez Jésus-Christ de toutes vos forces ; offrant à Dieu toutes les puissances

et les facultés de votre âme, tout votre être en union avec les sentimens et les puissances de notre Seigneur, vous mettant envers lui dans une perpétuelle dépendance.

3.° Demandez-lui l'esprit de conseil, afin que vous sachiez choisir les remèdes nécessaires au bien de votre âme, et ceux qui conviennent aux personnes que vous avez à diriger dans la voie du salut.

ASPIRATION.

Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui. Je suis à mon bien-aimé, il est à moi ! *Cant. 2. 16. c. 7. 10.*

CINQUIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ : quoique vrai Dieu et le maître des hommes, il n'a pas rougi de nous appeler ses frères,

en disant ; J'annoncerai votre nom à mes frères. *Héb. 2. 11. Ps. 21. 23.*

2.° Qui vient-il trouver ? Un fratricide ; et qui comme un autre Caïn a , par son péché , appelé le juste Abel , dans le champ de ce monde , et en le faisant mourir , a consommé son impiété.

3.° Pourquoi vient-il ? C'est afin de ramener ce frère coupable dans la voie spirituelle où il avait été placé dès son origine. *Gen. 4. 12.*

ASPIRATION.

Qui m'accordera d'être votre frère ? de vous rencontrer ? de recevoir vos chastes embrassemens , et qu'à l'avenir chacun envie mon sort ? *Cant. 8. 1.*

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur , comme un frère aîné entre plusieurs frères : et con-

sidérez-vous comme le plus petit d'entr'eux, ou plutôt comme indigne de ce nom, puisque votre vie est si différente de la sienne. *Rom. 8. 29.*

2.^o Aimez Jésus-Christ de toute votre force ; vous efforçant par tous les moyens qui sont en votre pouvoir de suivre fidèlement ses conseils et ses exemples, comme ceux de votre frère premier-né.

3.^o Demandez-lui l'esprit d'intelligence ; afin que les secrets des saintes écritures vous soient découverts, lorsque vous vous appliquerez à en pénétrer le sens et que vous aurez à les expliquer à d'autres. (*Prière de Saint-Augustin.*) (*Préface de la Sainte Bible.*)

ASPIRATION.

Je n'ai besoin que d'une seule chose, ô mon Seigneur, ô vous qui avez voulu être appelé mon frère ! c'est de trouver grâce devant vous. *Gen. 33. 15.*

SIXIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ, qui de son propre mouvement nous a engendré par la parole de la vérité. Le Père de miséricorde, le Dieu de toute consolation, qui a pour nous une si vive tendresse, et nous appelle ses enfans bien-aimés, *Is.* 9. 6. *Jac.* 1. 18. — 2 *aux Corint.* 1. 3.

2.° Qui vient-il trouver ? Un fils prodigue, qui oubliant Dieu, s'en est allé dans les régions lointaines de l'oubli de Dieu. *Luc.* 15. 13.

3.° Pourquoi vient-il ? Afin de recevoir dans ses bras un fils repentant ; de l'orner des dons célestes et des parures de la grâce ; de rétablir ses forces épuisées, en lui offrant pour nourriture son corps et son sang, et enfin pour lui donner le droit d'héritier dans le glorieux royaume du Ciel. *Luc.* 15. 20.

ASPIRATION.

Combien de serviteurs ont tout en abondance dans la maison de mon père, et moi je meurs ici de faim ! je me lèverai, et j'irai trouver mon père. *Luc, 15. 17.*

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur, comme un Père très-compatissant, qui vous a engendré sur la croix dans de grandes douleurs, et considérez-vous comme cet enfant prodigue revenant des pays lointains dans la plus déplorable misère, vers un père qui le reçoit avec une bonté infiniment miséricordieuse.

2.° Aimez Jésus-Christ avec un grand courage ; méprisant, pour lui plaire, la vie et le bien-être du corps, les richesses, les plaisirs et les honneurs ; vous accoutumant à ne plus vous appuyer sur les créatures.

3.° Demandez-lui l'esprit de piété, afin que dans le sentiment d'une respectueuse affection, vous recherchiez avec exactitude quels sont vos devoirs envers un tel père, pour vous acquitter ensuite avec générosité.

ASPIRATION.

Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous ! je ne suis plus digne d'être appelé votre fils ! traitez-moi seulement comme un de vos serviteurs. *Luc. 15. 19.*

SEPTIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ, le divin Epoux, qui vous dit : Je vous rendrai mon épouse à jamais : je vous rendrai mon épouse par une alliance de justice, de jugement, de compassion et de miséricorde ; et je vous rendrai mon épouse par une inviolable fidélité. *Osée. 2. 19.*

2.° Qui vient-il trouver ? Une épouse infidèle qui oubliant ses pieux engagements envers Dieu , n'a plus écouté que la voix de l'orgueil et de la cupidité , et n'a pas rougi de suivre le penchant qui l'entraînait vers la créature. *Jérémie. 3. 1.*

3.° Pourquoi vient-il ? Ce n'est point pour la répudier ; mais pour contracter avec elle une nouvelle alliance , et lui demander un nouveau serment de fidélité.

ASPIRATION.

Vierges prudentes et sages , levez-vous ; préparez vos lampes , voici l'époux ! allez au-devant de lui. *Mathieu. 25. 5. 6.*

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur : comme le plus aimable des époux , il a de son propre mouvement animé votre âme , qui , dépouillée de toutes grâces , était tournée

vers les choses de la terre ; et considérez-vous comme une épouse qui pressée par la reconnaissance , sent le besoin de lui rendre amour pour amour.

2.° Aimez Jésus-Christ sans réserve et sans partage ; mettez-vous tout entière sous sa divine puissance , puisqu'il se donne entièrement à vous dans l'adorable sacrement de l'autel.

3.° Demandez-lui l'esprit de sagesse , afin d'exciter dans votre cœur un grand amour envers lui , en cherchant à découvrir par la méditation ce qu'il y a de plus intime en Dieu ; son essence , ses attributs , ses grandeurs infinies et sa souveraine volonté.

ASPIRATION.

Je me réjouirai avec effusion de joie dans le Seigneur , et mon âme sera ravie d'allégresse dans mon Dieu , parce qu'il m'a revêtu des vêtemens du salut , et qu'il m'a

parée des ornemens de sa justice, comme une épouse parée de toutes ses pierreries. *Isaïe. 61. 10.*

HUITIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous? Jésus-Christ, soleil de justice et splendeur de la gloire : vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. *Malach. 4. 2.* — *Hébr. 1. 3.* — *Jean, 1. 9.*

2.° Qui vient-il trouver? Un aveugle qui marche dans les ténèbres : qui habite dans les régions de l'ombre de la mort, en gémissant de ne pas voir la lumière du Ciel. *Isaïe, 9. 2.*

3.° Pourquoi vient-il? Pour répandre sur cet aveugle la lumière de son visage, et faire briller à ses yeux sa doctrine et ses exemples, comme une lampe dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour de

l'éternité commence à paraître, et que l'étoile du matin se lève dans son cœur.

Ps. 4. 2. Pierre, 1. 19.

ASPIRATION.

Levez-vous, Jérusalem ; recevez la lumière ; car votre lumière est venue ; et la gloire du Seigneur s'est levée sur vous : elle a éclaté au milieu de vous. *Isaïe, 60. 1. 12.*

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur, comme la splendeur de la lumière éternelle qui éclaire les plus profondes ténèbres, et regardez-vous comme cet aveugle que notre Seigneur fit approcher de lui, et qui en suppliant, lui disait : Seigneur, faites que je voie ! *Sag. 7. 26. 1. — Cor. 4. 5. — Luc, 18. 4.*

2.° Aimez Jésus-Christ par-dessus tout,

et donnez-lui, dans votre cœur, la préférence sur tout ce qui peut flatter vos regards, afin que vous détourniez vos yeux de la vanité. *Psaume 118. 37.*

3.^o Demandez-lui le don précieux de la foi, afin de voir ce que vous avez à faire, et d'avoir la force de mettre en pratique ce que vous voyez. *Sag. 3. 14.*

ASPIRATION.

Vous seul, Seigneur, pouvez ouvrir mes yeux, et répandre la clarté dans les ténèbres qui m'entourent. *Ps. 17. 29.*

NEUVIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.^o Qui vient à vous ? Jésus-Christ, Viatique du voyageur qui marche vers la sainte Sion ; le pain de l'immortalité ; le gage de la gloire éternelle, et qui n'est rien moins que la gloire elle-même qui nous est promise.

2.° Qui vient-il trouver ? Un voyageur, un étranger qui ne trouvant point ici-bas de cité permanente, cherche avec ardeur sa patrie future. *Hébr.* 13. 14.

3.° Pourquoi vient-il ? Afin que ce voyageur, fortifié par la divine nourriture qu'il aura prise, puisse, en accomplissant les préceptes du Seigneur, marcher avec courage, comme un autre Elie, jusqu'à la montagne de Dieu, soit pendant les jours de la prospérité, soit pendant les nuits de l'adversité. *3 Rois*, 19. 8.

ASPIRATION.

Entendez mes cris, voyez mes larmes, ô mon Dieu ! ne gardez pas le silence, car je suis devant vous, comme un voyageur et un étranger, de même que tous mes pères l'ont été. *Ps.* 38. 13.

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-

Christ au milieu de votre cœur, comme celui qui vous donne la nourriture dont vous avez besoin dans le voyage que vous faites pour arriver à la terre promise, et qui fait pleuvoir pour vous une manne abondante; et considérez-vous comme un voyageur occupé à recueillir cette manne céleste, dans le désert de la vie, en attendant que vous puissiez goûter, sans jamais vous en rassasier, les fruits délicieux de l'heureuse patrie à laquelle vous aspirez. *Ps. 77. 24. — Josué, 5. 14.*

2.° Aimez Jésus-Christ plus que les parfums les plus exquis et les fleurs les plus suaves : de sorte que vous couriez après lui, à l'odeur de ses parfums, c'est-à-dire, de ses exemples, afin que ce Roi de gloire vous introduise dans son royaume. *Cant. 1. 3.*

3.° Demandez-lui le don d'une espérance solide pour que vous puissiez dire avec confiance : Je dormirai en paix, et je jouirai d'un parfait repos, parce que c'est vous

seul, Seigneur, qui m'avez affermi dans l'espérance. *Ps.* 4. 9.

ASPIRATION.

Je me suis réjoui lorsqu'on m'a dit : Nous irons dans la maison du Seigneur : mes pieds semblaient déjà fixés dans tes parvis, ô Jérusalem. *Ps.* 121. 1. 2.

DIXIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ, pour vous recevoir à son banquet et s'offrir à vous comme une nourriture.... O Sainte Table ! O chair divine ! combien vous nous avez aimés, ô bon Jésus !

2.° Qui vient-il trouver ? Un homme qui n'a point encore revêtu la robe nuptiale, ou qui du moins l'a souillée par de si nombreuses infidélités qu'il s'est rendu indigne de l'honneur que lui fait le Fils de Dieu en l'invitant à sa table. *Math.* 22. 12.

3.° Pourquoi vient-il? Afin qu'après avoir eu le bonheur de prendre part au divin banquet, vous n'ayez plus que du dégoût pour les mets insipides ou dangereux du monde, et que vous soupiriez incessamment après le festin des nêces de l'agneau, dont l'Eucharistie est la figure. *Apoc. 19. 9.*

ACTION DE GRACES.

Qui nous donnera de recevoir en nous sa chair, afin que nous soyons rassasiés ! car sa chair est véritablement une nourriture, et son sang est véritablement un breuvage. *Job. 31. 51. — Jean. 6. 56.*

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur, caché sous le voile eucharistique, et vous présentant lui-même à manger la nourriture qui demeure pour la vie éternelle, cette nour-

riture délicieuse que vous pouvez si fréquemment recevoir , et dont , par amour , vous devez toujours être affamé. *Luc.* 12. 39. — *Jean* 6. 27. — *Eccles.* 24. 29.

2.° Aimez Jésus-Christ incomparablement plus que toutes les jouissances de la terre ! Goûtez donc , et voyez combien le Seigneur est doux ! *Ps.* 33. 9.

3.° Demandez-lui le don de la plus ardente charité , afin que méprisant tout le reste , vous n'aimiez que Dieu seul.

ASPIRATION.

Qui suis-jemoi , votre indigne créature , pour que vous daigniez me traiter avec tant de bonté en m'admettant à votre table ? 2. *Rois.* 9. 8. — 19. 28.

ONZIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ , hôte souverainement aimable qui voudrait

tous les jours être accueilli chez vous ; vous nourrir de sa chair sacrée ; vous abreuver de son précieux sang : mais il se voit repoussé durement ; et maintenant encore le voilà qui frappe à la porte de votre cœur , comme fatigué d'attendre que vous la lui ouvriez vous-même. *Eccl.* 29. 30. *Apoc.* 3. 20.

2.° Qui vient-il trouver ? Une âme ingrate à laquelle il fait entendre cette plainte : J'ai eu besoin de logement , et vous ne m'avez pas logé , et cela uniquement parce que les affections terrestres règnent dans votre cœur. *Math.* 25. 43.

3.° Pourquoi vient-il ? Afin qu'en entendant sa voix vous lui ouvriez la porte de votre cœur , et qu'il puisse y entrer pour y recevoir vos hommages , et vous rendre heureuse à son tour par la douceur de sa présence. *Apoc.* 3. 20.

ASPIRATION.

O mon Dieu , par pitié , daignez vous

hâter de vous abaisser vers moi ; entrez , Seigneur , mille fois digne de nos bénédictions , entrez ; pourquoi demeurez-vous dehors : j'ai préparé ma maison en votre honneur. *Luc. 19. 15. — Genèse, 24. 31.*

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur , comme un hôte bienveillant dont les entretiens surpassent en douceur le miel le plus pur ; et considérez-vous comme une pauvre créature qui se trouve trop honorée par la présence d'un hôte aussi magnifique.

2.° Préférez sa voix à toutes mélodies , à tout ce qui peut flatter vos oreilles , pour les tenir désormais fermées aux choses vaines , frivoles et contraires à la loi de Dieu. *Ps. 118. 85.*

3.° Demandez-lui le don de prudence , afin que vous ne soyez plus comme un enfant flottant dans ses démarches , et qui

se laisse emporter à tous les vents des opinions humaines ; dans les tromperies , les ruses et les machinations de l'erreur. *Eph.* 4. 14.

ASPIRATION.

Les entretiens avec Jésus sont non-seulement dépouillés d'amertume et d'ennui , mais ils produisent toujours dans l'âme d'ineffables mouvemens de satisfaction et de joie. *Sagess.* 8. 16.

DOUXIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ qui voulant toujours conserver parmi les hommes le doux nom de bien-aimé qu'il a pris dans ses saintes Écritures , dépose au Ciel , avant de venir parmi nous , l'éclat de sa divine beauté , et se proportionne à notre faiblesse , en paraissant à nos yeux sous les faibles apparences

du pain et du vin , pour devenir ainsi l'objet de notre affection la plus tendre.

2.° Qui vient-il trouver ? Une âme chérie à laquelle , par excès d'amour , il prodigue les noms les plus affectueux , non qu'elle soit déjà digne de les porter , mais afin que répondant aux pressantes sollicitations du céleste époux , elle fasse de grands efforts pour s'en rendre de jour en jour moins indigne.

3.° Pourquoi vient-il ? Pour engager cette âme devenue toute belle , par les dons ineffables de l'Eucharistie , à s'entretenir cœur à cœur avec lui.

ASPIRATION.

O filles de Jérusalem ! si vous trouvez mon bien-aimé , dites-lui que je languis d'amour ! que je ne veux plus vivre que pour lui !

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-

Christ au milieu de votre cœur, vous pressant avec instance de le lui donner ; et considérez-vous comme ayant jusqu'ici apporté bien peu d'empressement pour vous unir à lui , par une charité parfaite.

2.° Aimez Jésus-Christ d'un amour si fort que vous n'hésitez plus à fouler aux pieds les joies coupables du monde ? — Ceux qui sont à Jésus-Christ, dit Saint-Paul, ont crucifié leur chair avec ses passions et ses désirs dérégés. *Galat. 5. 24.*

3.° Demandez-lui le don de tempérance, afin que vivant par l'esprit, vous ne vous conduisiez plus que par l'esprit. *Galat. 5. 24.*

ASPIRATION.

Abandonnez-vous à la joie ! Votre âme ne vous dit-elle pas : J'ai trouvé celui que je cherchais, je veux m'attacher à lui pour toujours.

TREIZIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ, héritier du Père éternel. Il s'est fait pauvre, de riche qu'il était, pour nous enrichir par la pauvreté qu'il a volontairement embrassée pour nous ? *Cor.* 8. 9.

2.° Qui vient-il trouver ? Un pauvre mendiant, un autre Lazare, étendu à sa porte, rempli d'infirmités, et qui demande à se rassasier des miettes qui tombent de la table du riche par excellence. *Luc.* 16. 20. 21.

3.° Pourquoi vient-il ? Afin de laisser couler dans votre cœur le fleuve surabondant de sa grâce qui ne connaît ni bornes ni mesures. *Luc.* 6. 38.

ASPIRATION.

Comme les yeux des serviteurs sont fixés sur la main de leur maître ; et comme les yeux des servantes sont fixés sur la

main de leur maîtresse, de même nos yeux sont attachés sur le Seigneur notre Dieu, en attendant qu'il ait pitié de nous. *Ps. 122. 2.*

ACTIONS DE GRACES.

1.^o Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur, le remplissant de tous les trésors de son amour ; et considérez-vous comme un pauvre qui expose à ses yeux ses nombreuses misères.

2.^o Aimez Jésus-Christ plus que les pompes et les richesses du monde ; et reconnaissant aujourd'hui que ce qui paraissait un gain et un avantage n'est qu'un pur néant, efforcez-vous de gagner Jésus-Christ. *Philip. 3. 7. 8.*

3.^o Demandez-lui l'esprit de justice, afin que vous appreniez à rendre à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. *Math. 22. 22.*

ASPIRATION.

Venez, écoutez, vous tous qui craignez le Seigneur, et je vous raconterai combien il a fait de grâces à mon âme ! Ma bouche s'est ouverte, et a crié vers lui ; et ma langue a célébré ses grandeurs. *Ps.* 65. 16. 17.

QUATORZIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ, le Dieu vraiment caché ; le Dieu Sauveur d'Israël, qui dépouillant l'éclat de la majesté divine, s'est abaissé jusqu'à prendre la forme d'un homme, et se revêt encore, dans son Sacrement, de plus faibles apparences pour converser avec nous. *Isaïe*, 45. 15.

2.° Qui vient-il trouver ? Un homme qu'il veut engager à une vie de retraite !

qu'il veut rendre aussi, comme lui, vraiment caché, en lui disant par la bouche d'Isaïe : Entrez dans le secret de votre demeure ; fermez la porte sur vous, et tenez-vous caché pour un moment. *Isaïe*, 26. 20.

3.° Pourquoi vient-il ? Afin de vous cacher dans le secret de sa face, loin du tumulte du monde ; de vous attirer dans une solitude, où il pourra parler à votre cœur, et se découvrir à vous. *Ps.* 30. 21. — *Osée*, 2. 14. — *Jean*, 14. 21.

ASPIRATION.

Si j'ai trouvé grâce en votre présence, Seigneur, montrez-moi votre visage, afin que je vous connaisse. *Exod.* 33. 13.

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur, vous présentant la Manne cachée que nul ne connaît que celui qui la reçoit ; et jouissez avec

suavité de la gloire que vous avez de pouvoir vous tenir caché dans le sein de votre Dieu. *Apo. 2. 17.*

2.° Aimez Jésus-Christ plus que les richesses et les hommes, et n'ayez plus d'autre ambition que celle d'être ignoré des hommes, et méprisé même par eux, s'il y va de la gloire de Dieu !

3.° Demandez-lui l'esprit de courage, afin que ne considérant point les biens visibles, mais les invisibles, vous méprisiez les choses de la terre ; vous surmontiez les obstacles et les difficultés ; et qu'enfin vous tendiez toujours vers le haut point de la perfection. *2 Cor. 4. 18.*

ASPIRATION.

Qui me donnera des ailes comme à la colombe pour que je prenne l'essor, et que j'aie cherché le repos ? J'ai fui au loin et j'ai demeuré dans la solitude. *Ps. 54. 7. 8.*

QUINZIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ, le froment des élus et le vin qui fait germer dans les cœurs l'amour de la virginité, que Dieu a préparés pour tous ceux qui sont dans l'affliction, afin qu'ils mangent et qu'ils boivent et qu'ils perdent à jamais le souvenir de leurs douleurs. *Zacharie*, 9. 17. — *Prov.* 31. 7.

2.° Qui vient-il trouver ? Le fidèle qui voit dans l'Eglise, par l'institution de l'adorable Sacrement, l'accomplissement de la figure qui promettait aux Israélites une contrée où le miel coulerait de la pierre, l'huile et le vin le plus délicieux des rochers les plus durs. *Henter.* 32. 14.

3.° Pourquoi vient-il ? Pour nous offrir ce breuvage qui embrase les cœurs de la plus ardente charité. *Cant.* 8. 2.

ASPIRATION.

Venez manger le pain que je vous donne, le vin que je vous ai préparé. Quittez les voies qui conviennent à l'enfance ; marchez dans le sentier de la prudence. *Prov. 9. 5.*

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi, Jésus-Christ au milieu de votre cœur, lavant votre âme, et la purifiant par son sang précieux ; et considérez-vous comme recevant de sa main, non point la coupe de fureur, mais cette nourriture céleste qui inonde votre âme d'un torrent d'amour. *Genès. 49. 11. Cant. 2. 24. Jérémie, 25. 15.*

2.° Aimez-le d'un amour chaste, à l'imitation des Vierges saintes ; soyez dès lors saint et irrépréhensible ; sans taches, ni rides, ni rien de semblable. *Ephes. 5. 7.*

3.° Demandez-lui la pureté du cœur,

afin de pouvoir vous élever à la contemplation de ses éternelles perfections , avec des yeux chastes et purifiés.

ASPIRATION.

Vous avez préparé devant moi une table contre ceux qui me persécutent ; vous avez oint ma tête d'une huile de parfums ; le calice que j'ai reçu de votre main me remplit d'une délicieuse ivresse. *Ps. 22. 5.*

SEIZIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ, le pain de Dieu descendu du Ciel pour donner la vie au monde et faire les délices des rois. *Jean , 6. 33. — Genès. 49. 20.*

2.° Qui vient-il trouver ? Une âme bien peu préparée à le recevoir peut-être ? *Math. 15. 26.*

3.° Pourquoi vient-il ? Afin que ce pain

fortifie votre cœur, et que soutenu par cette nourriture qui est au-dessus de toute substance, vous ne tombiez pas de défaillance dans le chemin du Ciel. *Ps.* 113. 16.

ASPIRATION.

O Dieu Sauveur ! accordez-moi de recueillir les miettes qui tombent de votre table, quelque indigne que je sois d'un pareil honneur. *Math.* 15. 25. 27.

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur, vous rompant le pain de la vie éternelle, pour apaiser votre faim ; et considérez avec humilité que vous ne seriez même pas digne d'en ramasser les précieuses parcelles.

2.° Aimez Jésus-Christ d'un amour constant comme les Confesseurs de la foi ; et semblable à un homme fait demeurez dans la sagesse, ainsi que le soleil dans sa

lumière, et n'imitiez point l'insensé qui change comme l'éclat de la lune. *Eccl.* 27. 12.

3.° Demandez-lui le véritable esprit de pauvreté, afin que par une entière abnégation de toutes choses créées, vous soyez plus libre pour courir dans le chemin de la perfection, seule route qui conduise sûrement et directement au royaume du Ciel.

ASPIRATION.

Vous avez donné à votre peuple la nourriture des Anges : vous lui avez envoyé du Ciel un pain préparé sans aucun travail, et qui renferme en soi tout ce qu'il y a de plus délicieux. *Sagesse*, 16. 20.

DIX-SEPTIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ, le Pontife saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, plus élevé que les

Cieux, qui dans les jours de sa vie mortelle, ayant offert avec un grand cri et avec des larmes, ses prières et ses supplications, a été exaucé à cause de son humble respect pour son Père. *Hébr.* 7. 26. 5. 7.

2.° Qui vient-il trouver ? Un de ceux à qui il a été dit : Vous êtes de la race choisie, de l'ordre des prêtres-ros, de la nation sainte et du peuple conquis. *St.-Pierre.* 2. 9.

3.° Pourquoi vient-il ? Afin de consacrer votre corps comme le temple de sa divinité, et votre cœur comme son autel, et qu'ainsi vous offriez au Père éternel en sacrifice de suavité, une victime digne de lui.

ASPIRATION.

Voici le dominateur que vous cherchez, et l'Ange du testament que vous désirez : voici qu'il entre dans son temple. *Math.* 3. 1.

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur , comme le grand pontife qui est monté au plus haut des Cieux ! Il en redescend aujourd'hui pour vous , par le même amour qui une première fois lui a fait quitter la droite de son Père : considérez-vous donc obligé envers lui à la plus grande dépendance , comme étant un de ses ministres , par le sacrifice de votre cœur que vous lui offrez.
Hébr. 4. 14.

2.° Aimez-le avec sollicitude comme les saints Pontifes ; évitant dans l'accomplissement de vos devoirs envers lui , jusqu'à la plus légère négligence.

3.° Demandez-lui des entrailles de miséricorde à l'égard de votre prochain , afin que vous obteniez vous aussi miséricorde , de celui qui , éprouvé par toutes sortes de tentations , sait compatir à nos faiblesses.
Héb. 4. 5.

ASPIRATION.

Nous avons reçu, ô Dieu, votre miséricorde au milieu de votre temple ! Votre louange, ô mon Dieu, s'étend comme votre nom jusqu'aux extrémités de la terre. *Ps. 47. 10.*

DIX-HUITIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ, l'homme de douleur, et qui sait ce que c'est que souffrir ; qui a été couvert de plaies pour nos péchés, et comme broyé pour nos crimes. *Isaïe, 53. 3. 5.*

2.° Qui vient-il trouver ? Une âme sensuelle et délicate, ennemie de la croix, et qui sous un chef couronné d'épines veut se voir ornée de roses.

3.° Pourquoi vient-il ? Pour que vous cessiez de vous glorifier en autre chose qu'en la croix de Jésus-Christ, par qui

le monde est crucifié pour vous comme vous êtes crucifié pour le monde ; et que vous portiez empreintes sur vous les marques du Seigneur Jésus. *Galates. 6. 14. 17.*

ASPIRATION.

Unissez-vous ainsi aux souffrances du Sauveur jusqu'à ce que le grand jour de la révélation commence à paraître, et que les ombres se dissipent. *Cant. 4. 6.*

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur , comme un époux couvert de blessures qui vous donnent la vie ; et considérez-vous comme une épouse ingrate qui n'avez pas encore appris à mourir au monde , quoique tous les jours vous annonciez la mort du Sauveur en prenant part au sacrifice de la Messe. *Cor. 11. 26.*

2.° Aimez-le , comme les Martyrs, d'un

amour courageux , et qui soit tel que vous puissiez dire avec sincérité : Qui donc nous séparera de l'amour de Jésus-Christ ? Sera-ce l'affliction ? La persécution ? La faim ? Les périls ou la violence ? *aux Rom. 5. 35.*

3.° Demandez une componction salutaire , afin que les souffrances de Jésus augmentant en vous , vos consolations augmentent pareillement par Jésus-Christ. *C. 2. Corol. 1. 5.*

ASPIRATION.

O Jésus ! que la pensée de vos souffrances demeure gravée dans mon cœur ; et faites , je vous en prie , que je sois prêt à tout souffrir pour vous. *Cant. 1. 12.*

DIX-NEUVIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ , qui s'annonce comme une tendre mère ; vous disant : Une mère peut-elle oublier son

enfant, et n'avoir pas pitié du fils qu'elle a porté dans ses entrailles ? et pût-elle l'oublier, pour moi je ne vous oublierai jamais. *Isaïe*, 49. 15.

2.^o Qui vient-il trouver ? Un enfant né à peine à la grâce, qu'il nourrit de son lait divin, et qu'il engendrera sans cesse jusqu'à ce que Jésus-Christ lui-même soit formé dans lui. *Isaïe*, 60. 16. — *Galat.* 4. 19.

3.^o Pourquoi vient-il ? Afin que vous rendant semblable à un enfant nouvellement né, vous désiriez le lait spirituel, et que pratiquant la vérité par la charité, vous preniez un parfait accroissement en Jésus-Christ, qui est le chef du corps dont vous êtes membre. *Eph.* 4. 15. — *Pierre*, 2. 2.

ASPIRATION.

Venez, achetez sans argent, sans rien donner en échange, le vin et le lait. *Isaïe*, 55. 1.

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur, comme une mère qui vous porte avec amour entre ses bras; et considérez-vous comme un enfant qui reçoit de lui le lait des divines consolations. *Isaïe*, 60. 16.

2.° Aimez-le d'un amour tendre comme les saints Apôtres, et ne permettez pas que votre âme cesse, même pour un instant, de se reposer en lui, et s'éloigne volontairement de sa sainte présence.

3.° Demandez-lui l'innocente douceur de l'enfance, afin qu'en apprenant de sa vie entière qu'il a été doux et humble de cœur, vous deveniez semblable à un enfant pour être digne d'entrer dans le royaume des cieux. *Math.* 11. 29.

ASPIRATION.

Mon père et ma mère m'ont abandonné; mais le Seigneur a pris soin de moi. *Ps.* 26. 10.

VINGTIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ, l'attente des nations, le désiré des collines éternelles ; qui a souhaité avec ardeur de manger cette Pâque avec vous, pour vous montrer toute l'étendue de son amour ! *Gen.* 49. 10. — *Luc*, 22. 15.

2.° Qui vient-il trouver ? Une âme qui par lâcheté croupit dans de stériles désirs ; qui veut et ne veut pas, comme une colombe sans prudence, et facile à séduire. *Prov.* 21. 25 et 13. 4. — *Osée*, 7. 11.

3.° Pourquoi vient-il ? Afin de vous embraser du feu céleste qui allume dans les cœurs les désirs efficaces, et qui ravive votre intelligence. Le commencement de la sagesse est le désir sincère de la connaître. *Sag.* 6. 18.

ASPIRATION.

Mon âme vous a désiré pendant la nuit ; et je m'éveillerai dès le point du jour pour vous chercher de toute la force de mon esprit et de mon cœur. *Isaïe*, 26. 9.

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur , se tenant par amour pour vous à la porte de votre âme ; et considérez-vous comme appesanti par un funeste assoupissement ; n'osant vous lever pour aller au devant de votre Dieu , et ne répondant pas même à sa voix. *Sag.* 6. 15.

2.° Aimez-le d'un amour brûlant , comme les saints Patriarches , et cherchant partout le divin objet que votre cœur désire , dites à toutes les créatures : N'avez-vous pas rencontré celui que j'aime ? *Cant.* 3. 23.

3.° Demandez-lui la faim et la soif de la justice , afin de tendre toujours au sommet de la perfection , pour parvenir ainsi à être admis un jour dans la patrie éternelle.

ASPIRATION.

Mon cœur vous a dit : Mes yeux vous cherchent ; je chercherai , Seigneur , votre visage : votre nom et votre souvenir sont les délices de mon âme. *Psaume*, 26. 8.

VINGT-UNIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ , feu consumant qui rend ses anges agiles comme les vents , et anime ses ministres comme des flammes ardentes ; qui est venu apporter le feu sur la terre , et ne désire que de le voir s'embraser. *Denten*, 4. 24. — *Hébr.* 1. 7. — *Luc*, 12. 49.

2.° Qui vient-il trouver ? Une âme qui n'est dans le service de Dieu ni entièrement froide, ni vraiment fervente, mais tiède ; et que dès-lors le Seigneur, selon la menace qu'il en a faite, est près de rejeter loin de lui. *Ap. 3. 15.*

3.° Pourquoi vient-il ? Afin de posséder cette âme toute entière, de l'échauffer, de la disposer à recevoir ses inspirations ; de l'orner de l'éclat des bonnes œuvres, et de lui donner la force d'embraser le prochain du même feu qui doit s'allumer en elle.

ASPIRATION.

O si vous vouliez ouvrir les Cieux et en descendre, les montagnes s'écrouleraient devant vous ; elles fondraient comme si elles étaient consumées par le feu ; les eaux elles-mêmes seraient embrasées. *Isaïe, 64.*

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-

Christ au milieu de votre cœur comme une fournaise d'amour d'où le feu jaillit de toute part, et considérez-vous comme un vil morceau de fer, couvert de rouille, qui a été plongé au milieu des flammes.

2.° Aimez-le d'un amour ardent comme les Chérubins et les Séraphins : et devenu tout de feu vous-même par les épanchemens de son amour, répandez autour de vous les flammes qui vous dévorent.

3.° Demandez la paix parfaite, afin que vous reposant en lui comme dans votre propre sphère, vous soyez mis au rang des pacifiques qui seront appelés les enfans de Dieu.

ASPIRATION.

L'homme peut-il cacher le feu dans son sein, sans que ses vêtemens en soient brûlés. *Prov. 6, 27.*

VINGT-DEUXIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ, médecin tout-puissant, qui, pour nous guérir, a véritablement pris nos langueurs, supporté nos infirmités, et enfin est devenu pour notre salut, comme un lépreux ; un homme frappé de Dieu et humilié. *Isaïe*, 53. 4.

2.° Qui vient-il trouver ? Celui que le péché a rendu semblable à cet homme qui descendant de Jérusalem à Jéricho est tombé entre les mains des voleurs, a été dépouillé de tout ce qu'il possédait ; couvert de plaies et laissé à demi mort. *Luc*, 10. 30.

3.° Pourquoi vient-il ? Pour agir envers vous comme le bon Samaritain ; pansant vos plaies, répandant sur elles l'huile de sa miséricorde et le vin de son

précieux sang, et continuant à vous donner ses soins jusqu'à votre guérison parfaite.
Luc, 10. 30. 34.

ASPIRATION.

Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison ; mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie.
Math. 8. 8.

ACTIONS DE GRACES.

1.^o Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur comme un médecin très-compatible, qui pour guérir et laver votre âme, laisse couler de ses pieds et de ses mains des torrens de son précieux sang ; et considérez-vous comme ce malade étendu depuis un grand nombre d'années près de la piscine probatique.
Jean, 5. 5.

2.^o Souhaitez par amour d'avoir un courage assez généreux pour vivre comme un

homme en langueur , rompant tout commerce avec les créatures , et renonçant , comme un malade sage et prudent , à ce qui vous charmaut autrefois ; éloignez-vous dès à présent , comme le malade , de ce qui vous est interdit , et si vous marchez droit , que l'orgueil ne vous fasse pas lever la tête ; mais que l'humilité vous fasse choisir la dernière place.

3.° Ayez le courage de souffrir avec amour , vous détachant des choses créées : agissant ainsi avec la prudence d'un malade intelligent , qui a horreur de ce qui lui plaisait naguères , gardez-vous de faire de nouveaux pas dans les voies coupables , en suivant les conseils de l'orgueil au lieu des sentimens d'une vraie humilité.

ASPIRATION.

Seigneur , celui que vous aimez est malade ! dites à mon âme : Je suis ton salut !
Jean , 11. 13. -- *Ps.* 54. 3.

VINGT-TROISIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ que nous devons considérer comme cette perle précieuse dont il est dit, dans l'Évangile, que quand un homme aurait donné toutes les richesses du monde pour l'acheter, il devrait croire qu'il n'a rien donné, parce qu'en comparaison, l'or le plus pur n'est plus qu'une vile poussière et l'argent que de la boue. *Cant.* 8. 7. — *Sag.* 7. 9.

2.° Qui vient-il trouver ? Un chrétien sans intelligence, qui a vendu cette perle précieuse (comme il est dit de ces hommes qui avaient abandonné le Seigneur), pour un peu d'orge et un morceau de pain. *Ezéch.* 13. 19.

3.° Pourquoi vient-il ? Afin que vous inspirant de devenir semblable à ce marchand dont parle l'Évangile, vous vendiez

tout ce que vous possédez pour acheter la plus précieuse de toutes les perles. *Saint Math.* 13. 45. 46.

ASPIRATION.

Mettez-moi , dit le Seigneur , comme un cachet sur votre cœur , pour m'aimer : et comme un sceau sur votre bras pour entreprendre des bonnes œuvres. *Cant.* 8. 6.

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur , quoique vous vous soyez peu préparé à un aussi grand honneur ; et rentrant en vous-même après tant de communions indignes , reconnaissez que vous agissez comme un insensé qui possède un trésor dont il ignore le prix. *Math.* 7. 6. — *Job.* 28. 13.

2.° Que l'amour vous inspire de chercher Jésus-Christ avec empressement ; c'est-à-dire , de contempler ses perfections

divines, qui vous engagent à l'aimer, en lui demandant les lumières dont vous avez besoin pour le connaître de plus en plus, cherchant en même-temps auprès de vos Pères spirituels à vous instruire de Jésus-Christ et du moyen d'arriver à lui, ne vous appuyant sur rien qui ne soit pas Dieu, ou de Dieu, pour atteindre ce but.

3.° Demandez au Seigneur la vertu, ou plutôt le don d'oraison, afin que cherchant sans cesse sa face, vous adressiez vos demandes de telle sorte que vous puissiez obtenir ce que vous demandez; que vous cherchiez de telle sorte que vous trouviez; et que vous frappiez de telle sorte qu'il vous soit ouvert. *Ps.* 104. 4. — *Math.* 7. 7.

ASPIRATION.

Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé la drachme que j'avais perdue.
Luc. 15. 9.

VINGT-QUATRIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ l'arbre de vie ; arbre qui donne constamment du fruit , et dont les feuilles opèrent le salut de toutes les nations. *Ap. 22. 2.*

2.° Qui vient-il trouver ? Votre cœur où vous avez laissé germer les vices et les passions , comme un cultivateur négligent qui laisse les ronces et les épines envahir son terrain ; votre cœur qui est cette vigne dont le Seigneur attend depuis si long-temps de bons fruits , et qui n'en a jusqu'ici produit que de mauvais. *Prover. 24. 30. Is. 5. 2.*

3.° Pourquoi vient-il ? Afin que votre cœur comme enté sur cet arbre de salut , produise les fruits du Saint-Esprit , qui sont , la charité , la joie , la paix , la patience , la bonté , la grandeur d'âme , la

douceur , la foi , la modestie , la continence et la chasteté.

ASPIRATION.

Que mon Seigneur vienne à moi pour que je puisse lui offrir des fruits qu'il a produits lui-même dans mon cœur ! *Cant.* 5. 1.

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur , comme un cep de vigne , et considérez-vous comme une de ses branches tirant de lui la sève de la grâce , par laquelle vous pouvez produire les feuilles des saintes paroles , les fleurs des pieux désirs et les fruits des bonnes œuvres. *Jean.* 15. 5.

2.° Désirez par amour de travailler sans cesse , en sorte que vous ne laissiez jamais passer l'occasion d'avancer dans la vertu , ayant d'ailleurs toujours présent à la mémoire , la menace prononcée par le Sei-

gneur contre l'arbre qui ne porte pas de fruit.

3.° Demandez à Dieu le don d'une infatigable vigilance, afin qu'ayant toujours votre âme entre vos mains, vous pensiez sans cesse à détruire la racine des vices qui pourraient ternir la beauté de la grâce qu'elle a reçue, et que vous vous occupiez à cultiver en elle toutes les vertus. *Ps.* 118. 109.

ASPIRATION.

Je me repose sous l'ombre de l'arbre de vie; son fruit est doux à ma bouche: réjouis-toi, mon âme! tes vœux sont exaucés. *Cant.* 2. 3.

VINGT-CINQUIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous? Jésus-Christ, le chef des nations, le Dieu des armées, qui est venu apporter la guerre et non la paix;

qui a vaincu le fort armé, et lui a enlevé toutes les armes dans lesquelles il mettait sa confiance. *Isaïe*, 55. 4. — *Jérémie*, 31. 35. — *Math.* 10. 30. — *Luc.* 11. 22.

2.° Qui vient-il trouver ? Un lâche déserteur, qui a honteusement passé dans le camp ennemi ; ou du moins qui penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; qui veut servir deux maîtres ; fléchissant alternativement le genou devant le Seigneur et devant Baal. 3 *Rois*, 18. 21.

3.° Pourquoi vient-il ? Afin que la vérité soit désormais la ceinture de vos reins ; que la justice soit votre cuirasse ; que vous soyez ferme derrière le bouclier de la foi contre lequel les traits enflammés de l'esprit infernal viendront s'éteindre : enfin que vous preniez le casque du salut, et l'épée spirituelle, qui est la parole de Dieu ! *Ephésiens*, 6. 14. 15. 3.

ASPIRATION.

Le Seigneur met les armées en poudre :

le Seigneur ! voilà le nom qui lui appartient : il a mis son camp au milieu de son peuple pour nous délivrer de tous nos ennemis. *Judith.* 16. 3. 4.

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur, comme un vaillant capitaine qui vous apprend à faire la guerre ; et considérez-vous comme un soldat récemment enrôlé sous ses drapeaux, et qui jure de combattre désormais pour lui seul. *Ps.* 143. 1.

2.° Que l'amour vous fasse désirer d'obtenir un courage infatigable, afin que devenant réellement soldat de Jésus-Christ, vous supportiez avec égalité d'âme et avec joie, la faim, la soif, le froid et la chaleur, et toutes les autres tribulations de la milice chrétienne. 2. *Timot.* 2. 3.

3.° Demandez au Seigneur la vertu de mortification et d'abnégation, pour ne pas courir au hasard, ni combattre en donnant

des coups en l'air ; et pour traiter rudement votre corps , afin de le réduire en servitude. 1. *Corinth.* 9. 26.

ASPIRATION.

Vive le Seigneur ! mon Roi ! En quel-que lieu que vous soyez , mon Seigneur et mon Roi ! votre serviteur y sera : soit à la mort , soit à la vie ! 2 *Rois* , 15. 21.

VINGT-SIXIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ , source de la vie , fontaine ouverte à la maison de Jacob et aux habitans de Jérusalem , pour laver les souillures du péché. Que celui qui a soif vienne , et que celui qui le veut reçoive gratuitement l'eau de la vie. *Ps.* 35. 10. — *Zach.* 13. 1. — *Apoc.* 22. 17.

2.° Qui vient-il trouver ? Un de ses insensés qui ont abandonné la fontaine d'eau vive , pour se creuser des citernes entr'ou-

vertes qui ne peuvent conserver l'eau.

Jérémie, 2. 13.

3.° Pourquoi vient-il ? Afin que buvant de cette eau vous n'ayez plus jamais soif ; et qu'elle soit pour vous cette source qui jaillit à la vie éternelle. *Saint Jean*, 4. 13. 14.

ASPIRATION.

Mon âme, ô mon Dieu, soupire après vous, comme le cerf altéré soupire après une source d'eau vive. Quand irai-je, quand paraîtrai-je devant Dieu ? *Ps.* 4. 12.

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur, comme une fontaine d'eau vive, inondant votre âme sèche et stérile de la rosée de son Esprit divin : et vous considérant comme la Samaritaine, dites : Seigneur, donnez-moi de cette eau afin que je n'aie plus soif. *Isaïe*, 44. 3. — *Jean*, 4. 15.

2.° Souhaitez par amour de concevoir

un désir impatient de posséder Dieu, en sorte que dédaignant les choses périssables du monde, vous soyez consumé d'ardeur pour la vertu et les biens célestes.

3.^o Demandez à Dieu la vertu d'humilité, parce que c'est dans les vallées que le Seigneur fait couler les fontaines, et que les eaux passent sans s'arrêter dans les montagnes. — Il donne sa grâce aux humbles, et résiste aux superbes. *Ps.* 103. 10. 1. — *Pierre*, 5. 5.

ASPIRATION.

Puison avec joie des eaux des fontaines du Sauveur ! *Isaïe*, 12. 3.

VINGT-SEPTIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.^o Qui vient à vous ? Jésus-Christ, qui marche à la conquête de nos âmes, comme un chasseur dont les flèches aiguës et semblables à des charbons ardents ne re-

viennent jamais en arrière. *2 Rois*, 1. 22.

— *Ps.* 19. 4.

2.° Qui vient-il trouver ? Une âme qui , semblable au chevreuil courant dans les forêts , erre au milieu des frivolités du monde , et fuit les coups salutaires de la grâce. *2 Rois*, 2. 18.

3.° Pourquoi vient-il ? Afin que percé des traits de son amour , vous vous rendiez enfin à lui , et que dans le ravissement que vous causent vos blessures , vous aspiriez à entraîner sous le joug aimable du Sauveur d'autres âmes fugitives , en les blessant vous-même de ces heureuses plaies.

ASPIRATION.

Le Seigneur est ma force ! il m'a rendu les pieds légers comme ceux du cerf , et il me ramènera sur les plus hautes montagnes , lorsqu'il aura vaincu ses ennemis : et je chanterai des cantiques à sa louange. *Habacuc.* 3. 19.

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur , comme un archer qui a tendu son arc et vous a frappé de ses flèches , qui sont des traits de son ardente charité. *Irén.* 3. 12. 13.

2.° Que l'amour vous donne des ailes pour courir non plus en fuyant les regards de notre Seigneur , mais bien en vous mettant à sa suite pour tâcher de l'atteindre , après avoir été frappé de ses coups victorieux. *Philip.* 3. 12.

3.° Demandez à Dieu le zèle ardent du salut des âmes , afin que marchant à leur conquête , vous soyez béni de Dieu pour toutescelles que vous lui gagnerez. *Genèse*, 10. 9. — *Genèse*, 27. 19.

ASPIRATION.

Seigneur , qu'il m'est doux d'avoir été percé de vos flèches , et de sentir sur moi l'impression de vos mains. *Ps.* 37. 3.

VINGT-HUITIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ, Rédempteur qui nous a tiré de l'illusion où nous vivions, en nous rachetant, non point avec des choses corruptibles comme l'or et l'argent ; mais par l'effusion de son précieux sang : le sang de l'agneau sans tache et sans défaut. *St. Pierre*, 1. 18. 19.

2.° Qui vient-il trouver ? (Pour parler comme les Prophètes) La fille de Sion, pleurant sa captivité sur les bords des fleuves de Babylone. Elle s'est vendue pour rien à ses ennemis. Elle sera rachetée sans argent. *Ps.* 136. 1. — *Isaïe*, 52. 35.

3.° Pourquoi vient-il ? Pour lui pardonner ses iniquités, et guérir toutes ses infirmités. — Racheter sa vie de la mort, et l'environner de sa miséricorde et des preuves de sa tendresse. *Ps.* 102. 3. 4.

ASPIRATION.

En faveur de Sion , je ne me tairai point ;
et à cause de Jérusalem , je n'aurai point
de repos , jusqu'à ce que son juste paraisse
comme une lumière , et que son Sauveur
brille comme une lampe éclatante. *Isaïe* ,
62. 1.

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur , comme votre Rédempteur , qui par la vertu de sa croix a brisé le joug qui vous accablait , la verge qui déchirait vos épaules et le sceptre de celui qui vous opprimait tyranniquement ; et considérez-vous comme un captif rendu , par sa grâce , à la glorieuse liberté des enfans de Dieu. *Isaïe* , 9. 4. — *Romains* , 8. 21.

2.° Souhaitez de brûler d'un violent amour , afin que poussé et sollicité de Dieu , qui n'a point épargné son propre fils ,

mais l'a livré à la mort pour nous tous , vous vous sentiez le courage d'aspirer à de hautes vertus , de demander de grandes grâces , et d'entreprendre les choses les plus difficiles. *Romains* , 8. 32.

3.° Demandez à Dieu le don de la charité fraternelle, afin que vous n'hésitez pas à donner votre vie pour vos frères, comme Jésus-Christ a donné la sienne pour vous. *Jean* , 3. 16.

ASPIRATION.

Dieu est mon Sauveur ! J'agirai avec confiance , et je ne craindrai rien , parce que le Seigneur est ma force et ma gloire , et que c'est à lui que je dois mon salut ! *Isaïe* , 12. 2.

VINGT-NEUVIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ, le souverain bien , que Dieu a fait voir aux

hommes et dont il désire nous enrichir. — Venez, écoutez-moi, dit-il à Isaïe, prenez la nourriture que je vous donnerai, et votre âme sera dans la joie. *Ex.* 33. 19. — *Is.* 55. 2.

2.° Qui vient-il trouver ? Une misérable créature que des périls sans nombre assiègent de toutes parts ; qui donne au bien le nom de mal, et au mal le nom de bien. *Ps.* 39. 13. — *Is.* 4. 20.

3.° Pourquoi vient-il ? Pour vous faire connaître ce que c'est que le bien, et ce que le Seigneur a droit d'exiger de vous ; pour combler vos désirs, et vous établir sur tous ses biens, possesseur de l'héritage éternel. *Melch.* 6. 8. — *Ps.* 102. 5. — *Math.* 24. 27.

ASPIRATION.

Qu'y a-t'il pour moi dans le ciel, et que désirerai-je sur la terre, sinon vous, ô mon Dieu ! ma chair et mon cœur se consomment en désirs : vous êtes le Dieu de

mon cœur et mon partage pour toute l'éternité. *Ps.* 72. 25. 26.

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur, comme un trésor d'infinie bonté; et considérez-vous dans l'abîme de misère, où par votre nature vous êtes plongé, comme recevant de la plénitude de sa grâce tout bien et tout don parfait. *Jean*, 1. 16. — *Jacques*, 1. 17.

2.° Souhaitez de vous attacher à lui par des liens indissolubles, afin que vous vous teniez toujours uni à Dieu de cœur et d'esprit, et que rien ne puisse vous séparer de l'amour de Jésus-Christ. *Romains*, 8. 39.

3.° Demandez-lui qu'il vous accorde la pratique constante de la présence de Dieu, afin que marchant sous ses yeux, vous demeuriez dans les voies de la perfection: et que de même que ses délices sont d'être avec les enfans des hommes, vos délices

soient d'être avec le Fils de Dieu. *Genèse*, 17. 1. — *Prov.* 8. 31.

ASPIRATION.

Je ne dois jamais vous laisser éloigner de moi, ô vous qui êtes mon tout; la lumière de mes yeux; la consolation de ma vie. *Tobie*, 10. 5.

TRENTIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous? Jésus-Christ, Pasteur vigilant qui connaît ses brebis et qui donne sa vie pour elles. Il vient chaque jour les visiter comme un berger visite son troupeau. *Pierre*, 2. 2. — *Jean*, 10. 14. 15. — *Ezech.* 34. 11. 12.

2.° Qui vient-il trouver? Une brebis imprudente, qui erre au milieu du désert de cette vie, exposée aux attaques des loups et des voleurs, c'est-à-dire, à toutes sortes de tentations.

3.° Pourquoi vient-il ? Afin de la chercher , et de la porter sur ses épaules , lorsqu'il l'aura trouvée , et de pouvoir dire aux Anges et aux Saints ; réjouissez-vous avec moi : j'ai retrouvé la brebis qui s'était égarée. *Luc. 15. 5.*

ASPIRATION.

J'ai erré comme une brebis qui s'est perdue. Cherchez-moi , Seigneur , parce que je n'ai point oublié vos commandemens. *Ps. 118. 176.*

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur , comme le plus tendre des pasteurs , qui vous nourrit de sa chair , et étanche votre soif de son sang ; et vous regardant comme une brebis de son troupeau , suivez-le avec affection , puisque par le secours de sa grâce vous entendez sa voix. *Ps. 99. 3.*
— *Jean, 10. 16.*

2.° Souhaitez d'être consumé comme un holocauste d'amour, devenant volontairement, en esprit, une victime des anciens sacrifices. Elle était séparée du troupeau, liée, immolée, lavée, divisée en morceaux et enfin brûlée sur l'autel.

3.° Demandez au Seigneur la vertu de religion, afin de vous dévouer sincèrement à Dieu à qui vous appartenez tout entier, et de lui rendre aussi extérieurement le culte, l'honneur et le respect qui lui sont dus.

ASPIRATION.

C'est le Seigneur qui me conduit; rien ne pourra me manquer. Il m'a fait reposer dans de gras paturages, et coucher à la fraîcheur des eaux; il a ranimé ma force défaillante. *Ps. 22. 1. 2. 3.*

TRENTE-UNIÈME JOUR.

PRÉPARATION.

1.° Qui vient à vous ? Jésus-Christ , modèle de toute sainteté et de toute pureté , qui nous a été montré une fois sur le Mont-Calvaire , et tous les jours encore nous est présenté dans la sainte Eucharistie , modèle auquel tous les élus doivent se conformer. *Exod.* 25. 40. — *Rom.* 8. 29.

2.° Qui vient-il trouver ? Une âme créée à son image et à sa ressemblance : mais par le péché cet or s'est obscurci et a changé de couleur : élevé au plus haut degré de gloire , l'homme n'a point connu sa grandeur : il s'est rabaissé au niveau de la brute dépourvue de raison , et lui est devenu semblable. *Genèse.* 1. 16 — *Iren.* 4. 1. — *Ps.* 48. 13.

3.° Pourquoi vient-il ? Afin que le voile qui couvrait la face de Dieu étant levé , il nous soit donné de contempler la gloire

du Seigneur ; et d'être aussi transformés en la même image , nous avançant de clarté en clarté comme par l'illumination de l'esprit du Seigneur. *2 Cor. 3. 18.*

ASPIRATION.

Que le Seigneur marche devant moi , et je m'avancerai peu à peu à sa suite , jusqu'à ce que j'arrive auprès de lui. *Genèse , 33. 14.*

ACTIONS DE GRACES.

1.° Voyez par les yeux de la foi Jésus-Christ au milieu de votre cœur , vous proposant l'exemple de sa vie , pour que vous fassiez ce que vous lui voyez faire , et considérez-vous comme un peintre inexpert tâchant du moins d'imprimer en vous , les premier traits de ce portrait divin. *Exod. 25. 10.*

2.° Souhaitez par amour de lui ressembler parfaitement , afin que vous revêtiez autant que cela est possible à l'homme ,

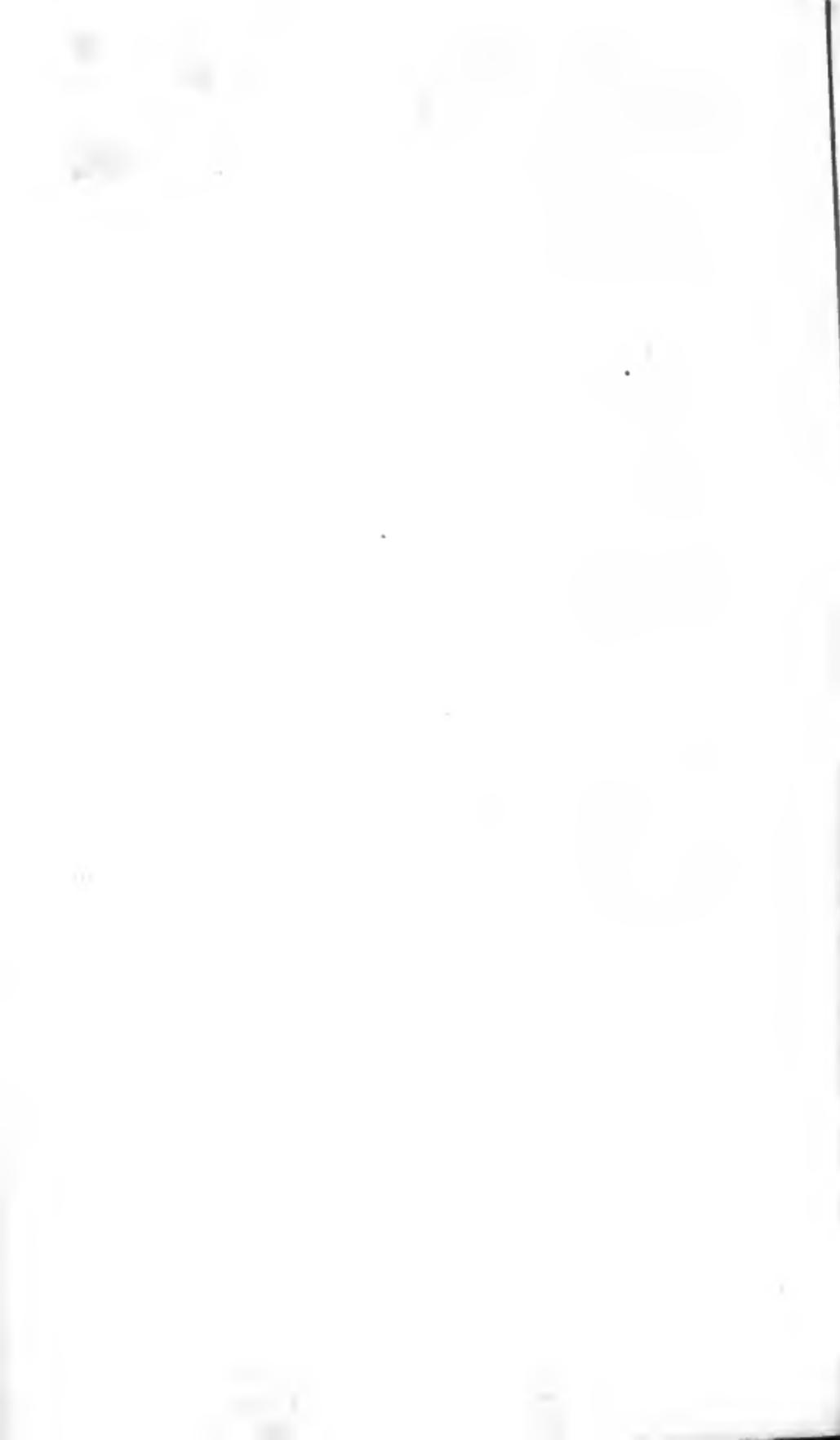
les perfections de Dieu , et que vous imitez ses vertus qui brillent plus particulièrement en lui , dans le saint Sacrement , qui sont , la charité , l'humilité et l'obéissance.

3.° Demandez au Seigneur une conformité pleine et entière à sa divine volonté , afin que Dieu puisse dire de vous : « J'ai
« trouvé un homme , selon mon cœur ,
« et qui accomplira toutes mes volontés. »
Act. 13. 22.

ASPIRATION.

J'ai été crucifié avec Jésus-Christ , et je vis , ou plutôt ce n'est plus moi qui vis , mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi.
Galat. 2. 19. 20.

FIN.



ÉCRIVAINS GRECS

APRÈS LA SÉPARATION.

Nous allons produire quelques témoignages des écrivains grecs après leur séparation de l'Eglise catholique. Ce sera un témoignage irrécusable de la foi de l'église. C'est un bien que ces enfans prodigues ont emporté de la maison paternelle. Leur foi à la présence réelle sera donc une preuve évidente et sans réplique que la parole seule de Jésus-Christ a pu réunir dans un sentiment commun des enfans divisés de croyances sur d'autres points.

PÈRES GRECS APRÈS LA SÉPARATION.

DU XI.^{me} AU XII.^{me} SIÈCLE.

Jésus-Christ par ces paroles, *ceci est*

mon corps, a fait voir que le pain qui est consacré sur l'autel est le *corps* même du Seigneur, et non point un symbole ou image de ce corps. Il n'a pas dit : ceci est le symbole ou l'image; mais il a dit : *Ceci est mon corps*. Ce pain étant changé par une opération ineffable, quoiqu'il ne laisse pas de nous paraître du pain. Car étant faibles comme nous sommes, nous aurions sans doute de la peine à manger de la chair crue, surtout de la chair humaine, et c'est pour cela qu'il nous paraît encore du pain, quoique dans la vérité ce soit de la chair.

Théophilacte arch. D'Acrido,
mort l'an 1071. — *Commen-*
taire sur St. Mathieu.

Il est clair que Jésus-Christ parle en ce lieu de la Communion mystique de son corps. *Le pain*, dit-il, *que je vous donnerai est ma chair que je livrerai pour la vie du monde*. Mais prenez garde que ce pain

que nous mangeons dans les mystères n'est pas seulement une image de la chair du Seigneur ; *mais la chair même du Seigneur*. Il n'a pas dit : le pain que je donnerai est l'image de ma chair ; *mais c'est ma chair*. Car par les paroles secrètes et la bénédiction mystique , le pain est changé en la chair du Seigneur. Et que personne ne soit troublé d'être obligé de croire que le pain est la chair : car le Seigneur étant encore dans ce monde , et recevant encore sa nourriture du pain , ce pain qu'il prenait était changé en son corps , et devenait semblable à sa chair , et contribuait à le soutenir et à l'augmenter d'une manière humaine. De même ce pain est changé maintenant en la chair du Seigneur. Comment donc , dira-t-on , ne nous paraît-il pas chair , mais du pain ? c'est afin que nous ne fassions pas de difficulté de nous en nourrir. Car nous ne pourrions nous empêcher d'en être effrayés s'il nous paraissait de la chair. Et ainsi c'est par un effet

de la condescendance de Dieu pour notre faiblesse, que cette viande mystique nous paraît semblable à notre aliment ordinaire.

Le même, *sur le 6.^{me} chap.
de St. Jean.*

Ceci, dit Jésus-Christ, c'est-à-dire ce que vous prenez *est mon corps*. Car ce pain n'est pas une figure de Notre Seigneur; mais il est changé en son corps même. *Le pain que je donnerai*, dit-il, *est ma chair*. Il n'a pas dit : c'est la figure de ma chair. Et dans un autre endroit : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme.....* Mais comment dira-t-on ne paraît-il point chair? O homme! cela se fait par condescendance pour notre infirmité. Car parce que le pain et le vin sont des alimens auxquels nous sommes accoutumés, et que nous ne pourrions pas voir sans horreur devant nous du sang et de la chair, Dieu plein de miséricorde, s'accommodant à notre faiblesse, conserve l'apparence du pain et

du vin ; mais il les change en la vertu de sa chair et de son sang, ou ce qui est le véritable sens, en l'essence et la vérité de sa chair et de son sang. Ce qui est dans le vase d'or est proprement le corps du Christ, et ce qui est dans le calice est proprement son sang.

Le même, *sur St. Marc.*

Misérable et impur que je suis, comment m'a-t-on établi pour supérieur de mes frères, pour sacrificateur des divins mystères, et pour ministre de la Sainte-Trinité ? Car quand on met sur la Table sacrée le pain et le vin pour former votre corps et votre sang, ô Verbe divin, vous y êtes présent, et ces choses deviennent véritablement votre corps et votre sang par l'avènement du Saint-Esprit et par la force du Très-Haut... C'est ce qui produit en moi des sentimens de crainte, au lieu d'en produire de joie, sachant bien que je ne suis pas digne, et qu'aucun homme sur

la terre ne l'est, d'exercer ce ministère qui demande une vie angélique, et plus qu'angélique, afin de pouvoir s'acquitter dignement d'une fonction qui nous rend plus familiers avec Dieu que les Anges, puisque nous touchons avec les mains et recevons dans notre bouche *celui* que les Anges révèrent profondément, et qu'ils environnent avec tremblement.

Simon le jeune, dans le livre de ses méditations sacrées. — Il a vécu sous le pontificat d'Adrien IV, en 1154.

D'où pensez-vous que tire son origine ce sacrifice mystique et non sanglant, dans lequel nous croyons que le pain et le calice étant consacrés, sont changés au corps et au sang de Jésus-Christ? N'est-ce pas de notre Dieu et de notre Seigneur Jésus-Christ, comme nous l'apprennent les saints Evangiles? oui sans doute.

Ensuite après avoir expliqué la manière

dont se fait la consécration , et la fin de ce mystère , il en explique la nature en ces termes :

Ce qui s'opère dans ce mystère , c'est que le corps et le sang de Jésus-Christ , y sont rendus présens.

Qui sera , continue-t-il , assez audacieux et assez téméraire pour avancer des nouveautés contre cette sainte tradition ; pour accuser le mystère de fausseté , pour détruire ainsi celui qui en est l'auteur et l'instituteur ? Si quelqu'un , dit l'Apôtre , viole la loi de Moïse , on le fait mourir sans miséricorde , sur la déposition de deux ou trois témoins. Or combien celui-là ne mérite-t-il pas un plus grand supplice qui foule aux pieds le Fils de Dieu ! qui traite de profane le sang du testament , et qui fait injure à l'esprit de grâce ? Mais qui est celui qui foule aux pieds le Fils de Dieu , et qui se rend coupable de tous ces crimes , si non celui qui par une extrême ingratitude abolit , (dans le mystère) le

sang de Jésus-Christ, et ne veut pas le reconnaître; qui méprise ce qui nous a été enseigné par cette bouche divine qui ne peut mentir? C'est elle qui nous dit : *C'est mon corps, c'est mon sang. C'est elle qui dit : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang vous n'aurez point la vie en vous. Pourquoi vous laissez-vous aller à ce doute ?*

Pourquoi attribuez-vous l'impuissance à celui qui est tout-puissant? n'est-ce pas lui qui a fait toutes les choses de rien? n'est-ce pas une des trois personnes de la divinité qui s'est incarnée dans les derniers temps, qui a commandé que le pain fut changé en son corps? Pourquoi cherchez-vous les causes et l'ordre de la nature dans le changement du pain au corps de Jésus-Christ, et du vin mêlé d'eau en son sang, puisque ce corps même est né d'une Vierge d'une manière qui surpasse la nature, et qui est au-dessus des pensées, de la raison et de l'intelligence des hom-

mes ? Vous ne croiriez donc pas non plus sa résurrection d'entre les morts , ni son ascension au Ciel , ni les autres merveilles de Jésus-Christ, puisqu'elles surpassent de même et la nature, et les pensées, et l'intelligence ! La cause de cette incrédulité est que vous ne confessez pas que Jésus-Christ est Dieu , et qu'il est le Fils de Dieu ; MAIS QUE VOUS ÊTES OU JUIF OU ARIEN dans votre cœur.

Nicolas, évêque de Méthone.

11.^{me} siècle.

Et dans un autre passage :

Si ceux qui communient indignement sont si rigoureusement condamnés , combien celui qui pèche contre le sacrifice même, qui outrage, qui nie directement la présence du corps du Seigneur , qui abolit ce qui nous est laissé par tradition , qui foule aux pieds celui qui en est l'auteur , est-il coupable d'un plus grand crime, et mérite-t-il un plus grand supplice ? Ce que je dis

me fait frémir ! mais peut-on ajouter à la hardiesse insolente de cette erreur nouvelle , de ce violement des lois de Dieu , et de cette impiété ? Seigneur par votre miséricorde , délivrez de cette illusion frénétique qui les possède , tous ceux qui ne confessent pas suivant la véritable doctrine , que le pain et le vin que nous consacrons sont le corps parfait et le sang précieux de Jésus-Christ.

Nous n'ignorons pas que quelques-uns, se laissant aller à leur propre esprit, forment des doutes sur la nature des mystères immaculés ; les uns soutenant que l'Eucharistie est incorruptible puisqu'elle communique la vie éternelle, et les autres disant qu'elle est corruptible, puisqu'on la mange, et qu'on la brise avec les dents. Mais que votre esprit ne se porte pas à s'attacher à l'une de ces opinions en rejetant l'autre comme impie. Car en les examinant vous trouverez que l'on peut soutenir l'une et l'autre dans un sens catholique. Le pain

que l'on offre dans les mystères, est cette chair même de Jésus-Christ qui fut sacrifiée au temps de la passion, et ensevelie dans le sépulcre. Et c'est ce qui paraît manifestement par ce que le Seigneur dit à ses Apôtres, lorsqu'il institua les mystères du nouveau testament. Car il leur dit en les leur donnant : *Prenez et mangez, ceci et mon corps brisé pour vous pour la rémission des péchés.* Considérez donc l'état où était alors cette chair. En effet si elle n'était pas corruptible, elle n'a donc pas été sujette à la corruption de la mort, puisqu'une chair incorruptible est incapable de toute sorte de corruption. C'est en cette manière que le pain que l'on offre étant vraiment la chair de Jésus-Christ, est sujette à la corruption, est brisée, est coupée par les dents. Car s'il était incorruptible il ne pourrait pas être ni coupé, ni mangé. Mais *ne vous scandalisez pas de cette parole, et qu'elle ne vous paraisse pas dure*, puisqu'encore qu'on vous parle de

corruption dans cette communion si divine, si sainte, néanmoins elle est bientôt suivie d'incorruptibilité. Car comme la chair du Seigneur après qu'elle fut tombée sous les coups de la mort et qu'elle eut été mise dans le sépulcre, n'a point été corrompue, selon ce que le Prophète dit : vous ne *permettez point que votre Saint éprouve de la corruption* : et qu'étant conservée par la divinité, elle est demeurée incorruptible : de même le pain que l'on offre, après qu'il est brisé par les dents, et qu'il est descendu dans l'estomac comme dans un sépulcre, revient à l'état d'incorruptibilité, étant uni comme dit Saint Jean de Damas, à l'essence de l'âme. Et c'est pourquoi ceux qui sortent de cette vie après avoir participé avec une conscience pure aux Saints Mystères du Christ, sont enlevés * par les Anges à cause de l'Eucha-

* Sont enlevés, quant à leur âme au moment de la mort, en attendant leur glorieuse résurrection à la fin des temps.

ristie qu'ils ont reçue, comme dit Saint Chrysostôme.

Zonare, mort l'an 1150.

Etant question si le saint corps de Jésus-Christ que l'on reçoit dans la communion est incorruptible, comme il l'était après sa résurrection, ou corruptible, comme il l'était avant la passion, les uns disaient qu'il était incorruptible, parce que la participation aux divins Mystères est une confession et une commémoration que le Seigneur est mort et ressuscité pour nous, comme le grand théologien Cyrille l'enseigne, et qu'ainsi quelque partie qu'on en reçoive, on reçoit tout entier le corps de Jésus-Christ que Saint Thomas a touché, puisqu'on le mange après sa résurrection, comme Saint Jean Chrysostôme le dit dans les paroles suivantes : *ô merveille! celui qui est à la droite du Père se trouve entre les mains des pécheurs! (en un autre endroit.) Jésus-Christ est un fruit*

qui a comme fleuri dans la loi, qui s'est grossi dans les Prophètes, qui s'est mûri sur la croix, et qui est mangé après sa résurrection. Et ailleurs : Ce n'est pas un autre corps que celui qui a été plus fort que la mort, et qui est la source de notre vie. Car comme un peu de levain rend toute la masse une pâte semblable à lui; de même ce corps que Dieu a rendu immortel, étant dans notre corps, le change et le convertit tout entier en sa nature.

*Nicétas Choniote, mort
l'an 1206.*

Il faut inviolablement conserver les vérités divines que nous croyons, et n'en altérer aucune. Or, quelles sont ces vérités dans le sujet dont il s'agit ? C'est premièrement que ce sacrifice n'est point simplement l'image d'un sacrifice, mais un véritable sacrifice. Que ce qui est sacrifié n'est point le pain, mais le corps de Jésus-Christ; et de plus, que le sacrifice de

l'agneau de Dieu est le même que celui qui s'est fait une fois sur la croix. Voyons donc premièrement comment on peut concevoir que le mystère de l'Eucharistie n'est pas une image d'un sacrifice, mais un sacrifice réel. Qu'est-ce que le sacrifice d'une brebis ? C'est le changement d'une brebis non immolée, en une brebis immolée. Or c'est ce qui se rencontre ici. Car le pain qui n'est point au commencement sacrifié et immolé, est changé par la consécration en une chose qui a été immolée. De pain non immolé, il est changé au corps même de Jésus-Christ qui a véritablement été immolé. Ainsi comme le changement qui arrive au pain fait un véritable sacrifice. Car le pain est changé, non en une figure, mais en une chose réellement sacrifiée, c'est-à-dire au corps même de Jésus-Christ qui a été sacrifié. Que si le pain demeurant pain devenait sacrifié, ce serait le pain qui recevrait l'immolation, et cette immolation serait un sacrifice de pain. Mais

puisque l'un et l'autre change, c'est-à-dire, quitte l'état de non immolé et la nature du pain, que ce qui était pain devient le corps de Jésus-Christ, cette immolation n'est point considérée dans le pain, mais dans le corps de Jésus-Christ comme dans son sujet. Ce mystère est appelé et est en effet un sacrifice non de pain, mais de *l'Agneau de Dieu*. Cette vérité établie, il est clair qu'il n'est pas nécessaire d'admettre plusieurs oblations du corps du Seigneur. Car comme ce sacrifice s'opère non en immolant l'Agneau à présent, mais en changeant le pain en l'Agneau qui été immolé, il est évident que le changement se fait dans la Messe, mais que l'immolation physique de la victime ne se fait pas. Et ainsi il y a bien multitude de choses changées, et ce changement se réitère plusieurs fois, mais rien n'empêche que la chose à laquelle le changement se termine, ne soit toujours la même, et que comme il n'y a qu'un

corps, il n'y ait aussi qu'une seule immolation.

Cabasilas, évêque de Thessalonique en 1350.

Exposition de la Liturgie.

Le sacrifice étant achevé, le prêtre voit devant lui *l'Agneau de Dieu*.

Le même, ch. 33, même livre,

Quoique ce soit Jésus-Christ qui accomplisse le sacrifice, il ne faut pas néanmoins lui attribuer tout ce qui s'y fait, et tout ce que l'on y dit. Il y a des choses qui appartiennent au Seigneur, et d'autres qui sont propres au serviteur. L'un prie, l'autre accomplit les prières. Le Seigneur donne, et le prêtre rend grâces pour ce qu'il reçoit. Le prêtre offre, et le Seigneur reçoit les dons. Il est vrai que le Seigneur offre aussi; mais c'est lui-même qu'il offre à son père, et il offre les dons quand

ils ont été faits lui-même ; et quand ils ont été changés et convertis en *son corps et en son sang*. Ainsi parce qu'il s'offre lui-même , on dit qu'il est lui-même celui qui offre. La chose offerte , et celui qui la reçoit. Mais c'est le prêtre qui offre le pain et le vin , lorsqu'ils ne sont encore que des *dons* , et le Seigneur les reçoit. Et comment les reçoit-il ? en les consacrant , et en les changeant *et en son corps et en son sang*.

Le même , ch. 49 , même livre.

Puisque *Jésus-Christ* demeure en nous par l'Eucharistie , que pouvons-nous souhaiter davantage ? — De quel bien pourrions-nous manquer ? Et à quoi porterions-nous nos désirs , puisque nous demeurons en *Jésus-Christ* , et qu'il habite en nous ? Quel bonheur comparable au nôtre d'avoir un tel hôte et une telle demeure ! nous ne possédons pas seulement quelque chose qui lui appartienne ; mais nous le possédons

lui-même. Nous ne recevons pas seulement quelques rayons de ce soleil, mais nous recevons ce soleil même dans nos âmes, afin que nous demeurions en lui, et qu'il demeure en nous. Que nous soyons unis à lui, et que nous soyons un même esprit, parce que notre âme, notre corps, et toutes les puissances de l'une et de l'autre deviennent tout d'un coup spirituelles, son âme étant jointe à notre âme, son corps à notre corps, et son sang à notre sang.

O grandeur ineffable de nos Mystères ! Quelle merveille que l'esprit de Jésus-Christ se joigne à notre esprit, sa volonté à la nôtre, et que son corps soit uni à notre corps ! Quel sera donc notre esprit étant gouverné par cet esprit divin ? Quelle sera notre volonté étant dominée par la sienne ? Quelle sera la terre de notre corps étant embrasée par ce feu divin ?

.....

Si Jésus-Christ était seulement Dieu, il ne pourrait pas s'unir à nous de la sorte ;

car comment la divinité serait-elle un aliment pour nous ? Et s'il était seulement homme il ne nous aurait pas aidés de cette manière. Mais étant Dieu et homme tout ensemble , il se joint et s'identifie en quelque manière à nous par son humanité , et il élève et transforme en lui notre nature par sa divinité. Ce sont là ces noces célestes, dans lesquelles ce très-chaste époux s'unit à l'Eglise qui est Vierge et épouse tout ensemble. C'est ici que Jésus-Christ nourrit la troupe de ceux qui lui sont attachés. C'est par ce Mystère que nous devenons la chair de la chair de Jésus-Christ, les os de ses os.....

..... Parce que la chair n'a rien de commun avec la vie de l'esprit , puisqu'elle la hait, et que comme dit l'Apôtre , elle produit sans cesse des désirs contre l'esprit, Dieu a trouvé le moyen d'opposer une chair à cette chair , une chair spirituelle à cette chair terrestre, afin d'abolir ainsi la loi de la chair..... Et c'est pourquoi

nous avons un besoin continuel de cette chair, afin que la loi de l'esprit opère en nous, et que la vie de la chair ne soit plus capable de nous entraîner.

Le même, dans son livre de la vie en Jésus-Christ. liv. 4.

Mais qui nous assurera (l'auteur quelques lignes plus haut venait de dire : *c'est le même corps du Sauveur*, ce corps qui a souffert réellement tant de choses ; ces affronts, ces outrages....

Et un peu plus bas : *et le vin est le sang même qui est sorti du corps immolé sur la croix*. C'est ce même corps, c'est ce même sang formé par le Saint-Esprit, né de la Vierge Marie, qui a été enseveli ; qui est monté au Cieux, qui est assis à la droite du Père.) — Mais qui nous assurera de toutes ces choses ? C'est que Jésus-Christ a dit lui-même. CECI EST MON CORPS ; CECI EST MON SANG ; et qu'il a commandé lui-même à ses Apôtres, et par eux à toute l'Eglise

de faire la même chose. FAITES CECI , dit-il , EN MÉMOIRE DE MOI. Or il ne leur eût pas commandé de le faire s'il n'eût eu le dessein de leur en donner le pouvoir , et de les rendre capables de produire le même effet.

Le même , de la Liturgie. ch. 27.

Il n'est pas possible d'expliquer aux hommes par des paroles comment le pain et le vin sont changés au corps et au sang de Jésus-Christ. — Mais puisque le Seigneur de toute créature l'a dit, la chose se fait comme nous le croyons, de la même manière que le monde a été tiré du néant par sa parole. Et comme ayant dit au commencement, que la terre produise des herbes, la terre recevant par son commandement la force et la vigueur dont elle a besoin, ne cesse point de pousser jusqu'à présent des plantes ; nous croyons de même que le ministère du prêtre opère un effet semblable, et que le pain est changé en son corps

et le vin en son sang par la puissance de celui qui a prononcé cette parole. — Car comme le dit Saint Chrysostôme, le prêtre n'est que l'image de Jésus-Christ, mais la force vient des paroles du Seigneur, parce que c'est lui qui a dit : **SI VOUS NE MANGEZ LA CHAIR DU FILS DE L'HOMME, ET SI VOUS NE BUVEZ SON SANG VOUS N'AUREZ POINT LA VIE EN VOUS.....**

Et plus. — Lors donc que quelqu'un doute de ce changement du pain et du vin au CORPS et au SANG de JÉSUS-CHRIST, nous le rappelons à la puissance de Dieu ; puisque s'il reconnaît que Dieu est tout-puissant, il ne peut douter de ce changement. Car si la force de la nature peut bien changer en feu, selon la forme et l'apparence, certaines matières, la puissance de Dieu, auteur de tout ce qui existe ; pourra bien changer, non la forme, mais la matière elle-même du pain et du vin en *son corps et en son sang*. Que si quelqu'un à

cause de ce qui paraît à nos sens n'ajoute pas foi à ce changement, qu'il considère que Dieu nous propose ordinairement les choses divines sous le voile des choses sensibles. — Et c'est pourquoi il nous a communiqué *son corps et son sang* par le pain et par le vin, qui est notre nourriture et notre breuvage ordinaire, afin qu'il n'y ait rien qui cause de la surprise à nos sens. — Nous ne croyons pas néanmoins que cela se passe seulement en imagination. Car comme nous l'avons dit, il est au pouvoir de Dieu de changer la substance intérieure, et de conserver néanmoins les accidents qui étaient auparavant.

*XIII.º et XIV.º siècle. Manuel
Calecas.*

Après qu'on a mis les restes du pain divin dans le sacré calice, on montre à tous ce calice qui est Jésus-Christ, et qui est véritablement *son corps et son sang même*, qu'il a sacrifiés pour le peuple, qu'il s'est

rendu propres, qu'il a donnés à goûter, à voir, à toucher, avec désir ardent que l'on use de sa libéralité. C'est pourquoi le peuple qui lui est consacré, le voit par les yeux de l'âme, l'adore, et lui demande ce qui est nécessaire pour son salut.....

..... Nous devons adorer de cœur le pain vivant et le sang qui est dans le calice, en nous prosternant de tout notre cœur, jusqu'à terre, et en mettant nos mains en croix pour témoigner notre servitude et la foi que nous avons en Jésus crucifié. C'est ainsi qu'il s'en faut approcher avec crainte, avec tremblement et avec un cœur humilié.

Il faut nous abaisser profondément lorsque le Prêtre entre avec les dons pendant le sacrifice (l'auteur parle ici des hosties déjà consacrées avec lesquelles les Grecs célèbrent la Messe, dites des présanctifiés, comme dans l'Eglise Romaine le jour du Vendredi-Saint), parce que cette divine oblation est déjà parfaite, et qu'elle est

véritablement notre SAUVEUR ; car ce qui est contenu dans le bassin est le *très-saint corps avec le sang*.....

Jésus-Christ seul est le principe de notre vie et de notre salut ; c'est lui seul qui a institué nos mystères , et qui les opère ; il est le sacrificateur ; il est sacrifié , et il est le sacrifice : car il est manifeste qu'il a offert le premier , et qu'il nous enseigne d'offrir le sacrifice de son *corps* et de son *sang*. FAITES CECI , dit-il , EN MÉMOIRE DE MOI , parce qu'il est le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédec , ne cessant jamais d'offrir son sacrifice avec du pain et du vin. Il est le Prêtre éternel , parce qu'il s'est sacrifié une fois volontairement sur la Croix , et qu'il se sacrifie encore : qu'il s'est offert , et qu'il s'offre , et qu'il est toujours présent à son père en état de victime et de sacrifice de propitiation pour nos péchés.

*XV.^e siècle. Siméon , Archev.
de Thessalonique.*

Anathème à ceux qui ne croyant pas ce que notre Seigneur a dit touchant la célébration des mystères qu'il nous a laissés par ces paroles, FAITES CECI EN MÉMOIRE DE MOI, mais expliquant en un mauvais sens cette manière de nous rappeler sa mémoire, ont la hardiesse de dire que ce sacrifice qui s'offre tous les jours par ceux qui célèbrent les sacrés mystères selon que notre Seigneur, le maître de toutes choses, l'a enseigné, ne font que renouveler comme une image et une figure le sacrifice du *propre corps et du propre sang de Jésus-Christ* offert sur la Croix pour la rédemption et la réconciliation commune de la nature humaine; et qui introduisent ainsi un sacrifice différent de celui que JÉSUS-CHRIST a offert, et qui ne se rapporte à ce sacrifice de Jésus-Christ que comme une image et une figure. — Anathème à ces hommes, comme anéantissant le mystère du terrible et divin sacrifice par lequel nous recevons le gage de la vie future : notre vénérable

père Saint Chrysostôme déclarant en plusieurs de ses explications sur *St. Paul*, que ce n'est qu'un même et unique sacrifice!

Anathème prononcé dans l'Eglise grecque le premier dimanche du Carême. Extrait du livre appelé Triode.

Jésus-Christ, mon Dieu, je sais que je suis indigne, et que je ne mérite pas que vous entriez dans la maison de mon âme, parce qu'elle est toute déserte et toute en ruine, et que vous n'avez point de lieu en moi où vous puissiez seulement reposer la tête. Mais comme de la hauteur infinie de votre Majesté vous êtes descendu en vous humiliant pour nous, daignez encore vous proportionner à ma bassesse. Comme vous avez bien voulu être renfermé dans l'ancre de votre sépulcre et dans l'étable où vous êtes né, ne refusez pas d'habiter dans mon corps quoique souillé. Comme vous avez daigné entrer dans la maison des

pêcheurs, et manger avec eux à la table de Simon le lépreux, daignez aussi entrer dans la maison de mon âme, à quelque misère qu'elle soit réduite et quoiqu'elle soit couverte de la lèpre du péché. Comme vous n'avez pas rejeté cette femme pécheresse qui me ressemblait lorsqu'elle s'est approchée de vous, ayez aussi compassion d'un pécheur qui s'approche de vous et qui veut vous toucher. Comme vous n'avez point eu horreur de la bouche souillée et toute impure qui donnait des baisers à vos pieds, n'avez point non plus horreur ni de ma bouche qui est encore plus souillée que la sienne, ni de mes lèvres profanes, ni de ma langue qui est encore plus impure que tout le reste.

Que le feu ardent de votre saint corps et de votre sacré sang soit la sanctification, la lumière et la force de mon âme ! qu'il diminue le poids de mes péchés ! qu'il me préserve des attaques du démon ! qu'il arrête mes mauvaises habitudes ! qu'il

amortisse mes passions ! qu'il me fortifie pour accomplir vos commandemens ! qu'il augmente en moi vos divines grâces ! et qu'il m'acquière le droit à votre royaume ! car vous savez, Seigneur Jésus, mon Dieu, que ce n'est pas par mépris que je m'approche de vous, mais par la confiance que j'ai en votre bonté ineffable, et dans la crainte que me privant de cette union que je puis avoir avec vous, je ne devienne la proie *du lion invisible qui cherche à me dévorer*. Je vous prie donc, Seigneur, qui possédez seul la sainteté, de sanctifier mon corps et mon âme, mon esprit et mon cœur, tout mon être ; de me renouveler entièrement, de graver profondément votre crainte dans ma chair, de mettre en moi une sainteté qui ne s'efface jamais. Soyez mon secours et mon soutien. Faites-moi passer en paix cette vie, et donnez-moi place à votre droite avec les Saints, par les prières et l'intercession de votre mère sans tache, des esprits qui vous servent

de ministres, des troupes toutes pures de vos Anges, et de tous les Saints qui vous ont été agréables depuis le commencement du monde.

En s'approchant de la Sainte Table.

Je crois et je confesse que vous êtes véritablement le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu dans le monde pour sauver les pécheurs dont je suis le premier. Je crois que ceci est votre corps même infiniment pur; que ceci est votre précieux sang. Je vous demande miséricorde et le pardon de tous les péchés que j'ai commis volontairement ou involontairement par paroles ou œuvres, avec connaissance ou par ignorance, et rendez-moi digne de recevoir vos sacrés mystères sans y recevoir ma condamnation : faites que j'y trouve le pardon de mes péchés et la vie éternelle.

Au moment de la Communion.

Je vais approcher de la Communion divine ! O mon Créateur ! ne me brûlez pas lorsque j'y participerai , car vous êtes un feu terrible pour les pécheurs , mais pour m'en rendre digne , purifiez-moi de toutes mes souillures !

Après la Communion.

Seigneur , qui m'avez donné par votre bonté votre chair pour nourriture ; feu céleste qui consumez les indignes , ne me brûlez pas , ô mon Créateur ! Pénétrez plutôt toutes les parties et jusqu'au fond le plus intime de mon corps , de mes reins , de mon cœur . Réduisez en cendre toutes les épines de mes péchés .

Prière grecque avant la Communion , tirée de l'Horologe , ou Livre d'Heures .

Il faut examiner si le pain que Jésus-

Christ prit entre ses mains, qu'il bénit, qu'il consacra et qu'il appela son corps, est ce corps qui est né de la Vierge. A quoi nous répondrons : que c'est *le corps et le sang* issus de la Vierge. Mais quelqu'un me dira, peut-être, comment cela peut-il se faire ? Je réponds que cela est très-possible ; car cette même main qui a pris, au commencement, du limon de la terre, et qui, en le changeant, en a formé le corps d'Adam, change aussi ce pain, et en fait le corps du verbe né de la Vierge, et, en changeant ce vin, en a fait le sang pris de la Vierge. Concevez que c'est ce qui arrive à ce pain et à ce vin que le Prêtre offre. Le même esprit qui est descendu dans le sein de la Vierge, et qui en a fait la chair qui est née d'elle, le corps et le sang *du verbe* de Dieu, descend aussi sur l'autel, et fait le pain et le vin qui y sont mis, le corps et le sang du verbe de Dieu qu'il a fait naître de la Vierge, et cela par la main du Prêtre qui exerce le

ministère sacerdotal et offre le sacrifice. Concevez aussi et considérez le miracle qui s'est fait dans le cénacle le soir que Jésus-Christ institua ce Sacrement : il mangea *son corps* et le fit manger à ses disciples ; il bénit *son sang* et le donna à boire. Miracle qui surpasse l'entendement , et que personne ne peut comprendre.

Extrait d'un livre cité par Abraham Echellensis pour être de Jean Maron , qui vivait au Mont-Liban , où il fit secte , entre le VI.^{me} et le VII.^{me} siècle.

Au chapitre 12 du Commentaire sur la Liturgie de Saint Jacques.



CONCILLES.

Nous n'en citerons que deux , le second Concile de Nicée et celui de Trente.

Nul des Apôtres , ou des plus illustres Pères qui ont été les organes du Saint-Esprit , n'a appelé du nom d'image du corps du Christ , ce sacrifice non sanglant qui s'opère en mémoire de Jésus-Christ notre Dieu , et de tous ses mystères ; car le Seigneur ne leur a pas enseigné de parler ainsi , ni de faire profession de cette foi ; mais il leur a dit dans l'Evangile : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme et ne buvez son sang , vous*

n'entrerez pas au royaume des Cieux. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi en lui. Et ayant pris le pain et l'ayant béni, il le rompit, et dit : Prenez, mangez, c'est mon corps. De même ayant pris le calice, et l'ayant béni, il leur dit : Buvez en tous, c'est mon sang du nouveau Testament qui est versé pour plusieurs en la rémission des péchés. Il ne leur dit pas : Prenez, mangez mon image.... Il est donc clair que ni le Seigneur, ni les Apôtres, ni les Pères n'ont appelé image le sacrifice non sanglant qui est offert par le prêtre, mais qu'il est appelé le corps même, et le sang même. — On appelle les dons, types, avant qu'ils soient consacrés ; mais après la consécration, ils sont appelés, ILS SONT, ils sont crus proprement corps et sang.

*Second Concile de Nicée.
7.^e OEcuménique. 6.^e session.
6 Octobre 787.*

Nous terminerons ces citations par la plus imposante de toutes, après les paroles de Jésus-Christ; ce sont les paroles du Saint Concile de Trente. Cette illustre assemblée, après avoir montré que ce Sacrement est le symbole de l'unité, le gage de la gloire future, l'aliment spirituel des âmes, le remède à leurs maux, leur vie, la forme visible de la grâce invisible, a rendu les décrets suivans :

1.^o Si quelqu'un dit que dans le très-Saint-Sacrement de l'Eucharistie le corps et le sang avec l'âme et la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ, et par conséquent tout Jésus-Christ, n'est pas présent réellement et substantiellement; mais qu'il n'y est que par signe ou figure, ou par sa vertu, qu'il soit anathème!

2.^o Si quelqu'un dit que dans le très-Saint-Sacrement de l'Eucharistie la substance du pain et du vin demeure avec le corps et le sang de notre Seigneur Jésus-Christ; s'il nie l'admirable et étonnant

changement de toute la substance du pain , et de toute la substance du vin au corps et au sang , les seules apparences du pain et du vin demeurant , lequel changement l'Eglise Catholique appelle très-justement transsubstantiation , qu'il soit anathème !

3.° Si quelqu'un dit que Jésus-Christ, donné dans l'Eucharistie, est mangé seulement spirituellement, et non pas encore sacramentellement et réellement, qu'il soit anathème !

C'est avec cette force et cette précision que l'Eglise s'est prononcée sur cette vérité capitale, si consolante pour le vrai fidèle. Après ce langage, il ne nous reste plus à interroger, à chercher, mais à nous soumettre de cœur et de pratique.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

PRÉFACE. Pag. 1

PREMIÈRE PARTIE.

CHAP. I.^{er} Ecriture Sainte.	1
CHAP. II. De l'institution du Sacrement de l'Eucharistie.	38
CHAP. III. Evangile de St. Luc.	39
CHAP. IV. Evangile selon St. Marc.	40
CHAP. V. Première épître de St. Paul aux Corinthiens.	50

DEUXIÈME PARTIE.

Témoignages des Pères de l'Eglise des cinq premiers siècles.	54
Conclusion.	120

Liturgies.	134
Traduction libre des méditations du Père AVANCIN sur l'Octave du St -Sacrement.	144
Mois eucharistique du Père LEZCARI.	172
Ecrivains grecs après la séparation.	253
Conciles.	287

FIN DE LA TABLE.

EXPOSITION

DE LA DOCTRINE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE,

SUR LES

MATIÈRES CONTROVERSÉES AVEC LES PROTESTANTS.

Par Bossuet



TOURS,

M^{lle} MATHILDE LEROY, | **BONAMY, LIBRAIRE,**
Rue de la Sellerie, 60. | Rue du Commerce, 23.

1840.



PRÉFACE.

Les Protestants voulant justifier leur séparation violente de l'Église catholique, se sont attachés à calomnier cette Église, et à lui attribuer les principes les plus erronés. Il suffit de parcourir quelques-uns des libelles qu'ils sèment avec tant de profusion dans les villes et les campagnes, pour comprendre la pensée qui a présidé à leur rédaction, et pour reconnaître la mauvaise foi de la plupart des assertions qu'ils renferment.

Cette tactique n'est pas nouvelle. Les Protestants l'employaient déjà dans le 17^e siècle; et c'est pour la

déjouer que le grand Bossuet publia l'Exposition de la doctrine catholique que nous réimprimons, et qui a reçu l'approbation de plusieurs souverains pontifes.

Nous n'y avons fait d'autre changement que celui de substituer le mot *Protestants* à celui de *MM. de la religion prétendue réformée*, qui n'est plus en usage.



EXPOSITION

DE LA DOCTRINE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE,

SUR LES

MATIÈRES CONTROVERSÉES AVEC LES PROTESTANTS.

I. *Dessein de ce traité.*

Après plus d'un siècle de contestations avec les Protestants, les matières dont ils ont fait le sujet de leur rupture doivent être éclaircies, et les esprits disposés à concevoir les sentiments de l'Église catholique. Ainsi il semble qu'on ne puisse mieux faire que de les proposer simplement, et de les bien distinguer de ceux qui lui ont été faussement imputés. En effet, j'ai remarqué en différentes occasions que l'aversion que les Protes-

tants ont pour la plupart de nos sentiments ; est attachée aux fausses idées qu'ils en ont conçues , et souvent à certains mots qui les choquent tellement , que s'y arrêtant d'abord ils ne viennent jamais à considérer le fond des choses. C'est pourquoi j'ai cru que rien ne leur pourrait être plus utile que de leur expliquer ce que l'Église a défini , dans le concile de Trente , touchant les matières qui les éloignent le plus de nous , sans m'arrêter à ce qu'ils ont accoutumé d'objecter aux docteurs particuliers , ou contre les choses qui ne sont ni nécessairement ni universellement reçues. Car tout le monde convient , et M. Daillé même (*Apol. cap. 6.*) , que *c'est une chose déraisonnable d'imputer les sentiments des particuliers à un corps entier ;* et il ajoute qu'on ne peut se séparer que pour des articles établis authentiquement , à la croyance et observation desquels toutes sortes de personnes sont obligées. Je ne m'arrêterai donc qu'aux décrets du concile de Trente , puisque c'est là que l'Église a parlé décidément sur les matières dont il s'agit ; et ce que je dirai , pour faire mieux entendre ces décisions , est approuvé dans la même Église , et paraîtra manifestement conforme à la doctrine de ce saint concile.

Cette exposition de notre doctrine produira deux bons effets : le premier , que plusieurs disputes s'évanouiront tout à fait , parce qu'on reconnaîtra qu'elles sont fondées sur de fausses explications de notre croyance ; le second , que les disputes qui resteront ne paraîtront pas , selon les principes des Protestants, si capitales qu'ils ont voulu d'abord le faire croire ; et que , selon ces mêmes principes , elles n'ont rien qui blesse les fondements de la foi.

II. *Les Protestants avouent que l'Église catholique reçoit tous les articles fondamentaux de la religion chrétienne.*

Et pour commencer par ces fondements et articles principaux de la foi , il faut que les Protestants confessent qu'ils sont crus et professés dans l'Église catholique.

S'ils les font consister à croire qu'il faut adorer un seul Dieu Père, Fils et Saint-Esprit , et qu'il faut se confier en Dieu seul par son Fils incarné, crucifié et ressuscité pour nous, ils savent en leur conscience que nous professons cette doctrine. Et s'ils veulent y ajouter les autres articles qui sont compris dans le Symbole des apôtres , ils ne doutent

pas non plus que nous ne les recevions tous sans exception, et que nous n'en ayons la pure et véritable intelligence.

M. Daillé a fait un traité intitulé : *La Foi fondée sur les Écritures*, où, après avoir exposé tous les articles de la croyance des Églises protestantes, il dit (3. *Part. ch. 1.*) *qu'ils sont sans contestation ; que l'Église romaine fait profession de les croire ; qu'à la vérité il ne tient pas toutes nos opinions , mais que nous tenons toutes ses créances.*

Ce ministre ne peut donc nier que nous ne croyions tous les articles principaux de la religion chrétienne , à moins qu'il ne veuille lui-même détruire sa foi.

Mais quand M. Daillé ne l'aurait pas écrit , la chose parle d'elle-même , et tout le monde sait que nous croyons tous les articles que les Calvinistes appellent fondamentaux ; si bien que la bonne foi voudrait qu'on nous accordât, sans contestation, que nous n'en avons en effet rejeté aucun.

Les Protestants qui voient les avantages que nous pouvons tirer de cet aveu , veulent nous les ôter , en disant que nous détruisons ces articles, parce que nous en posons d'autres qui leur sont contraires. C'est ce qu'ils tâchent d'établir par des conséquences qu'ils

tirent de notre doctrine. Mais le même M. Daillé que je leur allègue encore, moins pour les convaincre par le témoignage d'un de leurs plus doctes ministres, que parce que ce qu'il dit est évident de soi-même, leur apprend ce qu'il faudrait croire de ces sortes de conséquences, supposé qu'on en pût tirer de mauvaises de notre doctrine. Voici comme il parle dans la lettre qu'il a écrite à M. de Monglat sur le sujet de son Apologie: « Encore que l'opinion des Lu-
» thériens sur l'eucharistie induise, selon
» nous, aussi bien que celle de Rome, la
» destruction de l'humanité de Jésus-Christ,
» cette suite néanmoins ne leur peut être
» mise sus sans calomnie, vu qu'ils la rejet-
» tent formellement. »

Il n'y a rien de plus essentiel à la religion chrétienne, que la vérité de la nature humaine en Jésus-Christ; et cependant, quoique les Luthériens tiennent une doctrine d'où l'on infère la destruction de cette vérité capitale, par des conséquences que les Protestants jugent évidentes, ils n'ont pas laissé de leur offrir leur communion, parce que leur opinion *n'a aucun venin*, comme dit M. Daillé dans son Apologie (*chap. 7.*); et leur synode national, tenu à Charenton

en 1631, les admet à *la sainte table*, sur ce fondement, *qu'ils conviennent ès principes et points fondamentaux de la religion*. C'est donc une maxime constamment établie parmi eux, qu'il ne faut point en cette matière regarder les conséquences que l'on pourrait tirer d'une doctrine, mais simplement ce qu'avoue et ce que pose celui qui l'enseigne.

Ainsi quand ils infèrent, par des conséquences qu'ils prétendent tirer de notre doctrine, que nous ne savons pas assez reconnaître la gloire souveraine qui est due à Dieu, ni la qualité de Sauveur et de Médiateur en Jésus-Christ, ni la dignité infinie de son sacrifice, ni la plénitude surabondante de ses mérites; nous pourrions nous défendre sans peine de ces conséquences, par cette courte défense que nous fournit M. Daillé, et leur dire que l'Église catholique les désavouant, elles ne peuvent lui être imputées *sans calomnie*.

Mais je veux aller plus avant, et faire voir aux Protestants par la seule exposition de notre doctrine, que bien loin de renverser les articles fondamentaux de la foi, ou directement, ou par conséquence, elle les établit, au contraire, d'une manière si solide et

si évidente, qu'on n peut, sans une extrême injustice, lui contester l'avantage de les bien entendre.

III. *Le culte religieux se termine à Dieu seul.*

Pour commencer par l'adoration qui est due à Dieu, l'Église catholique enseigne qu'elle consiste principalement à croire qu'il est le créateur et le seigneur de toutes choses, et à nous attacher à lui de toutes les puissances de notre âme par la foi, par l'espérance et par la charité, comme à celui qui seul peut faire notre félicité, par la communication du bien infini, qui est lui-même.

Cette adoration intérieure, que nous rendons à Dieu en esprit et en vérité, a ses marques extérieures, dont la principale est le sacrifice, qui ne peut être offert qu'à Dieu seul, parce que le sacrifice est établi pour faire un aveu public et une protestation solennelle de la souveraineté de Dieu, et de notre dépendance absolue.

La même Église enseigne que tout culte religieux doit se terminer à Dieu comme à sa fin nécessaire; et si l'honneur qu'elle rend à la sainte Vierge et aux saints, peut être ap-

pelé religieux , c'est à cause qu'il se rapporte nécessairement à Dieu.

Mais avant que d'expliquer davantage en quoi consiste cet honneur , il n'est pas inutile de remarquer que les Protestants, pressés par la force de la vérité , commencent à nous avouer que la coutume de prier les saints et d'honorer leurs reliques , était établie dès le quatrième siècle de l'Église. M. Daillé, en faisant cet aveu dans le livre qu'il a fait contre la tradition des Latins , touchant l'objet du culte religieux , accuse saint Basile , saint Ambroise, saint Jérôme, saint Chrysostôme, saint Augustin, et plusieurs autres grandes lumières de l'antiquité , qui ont paru dans ce siècle, et surtout saint Grégoire de Nazianze , qui est appelé le Théologien par excellence , d'avoir changé en ce point la doctrine des trois siècles précédents. Mais il paraîtra peu vraisemblable que M. Daillé ait mieux entendu les sentiments des Pères des trois premiers siècles , que ceux qui ont recueilli , pour ainsi dire , la succession de leur doctrine immédiatement après leur mort ; et on le croira d'autant moins , que bien loin que les Pères du quatrième siècle se soient aperçus qu'il s'introduisît aucune nouveauté dans leur culte, ce ministre , au contraire

nous a rapporté des textes exprès, par lesquels ils font voir clairement qu'ils prétendaient, en priant les saints, suivre les exemples de ceux qui les avaient précédés. Mais sans examiner davantage le sentiment des Pères des trois premiers siècles, je me contente de l'aveu de M. Daillé, qui nous abandonne tant de grands personnages qui ont enseigné l'Église dans le quatrième. Car encore qu'il se soit avisé, douze cents ans après leur mort, de leur donner par mépris une manière de nom de secte, en les appelant *Reliquaires*, c'est-à-dire gens qui honorent les reliques; j'espère que ceux de sa communion seront plus respectueux envers ces grands hommes. Ils n'oseront du moins leur objecter qu'en priant les saints, et en honorant leurs reliques, ils soient tombés dans l'idolâtrie, ou qu'ils aient renversé la confiance que les chrétiens doivent avoir en Jésus-Christ; et il faut espérer que dorénavant ils ne nous feront plus ces reproches, quand ils considèreront qu'ils ne peuvent nous les faire, sans les faire en même temps à tant d'excellents hommes, dont ils font profession, aussi bien que nous, de révéler la sainteté et la doctrine. Mais comme il s'agit ici d'exposer

notre croyance plutôt que de faire voir quels ont été ses défenseurs, il en faut continuer l'explication.

IV. *L'invocation des saints.*

L'Église en nous enseignant qu'il est utile de prier les saints, nous enseigne à les prier dans ce même esprit de charité, et selon cet ordre de société fraternelle, qui nous porte à demander le secours de nos frères vivants sur la terre : et le Catéchisme du concile de Trente conclut de cette doctrine (*Cat. Rom. part. III. tit. de cultu et invoc. Sanct.*), que si la qualité de médiateur que l'Écriture donne à Jésus-Christ, recevait quelque préjudice de l'intercession des saints qui règnent avec Dieu, elle n'en recevrait pas moins de l'intercession des fidèles qui vivent avec nous.

Ce catéchisme nous fait bien entendre l'extrême différence qu'il y a entre la manière dont on implore le secours de Dieu, et celle dont on implore le secours des saints ; « car, dit-il (*Part. IV. tit. Quis orandus sit*), » nous prions Dieu, ou de nous donner les » biens, ou de nous délivrer des maux : » mais parce que les saints lui sont plus

» agréables que nous, nous leur demandons
» qu'ils prennent notre défense, et qu'ils
» obtiennent pour nous les choses dont nous
» avons besoin. De là vient que nous usons
» de deux formes de prier fort différentes,
» puisqu'au lieu qu'en parlant à Dieu, la
» manière propre est de dire, AYEZ PITIÉ DE
» NOUS, ÉCOUTEZ-NOUS, NOUS NOUS contentons
» de dire aux saints, PRIEZ POUR NOUS. » Par où
nous devons entendre, qu'en quelques ter-
mes que soient conçues les prières que nous
adressons aux saints, l'intention de l'Église
et de ses fidèles les réduit toujours à cette
forme, ainsi que ce catéchisme le confirme
dans la suite. (*Part. IV. tit. Quis orandus sit.*)

Mais il est bon de considérer les paroles du
concile même, qui, voulant prescrire aux
évêques comme ils doivent parler de l'invo-
cation des saints, les oblige d'enseigner
que « les saints qui règnent avec Jésus-
» Christ, offrent à Dieu leurs prières pour
» les hommes; qu'il est bon et utile de
» les invoquer d'une manière suppliante, et
» de recourir à leur aide et à leur secours,
» pour impétrer de Dieu ses bienfaits, par
» son Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui
» seul est notre Sauveur et notre Rédemp-
» teur. » (*Sess. xxv. dec. de invoc. etc.*)

Ensuite le concile condamne ceux qui enseignent une doctrine contraire. On voit donc qu'invoquer les saints, suivant la pensée de ce concile, c'est recourir à leurs prières, pour obtenir les bienfaits de Dieu par Jésus-Christ. En effet, nous n'obtenons que par Jésus-Christ et en son nom, ce que nous obtenons par l'entremise des saints; puisque les saints eux-mêmes ne prient que par Jésus-Christ, et ne sont exaucés qu'en son nom. Telle est la foi de l'Église, que le concile de Trente a clairement expliquée en peu de paroles. Après quoi nous ne concevons pas qu'on puisse nous objecter que que nous nous éloignons de Jésus-Christ quand nous prions ses membres, qui sont aussi les nôtres, ses enfants qui sont nos frères, et ses saints qui sont nos prémices, de prier avec nous et pour nous notre commun Maître, au nom de notre commun Médiateur.

Le même concile explique clairement et en peu de mots, quel est l'esprit de l'Église, lorsqu'elle offre à Dieu le saint sacrifice pour honorer la mémoire des saints. Cet honneur, que nous leur rendons dans l'action du sacrifice, consiste à les nommer comme de fidèles serviteurs de Dieu dans les prières

que nous lui faisons, à lui rendre grâces des victoires qu'ils ont remportées, et à le prier humblement qu'il se laisse fléchir en notre faveur par leurs intercessions. Saint Augustin avait dit, il y a déjà douze cents ans, qu'il ne fallait pas croire qu'on offrît le sacrifice aux saints martyrs (*De civit. Dei, lib. VIII. cap. XXVII. tom. VII, col. 217 et seq.*), encore que, selon l'usage pratiqué dès ce temps-là par l'Église universelle, on offrît ce sacrifice sur leurs saints corps, et à leurs mémoires, c'est-à-dire devant les lieux où se conservaient leurs précieuses reliques. Ce même Père avait ajouté qu'on faisait mémoire des martyrs à la sainte table dans la célébration du sacrifice, *non afin de prier pour eux, comme on fait pour les autres morts, mais plutôt afin qu'ils priassent pour nous.* (Tract. LXXXIV in Joann. n. 1. ; tom. III, part. II, col. 709. Serm. XVII de verb. Apost. nunc serm. CLIX ; tom. V, col. 765.) Je rapporte le sentiment de ce saint évêque, parce que le concile de Trente se sert presque de ces mêmes paroles, pour enseigner aux fidèles que « l'Église n'offre pas aux » saints le sacrifice, mais qu'elle l'offre à » Dieu seul, qui les a couronnés ; qu'aussi le » prêtre ne s'adresse pas à saint Pierre ou à

» saint Paul pour leur dire , JE VOUS OFFRE
» CE SACRIFICE ; mais que rendant grâces à
» Dieu de leurs victoires , il demande leur
» assistance , afin que ceux dont nous faisons
» mémoire sur la terre , daignent prier pour
» nous dans le ciel. » (*Conc. Trid. Sess.*
XXII. c. 3.) C'est ainsi que nous honorons
les saints , pour obtenir par leur entremise les
grâces de Dieu ; et la principale de ces grâ-
ces , que nous espérons obtenir , est celle de
les imiter ; à quoi nous sommes excités par
la considération de leurs exemples admira-
bles , et par l'honneur que nous rendons
devant Dieu à leur mémoire bienheureuse.

Ceux qui considèreront la doctrine que nous
avons proposée , seront obligés de nous
avouer que comme nous n'ôtons à Dieu aucune
des perfections qui sont propres à son essen-
ce infinie , nous n'attribuons aux créatures
aucune de ces qualités , ou de ces opérations,
qui ne peuvent convenir qu'à Dieu : ce qui
nous distingue si fort des idolâtres , qu'on ne
peut comprendre pourquoi on nous en donne
le titre.

Et quand les Protestants nous objectent
qu'en adressant les prières aux saints , et en
les honorant comme présents par toute la
terre , nous leur attribuons une espèce d'im-

mensité, ou du moins la connaissance du secret des cœurs, qu'il paraît néanmoins que Dieu se réserve par tant de témoignages de l'Écriture, ils ne considèrent pas assez notre doctrine. Car enfin, sans examiner quel fondement on peut avoir d'attribuer aux saints, jusqu'à certains degrés, la connaissance des choses qui se passent parmi nous, ou même de nos secrètes pensées, il est manifeste que ce n'est point élever la créature au-dessus de sa condition, que de dire qu'elle a quelque connaissance de ces choses par la lumière que Dieu lui en communique. L'exemple des prophètes le justifie clairement, Dieu n'ayant pas même dédaigné de leur découvrir les choses futures, quoiqu'elles semblent bien plus particulièrement réservées à sa connaissance.

Au reste, jamais aucun catholique n'a pensé que les saints connussent par eux-mêmes nos besoins, ni même les désirs pour lesquels nous leur faisons de secrètes prières. L'Église se contente d'enseigner, avec toute l'antiquité, que ces prières sont très-profitables à ceux qui les font, soit que les saints les apprennent par le ministère et le commerce des anges, qui, suivant le témoignage de l'Écriture, savent ce qui se passe par-

mi nous , étant établis par ordre de Dieu esprits administrateurs , pour concourir à l'œuvre de notre salut ; soit que Dieu même leur fasse connaître nos désirs par une révélation particulière ; soit enfin qu'il leur en découvre le secret dans son essence infinie , où toute vérité est comprise. Ainsi l'Église n'a rien décidé sur les différents moyens dont il plaît à Dieu de se servir pour cela.

Mais quels que soient ces moyens , toujours est-il véritable qu'elle n'attribue à la créature aucune des perfections divines , comme faisaient les idolâtres , puisqu'elle ne permet de reconnaître , dans les plus grands saints , aucun degré d'excellence qui ne vienne de Dieu , ni aucune considération devant ses yeux que par leurs vertus , ni aucune vertu qui ne soit un don de sa grâce , ni aucune connaissance des choses humaines que celle qu'il leur communique , ni aucun pouvoir de nous assister que par leurs prières , ni enfin aucune félicité que par une soumission et une conformité parfaite à la volonté divine.

Il est donc vrai qu'en examinant les sentiments intérieurs que nous avons des saints , on ne trouvera pas que nous les élevions au-dessus de la condition des créatures ; et

de là on doit juger de quelle nature est l'honneur que nous leur rendons au dehors, le culte extérieur étant établi pour témoigner les sentiments intérieurs de l'âme.

Mais comme cet honneur que l'Église rend aux saints, paraît principalement devant leurs images et devant leurs saintes reliques, il est à propos d'expliquer ce qu'elle en croit.

V. *Les images et les reliques.*

P les images, le concile de Trente défend expressément *d'y croire aucune divinité ou vertu pour laquelle on les doive révéler, de leur demander aucune grâce, et d'y attacher sa confiance*; et veut que *tout l'honneur se rapporte aux originaux qu'elles représentent.* (Conc. Trid. Sess. xxv. décr. de invoc. etc.)

Toutes ces paroles du concile sont autant de caractères qui servent à nous faire distinguer des idolâtres, puisque bien loin de croire comme eux que quelque divinité habite dans les images, nous ne leur attribuons aucune vertu, que celle d'exciter en nous le souvenir des originaux.

C'est sur cela qu'est fondé l'honneur qu'on rend aux images. On ne peut nier, par

exemple, que celle de Jésus-Christ crucifié, lorsque nous la regardons, n'excite plus vivement en nous le souvenir de *celui qui nous a aimés jusqu'à se livrer pour nous à la mort.* (Gal. II. 20.) Tant que l'image présente à nos yeux fait durer un si précieux souvenir dans notre âme, nous sommes portés à témoigner, par quelques marques extérieures, jusqu'où va notre reconnaissance; et nous faisons voir, en nous humiliant en présence de l'image, quelle est notre soumission pour son divin original. Ainsi, à parler précisément, et selon le style ecclésiastique, quand nous rendons honneur à l'image d'un apôtre ou d'un martyr, notre intention n'est pas tant d'honorer l'image que *d'honorer l'apôtre ou le martyr en présence de l'image.* C'est ainsi que parle le Pontifical romain (*Pont. Rom. de ben. imag.*); et le concile de Trente exprime la même chose, lorsqu'il dit (*Sess. xxv. decr. de invoc. etc.*) « que l'honneur que nous rendons aux » images, se rapporte tellement aux ori- » ginaux, que par le moyen des images que » nous baisons, et devant lesquelles nous » nous mettons à genoux, nous adorons Jé- » sus-Christ, et honorons les saints, dont » elles sont la ressemblance. »

Enfin on peut connaître en quel esprit l'Église honore les images, par l'honneur qu'elle rend à la croix et au livre de l'Évangile. Tout le monde voit bien que devant la croix elle adore celui *qui a porté nos crimes sur le bois* (I. Pet. II. 24.); et que si ses enfants inclinent la tête devant le livre de l'Évangile, s'ils se lèvent par honneur quand on le porte devant eux, et s'ils le baisent avec respect, tout cet honneur se termine à la vérité éternelle qui nous y est proposée.

Il faut être peu équitable, pour appeler idolâtrie ce mouvement religieux qui nous fait découvrir et baisser la tête devant l'image de la croix, en mémoire de celui qui a été crucifié pour l'amour de nous; et ce serait être trop aveugle que de ne pas apercevoir l'extrême différence qu'il y a entre ceux qui se confiaient aux idoles, par l'opinion qu'ils avaient que quelque divinité ou quelque vertu y était, pour ainsi dire, attachée; et ceux qui déclarent, comme nous, qu'ils ne se veulent servir des images que pour élever leur esprit au ciel, afin d'y honorer Jésus-Christ ou les saints, et dans les saints, Dieu même, qui est l'auteur de toute sanctification et de toute grâce.

On doit entendre de la même sorte l'honneur que nous rendons aux reliques, à l'exemple des premiers siècles de l'Église; et si nos adversaires considéraient que nous regardons les corps des saints comme ayant été les victimes de Dieu par le martyre ou par la pénitence, ils ne croiraient pas que l'honneur que nous leur rendons, par ce motif, pût nous détacher de celui que nous rendons à Dieu même.

Nous pouvons dire, en général, que s'ils voulaient bien comprendre de quelle sorte l'affection que nous avons pour quelqu'un, s'étend, sans se diviser, à ses enfants, à ses amis, et ensuite par divers degrés à ce qui le représente, à ce qui reste de lui, à tout ce qui en renouvelle la mémoire; s'ils concevaient que l'honneur a un semblable progrès, puisque l'honneur, en effet, n'est autre chose qu'un amour mêlé de crainte et de respect; enfin s'ils considéraient que tout le culte extérieur de l'Église catholique a sa source en Dieu même, et qu'il y retourne; ils ne croiraient jamais que ce culte, que lui seul anime, pût exciter sa jalousie; ils verraient, au contraire, que si Dieu, tout jaloux qu'il est de l'amour des hommes, ne nous regarde pas comme si nous nous partageons entre lui

et la créature , quand nous aimons notre prochain pour l'amour de lui ; ce même Dieu , quoique jaloux du respect des fidèles , ne les regarde pas comme s'ils partageaient le culte qu'ils ne doivent qu'à lui seul , quand ils honorent , par le respect qu'ils ont pour lui , ceux qu'il a honorés lui-même.

Il est vrai néanmoins que , comme les marques sensibles de révérence ne sont pas toutes absolument nécessaires , l'Église , sans rien altérer dans la doctrine , a pu étendre plus ou moins ces pratiques extérieures , suivant la diversité des temps , des lieux et des occurrences , ne désirant pas que ses enfants soient servilement assujettis aux choses visibles , mais seulement qu'ils soient excités , et comme avertis par leur moyen de se tourner à Dieu , pour lui offrir en esprit et en vérité le service raisonnable qu'il attend de ses créatures.

On peut voir , par cette doctrine , avec combien de vérité j'ai dit qu'une grande partie de nos controverses s'évanouirait par la seule intelligence des termes , si on traitait ces matières avec charité ; et si nos adversaires considéraient paisiblement les explications précédentes , qui comprennent la doctrine expresse du concile de Trente , ils cesseraient de nous objecter que nous blessons

la médiation de Jésus-Christ , et que nous invoquons les saints , ou que nous adorons les images d'une manière qui n'est propre qu'à Dieu. Il est vrai que comme , en un certain sens , l'adoration , l'invocation , et le nom de médiateur ne convient qu'à Dieu et à Jésus-Christ , il est aisé d'abuser de ces termes , pour rendre notre doctrine odieuse. Mais si on les réduit de bonne foi au sens que nous leur avons donné , ces objections perdront toute leur force ; et s'il reste aux Protestants quelques autres difficultés moins importantes , la sincérité les obligera d'avouer qu'ils sont satisfaits sur le principal sujet de leurs plaintes.

Au reste il n'y a rien de plus injuste , que d'objecter à l'Église qu'elle fait consister toute la piété dans cette dévotion aux saints , puisque , comme nous l'avons déjà remarqué , le concile de Trente se contente d'enseigner aux fidèles que cette pratique leur est *bonne et utile* (Sess. xxv. décr. de invoc. etc.) , sans rien dire davantage. Ainsi l'esprit de l'Église est de condamner ceux qui rejettent cette pratique par mépris ou par erreur. Elle doit les condamner , parce qu'elle ne doit pas souffrir que les pratiques salutaires soient méprisées , ni qu'une doctrine ,

que l'antiquité a autorisée, soit condamnée par les nouveaux docteurs.

VI. *La justification.*

La matière de la justification fera paraître encore, dans un plus grand jour, combien de difficultés peuvent être terminées par une simple exposition de nos sentiments.

Ceux qui savent tant soit peu l'histoire de la réformation prétendue n'ignorent pas que ceux qui en ont été les premiers auteurs ont proposé cet article à tout le monde comme le principal de tous, et comme le fondement le plus essentiel de leur rupture ; si bien que c'est celui qu'il est le plus nécessaire de bien entendre.

Nous croyons premièrement que *nos péchés nous sont remis gratuitement par la miséricorde divine, à cause de Jésus-Christ.* (Conc. Trid. Sess. vi. c. 9.) C'est les propres termes du concile de Trente, qui ajoute (*Ibid. c. 8.*) que *nous sommes dits justifiés gratuitement, parce qu'aucune de ces choses qui précèdent la justification, soit la foi, soit les œuvres, ne peut mériter cette grâce.*

Comme l'Écriture nous explique la rémission des péchés, tantôt en disant que Dieu

les couvre, et tantôt en disant qu'il les ôte, et qu'il les efface par la grâce du Saint-Esprit, qui nous fait de nouvelles créatures (*Tit. III. 5. 6. 7.*), nous croyons qu'il faut joindre ensemble ces expressions, pour former l'idée parfaite de la justification du pécheur. C'est pourquoi nous croyons que nos péchés, non-seulement sont couverts, mais qu'ils sont entièrement effacés par le sang de Jésus-Christ, et par la grâce qui nous régénère; ce qui, loin d'obscurcir ou de diminuer l'idée qu'on doit avoir du mérite de ce sang, l'augmente au contraire, et la relève.

Ainsi la justice de Jésus-Christ est, non-seulement imputée, mais actuellement communiquée à ses fidèles par l'opération du Saint-Esprit, en sorte que non-seulement ils sont réputés, mais faits justes par sa grâce.

Si la justice qui est en nous n'était justice qu'aux yeux des hommes, ce ne serait pas l'ouvrage du Saint-Esprit; elle est donc justice même devant Dieu, puisque c'est Dieu même qui la fait en nous, en répandant la charité dans nos cœurs.

Toutefois il n'est que trop certain que *la chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair* (*Gal. v. 17.*) et que *nous manquons tous en beaucoup de choses.* (*Jac. III. 2.*). Ainsi, quoique

notre justice soit véritable par l'infusion de la charité, elle n'est point justice parfaite à cause du combat de la convoitise, si bien que le continuel gémissement d'une âme repentante de ses fautes, fait le devoir le plus nécessaire de la justice chrétienne. Ce qui nous oblige de confesser humblement, avec saint Augustin, que notre justice en cette vie *consiste plutôt dans la rémission des péchés que dans la perfection des vertus.*

VII. *Le mérite des œuvres.*

Sur le mérite des œuvres, l'Église catholique enseigne que « la vie éternelle doit » être proposée aux enfants de Dieu, et » comme une grâce qui leur est miséricor- » dieusement promise par le moyen de No- » tre-Seigneur Jésus-Christ, et comme une » récompense qui est fidèlement rendue à » leurs bonnes œuvres et à leurs mérites, » en vertu de cette promesse. » (*Sess. vi. c. 16.*) Ce sont les propres termes du concile de Trente. Mais de peur que l'orgueil humain ne soit flatté par l'opinion d'un mérite présomptueux, ce même concile enseigne que tout le prix et la valeur des œuvres chrétiennes provient de la grâce sanctifiante

qui nous est donnée gratuitement au nom de Jésus-Christ, et que c'est un effet de l'influence continuelle de ce divin Chef sur ses membres.

Véritablement les préceptes, les exhortations, les promesses, les menaces et les reproches de l'Évangile font assez voir qu'il faut que nous opérions notre salut par le mouvement de nos volontés avec la grâce de Dieu qui nous aide ; mais c'est un premier principe, que le libre arbitre ne peut rien faire qui conduise à la félicité éternelle, qu'autant qu'il est mû et élevé par le Saint-Esprit.

Ainsi, l'Église sachant que c'est ce divin Esprit qui fait en nous, par sa grâce, tout ce que nous faisons de bien, elle doit croire que les bonnes œuvres des fidèles sont très-agréables à Dieu, et de grande considération devant lui ; et c'est justement qu'elle se sert du mot de *mérite* avec toute l'antiquité chrétienne, principalement pour signifier la valeur, le prix et la dignité de ces œuvres que nous faisons par la grâce. Mais comme toute leur sainteté vient de Dieu qui les fait en nous, la même Église a reçu dans le concile de Trente, comme doctrine de foi catholique, cette parole de saint Augustin, que

Dieu couronne ses dons en couronnant le mérite de ses serviteurs.

Nous prions ceux qui aiment la vérité et la paix, de vouloir bien lire ici un peu au long les paroles de ce concile, afin qu'ils se désabusent une fois des mauvaises impressions qu'on leur donne de notre doctrine.

« Encore que nous voyions, disent les Pères » de ce concile (*Sess. vi. c. 16.*), que les » saintes Lettres estiment tant les bonnes » œuvres, que Jésus-Christ nous promet » lui-même qu'un verre d'eau froide donné à un pauvre ne sera pas privé de sa récompense ; et que l'apôtre témoigne qu'un moment de peine légère, soufferte en ce monde, produira un poids éternel de gloire, toutefois à Dieu ne plaise que le chrétien se fie et se glorifie en lui-même, et non en Notre-Seigneur, dont la bonté est si grande envers tous les hommes, qu'il veut que les dons qu'il leur fait soient leurs mérites! »

Cette doctrine est répandue dans tout ce concile, qui enseigne dans une autre session (*Sess. xiv. c. 8.*) que « nous, qui ne pouvons rien de nous-mêmes, pouvons tout avec celui qui nous fortifie, en telle sorte que l'homme n'a rien dont il se puisse

» glorifier » ou pourquoi il se puisse confier
en lui-même ; « mais que toute sa confiance
» et toute sa gloire est en Jésus-Christ, en
» qui nous vivons, en qui nous méritons,
» en qui nous satisfaisons, faisant de dignes
» fruits de pénitence, qui tirent leur force
» de lui, par lui sont offerts au Père, et
» en lui sont acceptés par le Père. » C'est
pourquoi nous demandons tout, nous espé-
rons tout, nous rendons grâces de tout par
Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous confessons
hautement que nous ne sommes agréables à
Dieu qu'en lui et par lui : et nous ne com-
prenons pas qu'on puisse nous attribuer une
autre pensée. Nous mettons tellement en lui
seul toute l'espérance de notre salut, que
nous disons tous les jours à Dieu ces paroles
dans le sacrifice : « Daignez, ô Dieu ! accor-
» der à nous pécheurs, vos serviteurs, qui
» espérons en la multitude de vos miséri-
» cordes, quelque part et société avec vos
» bienheureux apôtres et martyrs..... au
» nombre desquels nous vous prions de vou-
» loir nous recevoir, ne regardant pas au
» mérite, mais nous pardonnant par grâce
» au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur. »

L'Église ne persuadera-t-elle jamais à ses
enfants, qui sont devenus ses adversaires,

ni par l'explication de sa foi, ni par les décisions de ses conciles, ni par les prières de son sacrifice, qu'elle croit n'avoir de vie, et qu'elle n'a d'espérance qu'en Jésus-Christ seul? Cette espérance est si forte, qu'elle fait sentir aux enfants de Dieu, qui marchent fidèlement dans ses voies, *une paix qui surpasse toute intelligence*, selon ce que dit l'apôtre (*Philip. iv. 7.*). Mais encore que cette espérance soit plus forte que les promesses et les menaces du monde, et qu'elle suffise pour calmer le trouble de nos consciences, elle n'y éteint pas tout à fait la crainte, parce que si nous sommes assurés que Dieu ne nous abandonne jamais de lui-même, nous ne sommes jamais certains que nous ne le perdrons pas par notre faute, en rejetant ses inspirations. Il lui a plu de tempérer, par cette crainte salutaire, la confiance qu'il inspire à ses enfants, parce que, comme dit saint Augustin, « telle est notre infirmité dans ce lieu de tentations et de périls, qu'une pleine sécurité produirait en nous le relâchement et l'orgueil, » au lieu que cette crainte qui, selon le précepte de l'apôtre (*Philip. II 12.*), nous fait opérer notre salut avec tremblement, nous rend vigiliants, et fait que nous nous attachons, avec

une humble dépendance, à celui qui opère en nous, par sa grâce, le vouloir et le faire suivant son bon plaisir, comme dit le même saint Paul (*Ilid.* 13.).

Voilà ce qu'il y a de plus nécessaire dans la doctrine de la justification ; et nos adversaires seraient fort déraisonnables, s'ils ne confessaient que cette doctrine suffit pour apprendre aux chrétiens qu'ils doivent rapporter à Dieu par Jésus-Christ toute la gloire de leur salut.

Si les ministres, après cela, se jettent sur des questions de subtilité, il est bon de les avertir qu'il n'est plus temps désormais qu'ils se rendent si difficiles envers nous, après les choses qu'ils ont accordées aux Luthériens et à leurs propres frères sur le sujet de la prédestination et de la grâce. Cela doit leur avoir appris à se réduire, dans cette matière, à ce qui est absolument nécessaire pour établir les fondements de la piété chrétienne.

Que s'ils peuvent une fois se résoudre à se renfermer dans ces limites, ils seront bientôt satisfaits ; et ils cesseront de nous objecter que nous anéantissons la grâce de Dieu, en attribuant tout à nos bonnes œuvres, puisque nous leur avons montré en termes si clairs, dans le concile de Trente, ces trois

points si décisifs en cette matière : « Que nos
» péchés nous sont pardonnés par une pure
» miséricorde , à cause de Jésus-Christ ; que
» nous devons à une libéralité gratuite la
» justice qui est en nous par le Saint-Esprit ;
» et que toutes les bonnes œuvres que nous
» faisons sont autant de dons de la grâce. »

Aussi faut-il avouer que les doctes de leur parti ne contestent plus tant sur cette matière qu'ils faisaient au commencement ; et il y en a peu qui ne nous confessent qu'il ne fallait pas se séparer pour ce point. Mais si cette importante difficulté de la justification , de laquelle leurs premiers auteurs ont fait leur fort , n'est plus maintenant considérée comme capitale par les personnes les mieux sensées qu'ils aient entre eux , on leur laisse à penser ce qu'il faut juger de leur séparation , et ce qu'il faudrait espérer pour la paix , s'ils se mettaient au-dessus de la préoccupation , et s'ils quittaient l'esprit de dispute.

VIII. *Les satisfactions, le Purgatoire et les Indulgences.*

Il faut encore expliquer de quelle sorte nous croyons pouvoir satisfaire à Dieu par

sa grâce, afin de ne laisser aucun doute sur cette matière.

Les catholiques enseignent, d'un commun accord, que le seul Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, était capable, par la dignité infinie de sa personne, d'offrir à Dieu une satisfaction suffisante pour nos péchés. Mais ayant satisfait surabondamment, il a pu nous appliquer cette satisfaction infinie en deux manières : ou bien en nous donnant une entière abolition, sans réserver aucune peine ; ou bien en commuant une plus grande peine en une moindre, c'est-à-dire la peine éternelle en des peines temporelles. Comme cette première façon est la plus entière et la plus conforme à sa bonté, il en use d'abord dans le Baptême ; mais nous croyons qu'il se sert de la seconde dans la rémission qu'il accorde aux baptisés qui retombent dans le péché, y étant forcé en quelque manière par l'ingratitude de ceux qui ont abusé de ses premiers dons, de sorte qu'ils ont à souffrir quelque peine temporelle, bien que la peine éternelle leur soit remise.

Il ne faut pas conclure de là que Jésus-Christ n'ait pas entièrement satisfait pour nous ; mais, au contraire, qu'ayant acquis

sur nous un droit absolu , par le prix infini qu'il a donné pour notre salut , il nous accorde le pardon , à telle condition , sous telle loi , et avec telle réserve qu'il lui plaît.

Nous serions injurieux et ingrats envers le Sauveur , si nous osions lui disputer l'infinité de son mérite , sous prétexte qu'en nous pardonnant le péché d'Adam, il ne nous décharge pas en même temps de toutes ses suites , nous laissant encore assujettis à la mort et à tant d'infirmités corporelles et spirituelles que ce péché nous a causées. Il suffit que Jésus-Christ ait payé une fois le prix par lequel nous serons un jour entièrement délivrés de tous les maux qui nous accablent ; c'est à nous à recevoir avec humilité et avec des actions de grâces chaque partie de son bienfait , en considérant le progrès avec lequel il lui plaît d'avancer notre délivrance , selon l'ordre que sa sagesse a établi pour notre bien , et pour une plus claire manifestation de sa bonté et de sa justice.

Par une semblable raison , nous ne devons pas trouver étrange si celui qui nous a montré une si grande facilité dans le baptême , se rend plus difficile envers nous , après que nous en avons violé les saintes

promesses. Il est juste , et même il est salutaire pour nous , que Dieu , en nous remettant le péché avec la peine éternelle que nous avons méritée , exige de nous quelque peine temporelle , pour nous retenir dans le devoir, de peur que , sortant trop promptement des liens de la justice , nous ne nous abandonnions à une téméraire confiance, abusant de la facilité du pardon.

C'est donc pour satisfaire à cette obligation que nous sommes assujettis à quelques œuvres pénibles , que nous devons accomplir en esprit d'humilité et de pénitence ; et c'est la nécessité de ces œuvres satisfactoires, qui a obligé l'Église ancienne à imposer aux pénitents les peines qu'on appelle canoniques.

Quand donc elle impose aux pécheurs des œuvres pénibles et laborieuses, et qu'ils les subissent avec humilité, cela s'appelle *satisfaction* ; et lorsque ayant égard , ou à la ferveur des pénitents , ou à d'autres bonnes œuvres qu'elle leur prescrit , elle relâche quelque chose de la peine qui leur est due , cela s'appelle *indulgence*.

Le concile de Trente ne propose autre chose à croire sur le sujet des indulgences , sinon que « la puissance de les accorder a

» été donnée à l'Église par Jésus-Christ, et
» que l'usage en est salutaire; » à quoi ce
concile ajoute « qu'il doit être retenu, avec
» modération toutefois, de peur que la dis-
» cipline ecclésiastique ne soit énervée par
» une excessive facilité » (*Contin. Sess. xxv.
decr. de Indulg.*) : ce qui montre que la
manière de dispenser les indulgences regarde
la discipline.

Ceux qui sortent de cette vie avec la grâce
et la charité, mais toutefois redevables en-
core des peines que la justice divine a ré-
servées, les souffrent en l'autre vie. C'est
ce qui a obligé toute l'antiquité chrétienne
à offrir des prières, des aumônes et des sacri-
fices pour les fidèles qui sont décédés en paix
et en la communion de l'Église, avec une
foi certaine qu'ils peuvent être aidés par
ces moyens. C'est ce que le concile de Trente
nous propose à croire touchant les âmes déte-
nues dans le purgatoire (*Sess. xxv. decr. de
Purgat.*), sans déterminer en quoi consis-
tent leurs peines, ni beaucoup d'autres choses
semblables, sur lesquelles ce saint concile
demande une grande retenue, blâmant
ceux qui débitent ce qui est incertain et
suspect.

Telle est la sainte et innocente doctrine de

L'Église catholique touchant les satisfactions , dont on a voulu lui faire un si grand crime. Si, après cette explication , les Protestants nous objectent que nous faisons tort à la satisfaction de Jésus-Christ , il faudra qu'ils aient oublié que nous leur avons dit que le Sauveur a payé le prix entier de notre rachat, que rien ne manque à ce prix, puisqu'il est infini ; et que ces réserves de peines , dont nous avons parlé , ne proviennent d'aucun défaut de ce paiement , mais d'un certain ordre qu'il a établi pour nous retenir par de justes appréhensions et par une discipline salutaire.

Que s'ils nous opposent encore que nous croyons pouvoir satisfaire par nous-mêmes à quelque partie de la peine qui est due à nos péchés , nous pourrons dire avec confiance que le contraire paraît par les maximes que nous avons établies. Elles font voir clairement que tout notre salut n'est qu'une œuvre de miséricorde et de grâce ; que ce que nous faisons par la grâce de Dieu n'est pas moins à lui que ce qu'il fait tout seul par sa volonté absolue ; et qu'enfin ce que nous lui donnons ne lui appartient pas moins que ce qu'il nous donne. A quoi il faut ajouter que ce que nous appelons satisfaction,

après toute l'Église ancienne , n'est , après tout, qu'une application de la satisfaction de Jésus-Christ.

Cette même considération doit apaiser ceux qui s'offensent , quand nous disons que Dieu a tellement agréable la charité fraternelle , et la communion de ses saints , que souvent même il reçoit les satisfactions que nous lui offrons les uns pour les autres. Il semble que les Protestants ne conçoivent pas combien tout ce que nous sommes est à Dieu ; ni combien tous les égards que sa bonté lui fait avoir pour les fidèles , qui sont les membres de Jésus-Christ , se rapportent nécessairement à ce divin chef. Mais, certes, ceux qui ont lu et qui ont considéré que Dieu même inspire à ses serviteurs le désir de s'affliger dans le jeûne, dans le sac et dans la cendre, non-seulement pour leurs péchés, mais pour les péchés de tout le peuple , ne s'étonneront pas si nous disons que , touché du plaisir qu'il a de gratifier ses amis, il accepte miséricordieusement l'humble sacrifice de leurs mortifications volontaires , en diminution des châtimens qu'il préparait à son peuple ; ce qui montre que , satisfait par les uns , il veut bien s'adoucir envers les autres , honorant par ce moyen son Fils.

Jésus-Christ dans la communion de ses membres , et dans la sainte société de son corps mystique.

IX. *Les sacrements.*

L'ordre de la doctrine demande que nous parlions maintenant des sacrements , par lesquels les mérites de Jésus-Christ nous sont appliqués. Comme les disputes que nous avons en cet endroit, si nous en exceptons celles de l'eucharistie , ne sont pas les plus échauffées, nous éclaircirons d'abord, en peu de paroles, les principales difficultés qu'on nous fait touchant les autres sacrements , réservant pour la fin celle de l'eucharistie , qui est la plus importante de toutes.

Les sacrements de la nouvelle alliance ne sont pas seulement des signes sacrés qui nous représentent la grâce , ni des sceaux qui nous la confirment , mais des instruments du Saint-Esprit , qui servent à nous l'appliquer et qui nous la confèrent en vertu des paroles qui se prononcent , et de l'action qui se fait sur nous au dehors , pourvu que nous n'y apportions aucun obstacle par notre mauvaise disposition.

Lorsque Dieu attache une si grande grâce à des signes extérieurs , qui n'ont de leur nature aucune proportion avec un effet si admirable , il nous marque clairement , qu'outre tout ce que nous pouvons faire au dedans de nous par nos bonnes dispositions , il faut qu'il intervienne , pour notre sanctification , une opération spéciale du Saint-Esprit , et une application singulière du mérite de notre Sauveur , qui nous est démontrée par les sacrements. Ainsi l'on ne peut rejeter cette doctrine , sans faire tort au mérite de Jésus-Christ , et à l'œuvre de la puissance divine dans notre régénération.

Nous reconnaissons sept signes ou cérémonies sacrées , établies par Jésus-Christ , comme les moyens ordinaires de la sanctification et de la perfection du nouvel homme. Leur institution divine paraît dans l'Écriture sainte , ou par les paroles expresses de Jésus-Christ , qui les établit , ou par la grâce , qui , selon la même Écriture , y est attachée , et qui marque nécessairement un ordre de Dieu.

Le baptême.

Comme les petits enfants ne peuvent suppléer le défaut du baptême par les actes de foi,

d'espérance et de charité, ni par le vœu de recevoir ce sacrement, nous croyons que s'ils ne le reçoivent en effet, ils ne participent en aucune sorte à la grâce de la rédemption; et qu'ainsi, mourant en Adam, ils n'ont aucune part avec Jésus-Christ.

Il est bon d'observer ici que les Luthériens croient avec l'Église catholique la nécessité absolue du baptême pour les petits enfants, et s'étonnent avec elle de ce qu'on a nié une vérité, qu'aucun homme, avant Calvin, n'avait osé ouvertement révoquer en doute; tant elle était fortement imprimée dans l'esprit de tous les fidèles.

Cependant les Protestants ne craignent pas de laisser volontairement mourir leurs enfants, comme les enfants des infidèles, sans porter aucune marque du christianisme, et sans en avoir reçu aucune grâce, si la mort prévient leur jour d'assemblée.

La confirmation.

L'imposition des mains pratiquée par les saints apôtres (*Act. VIII. 15. 17.*), pour confirmer les fidèles contre les persécutions, ayant son effet principal dans la descente intérieure du Saint-Esprit, et dans l'infusion

de ses dons , elle n'a pas dû être rejetée par nos adversaires , sous prétexte que le Saint-Esprit ne descend plus visiblement sur nous. Aussi toutes les Eglises chrétiennes l'ont-elles religieusement retenue depuis le temps des apôtres , se servant aussi du saint chrême , pour démontrer la vertu de ce sacrement par une représentation plus expresse de l'onction intérieure du Saint-Esprit.

La pénitence , et la confession sacramentale.

Nous croyons qu'il a plu à Jésus-Christ que ceux qui se sont soumis à l'autorité de l'Église par le baptême , et qui depuis ont violé les lois de l'Évangile , viennent subir le jugement de la même Église , dans le tribunal de la pénitence , où elle exerce la puissance qui lui est donnée de remettre et de retenir les péchés. (*Matth. xviii. Joan. xx. 23.*)

Les termes de la commission qui est donnée aux ministres de l'Église , pour absoudre les péchés , sont si généraux , qu'on ne peut , sans témérité , la réduire aux péchés publics. Et comme , quand ils prononcent l'absolution au nom de Jésus-Christ , ils ne font que suivre les termes exprès de cette commission , le jugement est censé rendu

par Jésus-Christ même , pour lequel ils sont établis juges. C'est ce pontife invisible qui absout intérieurement le pénitent , pendant que le prêtre exerce le ministère extérieur.

Ce jugement étant un frein si nécessaire à la licence, une source si féconde de sages conseils, une si sensible consolation pour les âmes affligées de leurs péchés , lorsque non-seulement on leur déclare en termes généraux leur absolution , comme les ministres le pratiquent , mais qu'on les absout en effet par l'autorité de Jésus-Christ , après un examen particulier et avec connaissance de cause , nous ne pouvons croire que nos adversaires puissent envisager tant de biens , sans en regretter la perte , et sans avoir quelque honte d'une réformation qui a retranché une pratique si salutaire et si sainte.

L'extrême-onction.

Le Saint-Esprit ayant attaché à l'extrême-onction , selon le témoignage de saint Jacques (*Jac.* v. 14. 15.), la promesse expresse de la rémission des péchés, et du soulagement du malade , rien ne manque à cette sainte cérémonie pour être un véritable sacrement. Il faut seulement remarquer que, sui-

vant la doctrine du concile de Trente (*Sess. XIV. c. 2. de sacr. Extr. Unct.*), le malade est plus soulagé selon l'âme que selon le corps , et que comme le bien spirituel est toujours l'objet principal de la loi nouvelle , c'est aussi celui que nous devons attendre absolument de cette sainte onction , si nous sommes bien disposés ; au lieu que le soulagement dans les maladies nous est seulement accordé par rapport à notre salut éternel , suivant les dispositions cachées de la divine Providence , et les divers degrés de préparation et de foi qui se trouvent dans les fidèles.

Le mariage.

Quand on considèrera que Jésus-Christ a donné une nouvelle forme au mariage , en réduisant cette sainte société à deux personnes immuablement et indissolublement unies (*Matth. XIX. 5.*) ; et quand on verra que cette inséparable union est le signe de son union éternelle avec son Église (*Ephes. v. 32.*) ; on n'aura pas de peine à comprendre que le mariage des fidèles est accompagné du Saint-Esprit et de la grâce ; et on louera la bonté divine de ce qu'il lui a plu de consacrer de cette sorte la source de notre naissance.

L'ordre.

L'imposition des mains , que reçoivent les ministres des choses saintes , étant accompagnée d'une vertu si pressante du Saint-Esprit, et d'une infusion si entière de la grâce (*I. Tim. iv. 14. II. Tim. 1. 6.*), elle doit être mise au nombre des sacrements. Aussi faut-il avouer que nos adversaires n'en excluent pas absolument la consécration des ministres , mais qu'ils l'excluent simplement du nombre des sacrements, qui sont *communs à toute l'Eglise.* (Confes. de foi , art. 35.)

X. *Doctrine de l'Eglise touchant la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie , et la manière dont l'Eglise entend ces paroles : CECI EST MON CORPS.*

Nous voilà enfin arrivés à la question de l'eucharistie , où il sera nécessaire d'expliquer plus amplement notre doctrine , sans toutefois nous éloigner trop des bornes que nous nous sommes prescrites.

La présence réelle du corps et du sang de Notre-Seigneur , dans ce sacrement, est soli-

dement établie par les paroles de l'institution, lesquelles nous entendons à la lettre ; et il ne nous faut non plus demander pourquoi nous nous attachons au sens propre et littéral, qu'à un voyageur pourquoi il suit le grand chemin. C'est à ceux qui ont recours au sens figuré, et qui prennent des sentiers détournés, à rendre raison de ce qu'ils font. Pour nous qui ne trouvons rien, dans les paroles dont Jésus Christ se sert pour l'institution de ce mystère, qui nous oblige à les prendre en un sens figuré, nous estimons que cette raison suffit pour nous déterminer au sens propre. Mais nous y sommes encore plus fortement engagés, quand nous venons à considérer dans ce mystère l'intention du Fils de Dieu, que j'expliquerai le plus simplement qu'il me sera possible, et par des principes dont je crois que nos adversaires ne pourront disconvenir.

Je dis donc que ces paroles du Sauveur : *Prenez, mangez ; ceci est mon corps donné pour vous* (Matth. xxvi. 26. Luc. xxii. 19.), nous font voir que, comme les anciens Juifs ne s'unissaient pas seulement en esprit à l'immolation des victimes qui étaient offertes pour eux, mais qu'en effet ils mangeaient la chair sacrifiée, ce qui leur était une marque

de la part qu'ils avaient à cette oblation ; ainsi Jésus-Christ, s'étant fait lui-même notre victime, a voulu que nous mangions effectivement la chair de ce sacrifice, afin que la communication actuelle de cette chair adorable fût un témoignage perpétuel à chacun de nous en particulier, que c'est pour nous qu'il l'a prise, et que c'est pour nous qu'il l'a immolée.

Dieu avait défendu aux Juifs de manger l'hostie qui était immolée pour leurs péchés (*Levit. vi. 30.*), afin de leur apprendre que la véritable expiation des crimes ne se faisait pas dans la loi ni par le sang des animaux : tout le peuple était comme en interdit par cette défense, sans pouvoir actuellement participer à la rémission des péchés. Par une raison opposée, il fallait que le corps de notre Sauveur, vraie hostie immolée pour le péché, fût mangé par les fidèles, afin de leur montrer, par cette manducation, que la rémission des péchés était accomplie dans le nouveau Testament.

Dieu aussi défendait au peuple juif de manger du sang ; et l'une des raisons de cette défense était *que le sang nous est donné pour l'expiation de nos âmes.* (*Levit. xvii. 11.*) Mais au contraire notre Sauveur nous pro-

pose son sang à boire, à cause qu'il est répandu pour la rémission des péchés. (Matth. xxvi. 28.)

Ainsi la manducation de la chair et du sang du Fils de Dieu est aussi réelle, à la sainte table, que la grâce, l'expiation des péchés, et la participation au sacrifice de Jésus-Christ est actuelle et effective dans la nouvelle alliance.

Toutefois, comme il désirait exercer notre foi dans ce mystère, et en même temps nous ôter l'horreur de manger sa chair et de boire son sang en leur propre espèce, il était convenable qu'il nous les donnât enveloppés sous une espèce étrangère. Mais si ces considérations l'ont obligé de nous faire manger la chair de notre victime d'une autre manière que n'ont fait les Juifs, il n'a pas dû pour cela nous rien ôter de la réalité et de la substance.

Il paraît donc que pour accomplir les figures anciennes, et nous mettre en possession actuelle de la victime offerte pour notre péché, Jésus-Christ a eu dessein de nous donner en vérité son corps et son sang : ce qui est si évident, que nos adversaires mêmes veulent que nous croyions qu'ils ont en cela le même sentiment que nous, puisqu'ils ne

cessent de nous répéter qu'ils ne nient ni la vérité, ni la participation réelle du corps et du sang dans l'eucharistie. C'est ce que nous examinerons dans la suite, où nous croyons devoir exposer leur sentiment, après que nous aurons achevé d'expliquer celui de l'Église. Mais, en attendant, nous concluons que si la simplicité des paroles du Fils de Dieu les force à reconnaître que son intention expresse a été de nous donner en vérité sa chair, quand il a dit : *Ceci est mon corps*, ils ne doivent pas s'étonner si nous ne pouvons consentir à n'entendre ces mots qu'en figure.

En effet, le Fils de Dieu, si soigneux d'exposer à ses apôtres ce qu'il enseigne sous des paraboles et sous des figures, n'ayant rien dit ici pour s'expliquer, il paraît qu'il a laissé ses paroles dans leur signification naturelle. Je sais que les Protestants prétendent que la chose s'explique assez d'elle-même, parce qu'on voit bien, disent-ils, que ce qu'il présente n'est que du pain et du vin ; mais ce raisonnement s'évanouit, quand on considère que celui qui parle est d'une autorité qui prévaut aux sens, et d'une puissance qui domine toute la nature. Il n'est pas plus difficile au Fils de Dieu de faire que son corps soit dans l'eucharistie, en disant : *Ceci est*

môn corps, que de faire qu'une femme soit délivrée de sa maladie , en disant : *Femme, tu es délivrée de ta maladie* (Luc. XIII. 12.); ou de faire que la vie soit conservée à un jeune homme en disant à son père : *Ton fils est vivant* (Jean. IV. 50.); ou enfin de faire que les péchés du paralytique lui soient remis , en lui disant : *Tes péchés te sont remis.* (Matth. IX. 2.)

Ainsi n'ayant point à nous mettre en peine comment il exécutera ce qu'il dit , nous nous attachons précisément à ses paroles. Celui qui fait ce qu'il veut, en parlant opère ce qu'il dit ; et il a été plus aisé au Fils de Dieu de forcer les lois de la nature pour vérifier ces paroles , qu'il ne nous est aisé d'accommoder notre esprit à des interprétations violentes , qui renversent toutes les lois du discours.

Ces lois du discours nous apprennent que le signe qui représente naturellement , reçoit souvent le nom de la chose , parce qu'il lui est comme naturel d'en ramener l'idée à l'esprit. Le même arrive aussi , quoique avec certaines limites , aux signes d'institution , quand ils sont reçus , et qu'on y est accoutumé. Mais qu'en établissant un signe qui de soi n'a aucun rapport à la chose ; par exemple un morceau de pain pour signifier

le corps d'un homme , on lui en donne le nom sans rien expliquer , et avant que personne en soit convenu , comme a fait Jésus-Christ dans la Cène ; c'est une chose inouïe , et dont nous ne voyons aucun exemple dans toute l'Écriture sainte , pour ne pas dire dans tout le langage humain.

Aussi les Protestants ne s'arrêtent pas tellement au sens figuré qu'ils ont voulu donner aux paroles de Jésus-Christ, qu'en même temps ils ne reconnaissent qu'il a eu intention, en les proférant, de nous donner en vérité son corps et son sang.

XI. *Explication des paroles* : FAITES CECI
EN MÉMOIRE DE MOI.

Après avoir proposé les sentiments de l'Église touchant ces paroles : *Ceci est mon corps* , il faut dire ce qu'elle pense de celle que Jésus-Christ y ajouta : *Faites ceci en mémoire de moi.* (Luc. XXII. 19.) Il est clair que l'intention du Fils de Dieu est de nous obliger par ces paroles à nous souvenir de la mort qu'il a endurée pour notre salut ; et saint Paul conclut de ces mêmes paroles , que nous annonçons la mort du Seigneur (I. Cor. XI. 24. 26.) dans ce mystère. Or, il ne faut pas se persuader que ce souvenir de la mort de

Notre-Seigneur exclue la présence réelle de son corps : au contraire, si on considère ce que nous venons d'expliquer, on entendra clairement que cette commémoration est fondée sur la présence réelle. Car de même que les Juifs, en mangeant les victimes pacifiques ; se souvenaient qu'elles avaient été immolées pour eux ; ainsi, en mangeant la chair de Jésus-Christ notre victime, nous devons nous souvenir qu'il est mort pour nous. C'est donc cette même chair mangée par les fidèles, qui non-seulement réveille en nous la mémoire de son immolation, mais encore qui nous en confirme la vérité. Et loin de pouvoir dire que cette commémoration solennelle, que Jésus-Christ nous ordonne de faire, exclue la présence de sa chair, on voit au contraire que ce tendre souvenir qu'il veut que nous ayons à la sainte table de lui, comme immolé pour nous, est fondé sur ce que cette même chair y doit être prise réellement ; puisqu'en effet il ne nous est pas possible d'oublier que c'est pour nous qu'il a donné son corps en sacrifice, quand nous voyons qu'il nous donne encore tous les jours cette victime à manger.

Faut-il que des chrétiens, sous prétexte de célébrer dans la Cène la mémoire de la

passion de notre Sauveur, ôtent à cette pieuse commémoration ce qu'elle a de plus efficace et de plus tendre? Ne doivent-ils pas considérer que Jésus-Christ ne commande pas simplement qu'on se souvienne de lui, mais qu'on s'en souvienne en mangeant sa chair et son sang? Qu'on prenne garde à la suite et à la force de ses paroles. Il ne dit pas simplement, comme les Protestants semblent l'entendre, que le pain et le vin de l'eucharistie nous soient un *mémorial* de son corps et de son sang; mais il nous avertit qu'en faisant ce qu'il nous prescrit, c'est-à-dire en prenant son corps et son sang, nous nous souvenions de lui. Qu'y a-t-il en effet de plus puissant pour nous en faire souvenir? Et si les enfants se souviennent si tendrement de leur père et de ses bontés, lorsqu'ils s'approchent du tombeau où son corps est enfermé, combien notre souvenir et notre amour doivent-ils être excités, lorsque nous tenons sous ces enveloppes sacrées, sous ce tombeau mystique, la propre chair de notre Sauveur immolé pour nous, cette chair vivante et vivifiante; et ce sang encore tout chaud par son amour, et tout plein d'esprit et de grâce! Que si nos adversaires continuent de nous dire que celui qui nous commande de nous sou-

venir de lui ne nous donne pas sa propre substance, il faudra enfin les prier de s'accorder avec eux-mêmes. Ils protestent qu'ils ne nient pas dans l'eucharistie la communication réelle de la propre substance du Fils de Dieu. Si leurs paroles sont sérieuses, si leur doctrine n'est pas une illusion, il faut nécessairement qu'ils disent avec nous que le souvenir n'exclut pas toute sorte de présence, mais seulement celle qui frappe les sens. Leur réponse sera la nôtre, puisqu'en disant que Jésus-Christ est présent, nous reconnaissons en même temps qu'il ne l'est pas d'une manière sensible.

Et si l'on nous demande d'où vient que croyant comme nous faisons, qu'il n'y a rien pour les sens dans ce saint mystère, nous ne croyons pas qu'il suffise que Jésus-Christ y soit présent par la foi, il est aisé de répondre et de démêler cette équivoque. Autre chose est de dire que le Fils de Dieu nous soit présent par la foi, et autre chose de dire que nous sachions par la foi qu'il est présent. La première façon de parler n'emporte qu'une présence morale : la seconde nous en signifie une très-réelle, parce que la foi est très-véritable ; et cette présence réelle, connue

par la foi , suffit pour opérer dans *le juste*, qui *vit de foi* (Habac. 11. 4.), tous les effets que j'ai remarqués.

XII. *Exposition de la doctrine des Calvinistes sur la réalité.*

Mais pour ôter une fois toutes les équivoques dont les Calvinistes se servent en cette matière, et faire voir en même temps jusqu'à quel point ils se sont approchés de nous ; quoique je n'aie entrepris que d'expliquer la doctrine de l'Église, il sera bon d'ajouter ici l'exposition de leurs sentiments.

Leur doctrine a deux parties ; l'une ne parle que de figure du corps et du sang, l'autre ne parle que de réalité du corps et du sang. Nous allons voir par ordre chacune de ces parties.

Ils disent premièrement, que ce grand miracle de la présence réelle, que nous admettons, ne sert de rien ; que c'est assez pour notre salut que Jésus-Christ soit mort pour nous ; que ce sacrifice nous est suffisamment appliqué par la foi ; et que cette application nous est suffisamment certifiée par la parole de Dieu. Ils ajoutent que s'il faut revêtir cette parole de signes sensibles, il suffit de

nous donner de simples symboles , tels que l'eau du baptême , sans qu'il soit nécessaire de faire descendre du ciel le corps et le sang de Jésus-Christ.

Il ne paraît rien de plus facile que cette manière d'expliquer le sacrement de la Cène. Cependant nos adversaires mêmes n'ont pas cru qu'ils dussent s'en contenter. Ils savent que de semblables imaginations ont fait nier aux Sociniens ce grand miracle de l'incarnation. Dieu, disent ces hérétiques , pouvait nous sauver sans tant de détours ; il n'avait qu'à nous remettre nos fautes ; et il pouvait nous instruire suffisamment , tant pour la doctrine que pour les mœurs , par les paroles et par les exemples d'un homme plein du Saint-Esprit , sans qu'il fût besoin pour cela d'en faire un Dieu. Mais les Calvinistes ont reconnu aussi bien que nous , le faible de ces arguments , qui paraît premièrement en ce qu'il ne nous appartient pas de nier ou d'assurer les mystères , suivant qu'ils nous paraissent utiles ou inutiles pour notre salut. Dieu seul en sait le secret ; et c'est à nous de les rendre utiles et salutaires pour nous , en les croyant comme il les propose , et en recevant ses grâces de la manière qu'il nous les présente. **S**econdement , sans entrer dans la question

de savoir s'il était possible à Dieu de nous sauver par une autre voie que par l'incarnation et par la mort de son Fils, et sans nous jeter dans cette dispute inutile, que les Protestants traitent si longuement dans leurs écoles, il suffit d'avoir appris, par les saintes Écritures, que le Fils de Dieu a voulu nous témoigner son amour par des effets incompréhensibles. Cet amour a été la cause de de cette union si réelle, par laquelle il s'est fait homme. Cet amour l'a porté à immoler pour nous ce même corps aussi réellement qu'il l'a pris. Tous ces desseins sont suivis, et cet amour se soutient partout de la même force. Ainsi, quand il lui plaira de faire ressentir à chacun de ses enfants, en se donnant à lui en particulier, la bonté qu'il a témoignée à tous en général, il trouvera le moyen de se satisfaire par des choses aussi effectives que celles qu'il avait déjà accomplies pour notre salut. C'est pourquoi il ne faut plus s'étonner s'il donne à chacun de nous la propre substance de sa chair et de son sang. Il le fait pour nous imprimer dans le cœur que c'est pour nous qu'il les a pris, et qu'il les a offerts en sacrifice. Ce qui précède nous rend toute cette suite croyable ; l'ordre de ses mystères nous dispose à croire tout cela ;

et sa parole expresse ne nous permet pas d'en douter.

Nos adversaires ont bien vu que de simples figures et de simples signes du corps et du sang ne contenteraient pas les chrétiens, accoutumés aux bontés d'un Dieu qui se donne à nous si réellement. C'est pourquoi ils ne veulent pas qu'on les accuse de nier une participation réelle et substantielle de Jésus-Christ dans leur Cène. Ils assurent, comme nous, qu'il nous y fait participants de *sa propre substance* (Catéch. Dim. 53.) ; ils disent qu'il *nous nourrit et vivifie de la substance de son corps et de son sang* (Confess. de foi, art. 36.) ; et jugeant que ce ne serait pas assez qu'il nous montrât, par quelque signe, que nous eussions part à son sacrifice, ils disent expressément que le corps du Sauveur, qui nous est donné dans la Cène (Catéch. Dim. 52) nous le certifie : paroles très-remarquables que nous examinerons incontinent.

Voilà donc le corps et le sang de Jésus-Christ présents dans nos mystères, de l'aveu des Calvinistes ; car ce qui est communiqué *selon sa propre substance* doit être réellement présent. Il est vrai qu'ils expliquent cette communication, en disant qu'elle se fait

en esprit et par foi ; mais il est vrai aussi qu'ils veulent qu'elle soit réelle. Et parce qu'il n'est pas possible de faire entendre qu'un corps , qui ne nous est communiqué qu'en esprit et par foi, nous soit communiqué réellement et en sa propre substance, ils n'ont pu demeurer fermes dans les deux parties d'une doctrine si contradictoire, et i's ont été obligés d'avouer deux choses, qui ne peuvent être véritables, qu'en supposant ce que l'Église catholique enseigne.

La première est, que Jésus-Christ nous est donné dans l'eucharistie d'une manière qui ne convient, ni au baptême, ni à la prédication de l'Évangile, et qui est toute propre à ce mystère. Nous allons voir la conséquence de ce principe ; mais voyons auparavant comme il nous est accordé par les Protestants.

Je ne rapporterai ici le témoignage d'aucun auteur particulier, mais les propres paroles de leur Catéchisme dans l'endroit où il explique ce qui regarde la Cène. Il porte en termes formels, non-seulement que Jésus-Christ nous est donné dans la Cène en vérité, *et selon sa propre substance* (Catéch. Dim. 53.) ; mais *qu'encore qu'il nous soit vraiment communiqué, et par le baptême et par*

l'Évangile, toutefois ce n'est qu'en partie, et non pleinement. (Dim. 52.) D'où il suit qu'il nous est donné dans la Cène pleinement et non en partie.

Il y a une extrême différence entre recevoir en partie et recevoir pleinement. Si donc on reçoit Jésus-Christ partout ailleurs en partie, et qu'il n'y ait que dans la Cène où on le reçoive pleinement, il s'ensuit, du consentement de nos adversaires, qu'il faut chercher dans la Cène une participation qui soit propre à ce mystère, et qui ne convienne pas au baptême et à la prédication : mais en même temps il s'ensuit aussi que cette participation n'est pas attachée à la foi, puisque la foi, se répandant généralement dans toutes les actions du chrétien, se trouve dans la prédication et dans le baptême, aussi bien que dans la Cène. En effet, il est remarquable que, quelque désir qu'aient eu les Protestants d'égaliser le baptême et la prédication à la Cène, en ce que Jésus-Christ nous y est vraiment communiqué, ils n'ont osé dire dans leur Catéchisme que Jésus-Christ nous fût donné en sa propre substance dans le baptême et dans la prédication, comme ils l'ont dit de la Cène. Ils ont donc vu qu'ils ne pouvaient s'empêcher d'attribuer

à la Cène une manière de posséder Jésus-Christ qui fût particulière à ce sacrement, et que la foi, qui est commune à toutes les actions du chrétien, ne pouvait être cette manière particulière. Or, cette manière particulière de posséder Jésus-Christ dans la Cène, doit aussi être réelle, puisqu'elle donne aux fidèles la propre substance du corps et du sang de Jésus-Christ. Tellement qu'il faut conclure des choses qu'ils nous accordent, qu'il y a dans l'eucharistie une manière réelle de recevoir le corps et le sang de notre Sauveur, qui ne se fait pas par la foi ; et c'est ce que l'Église catholique enseigne.

La seconde chose accordée par les Protestants, est tirée de l'article qui suit immédiatement celui que j'ai déjà cité de leur Catéch (*Dim. 52.*) ; c'est *que le corps du Seigneur Jésus, en tant qu'il a une fois été offert en sacrifice pour nous réconcilier à Dieu, nous est maintenant donné pour nous certifier que nous avons part à cette réconciliation.*

Si ces paroles ont quelque sens, si elles ne sont point un son inutile et un vain amusement, elles doivent nous faire entendre que Jésus-Christ ne nous donne pas un symbole seulement, mais son propre corps pour

nous certifier que nous avons part à son sacrifice et à la réconciliation du genre humain. Or, si la réception du corps de Notre-Seigneur nous certifie la participation au fruit de sa mort, il faut nécessairement que cette participation au fruit soit distinguée de la réception du corps, puisque l'une est le gage de l'autre. D'où passant plus avant, je dis que si nos adversaires sont contraints de distinguer dans la Cène la participation au corps du Sauveur, d'avec la participation au fruit et à la grâce de son sacrifice, il faut aussi qu'ils distinguent la participation à ce divin corps, d'avec toute la participation qui se fait spirituellement et par la foi. Car cette dernière participation ne leur fournira jamais deux actions distinguées, par l'une desquelles ils reçoivent le corps du Sauveur, et par l'autre le fruit de son sacrifice ; nul homme ne pouvant concevoir quelle différence il y a entre participer par la foi au corps du Sauveur, et participer par la foi au fruit de sa mort. Il faut donc qu'ils reconnaissent qu'outre la communion, par laquelle nous participons spirituellement au corps de notre Sauveur et à son esprit tout ensemble, en recevant le fruit de sa mort, il y a encore une communion réelle au corps du même

Sauveur, qui nous est un gage certain que l'autre nous est assurée, si nous n'empêchons l'effet d'une telle grâce par nos mauvaises dispositions. Cela est nécessairement enfermé dans les principes dont ils conviennent ; et jamais ils n'expliqueront cette vérité d'une manière tant soit peu solide, s'ils reviennent au sentiment de l'Église.

Qui n'admira ici la force de la vérité ? Tout ce qui suit des principes avoués par nos adversaires, s'entend parfaitement dans le sentiment de l'Église. Les catholiques les moins instruits conçoivent, sans aucune peine, qu'il y a dans l'eucharistie une communion avec Jésus-Christ, que nous ne trouvons nulle part ailleurs. Il leur est aisé d'entendre que son corps *nous est donné, pour nous certifier que nous avons part à son sacrifice et à sa mort.* Ils distinguent nettement ces deux façons nécessaires de nous unir à Jésus-Christ : l'une en recevant sa propre chair ; l'autre en recevant son esprit, dont la première nous est accordée comme un gage certain de la seconde. Mais comme ces choses sont inexplicables dans le sentiment de nos adversaires, quoiqu'ailleurs ils ne puissent les désavouer, il faut conclure nécessairement que l'erreur les a jetés dans une contradiction manifeste.

Je me suis souvent étonné de ce qu'ils n'ont pas expliqué leur doctrine d'une manière plus simple. Que n'ont-ils toujours persisté à dire, sans tant de façons, que Jésus-Christ ayant répandu son sang pour nous, nous avait représenté cette effusion en nous donnant deux signes distincts du corps et du sang ; qu'il avait bien voulu donner à ces signes le nom de la chose même ; que ces signes sacrés nous étaient des gages que nous participions au fruit de sa mort, et que nous étions nourris spirituellement par la vertu de son corps et de son sang ? Après avoir fait tant d'efforts pour prouver que les signes reçoivent le nom de la chose, et que pour cette raison le signe du corps a pu être appelé le corps, toute cette suite de doctrine les obligeait naturellement à s'en tenir là. Pour rendre ces signes efficaces, il suffisait que la grâce de la rédemption y fût attachée, ou plutôt, selon leurs principes, qu'elle nous y fût confirmée. Il ne fallait point se tourmenter, comme ils ont fait, à nous faire entendre que nous recevons le propre corps du Sauveur, pour nous certifier que nous participons à la grâce de sa mort. Les Protestants s'étaient bien contentés d'avoir dans l'eau du baptême un signe du sang qui nous

lave ; et ils ne s'étaient point avisés de dire que nous y reçussions la propre substance du sang du Sauveur , pour nous certifier que sa vertu s'y déploie sur nous. S'ils avaient raisonné de même dans la matière de l'eucharistie , leur doctrine en aurait été moins embarrassée. Mais ceux qui inventent et qui innovent ne peuvent pas dire tout ce qu'ils veulent. Ils trouvent des vérités constantes et des maximes établies qui les incommode , et qui les obligent à forcer leurs pensées. Les Ariens eussent bien voulu ne donner pas au Sauveur le nom de Dieu et de Fils unique. Les Nestoriens n'admettaient qu'à regret en Jésus-Christ cette je ne sais quelle unité de personne que nous voyons dans leurs écrits. Les Pélagiens , qui niaient le péché originel , eussent nié aussi volontiers que le baptême dût être donné aux petits enfants en rémission des péchés : par ce moyen ils se seraient débarrassés de l'argument que les Catholiques tiraient de cette pratique pour prouver le péché originel. Mais , comme je viens de dire , ceux qui trouvent quelque chose d'établi n'ont pas la hardiesse de tout renverser. Que les Calvinistes nous avouent de bonne foi la vérité ; ils eussent été fort disposés à reconnaître seulement

dans l'eucharistie le corps de Jésus-Christ en figure, et la seule participation de son esprit en effet, laissant à part ces grands mots de participation de propre substance, et tant d'autres qui marquent une présence réelle, et qui ne font que les embarrasser. Il aurait été assez de leur goût de ne confesser dans la Cène aucune communion avec Jésus-Christ, que celle qui se trouve dans la prédication et dans le baptême, sans nous aller dire, comme ils ont fait, que dans la Cène on le reçoit *pleinement*, et ailleurs seulement *en partie*. Mais quoique ce fût là leur inclination, la force des paroles y résistait. Le Sauveur ayant dit si précisément de l'eucharistie : *Ceci est mon corps ; ceci est mon sang* ; ce qu'il n'a jamais dit de nulle autre chose, ni en nulle autre rencontre ; quelle apparence de rendre commun à toutes les actions du chrétien ce que sa parole exprime attache à un sacrement particulier ? Et puis tout l'ordre des conseils divins, la suite des mystères et de la doctrine, l'intention de Jésus-Christ dans la Cène, les paroles mêmes dont il s'est servi, et l'impression qu'elles font naturellement dans l'esprit des fidèles, ne donnent que des idées de réalité. C'est pourquoi il a fallu que nos adversaires

trouvassent des mots dont le son du moins donnât quelque idée confuse de cette réalité. Quand on s'attache, ou tout à fait à la foi, comme font les Catholiques, ou tout à fait à la raison humaine, comme font les infidèles, on peut établir une suite, et faire comme un plan uni de doctrine; mais quand on veut faire un composé de l'un et de l'autre, on dit toujours plus qu'on ne voudrait dire, et ensuite on tombe dans des opinions, dont les seules contrariétés font voir la fausseté toute manifeste.

C'est ce qui est arrivé aux Protestants; et Dieu l'a permis de la sorte, pour faciliter leur retour à l'unité catholique. Car puisque leur propre expérience leur fait voir qu'il faut nécessairement parler comme nous, pour parler le langage de la vérité, ne devraient-ils pas juger qu'il faut penser comme nous pour la bien entendre? S'ils remarquent dans leur propre croyance des choses qui n'ont aucun sens que dans la nôtre, n'en est-ce pas assez pour les convaincre que la vérité n'est en son entier que parmi nous? Et ces parcelles détachées de la doctrine catholique, qui paraissent deçà et delà dans leur Catéchisme, mais qui demandent, pour ainsi dire, d'être réunies à leur tout, ne doivent-

elles pas leur faire chercher dans la communion de l'Église la pleine et entière explication du mystère de l'eucharistie? Ils y viendraient sans doute si les raisonnements humains n'embarrassaient leur foi trop dépendante des sens. Mais après leur avoir montré quel fruit ils doivent tirer de l'exposition de leur doctrine, achevons d'expliquer la nôtre.

XIII. *De la transsubstantiation; de l'adoration, et en quel sens l'Eucharistie est un signe.*

Puisqu'il était convenable, ainsi qu'il a été dit, que les sens n'aperçussent rien dans ce mystère de foi, il ne fallait pas qu'il y eût rien de changé à leur égard dans le pain et dans le vin de l'eucharistie.

C'est pourquoi, comme on aperçoit les mêmes espèces, et qu'on ressent les mêmes effets qu'auparavant dans ce sacrement, il ne faut pas s'étonner si on lui donne quelquefois, et en certain sens le même nom. Cependant la foi, attentive à la parole de celui qui fait tout ce qu'il lui plaît dans le ciel et dans la terre, ne reconnaît plus ici d'autre substance que celle qui est désignée par cette même

parole , c'est-à-dire le propre corps et le propre sang de Jésus-Christ, auxquels le pain et le vin sont changés : c'est ce qu'on appelle transsubstantiation.

Au reste , la vérité que contient l'eucharistie , dans ce qu'elle a d'intérieur , n'empêche pas qu'elle ne soit un signe dans ce qu'elle a d'extérieur et de sensible ; mais un signe de telle nature , que bien loin d'exclure la réalité , il l'emporte nécessairement avec soi , puisqu'en effet cette parole , *Ceci est mon Corps* , prononcée sur la matière que Jésus-Christ a choisie , nous est un signe certain qu'il est présent : et quoique les choses paraissent toujours les mêmes à nos sens , notre âme en juge autrement qu'elle ne ferait , si une autorité supérieure n'était pas intervenue. Au lieu donc que de certaines espèces et une certaine suite d'impressions naturelles qui se font en nos corps , ont accoutumé de nous désigner la substance du pain et du vin , l'autorité de celui à qui nous croyons fait que ces mêmes espèces commencent à nous désigner une autre substance. Car nous écoutons celui qui dit que *ce que nous prenons , et ce que nous mangeons est son corps* ; et telle est la force de cette parole , qu'elle empêche que nous ne rapportions à la substance du

pain ces apparences extérieures , et nous les fait rapporter au corps de Jésus-Christ présent ; de sorte que la présence d'un objet si adorable nous étant certifiée par ce signe, nous n'hésitons pas à y porter nos adorations.

Je ne m'arrête pas sur le point de l'adoration , parce que les plus doctes et les plus sensés de nos adversaires nous ont accordé, il y a longtemps, que la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie doit porter à l'adoration ceux qui en sont persuadés.

Au reste , étant une fois convaincus que les paroles toutes-puissantes du Fils de Dieu opèrent tout ce qu'elles énoncent, nous croyons avec raison qu'elles eurent leur effet dans la Cène aussitôt qu'elles furent proférées ; et par une suite nécessaire , nous reconnaissons la présence réelle du corps avant la manducation.

XIV. *Le sacrifice de la messe.*

Ces choses étant supposées, le sacrifice que nous reconnaissons dans l'Eucharistie n'a plus aucune difficulté particulière.

Nous avons remarqué deux actions dans ce mystère , qui ne laissent pas d'être dis-

tinctes , quoique l'une se rapporte à l'autre. La première est la consécration , par laquelle le pain et le vin sont changés au corps et au sang ; et la seconde est la manducation , par laquelle on y participe.

Dans la consécration , le corps et le sang sont mystiquement séparés , parce que Jésus-Christ a dit séparément : *Ceci est mon corps , ceci est mon sang* ; ce qui enferme une vive et efficace représentation de la mort violente qu'il a soufferte.

Ainsi le Fils de Dieu est mis sur la sainte table , en vertu de ces paroles , revêtu des signes qui représentent sa mort : c'est ce qu'opère la consécration : et cette action religieuse porte avec soi la reconnaissance de la souveraineté de Dieu , en tant que Jésus-Christ présent y renouvelle et perpétue , en quelque sorte , la mémoire de son obéissance jusqu'à la mort de la croix ; si bien que rien ne lui manque pour être un véritable sacrifice.

On ne peut douter que cette action , comme distincte de la manducation , ne soit d'elle-même agréable à Dieu , et ne l'oblige à nous regarder d'un œil plus propice , parce qu'elle lui remet devant les yeux la mort volontaire que son Fils bien-aimé a soufferte pour

les pécheurs, ou plutôt elle lui remet devant les yeux son Fils même sous les signes de cette mort, par laquelle il a été apaisé.

Tous les chrétiens confesseront que la seule présence de Jésus-Christ est une manière d'intercession très-puissante devant Dieu pour tout le genre humain, selon ce que dit l'apôtre, que Jésus-Christ *se présente et paraît pour nous devant la face de Dieu.* (Hébr. ix. 24.) Ainsi nous croyons que Jésus-Christ présent sur la sainte table en cette figure de mort, intercède pour nous, et représente continuellement à son Père la mort qu'il a soufferte pour son Eglise.

C'est en ce sens que nous disons que Jésus-Christ s'offre à Dieu pour nous dans l'Eucharistie; c'est en cette manière que nous pensons que cette oblation fait que Dieu nous devient plus propice, et c'est pourquoi nous l'appelons propitiatoire.

Lorsque nous considérons ce qu'opère Jésus-Christ dans ce mystère, et que nous le voyons par foi présent actuellement sur la sainte table avec ses signes de mort, nous nous unissons à lui en cet état; nous le présentons à Dieu comme notre unique victime, et notre unique propitiateur par son sang, protestant que nous n'avons rien à

offrir à Dieu que Jésus-Christ, et le mérite infini de sa mort. Nous consacrons toutes nos prières par cette divine offrande ; et en présentant Jésus-Christ à Dieu, nous apprenons en même temps à nous offrir à la Majesté divine, en lui et par lui, comme des hosties vivantes.

Tel est le sacrifice des chrétiens, infiniment différent de celui qui se pratiquait dans la loi ; sacrifice spirituel, et digne de la nouvelle alliance, où la victime présente n'est aperçue que par la foi, où le glaive est la parole qui sépare mystiquement le corps et le sang, où ce sang par conséquent n'est répandu qu'en mystère, et où la mort n'intervient que par représentation ; sacrifice néanmoins très-véritable, en ce que Jésus-Christ y est véritablement contenu et présenté à Dieu sous cette figure de mort ; mais sacrifice de commémoration, qui, bien loin de nous détacher, comme on nous l'objecte, du sacrifice de la croix, nous y attache par toutes ses circonstances, puisque non-seulement il s'y rapporte tout entier, mais qu'en effet il n'est et subsiste que par ce rapport, et qu'il en tire toute sa vertu.

C'est la doctrine expresse de l'Église catho-

lique dans le concile de Trente (*Sess. c. xxii*), qui enseigne que ce sacrifice n'est institué qu'afin « de représenter celui qui a été une » fois accompli en la croix ; d'en faire » durer la mémoire jusqu'à la fin des siècles , » et de nous en appliquer la vertu salutaire » pour la rémission des péchés que nous » commettons tous les jours. » Ainsi , loin de croire qu'il manque quelque chose au sacrifice de la croix , l'Église , au contraire , le croit si parfait et si pleinement suffisant , que tout ce qui se fait ensuite n'est plus établi que pour en célébrer la mémoire , et pour en appliquer la vertu.

Par là cette même Église reconnaît que tout le mérite de la rédemption du genre humain est attaché à la mort du Fils de Dieu ; et on doit avoir compris , par toutes les choses qui ont été exposées , que lorsque nous disons à Dieu dans la célébration des divins mystères : *Nous vous présentons cette hostie sainte* , nous ne prétendons point , par cette oblation , faire ou présenter à Dieu un nouveau paiement du prix de notre salut , mais employer auprès de lui les mérites de Jésus-Christ présent , et le prix infini qu'il a payé une fois pour nous en la croix.

Les Protestants ne croient point offenser

Jésus-Christ, en l'offrant à Dieu comme présent à leur foi ; et s'ils croyaient qu'il fût présent en effet, quelle répugnance auraient-ils à l'offrir, comme étant effectivement présent ? Ainsi toute la dispute devrait être de bonne foi réduite à la seule présence.

Après cela, toutes ces fausses idées que les Protestants se font du sacrifice que nous offrons, devraient s'effacer. Ils devraient reconnaître franchement que les Catholiques ne prétendent pas se faire une nouvelle propitiation, pour apaiser Dieu de nouveau, comme s'il ne l'était pas suffisamment par le sacrifice de la croix ; ou pour ajouter quelque supplément au prix de notre salut, comme s'il était imparfait. Toutes ces choses n'ont point de lieu dans notre doctrine, puisque tout se fait ici par forme d'intercession et d'application, en la manière qui vient d'être expliquée.

XV. *L'Épître aux Hébreux.*

Après cette explication, ces grandes objections qu'on tire de l'Épître aux Hébreux, et qu'on fait tant valoir contre nous, paraîtront peu raisonnables ; et c'est en vain qu'on s'efforce de prouver, par le sentiment de l'a-

pôtre, que nous anéantissons le sacrifice de la croix. Mais comme la preuve la plus certaine qu'on puisse avoir que deux doctrines ne sont point opposées, est de reconnaître, en les expliquant, qu'aucune des propositions de l'une n'est contraire aux propositions de l'autre ; je crois devoir en cet endroit exposer sommairement la doctrine de l'Épître aux Hébreux.

L'apôtre a dessein en cette Épître de nous enseigner que le pécheur ne pouvait éviter la mort qu'en subrogeant en sa place quelqu'un qui mourût pour lui ; que tant que les hommes n'ont mis en leur place que des animaux égorgés, leurs sacrifices n'opéraient autre chose qu'une reconnaissance publique qu'ils méritaient la mort, et que la justice divine ne pouvant pas être satisfaite d'un échange si inégal, on recommençait tous les jours à égorger des victimes ; ce qui était une marque certaine de l'insuffisance de cette subrogation : mais que depuis que Jésus-Christ avait voulu mourir pour les pécheurs, Dieu, satisfait de la subrogation volontaire d'une si digne personne, n'avait plus rien à exiger pour le prix de notre rachat. D'où l'apôtre conclut que non-seulement on ne doit plus immoler d'autre vic-

time après Jésus-Christ, mais que Jésus-Christ même ne doit être offert qu'une seule fois à la mort.

Que le lecteur soigneux de son salut et ami de la vérité, repasse maintenant dans son esprit ce que nous avons dit de la manière dont Jésus-Christ s'offre pour nous à Dieu dans l'eucharistie ; je m'assure qu'il n'y trouvera aucunes propositions qui soient contraires à celles que je viens de rapporter de l'apôtre, ou qui affaiblissent sa preuve ; de sorte qu'on ne pourrait tout au plus nous objecter que son silence. Mais ceux qui voudront considérer la sage dispensation que Dieu fait de ses secrets dans les divers livres de son Écriture, ne voudront pas nous astreindre à recevoir de la seule Épître aux Hébreux, toute notre instruction sur une matière qui n'était point nécessaire au sujet de cette Épître ; puisque l'apôtre se propose d'y expliquer la perfection du sacrifice de la croix, et non les moyens différents que Dieu nous a donnés pour nous l'appliquer.

Et pour ôter toute équivoque, si l'on prend le mot *offrir*, comme il est pris dans cette Épître, au sens qui emporte la mort actuelle de la victime, nous confesserons hautement que Jésus-Christ n'est plus offert

ni dans l'eucharistie ni ailleurs. Mais comme même ce mot a une signification plus étendue dans les autres endroits de l'Écriture, où il est souvent dit qu'on offre à Dieu ce qu'on présente devant lui, l'Église qui forme son langage et sa doctrine, non sur la seule Épître aux Hébreux, mais sur tout le corps des Écritures, ne craint point de dire que Jésus-Christ s'offre à Dieu partout où il paraît pour nous à sa face, et qu'il s'y offre, par conséquent, dans l'eucharistie, suivant les expressions des saints Pères.

De penser maintenant que cette manière dont Jésus-Christ se présente à Dieu, fasse tort au sacrifice de la croix, c'est ce qui ne se peut en façon quelconque, si l'on ne veut renverser toute l'Écriture, et particulièrement cette même Épître que l'on veut tant nous opposer. Car il faudrait conclure par la même raison que lorsque Jésus-Christ se dévoue à Dieu *en entrant au monde*, pour se mettre à la place des victimes *qui ne lui ont pas plu* (Hebr. x. 5.), il fait tort à l'action par laquelle il se dévoue sur la croix; que lorsqu'il *continue de paraître pour nous devant Dieu* (Ibid. ix. 24.), il affaiblit l'oblation par laquelle il a paru une fois par l'immolation de lui-même (Ibid. 26.); et que, ne

cessant d'intercéder pour nous (Ibid. VII. 25.), il accuse d'insuffisance l'intercession qu'il a faite en mourant, avec *tant de larmes et de si grands cris* (Ibid. v. 7.).

Tout cela serait ridicule. C'est pourquoi il faut entendre que Jésus-Christ, qui s'est une fois offert pour être l'humble victime de la justice divine, ne cesse de s'offrir pour nous ; que la perfection infinie du sacrifice de la croix consiste en ce que tout ce qui le précède, aussi bien que ce qui le suit, s'y rapporte entièrement ; que comme ce qui le précède en est la préparation, ce qui le suit en est la consommation et l'application ; qu'à la vérité le paiement du prix de notre rachat ne se réitère plus, parce qu'il a été bien fait la première fois ; mais que ce qui nous applique cette rédemption se continue sans cesse : qu'enfin il faut savoir distinguer les choses qui se réitèrent comme imparfaites, de celles qui se continuent comme parfaites et nécessaires.

XVI. *Réflexions sur la doctrine précédente.*

Nous conjurons les Protestants de faire un peu de réflexions sur les choses que nous avons dites de l'eucharistie.

La doctrine de la présence réelle en a été le fondement nécessaire. Ce fondement nous est contesté par les Calvinistes. Il n'y a rien qui paraisse plus important dans nos controverses , puisqu'il s'agit de la présence de Jésus-Christ même ; il n'y a rien que nos adversaires trouvent plus difficile à croire ; il n'y a rien en quoi nous soyons si effectivement opposés.

Dans la plupart des autres disputes , quand ces Messieurs nous écoutent paisiblement , ils trouvent que les difficultés s'aplanissent , et que souvent ils sont plus choqués des mots que des choses. Au contraire , sur ce sujet nous convenons davantage de la façon de parler , puisqu'on entend de part et d'autre ces mots de *participation réelle* , et autres semblables. Mais plus nous nous expliquons à fond , plus nous nous trouvons contraires , parce que nos adversaires ne reçoivent pas toutes les suites des vérités qu'ils ont reconnues , rebutés , comme j'ai dit , des difficultés que les sens et la raison humaine trouvent dans ces conséquences.

C'est donc ici , à vrai dire , la plus importante et la plus difficile de nos controverses , et celle où nous sommes en effet le plus éloignés.

Cependant Dieu a permis que les Luthé-

riens soient demeurés aussi attachés à la croyance de la réalité que nous ; et il a permis encore que les Calvinistes aient déclaré que cette doctrine *n'a aucun venin* ; qu'elle ne renverse pas le fondement du salut et de la foi , et qu'elle ne doit pas rompre la communion entre les frères.

Que ceux des Protestants qui pensent sérieusement à leur salut , se rendent ici attentifs à l'ordre que tient la Providence , pour les rapprocher insensiblement de nous et de la vérité. On peut , ou dissiper tout à fait , ou réduire à très-peu de chose les autres sujets de leurs plaintes , pourvu qu'on s'explique. En celles-ci , qu'on ne peut espérer de vaincre par ce moyen , ils ont eux-mêmes levé la principale difficulté , en déclarant que cette doctrine n'est pas contraire au salut , et aux fondements de la religion.

Il est vrai que les Luthériens , quoique d'accord avec nous du fondement de la réalité , n'en reçoivent pas toutes les suites. Ils mettent le pain avec le corps de Jésus-Christ ; quelques-uns d'eux rejettent l'adoration : ils semblent ne reconnaître la présence que dans l'usage. Mais aucune subtilité des ministres ne pourra jamais persuader aux gens de bon sens , que supportant la réalité , qui

est le point le plus important et le plus difficile , on ne doit supporter le reste.

De plus , cette même Providence , qui travaille secrètement à nous rapprocher , et pose des fondements de réconciliation et de paix au milieu des aigreurs et des disputes , a permis encore que , les Calvinistes soient demeurés d'accord , que supposé qu'il faille prendre à la lettre ces paroles , *Ceci est mon corps* , les catholiques raisonnent mieux et plus conséquemment que les Luthériens.

Si j'en rapporte point les passages qui ont été tant de fois cités en cette matière , on me le pardonnera facilement , puisque tous ceux qui ne sont point opiniâtres , nous accorderont sans peine que la réalité étant supposée , notre doctrine est celle qui se suit le mieux.

C'est donc une vérité établie , que notre doctrine en ce point ne contient que la réalité bien entendue. Mais il n'en faut pas demeurer là , et nous prions les Protestants de considérer que nous n'employons pas d'autres choses pour expliquer le sacrifice de l'eucharistie , que celles qui sont enfermées nécessairement dans cette réalité.

Si l'on nous demande après cela d'où vient donc que les Luthériens , qui croient la réa-

lité, rejettent néanmoins ce sacrifice, qui, selon nous, n'en est qu'une suite ; nous répondrons en un mot, qu'il faut mettre cette doctrine parmi les autres conséquences de la présence réelle, que ces mêmes Luthériens n'ont pas entendues, et que nous avons mieux pénétrées qu'eux, de l'aveu même des Calvinistes.

Si nos explications persuadent à ces derniers que notre doctrine sur le sacrifice est enfermée dans celle de la réalité, ils doivent voir clairement que cette grande dispute du sacrifice de la Messe, qui a rempli tant de volumes, et qui a donné lieu à tant d'invectives, doit être dorénavant retranchée du corps de leurs controverses, puisque ce point n'a plus aucune difficulté particulière ; et (ce qui est bien plus important) que ce sacrifice, pour lequel ils ont tant de répugnance, n'est qu'une suite nécessaire, et une explication naturelle d'une doctrine, qui, selon eux, *n'a aucun veuin*. Qu'ils s'examinent maintenant eux-mêmes, et qu'ils voient après cela devant Dieu s'ils ont autant de raison qu'ils pensent en avoir, de s'être retirés des autels, où leurs pères ont reçu le pain de vie.

XVII. *La communion sous les deux espèces.*

Il reste encore une conséquence de cette doctrine à examiner, qui est que Jésus-Christ étant réellement présent dans ce sacrement, la grâce et la bénédiction n'est pas attachée aux espèces sensibles, mais à la propre substance de sa chair, qui est vivante et vivifiante, à cause de la divinité qui lui est unie. C'est pourquoi tous ceux qui croient la réalité ne doivent point avoir de peine à ne communier que sous une espèce ; puisqu'ils y reçoivent tout ce qui est essentiel à ce sacrement, avec une plénitude d'autant plus certaine que, la séparation du corps et du sang n'étant pas réelle, ainsi qu'il a été dit, on reçoit entièrement, et sans division, celui qui est seul capable de nous rassasier.

Voilà le fondement solide, sur lequel l'Église interprétant le précepte de la communion, a déclaré que l'on pouvait recevoir la sanctification que ce sacrement apporte, sous une seule espèce ; et si elle a réduit les fidèles à cette seule espèce, ce n'a pas été par mépris de l'autre, puisqu'elle l'a fait au contraire pour empêcher les irrévérences, que

la confusion et la négligence des peuples avait causées dans les derniers temps , se réservant le rétablissement de la communion sous les deux espèces , suivant que cela sera plus utile pour la paix et pour l'unité.

Les théologiens catholiques ont fait voir aux Protestants qu'ils ont eux-mêmes usé de plusieurs interprétations semblables à celle-ci, en ce qui regarde l'usage des sacrements ; mais surtout on a eu raison de remarquer celle qui est tirée du chapitre XII de leur discipline , et de la Cène , art. 7 , où ces paroles sont écrites : « On doit administrer le pain » de la Cène à ceux qui ne peuvent boire de » vin , en faisant protestation que ce n'est » par mépris , et faisant tel effort qu'ils » pourront , même approchant la coupe de » la bouche tant qu'ils pourront , pour ob- » vier à tout scandale. » Ils ont jugé , par ce règlement , que les deux espèces n'étaient pas essentielles à la communion par l'institution de Jésus-Christ ; autrement il eût fallu refuser tout à fait le sacrement à ceux qui n'eussent pas pu le recevoir tout entier , et non pas le leur donner d'une manière contraire à celle que Jésus-Christ aurait commandée ; en ce cas leur impuissance leur aurait servi d'excuse. Mais nos adversaires ont

cru que la rigueur serait excessive, si l'on n'accordait du moins une des espèces à ceux qui ne pourraient recevoir l'autre : et comme cette condescendance n'a aucun fondement dans les Écritures, il faut qu'ils reconnaissent avec nous que les paroles par lesquelles Jésus-Christ nous propose les deux espèces, sont sujettes à quelque interprétation, et que cette interprétation se doit faire par l'autorité de l'Église.

Au reste, il pourrait sembler que cet article de leur discipline, qui est du synode de Poitiers, tenu en 1560, aurait été réformé par le synode de Verteuil, tenu en 1567, où il est porté, *que la compagnie n'est pas d'avis qu'on administre le pain à ceux qui ne voudront recevoir la coupe.* Ces deux synodes néanmoins ne sont nullement opposés. Celui de Verteuil parle de ceux *qui ne veulent pas recevoir la coupe*, et celui de Poitiers parle de ceux *qui ne le peuvent pas.* En effet, nonobstant le synode de Verteuil, l'article est demeuré dans la discipline, et même a été approuvé par un synode postérieur à celui de Verteuil, c'est-à-dire par le synode de la Rochelle de 1571, où l'article fut revu et mis en l'état qu'il est.

Mais quand les synodes des Protestant

auraient varié dans leurs sentiments , cela ne servirait qu'à faire voir que la chose dont il s'agit ne regarde pas la foi , et qu'elle est de celles dont l'Église peut disposer selon leurs principes.

XVIII. *La parole écrite et la parole non écrite.*

Il ne reste plus qu'à exposer ce que les Catholiques croient touchant la parole de Dieu , et touchant l'autorité de l'Église.

Jésus-Christ ayant fondé son Église sur la prédication , la parole non écrite a été la première règle du christianisme ; et lorsque les Écritures du nouveau Testament y ont été jointes , cette parole n'a pas perdu pour cela son autorité : ce qui fait que nous recevons avec une pareille vénération tout ce qui a été enseigné par les apôtres , soit par écrit , soit de vive voix , selon que saint Paul même l'a expressément déclaré (*II. Thess. II. 14.*) Et la marque certaine qu'une doctrine vient des apôtres , est lorsqu'elle est embrassée par toutes les Églises chrétiennes , sans qu'on en puisse marquer le commencement. Nous ne pouvons nous empêcher de recevoir tout ce qui est établi de la sorte , avec la soumission qui est due à l'autorité divine ,

et nous sommes persuadé que ceux des Protestants, qui ne sont pas opiniâtres, ont ce même sentiment au fond du cœur, n'étant pas possible de croire qu'une doctrine reçue dès le commencement de l'Église vienne d'une autre source que des apôtres. C'est pourquoi nos adversaires ne doivent pas s'étonner si, étant soigneux de recueillir tout ce que nos pères nous ont laissé, nous conservons le dépôt de la tradition aussi bien que celui des Écritures.

XIX. *L'autorité de l'Église.*

L'Église étant établie de Dieu pour être gardienne des Écritures et de la tradition, nous recevons de sa main les Écritures canoniques, et, quoi que disent nos adversaires, nous croyons que c'est principalement son autorité qui les détermine à révéler comme des livres divins le Cantique des cantiques, qui a si peu de marques sensibles d'inspiration prophétique; l'Épître de saint Jacques, que Luther a rejetée; et celle de saint Jude, qui pourrait paraître suspecte, à cause de quelques livres apocryphes qui y sont allégués. Enfin ce ne peut être que par cette autorité qu'ils reçoivent tout le corps

des Écritures saintes, que les chrétiens écoutent comme divines, avant même que la lecture leur ait fait ressentir l'esprit de Dieu dans ces livres.

Étant donc liés inséparablement, comme nous le sommes à la sainte autorité de l'Église, par le moyen des Écritures que nous recevons de sa main, nous apprenons aussi d'elle la tradition, et par le moyen de la tradition, le sens véritable des Écritures. C'est pourquoi l'Église professe qu'elle ne dit rien d'elle-même, et qu'elle n'invente rien de nouveau dans la doctrine; elle ne fait que suivre et déclarer la révélation divine par la direction intérieure du Saint-Esprit qui lui est donné pour docteur.

Que le Saint-Esprit s'explique par elle, la dispute qui s'éleva sur le sujet des cérémonies de la foi, du temps même des apôtres le fait paraître; et leurs actes ont appris à tous les siècles suivants, par la manière dont fut décidée cette première contestation, de quelle autorité se doivent terminer toutes les autres. Ainsi, tant qu'il y aura des disputes qui partageront les fidèles, l'Église interposera son autorité; et ses pasteurs assemblés diront après les apôtres : *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous.* (Act. xv. 28.)

Et quand elle aura parlé , on enseignera à ses enfants qu'ils ne doivent pas examiner de nouveau les articles qui auront été résolus , mais qu'ils doivent recevoir humblement ses décisions. En cela on suivra l'exemple de saint Paul et de Silas , qui portèrent aux fidèles ce premier jugement des apôtres , et qui , loin de leur permettre une nouvelle discussion de ce qu'on avait décidé , *allaient par les villes , leur enseignant de garder les ordonnances des apôtres.* (Ibid. xvi. 4.)

C'est ainsi que les enfants de Dieu acquiescent au jugement de l'Église , croyant avoir entendu par sa bouche l'oracle du Saint-Esprit ; et c'est à cause de cette croyance , qu'après avoir dit dans le symbole : *Je crois au Saint-Esprit* , nous ajoutons incontinent après , *la sainte Église catholique* : par où nous nous obligeons à reconnaître une vérité infaillible et perpétuelle dans l'Église , universelle , puisque cette même Église , que nous croyons dans tous les temps , cesserait d'être Église , si elle cessait d'enseigner la vérité révélée de Dieu. Ainsi ceux qui appréhendent qu'elle n'abuse de son pouvoir pour établir le mensonge , n'ont pas de foi en celui par qui elle est gouvernée.

Et quand nos adversaires voudraient re-

garder les choses d'une façon plus humaine , ils seraient obligés d'avouer que l'Église catholique , loin de se vouloir rendre maîtresse de sa foi , comme ils l'en ont accusée , a fait au contraire tout ce qu'elle a pu pour se lier elle-même , et s'ôter tous les moyens d'innover ; puisque non-seulement elle se soumet à l'Écriture sainte , mais que pour bannir à jamais les interprétations arbitraires , qui font passer les pensées des hommes pour l'Écriture , elle s'est obligée de l'entendre , en ce qui regarde la foi et les mœurs , suivant le sens des saints Pères (*Concil. Trid. Sess. iv.*) , dont elle professe de ne se départir jamais , déclarant par tous ses conciles et par toutes les professions de foi qu'elle a publiées , qu'elle ne reçoit aucun dogme qui ne soit conforme à la tradition de tous les siècles précédents.

Au reste , si nos adversaires consultent leur conscience , ils trouveront que le nom d'Église a plus d'autorité sur eux qu'ils n'osent l'avouer dans les disputes ; et je ne crois pas qu'il y ait parmi eux aucun homme de bon sens , qui se voyant tout seul d'un sentiment , pour évident qu'il lui semblât , n'eût horreur de sa singularité : tant il est vrai que les hommes ont besoin en ces matières d'être

soutenus dans leurs sentiments par l'autorité de quelque société qui pense la même chose qu'eux. C'est pourquoi Dieu qui nous a faits , et qui connaît ce qui nous est propre, a voulu pour notre bien que tous les particuliers fussent assujettis à l'autorité de son Église , qui de toutes les autorités est sans doute la mieux établie. En effet , elle est établie, non-seulement par le témoignage que Dieu lui-même rend en sa faveur dans les saintes Écritures , mais encore par les marques de sa protection divine , qui ne paraît pas moins dans la durée inviolable et perpétuelle de cette Église , que dans son établissement miraculeux.

XX. Sentiments des Protestants sur l'autorité de l'Église.

Cette autorité suprême de l'Église est si nécessaire pour régler les différends qui s'élèvent sur les matières de foi et sur le sens des Écritures , que nos adversaires mêmes , après l'avoir décriée comme une tyrannie insupportable, ont été enfin obligés de l'établir parmi eux.

Lorsque ceux qu'on appelle Indépendants déclarèrent ouvertement que chaque fidèle

devait suivre les lumières de sa conscience sans soumettre son jugement à l'autorité d'aucun corps ou d'aucune assemblée ecclésiastique, et que sur ce fondement ils refusèrent de s'assujettir aux synodes, celui de Charenton tenu en 1644 censura cette doctrine par les mêmes raisons, et à cause des mêmes inconvénients qui nous la font rejeter. Ce synode marque d'abord que l'erreur des Indépendants consiste en ce qu'ils enseignent, que « chaque Église se doit gouverner par ses propres lois, sans aucune dépendance de personne en matières ecclésiastiques, et sans obligation de reconnaître l'autorité des colloques et des synodes pour son régime et conduite. » Ensuite ce même synode décide que cette secte est « autant préjudiciable à l'État qu'à l'Église ; qu'elle ouvre la porte à toutes sortes d'irrégularités et d'extravagances ; qu'elle ôte tous les moyens d'y apporter le remède ; et que si elle avait lieu, il pourrait se former autant de religions que de paroisses ou assemblées particulières. » Ces dernières paroles font voir que c'est principalement en matière de foi que ce synode a voulu établir *la dépendance*, puisque le plus grand inconvénient où il remarque que les fidèles

tomberaient par l'indépendance ; est qu'il se pourrait former autant de religions que de paroisses. Il faut donc nécessairement , selon la doctrine de ce synode , que chaque Église , et à plus forte raison , chaque particulier dépende , en ce qui regarde la foi , d'une autorité supérieure , qui réside dans quelque assemblée ou dans quelque corps , à laquelle autorité tous les fidèles soumettent leur jugement. Car les Indépendants ne refusent pas de se soumettre à la parole de Dieu , selon qu'ils croiront la devoir entendre , ni d'embrasser les décisions des synodes , quand , après les avoir examinées , il les trouveront raisonnables. Ce qu'ils refusent de faire , c'est de soumettre leur jugement à celui d'aucune assemblée , parce que nos adversaires leur ont appris que toute assemblée , même celle de l'Église universelle , est une société d'hommes sujette à faillir , et à laquelle par conséquent le chrétien ne doit pas assujettir son jugement , ne devant cette sujétion qu'à Dieu seul. C'est de cette prétention des Indépendants que suivent les inconvénients que le synode de Charenton a si bien marqués. Car quelque profession qu'on fasse de se soumettre à la parole de Dieu , si chacun croit avoir droit de l'interpréter selon son

sens, et contre le sentiment de l'Église déclaré par un jugement dernier, cette prétention *ouvrira la porte à toutes sortes d'extravagances* ; elle *ôtera tout le moyen d'y apporter le remède* , puisque la décision de l'Église n'est pas un remède à ceux qui ne croient pas être obligés de s'y soumettre ; enfin elle donnera lieu à *former autant de religions* , non-seulement *qu'il y a de paroisses* , mais encore qu'il y a de têtes.

Pour éviter ces inconvénients, d'où s'ensuivrait la ruine du christianisme , le synode de Charenton est obligé d'établir *une dépendance en matières ecclésiastiques* , et même en matière de foi. Mais jamais cette dépendance n'empêchera les suites pernicieuses qu'ils ont voulu prévenir , si l'on n'établit avec nous cette maxime , que chaque Église particulière, et, à plus forte raison , chaque fidèle en particulier, doit croire qu'on est obligé de soumettre son propre jugement à l'autorité de l'Église.

Aussi voyons-nous au chap. v de la discipline des Protestants, titre des Consistoires , art. 31 , que voulant prescrire le moyen de terminer *les débats qui pourraient survenir sur quelque point de doctrine ou de discipline* , etc. , ils ordonnent que le consistoire tâchera

d'apaiser le tout sans bruit , et avec toute douceur de la parole de Dieu ; et qu'après avoir établi le consistoire , le colloque et le synode provincial , comme autant de divers degrés de juridiction , venant enfin au synode national , au-dessus duquel il n'y a parmi eux aucune puissance, ils en parlent en ces termes :
« Là sera faite l'entière et finale résolution
» par la parole de Dieu , à laquelle s'ils
» refusent d'acquiescer de point en point ,
» et avec exprès désaveu de leurs erreurs ,
» ils seront retranchés de l'Église. » Il est visible que les Protestants n'attribuent pas l'autorité de ce jugement dernier à la parole de Dieu , prise en elle-même , et indépendamment de l'interprétation de l'Église , puisque cette parole ayant été employée dans les premiers jugements , ils ne laissent pas d'en permettre l'appel. C'est donc cette parole , comme interprétée par le souverain tribunal de l'Église , qui fait *cette finale et dernière résolution* , à laquelle quiconque refuse d'acquiescer de point en point , quoiqu'il se vante d'être autorisé par la parole de Dieu , n'est plus regardé que comme un profane qui la corrompt et qui en abuse.

Mais la forme des lettres d'envoi , qui fut adressée au synode de Vitré en 1617 , pour

être suivie par les provinces, quand elles députeront au synode national, a encore quelque chose de bien plus fort. Elle est conçue en ces termes : « Nous promettons » devant Dieu de nous soumettre à tout » ce qui sera conclu et résolu en votre sainte » assemblée, y obéir, et l'exécuter de tout » notre pouvoir, persuadés que nous sommes que Dieu y présidera, et vous conduira par son Saint-Esprit en toute vérité » et équité, par la règle de sa parole. » Il ne s'agit pas ici de recevoir la résolution d'un synode, après qu'on a reconnu qu'il a parlé selon l'Écriture : on s'y soumet, avant même qu'il ait été assemblé ; et on le fait, parce qu'on est persuadé que le Saint-Esprit y présidera. Si cette persuasion est fondée sur une présomption humaine, peut-on en conscience promettre devant Dieu de se soumettre à tout ce qui sera conclu et résolu, y obéir, et l'exécuter de tout son pouvoir ? Et si cette persuasion a son fondement dans une croyance certaine de l'assistance que le Saint-Esprit donne à l'Eglise dans ses derniers jugements, les Catholiques mêmes n'en demandent pas davantage.

Ainsi la conduite de nos adversaires fait voir qu'ils conviennent avec nous de cette

suprême autorité, sans laquelle on ne peut jamais terminer aucun doute de religion. Et si, lorsqu'ils ont voulu secouer le joug, ils ont nié que les fidèles fussent obligés de soumettre leur jugement à celui de l'Église, la nécessité d'établir l'ordre les a forcés dans la suite à reconnaître ce que leur premier engagement leur avait fait nier.

Ils ont passé bien plus avant au synode national tenu à Sainte-Foi, en l'an 1578. Il se fit quelque ouverture de réconciliation avec les Luthériens, par le moyen d'un *formulaire de profession de foi générale et commune à toutes les Églises*, qu'on proposait de dresser. Celles de ce royaume furent conviées d'envoyer à une assemblée qui se devait tenir pour cela, « des gens de bien ap-
» prouvés et autorisés de toutes lesdites
» Églises, avec ample procuration POUR
» TRAITER, ACCORDER ET DÉCIDER DE TOUS LES
» POINTS DE LA DOCTRINE et autres choses con-
» cernant l'union. » Sur cette proposition, voici en quels termes fut conçue la résolution du synode de Sainte-Foi. « Le synode na-
» tional de ce royaume, après avoir remer-
» cié Dieu d'une telle ouverture, et loué
» le soin, diligence et bons conseils des
» susdits convoqués, ET APPROUVANT LES

» REMÈDES QU'ILS ONT MIS EN AVANT , » c'est-à-dire principalement celui de dresser une nouvelle confession de foi, et de donner pouvoir à certaines personnes de la faire ,
« a ordonné que si la copie de la susdite
» confession de foi est envoyée à temps ,
» elle soit examinée en chacun synode provincial ou autrement , selon la commodité
» de chacune province ; et cependant a député quatre ministres les plus expérimentés
» en telles affaires , auxquels charge expresse
» a été donnée de se trouver au lieu et jour ,
» avec lettres et amples procurations de
» tous les ministres et anciens députés des
» provinces de ce royaume ; ensemble de
» Monseigneur le vicomte de Turenne , pour
» faire toutes les choses que dessus : même ,
» en cas qu'on n'eut le moyen d'examiner
» par toutes les provinces ladite confession ,
» on s'est remis à leur prudence et saint jugement , pour accorder et conclure tous
» les points qui seront mis en délibération ,
» soit pour la doctrine , ou autre chose concernant le bien , union et repos de toutes
» les Églises. » C'est à quoi aboutit enfin la fausse délicatesse des Protestants. Ils nous ont tant de fois reproché comme une faiblesse cette soumission que nous avons

pour les jugemens de l'Elise , qui n'est , disent-ils , qu'une société d'hommes sujets à faillir ; et cependant étant assemblés en corps dans un synode national , qui représentait toutes les Eglises protestantes de France , ils n'ont pas craint de mettre leur foi en compromis entre les mains de quatre hommes , avec un si grand abandonnement de leurs propres sentiments , qu'ils leur ont donné plein pouvoir de changer la même confession de foi , qu'ils proposent encore aujourd'hui à tout le monde chrétien comme une confession de foi qui ne contient autre chose que la pure parole de Dieu , et pour laquelle ils ont dit , en la présentant à nos rois , qu'une infinité de personnes étaient prêtes à répandre leur sang. Je laisse au sage lecteur à faire ses réflexions sur le décret de ce synode ; et j'achève d'expliquer en un mot les sentiments de l'Eglise.

XXI. *L'autorité du S. Siège et l'Épiscopat.*

Le Fils de Dieu ayant voulu que son Église fût une , et solidement bâtie sur l'unité , a établi et institué la primauté de saint Pierre , pour l'entretenir et la cimenter. C'est pourquoi nous reconnaissons cette même primauté

dans les successeurs du Prince des apôtres ; auxquels on doit , pour cette raison , la soumission et l'obéissance que les saints conciles et les saints Pères ont toujours enseignée à tous les fidèles.

Quant aux choses dont on sait qu'on dispute dans les écoles , quoique les ministres ne cessent de les alléguer pour rendre cette puissance odieuse , il n'est pas nécessaire d'en parler ici , puisqu'elles ne sont pas de la foi catholique. Il suffit de reconnaître un chef établi de Dieu , pour conduire tout le troupeau dans ses voies ; ce que feront toujours volontiers ceux qui aiment la concorde des frères et l'unanimité ecclésiastique.

Et certes, si les auteurs de la Réformation prétendue eussent aimé l'unité, ils n'auraient ni aboli le gouvernement épiscopal, qui est établi par Jésus-Christ même , et que l'on voit en vigueur dès le temps des apôtres , ni méprisé l'autorité de la chaire de saint Pierre , qui a un fondement si certain dans l'Évangile , et une suite si évidente dans la tradition ; mais plutôt ils auraient conservé soigneusement , et l'autorité de l'épiscopat , qui établit l'unité dans les Églises particulières , et la primauté du siège de saint Pierre,

qui est le centre commun de toute l'unité catholique.

XXII. *Conclusion de ce Traité.*

Telle est l'exposition de la doctrine catholique, en laquelle, pour m'attacher à ce qu'il y a de principal, j'ai laissé quelques questions que les Protestants ne regardent pas comme un sujet légitime de rupture. J'espère que ceux de leur communion qui examineront équitablement toutes les parties de ce traité, seront disposés, par cette lecture, à mieux recevoir les preuves sur lesquelles la foi de l'Église est établie, et reconnaîtront, en attendant, que beaucoup de nos controverses se peuvent terminer par une sincère explication de nos sentiments, que notre doctrine est sainte, et que, selon leurs principes mêmes, aucun de ses articles ne renverse les fondements du salut.

Si quelqu'un trouve à propos de répondre à ce traité, il est prié de considérer que, pour avancer quelque chose, il ne faut pas qu'il entreprenne de réfuter la doctrine qu'il contient, puisque j'ai eu dessein de la proposer seulement, sans en faire la preuve; et que si en certains endroits j'ai touché quelques-unes

des raisons qui l'établissent, c'est à cause que la connaissance des raisons principales d'une doctrine fait souvent une partie nécessaire de son exposition.

Ce serait aussi s'écarter du dessein de ce traité, que d'examiner les différents moyens dont les théologiens catholiques se sont servis pour établir ou pour éclaircir la doctrine du concile de Trente, et les diverses conséquences que les docteurs particuliers en ont tirées. Pour dire sur ce traité quelque chose de solide, et qui aille au but, il faut, ou par des actes que l'Église se soit obligée de recevoir, prouver que sa foi n'est pas ici fidèlement exposée, ou montrer que cette explication laisse toutes les objections dans leur force, et toutes les disputes en leur entier; ou enfin faire voir précisément en quoi cette doctrine renverse les fondements de la foi.

FIN.

2.
CATÉCHISME

CATHOLIQUE

DE CONTROVERSE.



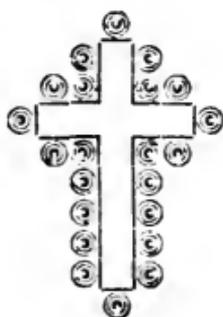
CATÉCHISME

CATHOLIQUE

DE CONTROVERSE,

PAR

Schessmacher.



TOURS,

M^{lle} MATHILDE LEROY, | BONAMY, LIBRAIRE,
Rue de la Scellerie. | Rue du Commerce.

1840.



PRÉFACE.



Dans tous les temps les hérétiques ont attaqué l'Église catholique en dénaturant ses croyances, en lui faisant dire ce qu'elle ne dit point, en lui supposant des sentiments qu'elle n'a pas. Ce furent ces calomnies que repoussèrent, par le simple exposé de notre foi, Origène, Tertullien, S. Irénée, S. Cyrille, et la plupart des Pères de l'Église.

Ce furent ces calomnies qui forcèrent le grand Bossuet à publier ces ouvrages admirables de controverse, où il terrasse avec tant de puissance l'hérésie des prétendus réformés.

Dans le siècle dernier, l'impiété a voulu aussi noircir de ses calomnies la religion catholique, et de nombreux apologistes l'ont orgueilleusement vengée.

Mais aujourd'hui voilà que le Protestantisme oubliant son origine et ses anciennes défaites, essaie de nouveau d'attaquer le Catholicisme, et de le poursuivre de ses déclamations. Il exhume tous les sophismes et toutes les calomnies de la philosophie voltairienne, pour affaiblir et ruiner la foi dans les cœurs.

Tantôt il attaque l'Église dans ses dogmes et ses mystères; tantôt il l'outrage dans ses cérémonies et ses sacrements. Tantôt il lui conteste son autorité, tantôt il lui attribue les torts et les scandales de quelques-uns de ses enfants. Toujours il la travestit et la défigure, afin de la rendre odieuse et méprisable, et d'établir sur ses ruines le mensonge et l'erreur.

Une explication simple, claire et précise de ses doctrines suffira pour dessiller les yeux de ceux que le Protestantisme aurait pu égarer. Ce sera la meilleure réponse à ces écrits perfides et mensongers, à ces écrits calomnieux que des hommes passionnés répandent aujourd'hui avec tant de profusion.

Certains Protestants ont voulu donner aussi une exposition de foi; mais c'était de leur part une ridicule prétention, puisque chaque individu, l'Évangile à la main, peut

contester cette profession de foi , et dire : Moi , je vois dans la Bible précisément le contraire de ce que vous y voyez. Vous prétendez que Jésus-Christ est Dieu ; moi Socinien , je vois dans la Bible que Jésus-Christ n'est pas Dieu. Vous dites que le Baptême est nécessaire aux enfants pour être sauvés ; moi , Anabaptiste , je vois dans la Bible qu'il ne l'est pas , etc. , etc. Ariens , Sociniens , Luthériens , Calvinistes , Quakers , Trembleurs , tous les sectaires , depuis les Apôtres jusqu'à nous , se présentent avec la Bible qu'ils interprètent à leur manière.

C'est ainsi que le Protestantisme demeure sans bases certaines , sans principes fixes , livré aux folles conceptions de chaque individu. Aussi voyons-nous ses malheureux disciples , avec leurs croyances variables et fantastiques , aller de doute en doute , de chute en chute jusqu'aux abîmes de l'incrédulité.

Il serait impossible de trouver deux catéchismes protestants qui fussent les mêmes , tandis que sur tous les points de l'univers , le catéchisme catholique enseigne des doctrines uniformes , sans aucune variation ni changement.

Celui que nous reproduisons , et qui convient aux personnes de toutes les classes , jouit d'une grande réputation en France et en Allemagne. Il a contribué efficacement à la conversion d'un grand nombre d'hérétiques , comme il a éclairé une foule de fidèles sur les matières controversées avec les Protestants.



CATÉCHISME

CATHOLIQUE

DE CONTROVERSE.

§ I.

DEMANDE. *En quelle année Luther est-il né ?*

RÉPONSE. EN 1483.

D. *Quelle était sa patrie ?*

R. Islèbe , dans la seigneurie de Mansfeld.

D. *De quelle religion étaient son père et sa mère ?*

R. Ils étaient catholiques romains.

D. *Et son grand-père avec tous ses ancêtres ?*

R. Ils étaient de même tous catholiques.

D. *Quelle était alors la religion de toute l'Europe ?*

R. On y croyait partout comme les catholiques d'aujourd'hui.

D. *Combien de temps Luther a-t-il été catholique lui-même ?*

R. Jusqu'à l'âge de 55 ans.

D. *De quelle profession était-il ?*

R. Il était religieux.

D. *De quel ordre ?*

R. Augustin déchaussé.

D. *Avait-il aussi fait les vœux ordinaires de religion ?*

R. A l'âge de 23 ans il fit vœu de pauvreté , de chasteté et d'obéissance.

D. *Était-il obligé de garder ces vœux ?*

R. Sans doute , puisqu'il ne les fit qu'après y avoir mûrement pensé , et avec pleine liberté.

D. *Que dit le Prophète ?* (Ps. 49.)

R. Accomplissez les vœux que vous faites au Seigneur.

D. *Que dit le Seigneur ?* (Num. c. 30. v. 5.)

R. Si quelqu'un fait un vœu au Seigneur, il ne rendra pas vaine sa parole, mais il accomplira tout ce qu'il a promis.

D. *Luther a-t-il gardé ces vœux ?*

R. Non ; il les a violés tous les trois.

D. *Comment donc ?*

R. Il apostasia et épousa Catherine de Bore, auparavant religieuse.

D. *A-t-on jamais ouï dire qu'un tel homme ait été regardé comme inspiré de Dieu ?*

R. Jamais cela ne s'est entendu.

§ II.

D. *Qu'est-ce qui porta Luther à combattre l'ancienne doctrine catholique, et à en inventer une autre ?*

R. L'envie et la jalousie.

D. *Comment cela ?*

R. Le pape Léon X ayant donné une indulgence, Luther se choqua de ce que la commission de prêcher cette indulgence fût donnée à l'ordre de Saint-Dominique.

D. *A quoi le porta cette jalousie ?*

R. A décrier les indulgences autant qu'il put.

D. *Luther eût-il été digne de blâme s'il se fût contenté de reprendre les abus qui se glissaient par l'indiscrétion et l'avarice de quelques gens ?*

R. Non, sans doute.

D. *En quoi donc fit-il mal ?*

R. En ce qu'il ne se contenta pas de reprendre les abus, mais qu'il voulut aussi proscrire les indulgences.

D. *Qu'osa-t-il après cela ?*

R. Il fit un écrit de 95 articles, qu'il attacha aux portes de l'église de Wittemberg.

D. *Que contenaient ces articles ?*

R. Bien des choses qui ne s'accordaient nullement avec l'ancienne doctrine de l'Eglise.

D. *Qu'arriva-t-il ?*

R. Quelques docteurs catholiques réfutèrent avec un peu d'aigreur l'écrit de Luther.

D. *Comment leur répondit Luther ?*

R. Avec une hauteur et une insolence indignes d'un chrétien.

D. *A quoi s'offrit néanmoins Luther au commencement de ces disputes en 1517 ?*

R. Il dit qu'il ne prétendait soutenir rien qui ne fût conforme à l'Écriture ou aux saints Pères, et approuvé du saint Siège. (*Tom. 1. ger. edit. Gen. f. 12.*)

D. *Qu'écrivit-il à l'évêque Jérôme de Brandebourg ?*

R. Qu'il ne voulait décider sur rien, et qu'il soumettait toute sa doctrine au jugement de l'Eglise. (*Ibid. f. 54*)

D. *Qu'écrivit-il au pape Léon en 1518 ?*

R. Qu'il écouterait sa décision comme un oracle sorti de la bouche de Jésus-Christ. (*Ibid. f. 58.*)

D. *A quoi s'offrit-il à ses supérieurs ?*

R. A garder le silence, pourvu qu'on obligât ses adversaires à le garder de même.

D. *Que concluez-vous de là ?*

R. Que pour lors Luther ne trouvait aucune erreur dans la doctrine de l'Eglise.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce qu'autrement il n'eût pu s'offrir à garder le silence.

§ III.

D. *Qu'est-ce qui se passa à Ausbourg entre Luther et le cardinal Cajetan ?*

R. Le cardinal exigea que Luther révoquât sa doctrine ; mais Luther refusa de le faire. (*Ibid.* f. 119.)

D. *Que fit néanmoins Luther pour donner quelque couleur à sa désobéissance ?*

R. Il en appela aux plus célèbres universités d'Allemagne et à celle de Paris, avec promesse de se soumettre humblement à leurs décisions. (*Ibid.* f. 14.)

D. *S'en tint-il à cet appel ?*

R. Non ; il en appela peu après au pape. (*Ibid.* f. 122.)

D. *S'en tint-il à ce second appel ?*

R. Non : il appela du pape mal informé au pape mieux informé. (*Ibid.* f. 205.)

D. *En demeura-t-il là ?*

R. Non ; il en appela encore à un concile général. (*Ibid.* f. 351.)

D. *Garda-t-il la résolution qu'il avait prise d'écouter la décision du concile ?*

R. Non ; car à la diète de Worms il déclara nettement qu'il ne pouvait soumettre sa doctrine à l'examen d'un concile. (*Ibid.* f. 448. 450. 452.)

D. *Que concluez-vous de là ?*

R. J'en conclus, en premier lieu, que Luther devait être extrêmement inconstant, puisqu'il en appela à tant de différents juges, sans vouloir s'en tenir à aucun.

D. *Qu'en concluez-vous en second lieu ?*

R. Qu'il se défiait beaucoup de sa propre cause, puisqu'il ne voulut jamais qu'on prononçât sur sa doctrine.

D. *Qu'en concluez-vous en troisième lieu ?*

R. Qu'il était infiniment entêté, puisqu'il préféra son propre jugement à celui de tout le monde chrétien.

D. *Luther ne disait-il pas qu'il était prêt de céder à quiconque le convaincrail par l'Écriture ?*

R. Ce n'était là qu'un tour artificieux pour soutenir plus librement ses erreurs.

D. *Comment cela ?*

R. Il en appela à l'Écriture, bien résolu de l'expliquer à sa mode, et de ne se départir jamais du sens qu'il lui donnerait.

D. *Quel était en cela son dessein ?*

R. Son dessein était de se parer du beau nom de la parole de Dieu pour autoriser ses imaginations.

D. *Comment se fût-il expliqué s'il eût agi de bonne foi ?*

R. Il eût dit : Je laisse à l'Église à juger si ma doctrine est conforme à l'Écriture ou non.

§ IV.

D. *Quel fut le jugement des universités auxquelles Luther en avait appelé ?*

R. Elles condamnèrent sa doctrine comme fautive et hérétique. (*Ibid. f, 539.*)

D. *Quelles furent les universités qui en jugèrent ainsi ?*

R. Ce furent les universités de Leipzig, de Cologne, de Louvain et celle de Paris.

D. *Luther s'en tint-il à leur jugement comme il avait promis ?*

R. Au lieu d'y acquiescer, il se répandit en invectives et en injures contre ces universités.

D. *Comment traita-t-il la Sorbonne ?*

R. Il l'appela la mère des erreurs, la fille de l'Antechrist, la fautive porte de l'enfer. (*Ibid. f. 548.*)

D. *Quel fut le jugement du pape, à qui Luther en avait appelé, avec promesse de recevoir ses décisions comme si elles venaient de la bouche de Jésus-Christ,*

R. Le pape fit publier une bulle par laquelle il condamna 41 articles de la doctrine de Luther.

D. *Comment s'expliquait le saint Père dans cette bulle ?*

R. Il disait, entre autres choses, qu'il n'avait rien omis pour ramener Luther à son devoir ; mais que tous ses soins paternels avaient été inutiles.

D. *Quel terme lui marqua-t-on dans la bulle pour revenir de ses erreurs ?*

R. On lui marqua soixante jours, au bout desquels ses livres devaient être brûlés, au cas qu'il persistât dans son égarement.

D. *Que fit à cela Luther ?*

R. Bien loin de se reconnaître, il écrivit contre la bulle du pape, qu'il appela la bulle de l'Antechrist. (*Ibid. f. 545.*)

D. *Que fit-il de plus ?*

R. Il brûla publiquement la bulle du pape avec le livre des Décrétales. (*Ibid. f. 555.*)

D. *Mais Luther n'avait-il pas écrit au pape dans les termes les plus soumis, disant qu'il se jetait à ses pieds ?* (*Ibid. f. 58.*)

R. Il changea bientôt de langage, disant que ce n'était pas assez d'avoir brûlé la bulle, qu'il fallait brûler le pape lui-même. (*Ibid. f. 255.*)

D. *N'avait-il pas écrit qu'il ne tenait qu'à sa Sainteté de l'absoudre ou de le condamner, de lui conserver la vie ou de la lui ôter ?* (*Ibid. f. 58.*)

R. Il dit depuis qu'il fallait prendre les armes contre le pape, les cardinaux et les évêques, et se laver les mains dans leur sang. (*Ibid. f. 60.*)

D. *N'avait-il pas dit auparavant qu'il n'y avait en terre rien au-dessus du pape et de l'Eglise romaine pour ce qui regarde le pouvoir spirituel ?* (*Ibid. f. 144.*)

R. Il dit depuis : Quiconque ne s'oppose pas au règne du pape ne peut être sauvé. (*Ibid. f. 355.*)

D. *Que remarquez-vous dans toute cette conduite de Luther ?*

Je n'y vois qu'un esprit de vengeance et d'incon-

stance, et pas la moindre marque de l'esprit de Dieu.

§ V.

D. *Que firent les puissances séculières pour obvier à l'hérésie naissante ?*

R. L'empereur Charles-Quint cita Luther à comparaître devant la diète de Worms, et chercha par voie de douceur à le ramener à l'obéissance.

D. *Comment répondit Luther à l'ordre de l'empereur ?*

R. Il dit qu'à la manière dont l'empereur s'exprime, on le prendrait pour un insensé et un démoniaque. (*Ibid. f. 460.*)

D. *Pourquoi ne le mit-on pas en lieu de sûreté pour l'empêcher de susciter d'autres troubles ?*

R. On avait accordé à Luther un sauf-conduit, qu'on ne voulut pas violer.

D. *Que fit-on, le terme du sauf-conduit étant expiré ?*

R. L'empereur le proscrivit comme un membre retranché du corps de l'Eglise et comme un sectaire.

D. *Où se retira Luther pour se soustraire à la justice de l'empereur ?*

R. Dans le château de Wartembourg, où il écrivit des livres encore plus pernicieux.

D. *Quel fut l'effet de ses livres, où il ne parlait que de liberté évangélique ?*

R. Ses livres ne produisirent que trouble et sédition, entre autres la fameuse guerre des paysans.

D. *Pour quel sujet les paysans prirent-ils les armes, et quelles étaient leurs prétentions ?*

R. Ils prétendaient que tous les biens devaient être communs parmi les chrétiens.

D. *Sur quoi fondaient-ils cette prétention ?*

R. Ils la fondaient sur le second chapitre des

Actes des apôtres, où il est dit que les premiers chrétiens possédaient tout en commun.

D. *Y eut-il encore d'autres divisions parmi les protestants ?*

R. Chaque disciple de Luther croyait avoir autant de droit que son maître d'expliquer l'Écriture selon son sens particulier.

D. *Nommez quelques-uns des meilleurs amis de Luther, qui se séparèrent de lui pour faire une nouvelle religion ?*

R. Carlostat, Zwingle, Calvin Muncer, Schwencfeld furent du nombre de ceux qui se séparèrent de Luther pour faire chacun une nouvelle religion à part.

D. *Combien compte-t-on de religions différentes qui vinrent à naître du vivant de Luther parmi ses partisans ?*

R. On en compte jusqu'à 54, ce qui est une preuve sensible qu'on ne peut espérer de voir les chrétiens réunis dans une même créance, tant que chacun se donnera la liberté d'expliquer l'Écriture selon son propre sens, et qu'on ne voudra pas s'en tenir à l'explication de l'Église.

§ VI.

D. *Que fit Luther pour fournir sa nouvelle Église de prêtres, ne pouvant espérer qu'aucun évêque voulût conférer les ordres à quelqu'un de ses sectateurs ?*

R. Il inventa pour cela une doctrine bien étrange, et jusque-là inouïe.

D. *Comment donc ?*

R. Il enseigna que tous les chrétiens, hommes et femmes, jeunes et vieux, jusqu'aux petits enfants, étaient véritablement prêtres, et qu'il ne leur fallait rien, sinon la présentation. (*Ibid. f. 64. 336. 369.*)

D. *Sur quoi prétendait-il fonder une pareille doctrine ?*

R. Sur ce passage de saint Pierre : Vous êtes le sacerdoce royal.

D. *Comment raisonnait-il sur ce passage ?*

R. Saint Pierre, dit-il, adressait ces paroles à tous les chrétiens ; donc tous les chrétiens sont prêtres.

D. *Quel autre raisonnement pourrait-on faire encore sur ce même passage ?*

R. On pourrait dire également : Saint Pierre adresse ces paroles à tous les chrétiens ; donc tous les chrétiens sont véritablement rois.

D. *Tirez une meilleure conséquence de ce passage ?*

R. De même que tous les chrétiens ne sont pas véritablement rois, de même ne sont-ils pas tous de véritables prêtres.

D. *Quelle remarque faites-vous encore ici ?*

R. Que les Protestants ont grand sujet de douter du pouvoir spirituel de leurs prétendus pasteurs, qui n'est fondé que sur un si faible raisonnement.

D. *Que fit Luther après avoir aboli le vrai sacerdoce parmi les siens ?*

R. Il abolit aussi le vrai sacrifice.

D. *Qu'alléguait-il contre le sacrifice de la messe ?*

R. Différentes choses qu'il avait apprises du démon, comme il le dit lui-même.

D. *Comment s'exprime-t-il sur ce sujet dans son livre de la messe ? (Tom. 6. f. 82.)*

R. M'étant une fois éveillé vers minuit, le diable se mit à disputer contre moi sur la messe.

D. *Que lui disait le diable ?*

R. Ecoute, très-savant docteur : pendant quinze ans tu disais la messe presque tous les jours ; que serait-ce si tout cela n'était qu'autant d'idolâtries !

D. *Luther écouta-t-il le démon ?*

R. Il l'écouta si bien, qu'il s'en laissa persuader et vaincre.

D. *Cependant Luther dit dans le même livre que le démon est le trompeur et le menteur le plus artificieux.*

R. Il le dit en effet ; néanmoins il aime mieux le croire que d'écouter l'Eglise.

D. *Que pensez-vous de tout ceci ?*

R. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou l'aveu sincère de Luther, ou l'aveuglement de ceux qui suivent un tel maître, qui, comme il dit lui-même, a été instruit dans l'école de Satan.

LA PRÉTENDUE RÉFORME N'EST PAS L'OUVRAGE
DE DIEU.

§ I.

D. *Peut-on croire que la Réforme entreprise par Luther soit l'ouvrage de Dieu ?*

R. Raisonnablement on ne peut le croire.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Premièrement, parce que l'auteur de cette réforme n'est pas de Dieu ; en second lieu, parce que son entreprise n'est pas de Dieu ; en troisième lieu, parce que les moyens dont il s'est servi ne sont pas de Dieu.

D. *Pourquoi dites-vous que l'auteur de cette réforme n'est pas de Dieu ?*

R. Si Dieu eût voulu réformer son Eglise, il se fût servi d'un autre homme que de Luther.

D. *Que trouvez-vous à redire à Luther ?*

R. Les livres qu'il nous a laissés rendent assez témoignage contre lui.

D. *Comment donc ? et qu'y a-t-il dans ses livres de si fort à blâmer ?*

R. Il y a premièrement plusieurs expressions sales, propres à révolter la pudeur.

D. *Qu'y a-t-il de plus ?*

Il y a quantité de paroles bouffonnes, tendantes au mépris des choses saintes.

D. *Qu'y a-t-il encore ?*

R. Un nombre infini d'injures les plus grossières, dites aux personnes les plus respectables.

D. *Rapportez-nous quelques-unes de ces injures, pour taire le reste qui offenserait la bienséance : comment traite-t-il le roi d'Angleterre, en répondant au livre que ce roi avait fait contre lui ? (Tom. 2. f. 145.)*

R. Il le traite d'âne, d'idiot, de fou, dont tous les enfants doivent se moquer.

D. *Comment traite-t-il le cardinal Albert, archevêque et électeur de Mayence, dans le livre écrit contre l'évêque de Magdebourg ? (Tom. 7. f. 553.)*

R. Il l'appelle malheureux petit prêtre, rempli d'une multitude infinie de démons.

D. *Comment traite-t-il le duc Henri de Brunswick ? (Tom. 7. f. 118.)*

R. Il dit de lui qu'il a avalé tant de diables en mangeant et buvant, qu'il ne crache autre chose.

D. *Comment traite-t-il le duc Georges de Saxe ? (Tom. 2. f. 90.)*

R. Il l'appelle un homme de paille, qui, avec son gros ventre, semble vouloir insulter le ciel, et avaler Jésus-Christ tout entier.

§ II.

D. *Luther fit-il paraître plus de modération envers l'empereur et le pape ?*

R. Non ; il les traita avec la même indignité.

D. *Comment parlait-il de l'empereur ?*

R. Il disait, entre autres choses, que le Turc avait dix fois plus de vertu et de bon sens que l'empereur.

D. *Comment parlait-il du pape ?*

R. Il le traitait de bête, de loup furieux, contre lequel on devait s'armer de toutes parts.

D. *Que concluez-vous de ces façons de parler, qui sont si fréquentes chez Luther, que tous ses ouvrages ne paraissent qu'un tissu d'injures ?*

R. Je conclus que ce n'était pas un homme envoyé de Dieu pour réformer l'Église.

D. *Sur quoi fondez-vous cette conclusion ?*

R. Sur ce qu'on ne voit pas en lui la moindre marque de l'esprit de Dieu ; bien loin de là, on y voit un esprit tout opposé.

D. *Le parti ne pourrait-il pas dire qu'on se met peu en peine du maître, pourvu que la doctrine soit bonne, que ce n'est pas sur l'autorité de Luther qu'on l'appuie, mais sur l'autorité de la parole de Dieu ?*

R. Si la doctrine protestante est bonne, il faut que Dieu se soit servi de Luther, comme d'un instrument propre à rétablir la foi : or, cela ne se peut croire prudemment ; donc on ne peut pas non plus prudemment croire que la foi protestante soit bonne.

D. *Ne pourrait-on pas objecter aux Catholiques qu'il y a eu des papes qui ne valaient guère mieux que Luther ?*

R. Le Sauveur a eu soin de prévenir cette objection, au chap. 25 de S. Matthieu.

D. *Rapportez-nous les paroles du Sauveur ?*

R. Les Scribes et les Pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse ; observez donc et faites tout ce qu'ils vous disent, mais ne faites pas ce qu'ils font.

D. *Quelle différence mettez-vous entre les papes qui ont été dérégles, et Luther ?*

R. Les papes qui étaient dérégles ne laissaient pas d'être pasteurs légitimes, ayant succédé à leurs prédécesseurs ; mais Luther s'est porté pour réformateur sans aucune mission.

D. *Apportez encore une autre différence.*

R. Les papes dérégles n'ont rien enseigné de nouveau : mais Luther a été le premier à enseigner une doctrine dont on n'avait aucune connaissance avant lui.

§ III.

D. *Après avoir fait voir que l'auteur de la Réforme prétendue n'est pas de Dieu, faites voir aussi que son entreprise ne vient pas de Dieu. Quelle a été l'entreprise de Luther?*

R. Il a entrepris en premier lieu de convaincre l'Eglise de s'être trompée. En second lieu il s'est séparé de l'Eglise, en faisant bande à part avec son nouveau troupeau.

D. *Une entreprise telle que celle-là peut-elle venir de Dieu?*

R. Non, car Dieu n'a jamais commandé de faire le procès à l'Eglise, mais de l'écouter avec respect.

D. *Rapportez nous les paroles du Sauveur, en saint Matthieu, chap. 18?*

R. Quiconque n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un païen et comme un publicain.

D. *Quelle est l'Eglise que Luther a accusée d'avoir erré? est-ce l'Eglise particulière de Rome seulement, ou est-ce l'Eglise universelle?*

R. C'est l'Eglise universelle qu'il a osé blâmer.

D. *Comment le prouvez-vous?*

R. Avant Luther il ne s'est trouvé aucune société chrétienne qui ait cru ce que Luther a enseigné depuis; c'est donc contre l'Eglise universelle qu'il a osé s'élever.

D. *Est-il sûr et incontestable qu'avant Luther il ne se soit trouvé aucune société chrétienne qui ait enseigné la doctrine de Luther?*

R. Luther en convient lui-même.

D. *Rapportez-nous ses paroles? (Tom. 2. f. 9. b.)*

R. Combien de fois ma conscience n'a-t-elle pas été alarmée! combien de fois ne me suis-je pas dit à moi-même: Prétends-tu être le seul de tous les hommes qui soit sage? prétends-tu que tous les autres se soient trompés pendant une si longue suite d'années?

D. *Qu'est-ce qui faisait le plus de peine à Luther, dans le temps qu'il méditait le nouveau système de sa doctrine?*

R. C'est un reste de respect, qu'il ne pouvait s'empêcher de conserver pour l'Eglise.

D. *Comment s'exprimait-il sur ce sujet? (T. 2. f. 5.)*

R. Après avoir vaincu toutes les autres considérations, je n'ai pu vaincre qu'avec beaucoup de peine celle qui dit qu'il faut écouter l'Eglise.

D. *Que pensait Luther de son entreprise? pouvait-il se rassurer contre ses propres doutes?*

R. Je ne suis pas assez hardi, disait-il, pour oser assurer que c'est au nom de Dieu que j'ai commencé toute cette affaire; je ne voudrais pas sur cela soutenir le jugement de Dieu. (Tom. 1. f. 364. b.)

§ IV.

D. *Que dites-vous du schisme que Luther a causé dans l'Eglise? peut-on croire prudemment que ce soit là l'ouvrage de Dieu?*

R. Non, car Dieu a défendu aux Chrétiens de faire schisme entre eux.

D. *Rapportez-nous les paroles de l'apôtre, au chapitre premier de la première aux Corinthiens.*

R. Mes frères, je vous prie de faire ensorte qu'il n'y ait aucun schisme parmi vous.

D. *Quelle idée Luther avait-il lui-même du schisme, lorsqu'il n'était pas encore si fort échauffé contre le pape?*

R. Il disait qu'il ne pouvait être permis, pour quelque sujet que ce fût, de se séparer de l'Eglise romaine.

D. *Rapportez-nous les paroles de Luther. (Tom. 1. f. 116. b.)*

R. Il ne peut y avoir de sujet, quelque important qu'il soit, qui puisse donner droit de rompre l'union de l'Eglise.

D. *Luther a-t-il rompu l'union de l'Eglise?*

R. Il l'a rompue sans doute, puisqu'il s'est séparé du grand corps des Chrétiens, faisant bande à part avec son nouveau troupeau.

D. *Quelle remarque a-t-on faite en tout temps, depuis la naissance du christianisme?*

R. Toutes les fois qu'un petit corps s'est détaché du grand corps des Chrétiens, pour quelques points de doctrine, il s'est toujours trouvé que le petit corps a donné dans l'erreur et dans l'hérésie.

D. *A-t-on vu plusieurs exemples de cela?*

R. On en a vu plus de cent.

D. *Les Luthériens et les Calvinistes peuvent-ils espérer que le schisme leur aura mieux réussi qu'à tant d'autres?*

R. Raisonnablement ils ne peuvent l'espérer.

D. *Pourquoi non?*

R. Les gens qui marchent sur les traces de ceux qui se sont égarés, ne peuvent manquer de s'égarer avec eux.

§ V.

D. *Pourquoi avez-vous dit que les moyens dont Luther s'est servi pour établir sa réforme ne sont pas de Dieu? Quels sont-ils, ces moyens?*

R. Tous les moyens dont il s'est servi semblent n'avoir été inventés que pour flatter les passions de l'homme.

D. *Rapportez-nous-en quelques-uns.*

R. Premièrement, il permit à tous ceux qui auraient fait vœu de chasteté de se marier.

D. *Rapportez-en d'autres.*

R. En second lieu, il permit aux princes temporels de s'approprier les biens de l'Eglise.

D. *En troisième lieu?*

R. Il abolit la confession, les abstinences, les jours de jeûne et toute œuvre pénible.

D. *Comment s'y prit-il pour tranquilliser les con-*

sciences inquiètes ?

R. Il imagina une foi justificante, qui devait tenir lieu de tout, comme si c'était assez de croire aux mérites de Jésus-Christ.

D. *De quel appât se servit-il pour attirer à son parti les esprits suffisants et présomptueux ?*

R. Il flatta leur orgueil, en leur déférant l'honneur d'être juges de toutes choses.

D, *Comment cela ?*

R. En leur mettant la Bible en main, et en leur persuadant qu'ils étaient capables de décider par eux-mêmes tous les points de controverse.

D. *Dites-nous ce qu'il permit en particulier au landgrave Philippe de Hesse, pour se ménager sa protection.*

R. Il lui permit d'avoir en même temps deux femmes,

D. *Dites-nous le nom de la seconde qu'il épousa du vivant de la première, qui était Christine de Saxe.*

R. Elle s'appelait Marguerite de Saal, et avait été fille d'honneur de l'épouse légitime.

D. *Luther fut-il le seul à accorder cette permission, ou y eut-il encore d'autres docteurs protestants qui opinèrent à l'accorder ?*

R. Huit des plus célèbres docteurs du parti signèrent ladite permission de leur propre main.

D. *S'est-il jamais vu depuis le commencement du christianisme une permission aussi scandaleuse que celle-là ?*

R. Non, jamais rien ne s'est vu de pareil.

D. *Que dit à cela l'Écriture ? (Gen. 2. v 24. Matth. 19. v 5. Marc. 8.)*

R. Elle dit que deux ne seront qu'une même chair; elle ne parle pas de trois.

D. *Quelle remarque faites-vous pour cela ?*

R. Que ces Messieurs ont grand tort de nous vanter sans cesse leur exactitude à s'en tenir à la lettre de l'Écriture.

§ VI.

D. *S'il est vrai que l'auteur de la Réforme prétendue ne soit pas de Dieu , que son entreprise ne soit pas de Dieu , et que les moyens dont il s'est servi ne soient pas de Dieu , à quoi se trouve obligé tout partisan de Luther?*

R. Il se trouve obligé sous peine de damnation de rentrer dans l'Eglise catholique, dont il est sorti par la séduction de Luther.

D. *Dans quelle situation reste-t-il , tant qu'il ne s'acquitte pas de cette obligation?*

R. Il reste dans un schisme damnable ; il manque de prêtres légitimes ; il ne reçoit jamais le corps ni le sang de Notre-Seigneur ; et , ne se confessant pas , il est hors d'état d'obtenir la rémission de ses péchés.

D. *Que dites-vous de ceux qui , convaincus intérieurement de la vérité de la religion catholique , n'oseraient pourtant en faire profession publique ?*

R. Si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, dit le Sauveur , au chapitre neuvième de saint Luc , le Fils de l'homme rougira aussi de lui , quand il viendra dans sa gloire et dans celle de son Père.

D. *Que dites-vous à ceux qui , ayant du penchant pour la religion catholique , ne la suivent pas par de certaines considérations qu'ils ont pour leurs familles?*

R. Le Sauveur leur dit au chapitre dixième de S. Matth. : Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi.

D. *Que dites-vous à ceux qui , dans la crainte de souffrir quelque perte temporelle , restent dans le mauvais parti ?*

R. Le Sauveur leur dit au chapitre huitième de S. Marc : Que servirait à un homme de gagner tout l'univers , et de perdre son âme ?

DE LA VRAIE ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST.

§ I.

D. *Peut-on se sauver hors de la vraie Eglise de Jésus-Christ?*

R. Non ; hors de la vraie Eglise il n'y a point de salut à espérer,

D. *Que dit le Sauveur?* (en St. Matth. ch. 18.)

R. Celui qui n'écoute point l'Eglise, regardez-le comme un païen.

D. *Que dit St. Cyprien?* (Lib. de Unit. Eccl.)

R. Celui qui n'a pas l'Eglise pour mère, ne peut avoir Dieu pour père.

D. *De quelle comparaison se servent les Pères?*

R. De même que tous ceux qui n'étaient pas dans l'arche de Noé, ont tous péri dans les eaux du déluge, ainsi se perdent aussi tous ceux qui ne sont pas dans la vraie Eglise.

D. *Quel est le neuvième article du Credo ?*

R. Je crois une sainte Eglise catholique.

D. *Que signifie cela?*

R. Que l'on croit fermement qu'il faut être membre de la véritable Eglise pour pouvoir se sauver,

D. *A quelles marques reconnaît-on la vraie Eglise de Jésus-Christ?*

R. Particulièrement à deux.

D. *Quelles sont-elles?*

R. Il faut premièrement que la vraie Eglise soit établie depuis plus de mille huit cents ans ; il faut en second lieu qu'elle ait toujours subsisté depuis son établissement.

D. *Pourquoi dites-vous qu'il faut que l'Eglise soit établie depuis plus de mille huit cents ans?*

R. Parce que c'est Jésus-Christ qui a établi la

vraie Eglise : or, il y a plus de mille huit cents ans qu'il est monté au ciel.

D. *Pourquoi dites-vous qu'il faut que l'Eglise ait toujours subsisté depuis son établissement sans aucune interruption ?*

R. Parce que Jésus-Christ a promis cette perpétuité à son Eglise.

D. *Rapportez-nous les paroles du Sauveur ? (au chapitre 16 de St. Matthieu.)*

R. Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.

D. *Rapportez-nous ce qu'il dit à ses disciples ? (au dernier chapitre de St. Matthieu.)*

R. Je serai avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.

D. *Comment est-ce que saint Paul parle à l'Eglise ? (1. Tim.)*

R. Il l'appelle la colonne et le soutien de la vérité,

D. *S'il était vrai que l'Eglise fût jamais tombée dans l'erreur et dans l'idolâtrie, que s'ensuivrait-il de là ?*

R. Il s'ensuivrait que le Sauveur serait un faux prophète et un architecte insensé.

D. *Pourquoi dites-vous que le Sauveur serait un faux prophète ?*

R. Parce que les portes de l'enfer auraient prévalu sur l'Eglise, contre la prédiction de Jésus-Christ.

D. *Pourquoi dites-vous que le Sauveur serait un architecte insensé ?*

R. Parce qu'il n'aurait pas bâti son Eglise sur le roc, mais sur le sable, comme cet architecte insensé dont il est parlé en St. Matthieu, chap. 7.

D. *Quelle conclusion tirez-vous de tout cela ?*

R. Que l'Eglise n'a jamais failli dans les matières de la foi, et qu'il faut se tenir fermement et inébranlablement à tout ce qu'elle nous enseigne.

§ II.

D. *Où se trouvent les deux marques de la vraie Eglise dont il a été parlé ?*

R. Dans l'Eglise catholique.

D. *Est-elle établie depuis plus de dix-huit cents ans ?*

R. Oui, car on ne peut marquer un autre temps postérieur de son établissement.

D. *L'Eglise catholique a-t-elle toujours subsisté dans aucune interruption ?*

R. Oui, car on ne peut dire quand et combien de temps elle a été interrompue.

D. *Comment St. Augustin prouve-t-il que l'Eglise de son temps avait l'antiquité nécessaire jointe à la perpétuité ? (Ep. ad Gener.)*

R. Il le prouve par la succession non interrompue des papes, qu'il nomme les uns après les autres)

D. *Combien en compte-t-il jusqu'au temps où il vivait ?*

R. Trente-neuf.

D. *Combien en comptons-nous depuis saint Pierre jusqu'à Grégoire XVI, qui gouverne l'Eglise aujourd'hui ?*

R. Deux cent cinquante-cinq.

D. *Les deux marques dont il est parlé conviennent-elles aussi à l'Eglise luthérienne et calviniste ?*

R. Non, en aucune manière.

D. *Combien y a-t-il que l'Eglise luthérienne est établie ?*

R. Il y a environ trois cents ans.

D. *Quand est-ce que Luther a commencé à prêcher sa doctrine ?*

R. En l'an mil cinq cent dix-sept.

D. *Et Calvin ?*

R. Il a commencé vingt ans plus tard, en l'an mil cinq cent trente-sept.

D. *N'y avait-il pas d'Église luthérienne ni calviniste avant Luther et Calvin ?*

R. Non; il n'y avait aucune société qui fit profession de leur doctrine ; on ne peut nommer aucun auteur qui en parle, on ne peut dire en quel pays elle se trouvait.

D. *Quel raisonnement faites-vous donc contre les adversaires.*

R. Il faut que la vraie Eglise de Jésus-Christ soit établie depuis plus de mille huit cents ans ; or , l'Église luthérienne et l'Église calviniste ne sont pas si anciennes ; donc elles ne sont pas la vraie Eglise de Jésus-Christ.

D. *Les adversaires ne pourraient-ils pas répondre que l'Église a cru comme eux pendant les quatre premiers siècles, qu'ensuite la pureté de la doctrine s'est altérée, et qu'il a fallu que Luther et Calvin vinssent réformer l'Église ?*

R. Cette réponse ne les tirerait pas d'affaire.

D. *Comment cela ?*

R. Il faut que l'Église subsiste depuis plus de mille huit cents ans, sans aucune interruption: or, de leur aveu, l'Église luthérienne ou calviniste aurait été interrompue pendant plus de mille ans; donc en leur donnant même ce qu'ils demandent, il s'ensuit toujours que leur Eglise n'est pas la véritable Eglise de Jésus-Christ.

§ III.

D. *Quelle est là demande qu'on peut faire aux Luthériens et aux Calvinistes, et à laquelle ils ne pouvaient jamais répondre ?*

R. Il faut leur demander où était la véritable Eglise avant Luther et Calvin.

D. *Ne pourraient-ils pas dire que l'Église était pour lors invisible; qu'il y a toujours eu des gens qui étaient dans les sentiments de Luther et de Cal-*

vin , mais qu'ils n'osaient professer ouvertement leur créance ?

R. Cette réponse ne peut contenter aucune personne raisonnable.

D. *Comment cela ?*

R. Les gens qui professent une autre créance que celle qu'ils ont dans leur cœur, sont des hypocrites et traîtres à leur religion, et ne sont pas capables de composer la vraie Eglise de Jésus-Christ.

D. *L'Eglise juive n'a-t-elle pas été invisible pendant un temps, et Dieu ne dit-il pas au prophète Elie qu'il y avait sept mille hommes cachés qui n'avaient pas fléchi le genou devant Baal ?*

R. Lorsque l'Eglise juive était invisible dans le royaume d'Israël, elle était très-florissante dans le royaume de Juda.

D. *N'avez-vous point d'autre réponse ?*

R. Il y a une grande différence entre l'Eglise chrétienne et l'Eglise juive.

D. *Quelle différence y mettez-vous ?*

R. Il n'y a point eu de promesse faite à l'Eglise juive, que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

D. *De quelle manière prouvez-vous encore qu'il faut que l'Eglise ait toujours été visible ?*

R. Si l'Eglise n'avait pas toujours été visible, on n'aurait pu satisfaire au commandement de Jésus-Christ, qui ordonne qu'on porte ses plaintes à l'Eglise, et qu'on écoute ses décisions.

D. *Qu'avez-vous encore à dire contre l'invisibilité de l'Eglise ?*

R. Si la vraie Eglise pouvait être invisible, les Ariens et tous les autres hérétiques auraient cause gagnée, et seraient en droit de rejeter les quatre premiers conciles.

D. *Comment cela ?*

R. Ils n'auraient qu'à dire qu'il y a toujours eu

une Eglise invisible, qui était de leur sentiment, et que l'Eglise visible s'est trompée dans ses décisions.

§ IV.

D. *Les adversaires n'ont-ils rien autre chose à répondre à la demande qu'on leur fait, où était la vraie Eglise avant Luther ?*

R. Il y en a qui disent que la véritable Eglise était chez les Hussites, ou chez les Vaudois.

D. *Cette réponse peut-elle se soutenir ?*

R. Non, pour deux raisons.

D. *Dites-nous la première ?*

R. Les Hussites et les Vaudois avaient une créance fort différente de celle des Luthériens et des Calvinistes, et par conséquent ceux-ci ne peuvent pas regarder ceux-là comme leurs frères, ni composer une même Eglise avec eux.

D. *Dites-nous la seconde raison ?*

R. Quand ce serait la même créance de part et d'autre, on ne pourrait remonter, avec le secours des Hussites et des Vaudois, que jusqu'au douzième siècle.

D. *Cela ne suffirait-il pas ?*

R. Non, car il faudrait encore faire voir où a été la vraie Eglise depuis le quatrième siècle jusqu'au douzième.

D. *Que diriez-vous aux Protestants, s'ils s'avisait de dire que l'Eglise catholique était la vraie Eglise avant Luther, mais qu'il s'y était glissé plusieurs erreurs et abus qu'il a fallu corriger ?*

R. Si l'Eglise catholique a été la vraie Eglise de Jésus-Christ avant Luther, elle l'est encore aujourd'hui, et on a eu tort de s'en séparer.

D. *Que dites-vous des erreurs qu'on prétend imputer à l'Eglise ?*

R. Ou ces erreurs que l'on impute à l'Eglise,

étaient préjudiciables au salut, ou elles ne l'étaient pas.

D. *Que dire aux adversaires, au cas qu'ils prétendent que l'Eglise enseignait des erreurs préjudiciables au salut?*

R. Il s'ensuivrait de là que l'Eglise serait tombée en ruine, contre la promesse de Jesus-Christ.

D. *Que dire aux adversaires, au cas qu'ils veulent que ces erreurs n'étaient pas préjudiciables au salut?*

R. Ils ne devaient donc pas se séparer de l'Eglise catholique, car il n'est pas permis de se séparer de la vraie Eglise de Jésus-Christ.

D. *Ne pourraient-ils pas dire qu'ils ne se sont pas séparés de nous, mais que c'est nous qui nous sommes séparés d'eux?*

R. Quand il y a deux sociétés, et que l'une est grande, l'autre petite, l'une ancienne, l'autre nouvelle, ce n'est pas la grande et l'ancienne qu'il faut rendre responsables de la séparation, mais la petite et la nouvelle.

§ V.

D. *Y a-t-il encore d'autres marques de la véritable Eglise?*

R. Oui; il y en a quatre, qui sont contenues dans ces paroles du Symbole de Nicée: *Je crois l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique.*

D. *L'Eglise catholique a-t-elle cette unité de foi?*

R. Tous les Catholiques sont réunis dans les mêmes sentiments de foi, et il ne peut y avoir de division parmi eux.

D. *Comment cela?*

R. Lorsque l'Eglise déclare de quelle manière il faut entendre quelque passage de l'Ecriture sainte, tous les Catholiques sont obligés de s'en tenir à cette explication.

D. *Mais si quelqu'un refusait de s'en tenir à la décision de l'Eglise ?*

R. On cesserait de le regarder comme catholique.

D. *Les Protestants sont-ils d'accord entre eux pour ce qui regarde les matières de la foi ?*

R. Non; cela ne se peut.

D. *Pourquoi cela ?*

R. C'est que chacun explique l'Ecriture selon son sens particulier, et il ne se peut que les explications ne soient différentes.

D. *Faites-nous voir des exemples de leurs divisions ?*

R. Il y en a qui veulent qu'on adore Jésus-Christ dans le saint Sacrement; il y en a qui le défendent; les uns soutiennent que l'humanité de Jésus-Christ est en tout lieu, d'autres soutiennent le contraire; les uns admettent trois sacrements, d'autres n'en admettent que deux; il y a des endroits où l'on dit la messe, où l'on se confesse, ailleurs on ne le fait pas.

D. *Que dites-vous de la seconde marque ? l'Eglise catholique est-elle sainte, et a-t-elle eu des personnes illustres en sainteté ?*

R. Les adversaires conviennent, dans le treizième article de l'Apologie de la Confession d'Ausbourg, que saint Bernard, saint François et saint Bonaventure ont vécu fort saintement.

D. *Dans quelle religion ont vécu ces saints ?*

R. Tout le monde sait qu'ils ont vécu dans l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

D. *Que concluez-vous de là ?*

R. Si l'on peut se sanctifier dans l'Eglise catholique, à plus forte raison peut-on s'y sauver.

D. *Que concluez-vous de plus ?*

R. Si l'on peut se sauver dans l'Eglise catholique, donc elle est la véritable Eglise, et on ne pourra se sauver ailleurs; car il n'y a qu'une Eglise, un baptême, une foi, un Dieu.

D. *Dieu a-t-il fait quelquefois des miracles, pour*

faire connaître la sainteté de quelques catholiques ?

R. Les adversaires en conviennent eux-mêmes.

D. *Comment cela ?*

R. Ils avouent que saint François Xavier, entre autres, a fait de grands miracles.

D. *Qu'est-ce qui convient de cela ?*

R. Des auteurs calvinistes et luthériens, anglais et hollandais.

D. *Nommez-en quelques-uns ?*

R. Baldée, Hakelwit, Tavernier.

D. *Dans quelle Eglise a reçu saint Xavier ?*

R. Saint Xavier était jésuite, et par conséquent catholique romain.

D. *Que concluez-vous de ces miracles ?*

R. Je conclus qu'il faut que la doctrine qu'il a prêchée soit la vraie doctrine, car Dieu ne peut attester le mensonge, ni soutenir l'erreur par des œuvres de sa puissance.

§ VI.

D. *Quelle est la pensée de saint Augustin touchant le mot Catholique ?*

R. Il prétend que le nom de Catholique est une marque de la vraie Eglise de Jésus-Christ.

D. *Rapportez-nous ses paroles au Tom. 6, contra Epistolam Fundamenti, chap. 4.*

R. Ce qui me retient aussi dans l'Eglise, c'est le nom de Catholique, car quoique tous les hérétiques fassent leur possible pour se faire appeler Catholiques, ils ne peuvent y parvenir.

D. *Rapportez le reste ?*

R. Quand un étranger entre dans une ville, et qu'il demande où est l'église des Catholiques, les hérétiques n'oseraient lui montrer leurs temples.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Jérôme contre les Lucifériens ?*

R. Lorsque vous verrez des gens, qui ont héri-

té leur nom d'un particulier, comme les Marcionites de Marcion, les Valentiniens de Valentin, prenez leur assemblée, non pour l'Eglise de Jésus-Christ, mais pour l'école de l'antechrist.

D. *Dites-moi une bonne raison pourquoi le nom de Catholique doit-étre une marque qu'on est dans la véritable Eglise ?*

R. C'est que ceux qui sont restés dans l'ancien corps des fidèles, ont aussi conservé l'ancien nom, au lieu qu'on donne un autre nom à ceux qui s'en sont séparés, en les appelant du nom des novateurs.

D. *Comment expliquez-vous la quatrième marque exprimée par le mot Apostolique ?*

R. Il faut que les pasteurs et les évêques remontent par une succession non interrompue jusqu'aux apôtres, de sorte que chacun puisse faire voir qui a été son prédécesseur.

D. *Dans quelle Eglise trouve-t-on cette marque ?*

R. Uniquement dans l'Eglise catholique.

D. *Ne se trouve-t-elle pas chez les Luthériens et les Calvinistes ?*

R. Non ; les pasteurs luthériens et calvinistes ne peuvent remonter que jusqu'à Luther et Calvin.

DE LA RÈGLE DE FOI.

§ I.

D. *Peut-on se sauver sans une foi divine ?*

R. Non, dit l'apôtre dans son Epître aux Hébreux, chap. 11, il est impossible de plaire à Dieu sans la foi,

D. *Quelles qualités doit avoir la foi pour étre une foi divine ?*

R. Il faut premièrement qu'elle soit ferme et inébranlable : il faut en second lieu qu'elle soit prudente, ou prudemment ferme.

D. *Pourquoi dites-vous que la foi doit être ferme et inébranlable?*

R. C'est que si elle n'était pas ferme et inébranlable, ce ne serait pas une foi divine ; ce ne serait qu'une opinion humaine.

D. *Combien doit-elle être ferme?*

R. Si ferme, que l'on fût prêt à donner plutôt sa vie, que de révoquer le moindre article en doute.

D. *Pourquoi dites-vous qu'il faut que la foi soit prudente, ou prudemment ferme?*

R. C'est que si la foi était ferme et inébranlable sans raison, ce ne serait plus une vertu, mais plutôt l'effet d'une opiniâtreté vicieuse.

D. *Où trouve-t-on ces deux conditions de la foi divine?*

R. Uniquement chez les Catholiques.

D. *Pourquoi cela?*

R. Parce qu'il n'y a qu'eux qui aient une règle de foi qui puisse les rassurer parfaitement.

D. *Qu'appellez-vous ici règle de foi?*

R. Un motif suffisant pour croire chaque article de foi avec une fermeté inébranlable.

D. *Quelle est la règle de foi des Catholiques?*

R. C'est la parole de Dieu sûrement et infailliblement bien entendue.

D. *L'Écriture sainte toute seule ne suffit-elle pas pour régler notre foi?*

R. Non, elle ne suffit pas toute seule, car elle est susceptible de différents sens, et il se peut faire qu'on l'explique mal.

D. *Que faut-il donc de plus?*

R. Il faut être sûr qu'on entend dans le véritable sens les passages sur les articles contestés.

D. *Les Catholiques ont-ils sur cela quelque certitude?*

R. Oui, ils en ont une entière, parce qu'ils reçoivent de l'Église, qu'ils tiennent pour infaillible, l'explication de l'Écriture.

D. *Les Protestants ont-ils aussi de quoi rassurer leur foi ?*

R. Non, car chacun explique l'Écriture selon son sens particulier ; or, aucun particulier n'est sûr de ne pas se tromper.

D. *Quel est l'avis que saint-Pierre donne à tous les fidèles dans son Épître ? (Chap. 1.)*

R. Vous devez savoir avant toutes choses que nulle prophétie de l'Écriture n'a lieu selon l'interprétation particulière.

§ II.

D. *Dites-nous encore plus amplement pourquoi tous ceux qui ne sont pas catholiques ne peuvent avoir qu'une foi chancelante.*

R. C'est qu'il y a trois points sur lesquels ils ne peuvent avoir aucune certitude.

D. *Quel est le premier ?*

R. Premièrement ils ne peuvent avoir aucune certitude touchant le canon des livres saints.

D. *Quel est le second ?*

R. En second lieu, ils ne peuvent avoir aucune certitude touchant les versions.

D. *Quel est le troisième ?*

R. En troisième lieu, ils ne peuvent avoir aucune certitude touchant l'interprétation des Écritures.

D. *Pourquoi dites-vous que les Protestants ne peuvent pas connaître infailliblement quels sont les livres divins et canoniques ?*

R. Parce qu'ils ne veulent rien croire que ce qui se trouve expressément dans l'Écriture : or, l'Écriture ne dit nulle part quels sont les livres canoniques.

D. *Ne pourraient-ils pas dire qu'on reconnaît les livres divins à la beauté et à la force des expressions, ainsi que l'on connaît le sucre et le miel à leur douceur ?*

R. Si cela était ainsi, tous les Protestants re-

connaîtraient les mêmes livres ; mais il s'en faut bien qu'ils soient d'accord entre eux.

D. *Comment donc ?*

R. Les premiers Luthériens ont rejeté l'Épître aux Hébreux et l'Apocalypse de saint Jean. Les Luthériens d'aujourd'hui les reçoivent pour des livres divins. Calvin appelle l'Épître de saint Jacques une Épître d'or, et Luther l'appelle une Épître de paille.

D. *Ne pourraient-ils pas dire qu'on reconnaît les livres canoniques à leur titre ?*

R. S'il faut recevoir l'Évangile de saint Matthieu, parce qu'il porte le nom de saint Matthieu, il faudra aussi recevoir l'Évangile de saint Thomas et de saint Barthélemi, parce qu'ils portent le nom de ces apôtres ; cependant ces deux Évangiles ont été rejetés comme apocryphes.

D. *Ne pourraient-ils pas dire que c'est la tradition qui leur fait connaître quels sont les livres saints appartenants à l'Écriture ?*

R. Des gens qui rejettent la tradition sur tous les autres points, n'ont aucun droit de se servir ici de la tradition.

D. *N'avez-vous rien autre à opposer à cette réponse ?*

R. L'adverse partie soutient qu'on ne peut établir aucune foi divine sur la tradition ; or est-il qu'ils ne connaissent que par la tradition quels sont les livres canoniques ; donc ils ne peuvent croire d'une foi divine aux livres canoniques.

D. *Dites-nous ce qui est arrivé à Strasbourg.*

R. L'an 1598, les Protestants de Strasbourg retranchèrent du canon des Écritures l'Épître aux Hébreux, l'Épître de saint Jacques et l'Apocalypse de saint Jean, et soixante-quatorze ans après ils les rétablirent.

D. *Où cela se trouve-t-il ?*

R. Dans leur ancien rituel, au chapitre de la doctrine, et dans le nouveau, p. 7.

D. *Que concluez-vous de là ?*

R. Qu'il faut nécessairement qu'ils se soient trompés, la première ou la seconde fois.

D. *Que concluez-vous de plus ?*

R. Que puisqu'ils se sont trompés dans un point si important, ils ne peuvent être sûrs s'ils ne se trompent pas encore dans d'autres.

D. *Quelle autre conclusion tirez-vous encore ?*

R. Que leur foi ne peut être prudemment ferme et inébranlable, et que par conséquent ce n'est point une foi divine.

§ III.

D. *Pourquoi avez-vous dit que ceux qui ne sont pas catholiques ne peuvent pas s'assurer de la fidélité de leurs versions ?*

R. Parce que la plupart n'entendant pas les langues originales, ils ne peuvent juger si les livres saints sont fidèlement traduits.

D. *Ne pourraient-ils pas dire que leurs savants, ayant la connaissance des langues grecque et hébraïque, peuvent donner là-dessus toutes les sûretés nécessaires ?*

R. Les savants ne sont pas d'accord entre eux, et ont fait des versions très-différentes ; comment saura un homme sans étude à laquelle s'en tenir ?

D. *Que disait Zuingle de la traduction que Luther avait faite du Nouveau Testament ?*

R. Il disait que Luther avait corrompu la parole de Dieu.

D. *Que disait Luther de la version des Zuingliens ?*

R. Il disait que ceux qui y avaient travaillé étaient des ânes, des fous et des antechrist.

D. *Que disait Bèze de la version d'Œcolampade faite à Bâle ?*

R. Il disait qu'elle était impie, et contraire à Esprit de Dieu.

D. *Quel a été le sentiment des Anglais touchant la version de Genève ?*

R. Ils ont dit que c'était la plus mauvaise et la plus infidèle qui eût encore paru.

D. *Quel aveu Luther fait-il de lui-même ?*

R. Il avoue qu'il a ajouté cette parole..... *seule*...., au texte de saint Paul.

D. *A quel texte l'a-t-il ajouté ?*

R. Au texte de saint Paul, chap. 3, aux Romains... *nous estimons que l'homme est justifié par la foi*...., il a ajouté..... *par la foi seule*.....

D. *Comment s'est-il justifié sur le reproche qu'on lui en a fait ?* (Tom. 3, édition de Jena, pages 141 et 144.)

R. Je sais bien, dit-il, que cette parole, *seule*, ne se trouve pas dans le texte de saint Paul ; mais si un papiste vous importune à ce sujet, dites-lui sans hésiter : Le docteur Martin Luther l'a ainsi voulu, et dit qu'un papiste et un âne sont la même chose.

D. *Rapportez les paroles qu'il ajoute ensuite.*

R. Je suis fâché de n'y avoir pas encore ajouté d'autres paroles ; c'est pourquoi la parole *seule* restera dans mon Nouveau Testament, quand bien tous les papistes en devraient perdre l'esprit de dépit.

D. *Que concluez-vous de tout cela ?*

R. Qu'un homme sage et prudent parmi les Protestants ne peut faire aucun fond sur une Bible allemande.

D. *Pourquoi cela ?*

R. A cause de l'incertitude où il est si elle est bien traduite.

D. *Que concluez-vous de plus ?*

R. Que la foi des Protestants n'étant fondée que sur des versions incertaines, leur foi ne peut être ferme prudemment, ni par conséquent divine.

D. *Mais les Catholiques ont-ils de plus grandes*

sûretés touchant le nombre des livres saints , et leurs traductions ?

R. Oui ; ils ont une sûreté entière sur les deux points.

D. *Qui est-ce qui les rassure ?*

R. C'est l'Eglise, qui leur marque quels sont les livres canoniques , et quelles sont les bonnes versions : or, le principe fondamental des Catholiques est, que l'Eglise ne peut se tromper , ni tromper personne.

§ IV.

D. *Pourquoi avez-vous dit que les Protestants ne peuvent avoir aucune sûreté touchant le véritable sens des Ecritures ?*

R. C'est que les passages , qui regardent les points controversés, ont pour l'ordinaire un double sens. Or, l'Ecriture ne dit pas lequel des deux il faut préférer à l'autre.

D. *La partie adverse ne pourrait-elle pas dire que l'esprit particulier inspire à chacun de quelle manière il faut entendre un passage ?*

R. Les Luthériens et les Calvinistes ont le même droit de s'arroger cet esprit particulier : ils diffèrent cependant très-fort entre eux en leur créance. Pourquoi cet esprit n'instruit-il pas les uns comme les autres ?

D. *Ne pourrait-on pas dire que , quand il y a des textes ambigus , il faut les expliquer par des textes plus clairs ?*

R. Chaque parti se flatte de trouver plus de clarté dans les textes, qu'il allègue pour soutenir son sentiment.

D. *Donnez-nous des exemples de cela.*

R. Les Ariens croyaient que ce passage : *Mon Père est plus grand que moi* ; et cet autre : *Le Christ est le premier-né des créatures*, étaient très-clairs.

D. *Donnez-nous encore un autre exemple.*

R. Les Calvinistes croient que ces paroles de Jésus-Christ : *La chair ne sert de rien , les paroles que je vous ai dites , sont esprit et vie ,* sont très-claires , et les plus claires de toutes.

D. *Donnez-nous encore un autre exemple.*

R. Les Anabaptistes croient que ces paroles du Sauveur : *Enseignez et baptisez ;* et ces autres..... : *Celui qui croit et est baptisé sera sauvé ,* sont très-claires , et les plus claires de toutes.

D. *Les Ariens , les Calvinistes et les Anabaptistes ont-ils encore plusieurs autres passages qu'ils citent en faveur de leur doctrine ?*

R. Ils les ont à la douzaine , et ce n'est jamais fait quand on veut les écouter.

D. *Quelle conclusion tirez-vous de tout ce qui a été dit ?*

R. Qu'il faut nécessairement qu'il y ait un juge qui termine les différends qui peuvent survenir en matière de religion , et qui fixe le véritable sens de l'Écriture.

D. *Eclaircissez la chose par une comparaison.*

R. De même que les procès ne finiraient jamais , si les plaideurs se contentaient d'en appeler aux lois ; de même les différends en matière de religion ne se termineraient jamais , si on se contentait d'en appeler à l'Écriture.

D. *Achievez la comparaison.*

R. De même qu'il faut un juge pour terminer les affaires civiles , de même en faut-il un aussi pour décider des matières de religion , qui sont d'une discussion encore plus difficile.

D. *Et qui sera ce juge ?*

R. C'est l'Église , qui est assistée de Dieu pour qu'elle ne puisse point se tromper dans ses jugements.

D. *Qu'entendez-vous ici par l'Église ?*

R. Ce n'est ni le pape seul , ni les évêques seuls , mais le pape et les évêques qui sont dans sa communion , le chef et les membres.

§ V.

D. *Dites-nous les qualités de la règle de foi des Catholiques.*

R. La règle de foi des Catholiques est premièrement *universelle*, secondement *certaine*, troisième-ment *très-claire*.

D. *Pourquoi dites-vous que la règle de foi des Catholiques est universelle ?*

R. Parce qu'elle est également pour les savants et pour les ignorants.

D. *De quel avantage est-elle pour les savants ?*

R. Elle leur ôte tout doute, et les tire de l'incertitude.

D. *De quel avantage est-elle pour les ignorants ?*

R. Elle leur épargne la peine d'un examen difficile, dont ils ne sont pas capables.

D. *Pourquoi dites-vous qu'elle est certaine ?*

R. Parce que la règle de foi des Catholiques n'est autre chose que la parole de Dieu, dans le sens dans lequel Dieu a parlé : or, Dieu ne peut se tromper, ni tromper personne.

D. *Pourquoi dites-vous que la règle des Catholiques est claire ?*

R. Parce qu'elle dit clairement de quelle manière il faut entendre les passages qui ont un double sens.

D. *Quels sont les avantages de la règle de foi des Catholiques ?*

R. Premièrement, elle bannit toute incertitude ; secondement, elle finit toute dispute ; troisième-ment, elle maintient l'union.

D. *Que dites-vous de ceux qui exigent que chaque particulier examine par lui-même les points controversés, et qu'il en juge selon ce qu'il trouvera dans l'Écriture ?*

R. Ils exigent une chose impossible pour la plupart des gens.

D. *Comment cela ?*

R. Pour être en état de juger par l'Écriture de chaque point de controverse, il faudrait savoir premièrement tous les passages qui sont pour ou contre chaque article.

D. *Que faudrait-il encore ?*

R. Il faudrait de plus confronter ces passages les uns avec les autres, peser leur force de part et d'autre, éclaircir les plus obscurs par d'autres plus clairs, et porter un jugement ferme et décisif sur ce qu'on doit croire ; or, le plus grand nombre n'est point capable d'une pareille discussion.

D. *Mais ne pourrait-on pas dire que les savants doivent aider les ignorants à faire cet examen ?*

R. Voilà où on en est réduit : on ne veut pas déferer au jugement de toute l'Église, et on se voit obligé de suivre aveuglément le sentiment d'un ministre luthérien ou calviniste.

§ VI.

D. *La tradition appartient-elle aussi à la règle de foi ?*

R. Oui, parce qu'elle fait partie de la parole de Dieu.

D. *Comment appelle-t-on la tradition ?*

R. On la nomme la parole non écrite.

D. *Comment appelle-t-on l'Écriture sainte ?*

R. La parole écrite.

D. *Qu'est-ce que la tradition ?*

R. C'est la doctrine que les apôtres ont enseignée de vive voix, et qui est venue de main en main jusqu'à nous.

D. *Est-on obligé de croire ce que la tradition enseigne aussi bien que l'Écriture ?*

R. Oui, on est obligé de croire l'un comme l'autre.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce que les apôtres n'ont pas moins dit la

vérité en prêchant qu'en écrivant ; et que le Saint-Esprit s'est expliqué par leur bouche aussi bien que par leurs plumes.

D. *Rapportez-nous les paroles de l'apôtre dans la seconde épître aux Thessaloniens. (Chap. 2.)*

R. Gardez les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par notre épître.

D. *Les Protestants ne croient-ils pas plusieurs choses qui ne sont pas marquées dans l'Ecriture ?*

R. Oui, ils croient plusieurs points qu'ils ne peuvent savoir que par la tradition.

D. *Donnez-nous-en quelques exemples.*

R. Ils croient que les quatre évangélistes et les quatorze épîtres de saint Paul sont des livres divins, et cependant cela ne se trouve pas dans l'Ecriture.

D. *Rapportez-nous d'autres exemples.*

R. Ils croient qu'il faut baptiser les enfants, et cependant cela ne se trouve nulle part dans l'Ecriture.

D. *Rapportez-nous encore un exemple.*

R. Ils croient qu'il faut sanctifier le dimanche au lieu du sabbat ; cependant cela ne se trouve nulle part dans l'Ecriture.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Epiphane sur la quatre-vingt-onzième hérésie.*

R. On ne trouve pas tout dans l'Ecriture sainte, parce que les apôtres nous ont enseigné plusieurs articles, les uns par l'Ecriture, d'autres par la tradition.

S'IL EST VRAI QUE LES PROTESTANTS S'EN TIENNENT
PARTOUT A LA PURZ PAROLE DE DIEU.

§ I.

D. *Quelle est la doctrine des Protestants touchant les Commandemens de Dieu ?*

R. Ils enseignent qu'il est impossible de les garder.

D. *Que dit le Sauveur sur ce sujet au chap. 11 de St. Matth. v. 36 ?*

R. Mon joug est doux, et mon fardeau est léger.

D. *Que dit St. Luc au chap. de son Evangile, v. 6, en parlant de Zacharie et d'Elisabeth ?*

R. Ils étaient si fidèles à garder les Commandements de Dieu, qu'il n'y avait rien à reprendre dans leur vie.

D. *Que dit St. Jean dans sa première épître, chap. 5. v. 3 ?*

R. Notre amour envers Dieu consiste à garder ses Commandements, et les commandements qu'il nous a faits ne sont point difficiles.

D. *Rapportez-nous les paroles du Deutéronome, chap. 30. v. 11.*

R. Le Commandement que je vous prescris n'est ni au-dessus de vous, ni loin de vous.

D. *Dites la suite.*

R. Il n'est point dans le ciel pour vous donner lieu de dire : Qui de nous peut monter au ciel pour nous apporter ce commandement, afin que l'ayant entendu nous l'accomplissions ?

D. *Continuez.*

R. Il n'est point aussi au delà de la mer, pour vous donner lieu de dire : Qui de nous pourra passer la mer pour nous apporter ce commandement, afin que l'ayant entendu nous l'accomplissions ?

D. *Achievez de rapporter le reste.*

R. Mais ce commandement est tout proche de vous ; il est dans votre bouche et dans votre cœur, afin que vous l'accomplissiez.

D. *Trouvez-vous, en faisant attention à ces passages, qu'il est impossible de garder les Commandements de Dieu ?*

R. Je trouve tout le contraire.

D. *Que dites-vous donc des adversaires qui ne ces-*

sent de nous venter leur exactitude à s'en tenir à la lettre de l'Écriture ?

R. Ce sont de vains discours , par lesquels on cherche à éblouir les simples.

§ II.

D. *Quelle est la doctrine des Protestants touchant la foi ?*

R. Ils enseignent que c'est la foi seule qui justifie le pécheur.

D. *Que dit St. Jacques au chap. 2. v. 21 ?*

R. Abraham notre père ne fut-il pas justifié par les œuvres , lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel ?

D. *Rapportez encore un passage de St. Jacques , chap. 2. v. 24.*

R. Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres , et non pas seulement par la foi.

D. *Que dit St. Paul dans sa première aux Corinthiens , chap. 13. v. 2 ?*

R. Quand j'aurais toute la foi , en sorte que je transportasse les montagnes d'un lieu en un autre , si je n'ai pas la charité je ne suis rien.

D. *Rapportez-nous les paroles du Sauveur à la femme pécheresse , chap. 7 de saint Luc , v. 47.*

R. Beaucoup de péchés lui sont pardonnés , parce qu'elle a beaucoup aimé.

D. *Trouvez-vous , en faisant attention à ces paroles , que c'est la foi seule qui justifie le pécheur ?*

R. Je trouve tout le contraire.

D. *Quelle est la doctrine des Protestants touchant les bonnes œuvres ?*

R. Ils enseignent que les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires au salut.

D. *Où enseignent-ils cela ?*

R. Dans leurs livres symboliques.

D. *Comment s'expliquent-ils dans le quatrième article de l'abrégé des articles de foi ?*

R. Nous condamnons la proposition par laquelle

il est dit que les bonnes œuvres sont nécessaires au salut.

D. *Que dit le Sauveur au chap. 10 de saint Matthieu, v. 17 ?*

R. Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements.

D. *Que dit saint Jacques au chap. 2 de son Epître, v. 17 ?*

R. La foi qui n'a pas les œuvres est morte en elle-même.

D. *Que dit saint Paul au chap. 2 de l'Epître aux Romains, v. 13 ?*

R. Ce ne sont pas ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu ; mais ce sont ceux qui gardent la loi qui seront justifiés.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Pierre dans sa seconde Epître, chap. 1. v. 10.*

R. Ayez grand soin d'assurer votre vocation et votre élection par les bonnes œuvres.

D. *Rapportez-nous les paroles du Sauveur au chap. 7 de saint Matth. v. 42.*

R. Tout homme qui me dit, Seigneur, Seigneur, n'entrera pas dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de mon Père entrera dans le royaume du ciel.

D. *Quelle est la sentence que le Sauveur prononcera contre les réprouvés, en saint Matth. chap. 25 : v. 42 ?*

R. Retirez-vous de moi, maudits, car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger.

D. *Trouvez-vous, en faisant attention à ces passages, que les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires au salut ?*

R. Je trouve tout le contraire.

§ III.

D. *Quelle est la doctrine des Protestants touchant la certitude de la grâce ?*

R. Ils prétendent que dès que l'on croit en Jésus-Christ, l'on doit se tenir pour assuré qu'on est dans la grâce de Dieu.

D. *Que dit l'Écclésiaste au chap. 9. v. 1 ?*

R. L'homme ne sait pas s'il est digne d'amour ou de haine.

D. *Que dit Salomon au chap. 20 des Proverbes, v. 19 ?*

R. Qui peut dire mon cœur est pur, je suis exempt de tout péché ?

D. *Que dit saint Paul dans son Épître aux Philippiens, chap. 2. v. 12 ?*

R. Travaillez à votre salut avec crainte et tremblement.

D. *Que dit le même apôtre dans sa première aux Corinthiens, chap. 4. v. 4 ?*

R. Encore que je ne me sente coupable de rien, je ne suis pas néanmoins justifié pour cela ; mais c'est le Seigneur qui doit me juger.

D. *Trouvez-vous, en faisant attention à ces passages, qu'on doive se tenir si assuré de la grâce de Dieu, qu'il ne soit pas permis d'avoir sur cela le moindre doute ?*

R. Je trouve tout le contraire.

D. *Mais quoi ! les Catholiques prétendent-ils qu'il faille toujours douter si l'on est en grâce ?*

R. Les Catholiques disent que les gens craignant Dieu peuvent avoir sur cela une certitude morale, mais non pas une certitude de foi.

D. *Quelle est la doctrine des Protestants touchant les œuvres de pénitence ?*

R. Ils prétendent que Jésus-Christ en a fait assez pour nous ; qu'il est inutile de jeûner et de faire d'autres œuvres pénibles en satisfaction de ses péchés.

D. *Que dit le prophète Joël, au chap. 2. v. 12 ?*

R. Convertissez-vous de tout votre cœur en jeûnant et en gémissant sur vos péchés.

D. *Que dit saint Jean-Baptiste , au chap. 5. v. 8. de saint Matth. ?*

R. Faites de dignes fruits de pénitence.

D. *Que dit le Sauveur , chap. 13 de saint Luc , v. 3. ?*

R. A moins que vous ne fassiez pénitence , vous périrez tous.

D. *Rapportez-nous les paroles du même Sauveur , au chap. 11, v. 21 de S. Matth ?*

R. Si ces miracles avaient eu lieu dans les villes de Tyr et de Sidon , elles auraient fait pénitence dans le cilice et la cendre.

D. *Que dit saint Paul dans la première Epître aux Corinthiens , chap. 9. v. 27 ?*

R. Je traite durement mon corps, et je le réduis en servitude , de peur qu'ayant prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi-même.

D. *Trouvez-vous, en faisant attention à ces passages, que les satisfactions de Notre-Seigneur soient une raison suffisante pour nous exempter de faire des œuvres de pénitence ?*

R. Je trouve tout le contraire.

§ IV.

D. *Quelle est la doctrine des Protestants touchant l'Eglise ?*

R. Ils enseignent que l'Eglise est tombée dans des erreurs grossières , et qu'elle a altéré la pureté de la doctrine de l'Evangile.

D. *Mais que dit l'Evangile ?*

R. Que l'Eglise ne peut se tromper , ni tromper personne dans les matières de foi.

D. *Rapportez-nous les paroles du Sauveur , au chap. 16. v. 18 de saint Matth. ?*

R. Je bâtirai mon Eglise sur une pierre , et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.

D. *Rapportez les paroles du Sauveur au chap. 18. v. 17. de saint Matth.*

R. Quiconque n'écoute pas l'Eglise, tenez-le comme un païen, et comme un publicain.

D. *Rapportez ce que dit le Sauveur aux apôtres et à leurs successeurs.*

R. Voici, je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la fin des siècles.

D. *Comment l'apôtre nomme-t-il l'Eglise ?*

R. Il la nomme l'appui et le soutien de la vérité. (1. à Timothée, c. 3. v. 15.)

D. *Trouvez-vous, en faisant attention à ces passages, que l'Eglise puisse errer en matière de foi ?*

R. Je trouve tout le contraire.

D. *Dites-nous encore ce que les Protestants enseignent de l'Eglise.*

R. Ils enseignent que la vraie Eglise a été invisible pendant plus de mille ans.

D. *Quelle est leur pensée ?*

R. Ils prétendent qu'il y a toujours eu des gens qui ont eu la même croyance qu'eux, mais qui n'ont pas osé professer ouvertement leur croyance.

D. *Que dit l'apôtre aux Romains, ch. 10. v. 10 ?*

R. On croit de cœur pour obtenir la justice, et l'on confesse de bouche pour obtenir le salut.

D. *Dites-nous à quoi le Sauveur compare l'Eglise.*

R. A une ville située sur une haute montagne, qui paraît aux yeux de tout le monde.

D. *Que dit le Sauveur en saint Matth. ch. 18. v. 17 ?*

R. Si votre frère ne vous écoute pas, dites-le à l'Eglise.

D. *Que concluez-vous de ces paroles ?*

R. Je conclus qu'il faut que l'Eglise soit toujours visible ; car si elle était invisible pendant un certain temps, on ne pourrait lui porter ses plaintes ni recevoir ses arrêts.

D. *Que concluez-vous de plus ?*

R. Qu'il n'y a que l'Eglise catholique qui soit la véritable Eglise, ayant toujours été visible dès le commencement.

D. *Quels sont les sentiments des Protestants sur l'Écriture?*

R. Ils prétendent que l'Écriture est très-claire , et qu'il est fort aisé d'en pénétrer le sens.

D. *Mais que dit saint Pierre dans sa seconde Épître , chap. 3. v. 16?*

R. Il y a dans les Epîtres de Paul des endroits difficiles à entendre.

D. *Continuez à rapporter les paroles de saint Pierre :*

R. Des esprits ignorants et légers les détournent en un mauvais sens, aussi bien que les autres Écritures, pour leur propre damnation.

D. *Quel est encore le système des Protestants touchant l'Écriture?*

R. Ils prétendent que tout est écrit , et qu'il ne faut rien croire ni pratiquer que ce qui est marqué dans l'Écriture.

D. *Mais que dit saint Paul dans sa seconde aux Thessaloniens , chap. 2. v. 14?*

R. Persévérez donc , mes frères , et gardez les traditions que vous avez apprises , soit par nos paroles , soit par notre Epître.

D. *Quelle est la doctrine des Luthériens sur l'Eucharistie?*

R. Ils expliquent ces paroles... *ceci est mon corps...* dans un sens très-différent de celui que les paroles portent avec elles.

D. *Comment donc?*

R. Cela signifie chez eux : Ce n'est pas encore mon corps , mais ce sera mon corps quand vous le recevrez.

D. *Quel est encore le sens qu'ils donnent aux paroles citées?*

R. Ils prétendent que le sens est : Dans ce pain , sous ce pain , avec ce pain est mon corps.

D. *Que pensent les Protestants de la Confession?*

R. Ils croient qu'il n'est pas nécessaire de déclarer ses péchés en détail.

D. *Mais que dit le Sauveur aux apôtres et à leurs successeurs, au chap. 21 de saint Jean ?*

R. Il les charge de remettre et de retenir les péchés, ce qui ne peut se faire sans en connaître le détail.

D. *Quel est leur sentiment touchant l'Extrême-Onction ?*

R. Que c'est une cérémonie vaine et inutile.

D. *Mais que dit saint Jacques au chap. 5. v. 14 ?*

R. Quelqu'un d'entre vous est-il malade, qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui en l'oignant d'huile au nom du Seigneur.

D. *Trouvez-vous, en examinant ces articles et plusieurs autres dont on ne parle pas ici, que les Protestants n'enseignent que ce qui est contenu dans la parole de Dieu ?*

R. Je trouve tout le contraire.

D. *Que dites-vous donc des adversaires, qui ne cessent de nous vanter leur exactitude à s'en tenir à la lettre de l'Ecriture ?*

R. Ce sont là de vains discours par lesquels on cherche à éblouir les simples.

§ VI.

D. *N'avez-vous pas d'autres preuves pour faire voir que les Protestants ne s'en tiennent pas à la lettre de l'Ecriture ?*

R. S'ils se tenaient aussi exactement qu'ils le disent à la lettre de l'Ecriture, ils feraient bien des choses qu'ils ne font pas, et ils se passeraient de bien des choses qui sont en usage parmi eux.

D. *Donnez-nous un exemple de ce qu'ils feraient et de ce qu'ils ne font pas.*

R. Ils ne manqueraient pas de se laver les pieds les uns aux autres.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce que le Sauveur dit au chap. 13 de saint Jean : Si je vous ai lavé les pieds, moi qui suis votre maître et votre Seigneur, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres.

D. *Rapportez un autre exemple de ce qu'ils feraient et de ce qu'ils ne font pas.*

R. Ils ne garderaient pas le dimanche, mais le samedi.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce qu'il n'est pas dit dans l'Écriture : Souvenez-vous de sanctifier le dimanche ; mais : Souvenez-vous de sanctifier le sabbat.

D. *Rapportez un troisième exemple de ce qu'ils feraient et de ce qu'ils ne font pas.*

R. Ils recevraient la cène après le souper, et non le matin et à jeun.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce que le Sauveur fit la cène avec les apôtres le soir et non le matin.

D. *Pourquoi avez-vous dit que si les Protestants s'en tenaient à la lettre de l'Écriture, ils se passeraient de bien des choses qui sont en usage parmi eux, et quel exemple en apportez-vous ?*

R. par exemple, ils ne mangeraient point de sang, ni de chair d'aucun animal suffoqué ; ils ne baptiseraient point les enfants.

D. *Pourquoi dites-vous qu'ils ne mangeraient pas de sang ni de chair d'aucun animal suffoqué ?*

R. Parce que les apôtres ont défendu en termes exprès, au chap. 15 des Actes des apôtres, d'en manger.

D. *Rapportez leurs paroles.*

R. Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer aucun fardeau, que ces choses qui sont nécessaires ; savoir, que vous vous absteniez des viandes immolées aux idoles, et du sang des animaux suffoqués.

D. *Pourquoi dites-vous qu'ils ne baptiseraient point leurs enfants, s'ils s'en tenaient précisément à l'Écriture ?*

R. Parce qu'on ne trouve aucun exemple dans l'Écriture, par lequel on puisse faire voir qu'il y ait eu jamais d'enfants baptisés.

D. *Que concluez-vous de tout ce que ci-dessus ?*

R. Je conclus que les Protestants ont grand tort de se donner le nom d'Évangéliques, et qu'il y a encore bien des choses à réformer dans leur religion avant qu'elle soit parfaitement conforme à l'Évangile.

DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST ET DES SAINTS.

§ I.

D. *Combien y a-t-il de natures en Jésus-Christ ?*

R. Deux ; la nature divine et la nature humaine.

D. *Pourquoi dites-vous qu'il y a deux natures en Jésus-Christ ?*

R. Parce que Jésus-Christ est vrai Dieu et vrai homme.

D. *Combien y a-t-il de personnes en Jésus-Christ ?*

R. Il n'y en a qu'une.

D. *Jésus-Christ est-il une personne divine ou humaine ?*

R. Il est une personne divine, et non une personne humaine, quoiqu'il ait une nature humaine.

D. *Que concluez-vous de là ?*

R. Que toutes les œuvres de Jésus-Christ sont des œuvres divines.

D. *Qui en concluez-vous encore ?*

R. Que toutes les œuvres de Jésus-Christ sont d'un prix et d'un mérite infini.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Plus une personne est excellente, plus aussi

ses œuvres sont excellentes; ainsi Jésus-Christ étant une personne divine, toutes ses œuvres sont des œuvres divines, et d'un mérite infini.

D. *Est-ce la Divinité qui a souffert en Jésus Christ, ou est-ce l'humanité?*

R. C'est l'humanité et non la Divinité.

D. *Est-ce l'humanité qui a jeûné et prié pour nous, ou est-ce la Divinité?*

R. C'est l'humanité et non la Divinité.

D. *Peut-on dire néanmoins que c'est Dieu qui a souffert, qui a jeûné et prié pour nous?*

R. Oui, on peut et on doit le dire.

D. *Pourquoi cela?*

R. Parce que c'est toujours à la personne qu'on attribue les œuvres. or, la personne de Jésus-Christ est Dieu.

D. *Où est Jésus-Christ?*

R. Selon la Divinité il est partout; mais selon l'humanité il n'est qu'au ciel et au Sacrement de l'autel.

D. *L'humanité n'est-elle pas intimement unie à la Divinité?*

R. Sans doute.

D. *Ne suit-il pas de là que l'humanité est partout où est la Divinité?*

R. Non, cela n'en suit pas.

D. *Donnez-en un exemple.*

R. La tête de l'homme est intimement unie avec l'âme; cependant elle n'est pas partout où est l'âme; autrement il faudrait qu'elle fût aussi dans les pieds.

§ II.

D. *Que devons-nous à Jésus-Christ?*

R. Un culte souverain, une confiance et un amour souverains.

D. *Quel culte devons-nous à Jésus-Christ?*

R. Un culte divin et de latric, ou souveraine adoration.

D. *Les Catholiques adorent-ils les saints ?*

R. A Dieu ne plaise ! ils ne les honorent pas d'un culte de latrie, ou adoration souveraine.

D. *Quel est donc le culte qu'ils leur rendent ?*

R. Le culte de *dulie*, ou qui convient aux serveurs de Dieu.

D. *Les Catholiques pourtant bâtissent et consacrent des autels aux saints.*

R. Non, ils ne bâtissent et ne consacrent les églises et les autels qu'à Dieu seul, quoique sous l'invocation des saints.

D. *N'offre-t-on pas aux saints le sacrifice de la messe ?*

R. Non, répond saint Augustin ; le prêtre n'offre qu'à Dieu seul et non aux saints, quoiqu'il le fasse en mémoire des saints.

D. *Pourquoi devons-nous à Jésus-Christ une confiance souveraine ?*

R. Parce que lui seul est le médiateur proprement dit entre Dieu et nous.

D. *Comment est-il le seul médiateur ?*

R. Lui seul a satisfait pour le péché originel et pour les péchés actuels ; lui seul a mérité toutes les grâces que nous recevons de Dieu.

D. *Aucun saint n'eût-il pu satisfaire pour le péché originel et pour les péchés actuels ?*

R. Non, tous les anges et tous les saints ensemble n'eussent pu satisfaire pour un seul péché mortel.

D. *Comment cela ?*

R. Parce que plus la personne offensée est relevée, plus l'offense est griève, et que la satisfaction est d'autant moindre, que la personne qui la fait est moins relevée.

D. *Que suit-il de là ?*

R. Que la satisfaction de tous les saints n'eût jamais pu égaler l'offense faite à Dieu.

D. *Jésus-Christ était-il en état de satisfaire pour le péché originel et pour tous les péchés actuels ?*

R. Oui, parce qu'étant une personne divine,

il pouvait aisément rendre à Dieu autant de gloire que le péché lui en avait enlevé.

D. *Jésus-Christ nous a-t-il aussi mérité toutes les grâces ?*

R. Dieu nous a comblés de bénédictions et de dons célestes par Jésus-Christ, dit l'apôtre aux Ephésiens, chap. 1.

D. *Les saints ne nous méritent-ils point de grâces ?*

R. Ils peuvent par leurs prières nous obtenir des grâces, mais ils ne les méritent pas pour nous. Jésus-Christ les a méritées et payées de son sang.

D. *Que devons-nous en troisième lieu à Jésus-Christ ?*

R. Un amour souverain.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce que c'est lui qui nous a tirés des puissances des ténèbres pour nous mettre dans le règne de son amour. (*Aux Colossiens, chap. 1.*)

§ III.

D. *Qui est-ce qui rend plus de gloire à Jésus-Christ et fait plus de cas de ses mérites, des Catholiques ou des Protestants ?*

R. Ce sont les Catholiques.

D. *Comment cela ?*

R. Ils rendent plus de culte à sa personne, à ses saints et à ses images.

D. *Pourquoi dites-vous que les Catholiques rendent plus de culte à la personne de Jésus-Christ ?*

R. Le culte qu'ils rendent au saint Sacrement de l'autel, où Jésus-Christ est présent en personne, le montre assez.

D. *Comment cela ?*

R. Les Catholiques agissent conformément à leur croyance, et rendent à Jésus-Christ réellement présent tout l'honneur qu'ils peuvent.

D. *Pourquoi dites-vous que les Catholiques honorent davantage Jésus-Christ dans ses saints ?*

R. Parce qu'ils n'honorent les saints que comme les amis et les serviteurs de Jésus-Christ.

D. Pourquoi dites-vous que les Catholiques honorent Jésus-Christ davantage dans ses images ?

R. Cela paraît dans le culte qu'ils rendent au crucifix, et à d'autres images du Sauveur.

D. Pourquoi dites-vous que les Catholiques font plus de cas des mérites de Jésus-Christ que n'en font les Protestants ?

R. Parce qu'ils font plus pour honorer les mérites de sa passion que ne font les adversaires.

D. Comment cela ?

R. Ils observent le carême, et font abstinence les vendredis et samedis en l'honneur de la passion de Jésus-Christ.

D. Pourquoi les Catholiques font-ils si souvent le signe de la croix ?

R. Pour marquer que c'est de la vertu de la croix et des mérites de la passion de Jésus-Christ qu'ils attendent leurs secours et leur force.

D. Comment les Catholiques finissent-ils leurs prières ?

R. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

D. Que suit-il de tout ceci ?

R. Que c'est parler fort impertinemment que de dire que les Catholiques sont obligés de mourir à la protestante, et avec la confiance en Jésus-Christ.

D. Pourquoi cela ?

R. Parce que les Catholiques font plus de cas des mérites de Jésus-Christ pendant leur vie et à la mort.

§ IV.

D. Le culte des saints est-il blâmable ?

R. En aucune façon.

D. N'est-ce pas abandonner Dieu que d'invoquer les saints ?

R. On ne l'abandonne pas plus que lorsqu'on de-

mande à quelque homme vivant le secours de ses prières.

D. *Ne déroge-t-on pas aux mérites de Jésus-Christ en invoquant les saints ?*

R. Pas plus qu'en demandant le secours des prières à un homme vivant.

D. *Ne met-on pas sa confiance dans les créatures en invoquant les saints ?*

R. Pas plus qu'en se recommandant aux prières d'un homme vivant.

D. *En quoi se trompent ici les Protestants ?*

R. En ce qu'ils s'imaginent que les Catholiques mettent les saints à la place de Dieu ou de Jésus-Christ, ce que les Catholiques sont bien éloignés de faire.

D. *Pourquoi dites-vous que les Catholiques ne mettent pas les saints à la place de Dieu ?*

R. Parce qu'ils ne demandent pas que les saints leur donnent des grâces, mais seulement qu'ils intercèdent pour eux auprès de Dieu.

D. *Comment s'expriment les Catholiques en s'adressant à Dieu ?*

R. Donnez-nous, écoutez-nous, ayez pitié de nous.

D. *Comment s'expriment-ils en s'adressant aux saints ?*

R. Sainte Marie, priez pour nous; saint Pierre, priez pour nous.

D. *Pourquoi dites-vous que les Catholiques ne mettent pas les saints à la place de Jésus-Christ ?*

R. Parce qu'ils savent bien que les saints n'ont pas mérité les grâces qu'on veut obtenir, mais que c'est Jésus-Christ qui les a toutes méritées et payées par son sang.

D. *Les mérites des saints nous sont-ils donc inutiles ?*

R. Plus les saints sont agréables à Dieu, plus aussi leur intercession est-elle puissante. C'est en ce seul sens que leurs mérites nous peuvent être utiles.

D. *A la place de qui mettons-nous les saints?*

R. A notre place.

D. *Comment cela?*

R. Nous les conjurons de prier conjointement avec nous, afin que nous obtenions plus aisément les grâces que nous souhaitons.

§ V.

D. *L'Écriture sainte ordonne-t-elle d'invoquer les saints?*

R. Elle ne l'ordonne ni ne le défend.

D. *N'est-il pas dit au psaume 49: Invoquez-moi dans le jour de tribulation? et en saint Matthieu, chap. 11: Venez à moi, vous tous qui êtes accablés, et je vous soulagerai? Ces passages ne renferment-ils pas un commandement de n'invoquer que Dieu seul?*

R. Comme ces passages ne nous défendent pas le secours des prières des vivants, ils ne nous défendent pas non plus d'implorer l'intercession des saints.

D. *Qu'est-ce donc que Dieu demande de nous dans ces passages?*

R. Il veut que nous n'invoquions que lui seul comme le souverain Seigneur, qui de lui-même peut nous secourir, au lieu que les saints ne font que demander le secours de Dieu pour nous.

D. *Est-il utile de recourir à l'intercession des saints?*

R. S'il est utile de recourir aux prières des hommes vivants, il est sans doute plus utile de recourir à l'intercession des saints.

D. *Comment savez-vous qu'il est utile de demander aux vivants le secours de leurs prières?*

R. Dieu même conseilla aux amis de Job de se recommander à ses prières.

D. *Citez-en les paroles.* (Job. chap. 42. v: 8.)

R. Allez à mon serviteur Job, afin qu'il prie pour

vous, et j'y aurai égard, afin que votre folie ne vous soit pas imputée.

D. *Que concluez-vous de là.*

R. Que Dieu trouve bon qu'on ait recours aux gens de bien, et qu'il est porté à les écouter.

D. *Les saints savent-ils que nous avons recours à leurs prières?*

R. Si les anges ont connaissance de nos bonnes œuvres, les saints l'auront sans doute aussi.

D. *Comment prouvez-vous que les saints ont connaissance de nos bonnes œuvres?*

R. Je le prouve par ces paroles de Jésus-Christ, en saint Matth. chap. 15: Il y aura au ciel une plus grande joie sur un pécheur qui fait pénitence que sur quatre-vingt-dix-neuf justes.

§ VI.

D. *L'invocation des saints est-elle depuis longtemps en usage dans l'Eglise?*

R. Oui; comme les adversaires en conviennent eux-mêmes.

D. *Que disent les centuriateurs de Magdebourg?*

R. Que dès le troisième siècle on trouve des indices sur l'invocation des saints.

D. *Que dit saint Basile dans son sermon sur les quarante martyrs?*

R. Quelqu'un est-il affligé, qu'il invoque ces saints martyrs, afin qu'il soit soulagé.

D. *Que dit saint Chrysostôme? (Hom. 66. ad pap. Ant.)*

R. Même celui qui est revêtu de pourpre vient au tombeau des saints pour les prier d'intercéder pour lui auprès du Seigneur.

D. *Que dit saint Grégoire de Nysse dans le panégyrique du saint martyr Théodore?*

R. Nous avons besoin de bien des grâces; soyez notre intercesseur, et priez le Seigneur pour notre patrie.

D. *Que dit saint Augustin, tract. 84. in Joan?*

R. Nous ne prions pas les saints martyrs, mais nous nous recommandons à leurs prières?

D. *Que concluez-vous de tout cela?*

R. Que l'invocation des saints est bonne et salutaire, puisque tous les hommes éminents en doctrine et en sainteté l'ont enseignée et pratiquée.

D. *Que suivrait-il si l'invocation des saints était désagréable au Seigneur?*

R. Que l'Eglise universelle serait tombée en erreur, ce qui ne se peut dire.

D. *Pourquoi dites-vous que toute l'Eglise serait tombée en erreur?*

R. Parce qu'avant Luther on invoquait les saints par tout le monde chrétien.

DE LA COMMUNION SOUS LES DEUX ESPÈCES.

§ I.

D. *Est-il nécessaire de recevoir l'Eucharistie sous les deux espèces?*

R. Non, il n'est pas nécessaire.

D. *Pourquoi dites-vous que cela n'est pas nécessaire?*

R. Premièrement, parce qu'on reçoit autant sous une seule espèce que sous les deux. Secondement, parce que le Seigneur a promis autant à ceux qui recevraient une espèce qu'à ceux qui recevraient les deux. Troisièmement, parce que l'ancienne Eglise s'est contentée souvent de donner une seule espèce.

D. *Pourquoi dites-vous que l'on reçoit autant sous une seule espèce que sous les deux?*

R. Parce qu'on reçoit Jésus-Christ tout entier sous une seule espèce.

D. *Est-ce que le sang se trouve aussi sous l'espèce du pain ?*

R. Oui, et le corps se trouve de même sous l'espèce du vin.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce que le corps de Jésus-Christ y est vivant et immortel : or, un corps vivant n'est point sans sang.

D. *Un prêtre ne reçoit-il pas plus qu'un laïque ?*

R. Non, il ne reçoit pas davantage.

D. *Donnez-nous sur cela une comparaison.*

R. Celui qui reçoit deux hosties, ne reçoit pas plus que celui qui n'en reçoit qu'une ; de même celui qui reçoit les deux espèces ne reçoit pas plus que celui qui n'en reçoit qu'une.

D. *Pourquoi les prêtres ont-ils le calice, et ne le donnent-ils point au peuple ? Est-ce qu'ils ont plus de droit que les autres ?*

R. Les prêtres, les évêques et le pape même ne reçoivent que l'espèce du pain, lorsqu'ils communient sans dire la messe.

D. *Pourquoi les prêtres ne se dispensent-ils jamais de prendre le calice en disant la messe ?*

R. Parce que le calice fait partie du sacrifice.

D. *Pourquoi dites-vous que le calice fait partie du sacrifice ?*

R. Parce que le Sauveur est prêtre selon l'ordre de Melchisédech ; or, Melchisédech a offert du pain et du vin ; c'est pour cela que le Sauveur a institué le sacrifice de son corps et de son sang sous les espèces du pain et du vin.

§ II.

D. *Pourquoi avez-vous dit que le Sauveur avait promis à ceux qui ne recevraient qu'une seule espèce autant qu'à ceux qui recevraient les deux ?*

R. Cela se vérifie par le sixième chapitre de S. Jean.

D. *Rapportez-nous les paroles du Sauveur au cinquantième verset.*

R. C'est ici le pain qui est descendu du ciel, afin que si quelqu'un en mange il ne meure point.

D. *Rapportez-nous les paroles du Sauveur au cinquante-deuxième verset.*

R. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et le pain que je donnerai c'est ma chair, que je donnerai pour la vie du monde.

D. *Rapportez-nous le verset soixante-huitième.*

R. Comme je vis pour mon Père, de même celui qui me mange vivra pour moi.

D. *Rapportez-nous le verset cinquante-huitième?*

R. Il n'en est pas ainsi que de la manne dont vos pères ont mangé, et toutefois ils sont morts ; celui qui mange ce pain vivra éternellement.

D. *Quelles remarques faites-vous sur ces passages ?*

R. Je remarque que le Sauveur promet la vie éternelle à ceux qui ne reçoivent qu'une seule espèce comme à ceux qui reçoivent les deux.

D. *Trouve-t-on dans l'Évangile quelque exemple par lequel on puisse faire voir que Jésus-Christ se soit contenté de donner une seule espèce à quelques-uns de ses disciples ?*

R. Le Sauveur se contenta de donner l'espèce du pain aux disciples d'Emmaüs.

D. *Rapportez-nous ce qu'en dit St. Luc au chapitre 14. verset 13.*

R. Lorsqu'il était à table avec eux, il prit du pain, le bénit, le rompit et le leur présenta aussitôt, et ils le reconnurent, et il disparut.

D. *Cela doit-il s'entendre de l'Eucharistie ?*

R. Les saints Pères le disent ainsi, et les paroles mêmes le font assez connaître.

D. *Comment s'explique l'apôtre dans sa première aux Corinthiens, chap. 11. v. 17. en parlant de ceux qui approchent indignement de la sainte table ?*

R. Quiconque mangera ce pain, ou boira le calice

du Seigneur indignement, sera coupable d'impiété contre le corps et le sang du Seigneur.

D. *Que signifie ici la particule ou ?*

R. Elle marque que l'apôtre ne jugeait pas qu'il fût nécessaire de recevoir les deux espèces.

D. *Comment prouvez-vous par S. Luc, que le calice ne fait point partie nécessaire de la Cène ?*

R. Ce que le Sauveur a donné après la Cène n'est point une partie nécessaire de la Cène ; or, le Sauveur a donné le calice après la Cène ou après le souper ; donc le calice n'est point une partie nécessaire de la Cène.

D. *Dites-nous les paroles de St. Luc, chap. 22. v. 20.*

R. Il prit de même la coupe après le souper.

§ III.

D. *Pourquoi avez-vous dit que l'ancienne Eglise s'est contentée souvent de donner une seule espèce ?*

R. Parce qu'on en peut faire voir plusieurs exemples.

D. *Dites-nous ce que rapporte Nicéphore dans le troisième livre de son histoire ecclésiastique, chap. 7.*

R. Il dit qu'une femme faisant semblant de recevoir le corps de Notre-Seigneur prit de la main de sa servante un morceau de pain, qui se changea aussitôt en pierre dans sa bouche.

D. *Que concluez-vous de là ?*

R. Je conclus qu'on ne donnait pas le calice pour lors ; car si on l'eût donné, cette femme macédonienne n'eût pu avoir la pensée de se servir de cette ruse.

D. *Rapportez-nous ce que S. Cyprien raconte d'une autre femme qui avait porté le pain sacré chez elle, et l'avait serré dans une armoire.*

R. Il dit que cette femme, voulant prendre le pain sacré pour communier, fut épouvantée par une flamme qui sortit de l'armoire, parce qu'elle n'avait pas la conscience nette.

D. *Quelle remarque faites-vous sur cela ?*

R. Il n'y a pas d'apparence que cette femme ait aussi porté du vin consacré chez elle pour le mettre en réserve.

D. *Rapportez-nous ce que saint Basile écrit à Césaire.*

R. Il lui marque que les solitaires, qui étaient éloignés des villes, avaient coutume de porter du pain sacré dans le désert pour un an entier ; or, ils n'auraient pu garder du vin si longtemps.

D. *Mais le pape Gélase n'ordonna-t-il pas à tous les Catholiques de recevoir aussi le calice ?*

R. Ils ne l'ordonna qu'à cause des Manichéens.

D. *Quelles étaient les erreurs des Manichéens ?*

R. Il croyaient entre autres choses que le vin était la créature du démon.

D. *Que fit le pape Gélase pour les empêcher de se mêler avec les Catholiques en allant à la communion ?*

R. Il ordonna aux Catholiques de prendre le calice, comptant bien que les Manichéens, par horreur pour le vin, n'approcheraient pas de la sainte table.

D. *Que concluez-vous de là ?*

R. Je conclus qu'avant cet ordre du pape, l'usage était de ne recevoir que l'espèce du pain, sans quoi les Manichéens n'auraient pu se mêler avec les Catholiques.

D. *Comment donnait-on le viatique aux malades ?*

R. Sous la seule espèce du pain.

D. *Que donnait-on aux enfants de sept à huit ans ?*

R. On leur donnait les restes du pain consacré.

D. *Que donnait-on aux enfants qui n'avaient pas encore l'usage de la parole ?*

R. On leur donnait quelques gouttes du sang précieux.

D. *Quel était l'usage grec pendant le carême ?*

R. On consacrait le dimanche pour toute la semaine.

D. *Que concluez-vous de tout cela ?*

R. Je conclus que l'Eglise n'a jamais cru mutiler ce sacrement, ni faire contre l'ordre et l'institution de Jésus-Christ, en ne donnant qu'une seule espèce.

§ IV.

D. *Le Sauveur n'a-t-il pas dit en termes exprès, au vingt-sixième chap. de S. Matthieu verset 27 : Buvez-en tous ?*

R. Ces paroles s'adressaient aux apôtres, et non à tous les fidèles.

D. *Comment le prouvez-vous ?*

R. Cela se prouve par les paroles qui suivent immédiatement : *Vous vous scandaliserez tous à mon sujet cette nuit.*

D. *Comment le prouvez-vous encore ?*

R. Par les paroles du quatorzième chap. de St. Marc : *Et ils en burent tous*, c'est-à-dire tous les apôtres.

D. *Mais si le commandement de boire n'a été donné ici qu'aux seuls apôtres, on pourra conclure de là que le commandement de manger n'aura été donné qu'aux seuls apôtres ?*

R. Le commandement de boire et de manger n'a été donné dans cet endroit qu'aux seuls apôtres et à leurs successeurs, c'est-à-dire aux prêtres.

D. *Comment le prouvez-vous ?*

R. Le Sauveur dit mangez et buvez à ceux auxquels il dit faites ceci en mémoire de moi ; or, il adressa ces dernières paroles, faites ceci en mémoire de moi, aux seuls apôtres et à leurs successeurs.

D. *Comment prouvez-vous que ces dernières paroles s'adressent aux seuls apôtres et à leurs successeurs ?*

R. Par ces paroles, faites ceci en mémoire de moi, a été donné le pouvoir de consacrer et de

distribuer l'Eucharistie; or, ce pouvoir n'a été donné qu'aux apôtres et à leurs successeurs.

D. *Cela étant ainsi, il ne se trouvera pour les laïques dans tout l'Évangile aucun commandement de recevoir l'Eucharistie?*

R. Il se trouve un commandement renfermé dans ces paroles : Faites ceci en mémoire de moi.

D. *Comment cela?*

R. Si les prêtres ont ordre de distribuer l'Eucharistie, les fidèles auront ordre aussi de la recevoir.

D. *Quand est-ce que le Sauveur dit purement et simplement ces paroles : Faites ceci en mémoire de moi?*

R. Il les dit après avoir donné le pain, et non pas après avoir donné le calice.

D. *Que concluez-vous de là?*

R. Je conclus que les apôtres et leurs successeurs ont reçu ordre de distribuer le pain, et non de présenter le calice.

D. *Mais le Sauveur ne dit-il pas au chap. 6 de S. Jean: Si vous ne mangez de la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous?*

R. Les Protestants n'ont aucun droit de citer ce passage contre les Catholiques.

D. *Pourquoi cela?*

R. Parce qu'ils prétendent que le sixième chap. de S. Jean ne doit pas s'entendre de l'Eucharistie, mais de la foi en Jésus-Christ.

D. *Mais que répondent les Catholiques à ce passage, eux qui l'entendent de l'Eucharistie?*

R. Ils répondent qu'ils mangent sa chair et boivent son sang, en recevant l'un et l'autre sous la seule espèce du pain.

§ V.

D. *Qu'y a-t-il à dire aux Protestants lorsqu'ils en appellent à l'institution de Jésus-Christ?*

R. Il faut exiger d'eux qu'ils pratiquent tout ce que Jésus-Christ fit en instituant la Cène.

D. *Que faut-il leur demander nommément ?*

R. Il faut leur demander qu'ils aient à se laver les pieds , qu'ils aient à rompre le pain , qu'ils fassent passer le calice de main en main , qu'ils reçoivent la cène après le souper, et qu'ils soient douze à une même table.

D. *Ne pourraient-ils pas dire que ces sortes de choses ne sont pas essentielles au sacrement de l'Autel ?*

R. C'est ce que les Catholiques disent ausside l'usage des deux espèces.

D. *Comment prouvez-vous que les deux espèces ne sont pas de l'essence du sacrement ?*

R. Si les deux espèces étaient de l'essence du sacrement, Jésus-Christ n'eût pas promis à ceux qui ne reçoivent qu'une espèce , autant qu'à ceux qui reçoivent les deux.

D. *Comment prouvez-vous encore que les deux espèces ne sont pas de l'essence du sacrement ?*

R. Si les deux espèces étaient de l'essence du sacrement, l'Eglise des premiers temps n'eût pas donné l'un sans l'autre , comme elle a fait si souvent.

D. *Quelle autre instance avez-vous à faire aux Protestants, lorsqu'ils insistent sur l'institution de Jésus-Christ ?*

R. Il faut leur demander qu'ils aient à baptiser comme Jésus-Christ et les apôtres ont fait.

D. *Comment Jésus-Christ et les apôtres ont-ils baptisé ?*

R. Par immersion.

D. *Comment baptisent les Protestants ?*

R. Par infusion.

D. *Y a-t-il grande différence entre l'immersion et l'infusion ?*

R. Plus qu'entre la communion sous une seule espèce, et la communion sous les deux espèces.

D. *Ne pourraient-ils pas dire que d'une manière comme de l'autre il y a toujours de l'eau et les paroles, et que cela suffit ?*

R. C'est ainsi que dans la communion sous une seule espèce se trouvent le corps et le sang de Jésus-Christ avec un symbole visible, ce qui suffit.

D. *Ne pourraient-ils pas dire qu'ils ne baptisent pas par immersion pour éviter plusieurs inconvénients?*

R. C'est ainsi que chez les Catholiques on ne donne point le calice, pour éviter plusieurs inconvénients.

D. *Ne pourraient-ils pas dire qu'il n'est pas croyable que Dieu qui gouverne son Eglise ait voulu permettre qu'on baptisât mal pendant tant de temps?*

R. On dit de même qu'il n'est pas croyable que Dieu qui gouverne son Eglise, ait voulu permettre qu'on communiât mal pendant tant de temps.

D. *Que s'ensuit-il de là?*

R. Il s'ensuit que les Protestants sont obligés d'approuver la communion sous une seule espèce.

§ VI.

D. *Comment prouvez-vous en peu de mots et d'une manière invincible qu'une seule espèce suffit pour le salut?*

R. 1° Par le témoignage de Jésus-Christ; 2° par le témoignage de l'Eglise; 3° par le témoignage de Luther même.

D. *Quel est le témoignage de Jésus-Christ?*

R. Celui qui mangera de ce pain vivra éternellement; or, les catholiques mangent de ce pain; par conséquent ils ont tout ce qu'il faut pour la vie éternelle.

D. *Quel est le second?*

R. C'est celui de l'Eglise.

D. *Comment cela?*

R. Plusieurs siècles avant Luther on ne donnait partout qu'une seule espèce; si c'était là une erreur, il faudrait que toute l'Eglise fût tombée en erreur, ce qui ne se peut.

D. *En quels termes s'explique sur cela l'Apologie de la confession d'Ausbourg dans l'article des deux espèces, p. 235 ?*

R. Nous excusons l'Eglise de ce qu'elle a souffert la violence qui lui a été faite de la part des papes et des évêques.

D. *Se peut-il qu'on enlève à l'Eglise par violence une chose qui soit nécessaire au salut ?*

R. Non, cela ne se peut ; car les portes de l'enfer même ne prévaudront pas contre l'Eglise.

D. *Quel est le troisième témoignage ?*

R. C'est celui de Luther.

D. *Rapportez-nous ses paroles au T. 2. p. 100. b.*

R. Si vous arrivez dans un endroit où l'on ne donne qu'une seule espèce, contentez-vous d'une seule espèce, et ne vous opposez pas au grand nombre.

D. *Rapportez-nous encore ses paroles au T. 3. p. 274.*

R. S'il arrivait qu'un concile ordonnât de prendre les deux espèces, au mépris du concile, nous n'en recevriens qu'une.

D. *Que concluez-vous de ces trois témoignages, et de tout ce qui a été dit ci-devant ?*

R. Je conclus que l'usage d'une seule espèce n'a pu être un sujet légitime de séparation.

D. *Que concluez-vous de plus ?*

R. Je conclus que messieurs les Protestants sont obligés de se réunir à l'Eglise catholique.

DU SACRIFICE DE LA MESSE.

§ I.

D. *Qui est l'auteur de la messe ? est-ce Jésus-Christ ou l'Eglise ?*

R. C'est Jésus-Christ qui est l'auteur de la messe pour l'essentiel, et l'Eglise y a mis l'accessoire.

D. *Qu'appellez-vous l'essentiel de la messe?*

R. C'est le sacrifice du corps et du sang de Notre-Seigneur.

D. *Qu'appellez-vous l'accessoire de la messe?*

R. Ce sont les cérémonies de la messe.

D. *Jésus-Christ a-t-il offert son corps et son sang pour nous à son Père dans la cène?*

R. Oui, il a offert son corps et son sang pour nous, non-seulement lorsqu'il était en croix, mais aussi pendant qu'il faisait la cène.

D. *Comment le prouvez-vous?*

R. Par le texte de S. Luc, au chap. 22.

D. *Comment cela?*

R. Jésus-Christ dit : Ceci est mon corps qui est donné pour vous.

D. *Quelle remarque faites-vous sur ces paroles?*

R. Notre-Seigneur ne dit pas ceci est mon corps, qui sera donné pour vous; mais il dit ceci est mon corps, qui est donné pour vous présentement et au moment que je vous parle.

D. *La chose n'est-elle pas encore plus claire dans les paroles qu'il prononça en tenant le calice?*

R. Oui, car il est dit dans le grec : ceci est le calice qui est répandu pour vous.

D. *Quelle conclusion tirez-vous de ces paroles?*

R. Le calice n'a pas été répandu pour nous à la croix; donc il a été répandu pour nous en sacrifice dans la cène.

D. *S'il est vrai que Jésus-Christ ait offert son corps et son sang dans la Cène, que s'en suit-il de là?*

R. Il s'en suit que les prêtres doivent faire le même sacrifice.

D. *Pourquoi cela?*

R. Parce qu'ils ont reçu ordre de faire ce que Jésus-Christ a fait : faites cela en mémoire de moi.

D. *Quel est le titre que David donne à Jésus-Christ au psaume 109?*

R. Il l'appelle le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.

D. *Pourquoi l'appelle-t-il Prêtre selon l'ordre de Melchisédech*

D. Parce que Jésus-Christ a employé le pain et le vin dans le sacrifice, comme a fait aussi Melchisédech.

D. *Pourquoi est-il appelé le Prêtre éternel ?*

R. Parce qu'il continue à offrir ce sacrifice par la main des prêtres jusqu'à la fin du monde.

D. *Que disent les prophètes touchant le sacrifice ?*

R. Le prophète Malachie dit au chap. 1. que depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, il sera offert un sacrifice pur et sans tache à la majesté du Très-Haut.

Quelle est la prophétie du prophète Jérémie au chap. 33, v. 18 ?

R. Il prédit qu'on ne verra jamais manquer les prêtres ni les sacrifices.

D. *Prouve-t-on l'accomplissement de cette prophétie chez les Luthériens ou chez les Calvinistes ?*

R. Non, car chez eux ils n'ont aucun sacrifice.

§ II.

D. *Combien y avait-il de sacrifices dans l'Ancien Testament ?*

R. Il y en avait quatre.

D. *Nommez-les.*

R. L'holocauste, le sacrifice eucharistique, le sacrifice impétraire, le sacrifice propitiatoire.

D. *Pourquoi offrait-on des victimes en holocauste ?*

R. C'était pour reconnaître le suprême domaine de Dieu sur toutes les créatures.

D. *Pourquoi faisait-on des sacrifices eucharistiques ?*

R. C'était pour remercier Dieu de quelques faveurs considérables qu'on avait reçues.

D. *A quelle fin se faisait le sacrifice impétratoire?*

R. C'était pour demander à Dieu quelque grâce importante.

D. *Pourquoi le sacrifice propitiatoire ou expiatoire?*

R. C'était pour expier quelque péché, et se rendre Dieu propice.

D. *Que dit saint Augustin du sacrifice de la messe dans son dix-septième Livre de la Cité de Dieu?*

R. Ce sacrifice, dit-il, a été établi pour tenir lieu de tous les sacrifices de l'Ancien Testament.

D. *Que dit saint Irenée au Liv. 4. chap. 35.*

R. Les apôtres ont reçu ce sacrifice de Jésus-Christ, et l'Eglise l'a reçu des apôtres, et elle l'offre aujourd'hui dans tout le monde, selon la prophétie de Malachie.

D. *Disait-on la messe il y a deux cents ans?*

R. Oui, chez tous les Chrétiens de la terre.

D. *Disait-on la messe il y a six cen's ans?*

R. Oui, chez tous les peuples chrétiens de la terre.

D. *Disait-on la messe il y a douze cents ans?*

R. Oui, comme les anciennes liturgies grecque, latine, arabe en font foi.

D. *Ne sait-on pas quel est l'évêque ou le pape qui a commencé à célébrer le premier la messe?*

R. Non, on ne peut en nommer aucun.

D. *Que s'en suit-il de là?*

R. Il s'en suit, par la règle de saint Augustin, que nous avons reçu le sacrifice de la messe de la main des apôtres et de Jésus-Christ.

D. *Comment cela?*

R. Quand un usage est universellement établi dans l'Eglise, et qu'on ne trouve aucun évêque, aucun pape, aucun concile qui en soit l'auteur, c'est une marque que ce sont les apôtres qui nous ont enseigné à le pratiquer.

§ III.

D. *Le sacrifice de la messe est-il un véritable sacrifice propitiatoire ?*

R. Oui, pour les vivants et les morts.

D. *En quel sens est-il un sacrifice propitiatoire pour les vivants ?*

R. En ce qu'il leur obtient un esprit de componction, et la grâce de faire pénitence de leurs péchés.

D. *En quel sens est-il propitiatoire pour les morts ?*

R. En ce qu'il leur contribue à la rémission des peines temporelles, dont ils sont encore redevables à la justice divine.

D. *Comment prouvez-vous que le sacrifice de la messe est propitiatoire ?*

R. On le prouve par ces paroles de saint Matthieu . chap. 26 : Ceci est mon sang, qui est répandu pour plusieurs, pour la rémission de leurs péchés.

D. *Comment le prouvez-vous encore ?*

R. Par ces autres paroles de saint Paul, dans le 5.^{me} chap. de l'Épître aux Hébreux : Tout grand prêtre est établi de Dieu, afin d'offrir des présents et des victimes pour les péchés des hommes.

D. *Que concluez-vous de là ?*

R. Comme nous avons des pontifes et des prêtres, il faut nécessairement qu'ils offrent une victime pour nos péchés.

D. *Est-ce donc qu'il y a plus d'un sacrifice propitiatoire ; Le sacrifice de la croix n'est-il pas l'unique qui ait expié nos péchés ?*

R. Le sacrifice de la croix et celui de l'autel ne sont qu'un même sacrifice.

D. *Pourquoi donc renouveler tous les jours le même sacrifice ? celui de la croix n'a-t-il pas eu une vertu suffisante ?*

R. La vertu du sacrifice de la croix a été infinie ; mais il faut que cette vertu soit appliquée, et elle

ne peut être appliquée que par de certains moyens.

D. *Quels sont les moyens par lesquels cette vertu s'applique ?*

R. Ce sont les sacrements, le sacrifice de la messe, la prière et les bonnes œuvres.

D. *Comment faut-il donc regarder le sacrifice de la messe ?*

R. Comme un instrument particulier, par lequel la vertu du sacrifice de la croix nous est appliquée d'une manière toute particulière.

D. *A-t-on offert le sacrifice de la messe pour les morts dès les premiers temps du Christianisme ?*

R. Oui, comme il est aisé de le faire voir par le témoignage des Pères.

D. *Que dit Tertullien dans son livre de la Monogamie ?*

R. Qu'une femme qui ne fait pas offrir le saint sacrifice de la messe tous les ans pour son mari, le jour de son décès, doit passer pour avoir fait divorce avec lui.

D. *Que dit S. Cyprien au livre 1 de ses Epîtres ? (Epître 9.)*

R. Qu'il ne faut pas offrir le sacrifice de la messe pour celui qui aura nommé un ecclésiastique pour être tuteur de ses enfants.

D. *Dites-nous ce que raconte saint Augustin dans le livre 22 de la Cité de Dieu, chap. 8.*

R. Il raconte qu'un de ses prêtres ayant dit la messe dans une maison qui se trouvait infestée par des esprits malins, on n'y ressentit plus rien depuis ce moment-là.

DU PURGATOIRE.

§ I.

D. *Comment prouvez-vous qu'il y a un purgatoire ?*

R. On le prouve par l'Ancien Testament, par le Nouveau et par la tradition.

D. *Comment le prouvez-vous par l'Ancien Testament ?*

R. On le prouve par le douzième chap. du second livre des Machabées.

D. *Qu'apprenons-nous par ledit chapitre ?*

R. Il est dit que Juda Machabée, général d'armée, envoya douze mille dragmes d'argent à Jérusalem pour faire faire des sacrifices pour ceux qui étaient restés dans le combat.

D. *Quelles sont les paroles que l'Écriture sainte ajoute ensuite ?*

R. C'est une pensée sainte et salutaire de prier pour les morts, afin qu'ils soient déliés de leurs péchés.

D. *Que concluez-vous de là ?*

R. Je conclus qu'outre le paradis et l'enfer, il faut qu'il y ait encore un troisième lieu.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Les âmes qui sont en paradis n'ont pas besoin de prières, et celles qui sont en enfer ne peuvent recevoir aucun soulagement ; il faut donc qu'il y ait un autre endroit où les prières leur puissent être utiles.

D. *Mais le livre des Machabées est-il un livre canonique sur lequel on puisse appuyer des articles de foi ?*

R. Oui, c'est un livre canonique, et l'Église l'a reconnu pour tel dès les premiers temps.

D. *Comment le prouvez-vous ?*

R. Par le témoignage des Pères, entre autres par le témoignage de S. Ambroise, et de S. Cyprien et de S. Augustin.

D. *Que dit S. Augustin dans le dix-huitième livre de la Cité de Dieu, chapitre 36 ?*

R. Les Juifs ne reconnaissent pas les livres des Machabées pour canoniques ; mais l'Église chrétienne les reconnaît pour tels.

D. *Quel sens faut-il donc donner aux paroles de l'auteur lorsqu'il prie les lecteurs de l'excuser sur les fautes qu'il pourrait avoir commises en écrivant ?*

R. Il ne parle que des fautes qui seraient contre la pureté du langage.

D. *Cela peut-il donner atteinte à la vérité de tout ce qu'il rapporte ?*

R. Non, pas la moindre.

§ II.

D. *Comment prouvez-vous par le nouveau Testament qu'il y a un purgatoire ?*

R. On le prouve par les paroles de Notre-Seigneur, au chap. 12 de S. Matthieu : si quelqu'un profère quelques paroles contre le Saint-Esprit, il n'y aura pas de pardon pour lui, ni en ce siècle ni en l'autre.

D. *Que conclut S. Augustin de ce passage, dans le livre vingt-unième de la Cité de Dieu, chap. 14 ?*

R. Il conclut qu'il faut qu'il y ait des péchés qui se remettent en l'autre monde.

D. *Les péchés se remettent-ils dans le Ciel ?*

R. Non, car il n'entre point de péchés au ciel.

D. *Les péchés se remettent-ils en enfer ?*

R. Non, car en enfer il n'y a pas de rédemption.

D. *Citez-nous les paroles de saint Paul dans sa première épître aux Corinthiens, chap. 3.*

R. Le feu fera l'épreuve de chaque ouvrier.

D. *Continuez à rapporter les paroles de S. Paul.*

R. Celui dont l'ouvrage subsistera sera récompensé ; celui dont l'ouvrage sera brûlé souffrira de la perte.

D. *Achievez de rapporter le texte.*

R. Il sera néanmoins sauvé lui-même, mais en passant par le feu.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Paul au chapitre deuxième de l'épître aux Philippiens.*

R. Qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse, dans le ciel, sur la terre et dans l'enfer.

D. *Quelles preuves tirez-vous de ces paroles pour le purgatoire ?*

R. Ceux qui sont en enfer ne fléchissent pas le genou au nom de Jésus ; il faut donc que ce soient les âmes du purgatoire , qui révèrent ce nom.

D. *Citez-nous les paroles de Saint Jean dans son Apocalypse , chap. 21.*

R. Rien de souillé n'entrera au royaume des cieux.

D. *Que concluez-vous de ces paroles ?*

R. Je conclus qu'il faut qu'il y ait un lieu destiné à purifier les âmes de leurs taches.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Le juste tombe sept fois le jour : il n'est pas à présumer que ceux qui meurent de mort subite aient toujours eu le temps ou le soin d'expier toutes leurs fautes.

D. *Comment faut-il entendre ce passage de l'Ecclésiaste au chap. 11 ? De quelque côté que l'arbre tombe, soit qu'il tombe du côté du midi ou du septentrion, il y restera.*

R. Cela signifie seulement que tout homme qui meurt est sauvé ou damné.

D. *Ce passage n'a-t-il aucune force contre le purgatoire ?*

R. Il n'en a pas plus contre le purgatoire que contre les limbes.

D. *N'est-il pas dit au chapitre 14 de l'Apocalypse : Heureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur ; ils se reposeront de leurs travaux ?*

R. Cela se doit entendre des martyrs, ou des bonnes âmes qui ont expié leurs fautes pendant la vie.

D. *Mais le Seigneur ne dit-il pas au bon larron : vous serez aujourd'hui avec moi en paradis ?*

R. Une grâce accordée par Notre Seigneur mourant ne fait pas une règle générale pour tous les autres.

D. *N'avez-vous pas d'autre réponse à donner ?*

R. Le bon larron faisait une bonne pénitence en mourant en croix avec des sentiments si généreux, et cette pénitence pouvait lui tenir lieu du purgatoire.

§ III.

D. *Comment prouvez-vous en troisième lieu qu'il y a un purgatoire ?*

R. Par la tradition.

D. *Par quelle voie connaît-on la tradition ?*

R. Par le témoignage unanime des Pères.

D. *Dites-nous ce que saint Ephrem demande dans son testament spirituel.*

R. Il demande des prières après sa mort pour le repos de son âme.

D. *Dites-nous ce que raconte Eusèbe dans son livre quatrième de la vie de Constantin.*

R. Il dit que cet empereur voulut être enterré dans une église, afin que les fidèles se souvinsent plus aisément de prier Dieu pour lui.

D. *Quel avis donne saint Chrysostôme dans son homélie sur la première épître aux Corinthiens ?*

R. Il avertit que les larmes des vivants sont inutiles aux morts, et qu'il n'y a que les aumônes et les prières qui puissent leur donner du secours.

D. *Rapportez-nous ce que S. Jérôme écrit à Pamachus.*

R. Il dit que c'était la coutume de son temps, de répandre des fleurs sur le tombeau des femmes mortes; mais que Pamachus avait bien mieux fait en répandant des aumônes pour le soulagement de son épouse défunte.

D. *Rapportez-nous ce que S. Augustin raconte au livre neuvième de ses Confessions, chapitre 15, en parlant des funérailles de sa mère.*

R. Il parle ainsi de soi : Je ne versai aucune

larme dans le temps qu'on offrait le sacrifice de la rédemption pour ma chère mère.

D. *Rapportez-nous d'autres paroles de saint Augustin, sur le psaume 37.*

R. Purifiez-moi, Seigneur, dans cette vie, afin que je n'aie pas besoin de ce feu qui est destiné à purifier les âmes dans l'autre monde.

D. *Rapportez-nous ce qu'il dit dans son livre des hérésies (Hérésie. 52.)*

R. Il dit que Aërius a été le premier qui ait osé enseigner qu'il ne fallait offrir ni prières, ni sacrifices pour les morts, et que ç'a été la cinquante-troisième hérésie.

D. *Qu'y a-t-il donc à dire à ceux qui traitent le purgatoire d'invention de moines ?*

R. Il faut leur citer ces paroles de saint Augustin ; c'est la cinquante-troisième hérésie de nier qu'il faille prier pour les morts.

DE LA JUSTIFICATION.

§ II.

D. *Qu'est-ce que la justification ?*

R. C'est une grâce qui nous rend amis de Dieu.

D. *Le pécheur peut-il mériter la grâce justifiante ?*

R. Non. le pécheur ne peut la mériter,

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce que toutes les bonnes œuvres qui se font en péché mortel sont des œuvres mortes et trop peu de choses pour pouvoir mériter une si grande grâce.

D. *Est-ce un article de foi chez les Catholiques que le pécheur, étant en péché mortel, ne peut mériter la grâce de la justification ?*

R. Oui, c'est un article de foi.

D. *Rapportez-nous sur ce sujet les paroles du concile de Trente au chap. 6 de la sixième session.*

R. Rien de tout ce qui précède la justification, ni la foi, ni les œuvres, ne mérite la grâce de la justification.

D. *Comment se fait donc la justification du pécheur ?*

R. Elle se fait gratuitement et par la pure miséricorde de Dieu.

D. *En vue de qui ?*

R. Non en vue de nos mérites, mais en vue des mérites de Jésus-Christ.

D. *Comment cela ?*

R. Jésus-Christ est notre unique médiateur, qui nous a réconciliés avec son Père par le prix de son sang.

D. *De quoi se plaignent donc les Protestants, et pourquoi nous accusent-ils de croire que le pécheur peut mériter la rémission de ses péchés ?*

R. Ils ne se plaignent que parce qu'ils n'entendent pas la doctrine catholique.

D. *Faut-il donc dire que le pécheur ne peut obtenir par ses bonnes œuvres la grâce de la justification ?*

R. Le pécheur peut bien par les bonnes œuvres obtenir la grâce de la justification, mais il ne peut la mériter.

§ II.

D. *Quelle part la foi a-t-elle à la justification du pécheur ?*

R. La foi a une part très-considérable à la justification, et est absolument nécessaire pour que le pécheur puisse être justifié.

D. *Comment cela ?*

R. La foi est le principe et pour ainsi dire la première racine de la justification.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce qu'il est impossible de plaire à Dieu sans la foi, ni de faire du bien sans la foi.

D. *Mais la foi seule ne suffit-elle pas pour justifier le pécheur ?*

R. Non, elle ne suffit pas ; Dieu demande encore d'autres dispositions du pécheur pour le recevoir en grâce.

D. *Quelles sont-elles ?*

R. Il faut que le pécheur craigne Dieu, et qu'il l'aime ; qu'il soit repentant de ses péchés ; qu'il ait un ferme propos de n'y plus retomber.

D. *Comment Dieu exige-t-il ces choses ? les exige-t-il comme des conditions nécessaires, ou comme des œuvres méritoires ?*

R. Dieu exige tout cela non comme des œuvres méritoires, mais comme des conditions sans lesquelles il ne veut pas recevoir le pécheur en grâce.

D. *Rapportez-nous les paroles du 4.^e chap. du Deutéronome, v. 29.*

R. Vous trouverez Dieu, pourvu que vous le cherchiez de tout votre cœur.

D. *Citez-nous les paroles du prophète Ezéchiel au chap. 18, v. 21.*

R. Si l'impie se convertit et fait pénitence il vivra et ne mourra pas.

D. *Rapportez-nous les paroles du Sauveur au chap. 15 de saint Jean, v. 14.*

R. Vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous ai commandé.

D. *Que concluez-vous de ces passages ?*

R. Je conclus que le pécheur ne peut être justifié, à moins d'accomplir les conditions qui lui sont marquées.

D. *Que concluez-vous de plus ?*

R. Je conclus de plus, que ce n'est pas assez de la foi pour justifier le pécheur.

D. *Saint Jean-Baptiste ne dit-il pas au 3. chap. de saint Jean : Celui qui croit au Fils de Dieu a la vie éternelle.*

R. Saint Jean parle ici d'une foi efficace.

D. *Comment cela ?*

R. C'est-à-dire celui qui croit au Fils de Dieu, de telle sorte qu'il pratique sa doctrine, a la vie éternelle.

D. *L'apôtre ne dit-il pas au chap. 5 de l'Épître aux Romains, v. 28. Nous estimons que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi ?*

R. Saint Paul parle ici des œuvres de la loi juïdaique, et non des œuvres de la loi chrétienne.

D. *Pourquoi dites-vous cela ?*

R. Parce que l'apôtre saint Paul n'est pas contraire à l'apôtre saint Jacques ; or saint Jacques dit dans le deuxième chapitre de son Épître : vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seulement.

D. *L'apôtre ne dit-il pas dans le cinquième chap. aux Romains, v. 1 : Puisque nous sommes justifiés par la foi nous avons la paix avec Dieu ?*

R. L'apôtre parle ici d'une foi vive, animée par la charité, et féconde en bonnes œuvres.

§ III.

D. *Peut-on mériter le ciel quand on est en péché mortel ?*

R. Non, on ne le peut mériter, non plus que la justification.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce que toutes les bonnes œuvres, qui se font en péché mortel, sont des œuvres mortes qui ne sont d'aucun prix.

D. *Peut-on mériter le ciel quand on est dans la grâce de Dieu ?*

R. Le juste qui est dans la grâce de Dieu peut mériter par ses bonnes œuvres un accroissement de gloire, mais il ne peut mériter le premier degré de gloire.

D. *A qui sommes-nous redevables du droit que nous avons d'entrer en Paradis ?*

R. Nous en sommes redevables uniquement à la miséricorde de Dieu, et aux mérites de Jésus-Christ.

D. *Comment cela?*

R. C'est Jésus-Christ qui par ses mérites nous a acquis le ciel comme un héritage.

D. *Pourquoi avez-vous dit que le juste mérite par ses bonnes œuvres un accroissement de gloire ?*

R. C'est que le ciel nous est proposé dans l'Écriture comme une récompense ; or, on ne peut parvenir à une récompense sans mérite.

D. *Citez-nous les paroles du Sauveur, au chap. 5 de saint Matthieu, v. 12.*

R. Vous devez être ravis de joie, parce qu'une grande récompense vous attend dans le ciel.

D. *Citez-nous les paroles du sage, au chap. 11 des Proverbes, v. 18.*

R. Celui qui sèmera la justice, cueillera une riche récompense.

D. *Citez-nous les paroles de saint Jacques au chap. 1, v. 12.*

R. Heureux est celui qui souffre la tentation, parce qu'il recevra la couronne de vie.

D. *Rapportez-nous les paroles de l'apôtre saint Paul dans sa seconde épître à Timothée, chap. 4, v. 7.*

R. J'ai achevé ma course, la couronne de justice m'est réservée, et le Seigneur, qui est le juste juge, me la rendra en son grand jour.

D. *Les Protestants peuvent-ils trouver à redire à la doctrine catholique touchant le mérite des bonnes œuvres ?*

R. Non, ils sont obligés de dire la même chose que nous.

D. *Comment s'expliquent-ils dans l'apologie de la Confession d'Augsbourg, p. 96 ?*

R. Nous enseignons que les bonnes œuvres méritent une récompense temporelle et spirituelle en ce monde et en l'autre.

D. *De quoi se plaignent donc les adversaires au sujet du mérite des bonnes œuvres ?*

R. Ils ne se plaignent que parce qu'ils n'entendent pas la doctrine catholique.

§ IV.

D. *Qu'est-ce qui donne le prix aux bonnes œuvres ?*

R. C'est la grâce sanctifiante.

D. *La grâce sanctifiante est-elle en nous ou hors de nous ?*

R. Elle est dans nous et non hors de nous.

D. *Est-ce Dieu qui nous la donne, ou est-ce nous qui nous la donnons ?*

R. C'est un don de Dieu que nous recevons de sa libéralité.

D. *Comment l'apôtre s'exprime-t-il en parlant de la grâce sanctifiante au chap. 5 de l'Épître aux Romains, v. 3 ?*

R. L'amour de Dieu est répandu dans nos cœurs, par le Saint-Esprit qui nous est donné.

D. *Quels sont les effets de la grâce sanctifiante ?*

R. Elle fait que nous sommes les amis et les enfants de Dieu.

D. *A qui sommes-nous redevables d'une grâce si précieuse ?*

R. Nous en sommes uniquement redevables aux mérites de Jésus-Christ.

D. *Quelle remarque faites-vous, touchant l'efficacité des mérites de Jésus-Christ ?*

R. Jésus-Christ ne s'est pas contenté de mériter le ciel, il nous a encore mérité une grâce qui nous met en état de mériter de plus grands degrés de gloire.

D. *Le Sauveur ne dit-il pas au chap. 17 de saint Luc, v. 10 : Quand vous aurez fait tout ce qui vous a été ordonné, dites : nous sommes des serviteurs inutiles, nous avons fait ce que nous devions ; com-*

ment pouvons-nous donc prétendre pouvoir mériter quelque chose ?

R. Nous sommes des serviteurs inutiles envers Dieu ; mais nous ne sommes pas inutiles envers nous-mêmes.

D. *Pourquoi dites-vous que nous sommes des serviteurs inutiles envers Dieu ?*

R. C'est que , quand nous ne ferions aucune bonne action , Dieu n'en serait pas moins heureux pour cela.

D. *Pourquoi dites-vous que nous ne sommes pas inutiles envers nous-mêmes ?*

R. C'est parce que les bonnes œuvres nous servent à obtenir la récompense que Dieu a bien voulu nous promettre.

D. *Dieu pouvait-il nous ordonner de faire de bonnes œuvres, sans nous promettre aucune récompense ?*

R. Il le pouvait sans doute.

D. *Comment s'exprime le concile de Trente sur ce sujet , dans la 6^e session, chap. 16 ?*

R. La bonté de Dieu envers les hommes est si grande , qu'il veut que ses propres dons deviennent leurs mérites.

D. *Avons-nous sujet de nous confier beaucoup en nos bonnes œuvres ?*

R. A Dieu ne plaise , dit le concile de Trente , qu'un chrétien se confie , ou se glorifie en soi-même , et non pas dans le Seigneur.

D. *Pourquoi les Protestants nous reprochent-ils le trop de confiance en nos bonnes œuvres ?*

R. C'est à tort qu'ils font ces reproches ; mais les Catholiques se plaignent avec raison de la mauvaise foi des adversaires.

§ V.

D. *L'homme peut-il satisfaire pour ses péchés ?*

R. Il n'y a pas d'homme au monde qui puisse satisfaire pour un seul péché mortel,

D. *Qui a satisfait pour nos péchés ?*

R. C'est uniquement Jésus-Christ qui a satisfait pour la coulpe de nos péchés.

D. *Pouvons-nous nous appliquer les satisfactions de Jésus-Christ ?*

R. Nous le pouvons sans doute avec la grâce de Dieu.

D. *Comment les satisfactions de Jésus-Christ nous sont-elles appliquées ?*

R. En deux manières.

D. *Dites-nous comment.*

R. Ou avec une pleine rémission des peines temporelles, ou en réservant quelque peine temporelle à souffrir.

D. *Quand est-ce que les satisfactions de Jésus-Christ nous sont appliquées si parfaitement, qu'il ne nous reste aucune peine temporelle à souffrir ?*

R. C'est au baptême.

D. *Quand est-ce que les satisfactions de Jésus-Christ nous sont appliquées de telle manière, qu'il nous reste à souffrir quelque peine temporelle ?*

R. Communément au sacrement de pénitence.

D. *Est-ce que toute la peine n'est pas toujours remise avec la coulpe ?*

R. Non, car il arrive souvent que Dieu en remettant le péché, change la peine éternelle que le pécheur a méritée, en peine temporelle.

D. *Rapportez-nous sur cela un exemple tiré du douzième chapitre du deuxième livre des Rois ?*

R. Le prophète Natan dit à David touché du regret de son péché : Dieu vous a pardonné votre péché, cependant ce fils qui vous est né mourra.

D. *Rapportez-nous encore un autre exemple du vingt-quatrième chapitre du même livre.*

R. Le prophète Gad laissa à David le choix entre la guerre, la famine et la peste, quoique son péché lui fût déjà pardonné.

D. *Le pécheur pénitent peut-il acquitter les pei-*

nes temporelles dont il reste redevable à la justice de Dieu?

R. Il le peut avec la grâce de Dieu , et l'Écriture sainte l'exhorte à le faire.

D. *Rapportez-nous les paroles du prophète Daniel, chap. 4. v. 24.*

R. Rachetez vos péchés par des aumônes.

D. *Rapportez-nous les paroles du Sauveur S. Luc, chap. 11. v. 4.*

R. Donnez de vos biens aux pauvres, et tout sera sans tache pour vous.

§ VI.

D. *Qu'est-ce que l'indulgence?*

R. C'est la rémission des peines temporelles.

D. *Les péchés ne se remettent-ils pas par l'indulgence?*

R. Les péchés se remettent par le sacrement de pénitence , et non par l'indulgence.

D. *L'Eglise a-t-elle le pouvoir de remettre les peines temporelles?*

R. L'Eglise a le pouvoir d'ôter tous les liens qui empêchent l'entrée du ciel; or, est-il que la peine temporelle est aussi un lieu qui empêche pour un temps l'entrée du ciel, donc l'Eglise a le pouvoir de remettre aussi la peine temporelle.

D. *Y a-t-il longtemps que les indulgences sont en usage dans l'Eglise?*

R. Elles y sont en usage depuis le commencement du christianisme.

D. *Comment cela?*

R. L'apôtre remit à l'incestueux de Corinthe la peine qui lui avait été imposée, et c'était là une indulgence.

D. *Rapportez-nous les paroles de l'apôtre dans la 2^e aux Corinthiens, chap. 2. v. 10.*

R. Si je lui ai fait grâce, c'a été pour l'amour de vous en la personne de Jésus-Christ.

D. *Rapportez-nous ce que dit S. Cyprien dans la quatorzième épître du troisième livre, et ce qui est dit dans le onzième chap. du concile de Nicée.*

R. Il est dit que les évêques accordaient souvent aux pénitents la rémission des peines canoniques, à la prière des saints martyrs.

D. *Que concluez-vous de là?*

R. Je conclus que les évêques leur remettaient en même temps les peines temporelles dont ils étaient redevables à la justice de Dieu.

D. *Pourquoi cela, et quelle connexion y a-t-il de l'un à l'autre?*

R. Si les évêques avaient remis les peines canoniques sans remettre les peines temporelles devant Dieu, ce n'aurait pas été un avantage pour les pénitents.

D. *Est-ce un article de foi, que les peines temporelles se remettent devant Dieu par l'indulgence?*

R. Non, ce n'est pas un article de foi; mais c'est la commune opinion des théologiens, très-bien établie dans l'Écriture.

D. *Que sommes-nous obligés de croire touchant les indulgences?*

R. Deux articles qui ont été décidés par le concile de Trente.

D. *Quel est le premier?*

R. Que Dieu a laissé à son Église le pouvoir d'accorder des indulgences.

D. *Quel est le second?*

R. Que l'usage des indulgences est salutaire au peuple chrétien.

D. *Y a-t-il rien dans cette doctrine du concile qui puisse faire de la peine aux protestants?*

R. Non, il n'y a rien qui puisse leur en faire raisonnablement.

DU CHEF DE L'ÉGLISE.

§ I.

D. *Qui est le véritable chef de l'Eglise?*

R. C'est Jésus-Christ.

D. *Est-il le chef visible ou invisible?*

R. Il est chef invisible, et gouverne l'Eglise du haut du ciel d'une manière invisible.

D. *Jésus-Christ n'a-t-il pas établi de vicaire en terre pour gouverner l'Eglise en qualité de chef visible?*

R. Il a établi pour cela saint Pierre et ses successeurs.

D. *S. Pierre a-t-il reçu plus de pouvoir de Jésus-Christ que les autres apôtres?*

R. Oui, comme nous l'apprenons par plusieurs passages de l'Écriture.

D. *Rapportez-nous les paroles du Sauveur au chap. 16 de S. Matthieu.*

R. Vous êtes Pierre, et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enferne prévaudront pas contre elle.

D. *Que faut-il entendre par cette Pierre?*

R. S. Pierre même.

D. *Comment cela?*

R. Le Sauveur l'appelle Céphas; or, Céphas signifie en langue syriaque une Pierre.

D. *Rapportez-nous la suite des paroles du Sauveur?*

R. Je vous donnerai les clefs du royaume du ciel; ce que vous lierez sur la terre sera lié, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.

D. *Le Sauveur n'a-t-il pas dit les mêmes paroles aux autres apôtres?*

R. Il leur a dit les mêmes paroles à tous en commun; mais il les a adressées à Pierre en par-

ticulier; ce qui fait voir qu'il a prétendu lui donner un pouvoir particulier.

D. *Rapportez-nous les paroles du Sauveur au chap. 21 de S. Jean.*

R. Paissez mes agneaux, paissez mes brebis.

D. *Qu'entendent les saints Pères par les agneaux?*

R. Ils entendent les fidèles.

D. *Qu'entendent-ils par les brebis ?*

R. Ils entendent les pasteurs.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce que les pasteurs donnent la nourriture aux fidèles, de même que les brebis nourrissent les agneaux.

D. *Que concluez-vous de là ?*

R. Que le Seigneur a chargé S. Pierre du soin de toute l'Eglise, en lui recommandant non-seulement le peuple, mais aussi les pasteurs.

§ II.

D. *Avez-vous encore d'autres preuves en faveur de la primauté de S. Pierre ?*

R. Les évangélistes nomment partout saint Pierre le premier, ce qui est une marque de la supériorité de son rang.

D. *Rapportez-nous les paroles de S. Matthieu au chap. 10.*

R. Voici les noms des douze apôtres, le premier est Simon, nommé Pierre.

D. *Ne pourrait-on pas dire que saint Pierre était le plus âgé de tous, ou qu'il avait été appelé à l'apostolat avant tous les autres, et que c'est pour cela qu'on le trouve partout le premier ?*

R. Non, cela ne peut se dire; car saint André était plus âgé que saint Pierre, et s'était mis avant lui à la suite de Notre-Seigneur.

D. *Citez-nous saint Ambroise sur le chap. 12 de la seconde Epître aux Corinthiens.*

R. Ce n'est point André qui a reçu la primauté, c'est Pierre.

D. *Citez-nous saint Augustin dans son second livre du Baptême.*

R. Voyez l'apôtre saint Pierre, dans qui la prééminence paraît avec tant d'éclat.

D. *Citez-nous saint Optat, dans le deuxième livre contre Parménien.*

R. Saint Pierre a été établi chef des apôtres, afin que l'unité de l'Eglise se conserve.

D. *Pouvez-vous faire voir que saint Pierre ait jamais fait les fonctions de chef de l'Eglise?*

R. Li en a fait les fonctions immédiatement après l'Ascension de Notre-Seigneur.

D. *Comment cela?*

R. Premièrement il assembla les disciples, et présida à l'élection qu'on fit d'un nouvel apôtre pour remplacer Judas; et même, selon saint Chrysostôme, il aurait pu sans aucun doute faire cette élection à lui seul.

D. *Que fit-il encore en qualité de chef et de supérieur?*

R. Il prêcha le premier Jésus-Christ crucifié, et convertit trois mille personnes par son premier sermon.

D. *Rapportez-nous d'autres marques de sa supériorité?*

R. Il déclara qu'il fallait admettre les païens à être baptisés, ensuite d'une révélation qu'il avait eue sur ce sujet.

D. *Que fit-il encore comme chef de l'Eglise?*

R. Il prononça dans l'assemblée des apôtres à Jérusalem, qu'il ne fallait pas assujettir les Chrétiens à la circoncision.

D. *Que concluez-vous de tout cela?*

R. Qu'il n'y a pas de point mieux établi dans l'Ecriture que la primauté de saint Pierre.

D. *Quelle remarque faites-vous?*

R. Qu'il n'y a pas de point plus combattu par les adversaires que la primauté de saint Pierre.

D. *Que concluez-vous en dernier lieu ?*

R. Que les adversaires se font un jeu de l'Écriture, et n'en prennent que ce qui les accommode.

§ III.

D. *La primauté de saint Pierre étant établie, que s'ensuit-il de là ?*

R. Il s'en suit que les successeurs de saint Pierre doivent avoir le même rang et le même pouvoir.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce que la forme du gouvernement que Jésus-Christ a établie, doit être toujours la même.

D. *Quels sont les successeurs de saint Pierre ?*

R. Ce sont les évêques de Rome.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce que saint Pierre a établi son siège à Rome, où il a fini sa vie.

D. *Qu'avez-vous à répondre à ceux qui prétendent que saint Pierre n'a jamais été à Rome ?*

R. Il faut leur faire trois questions.

D. *Quelle question faut-il leur faire en premier lieu ?*

R. Si saint Pierre n'a pas souffert le martyre à Rome, sous l'empereur Néron, dites-nous donc en quel endroit du monde saint Pierre est mort.

D. *Que faut-il leur demander en second lieu ?*

R. Si saint Pierre n'est pas mort à Rome, de quel endroit et en quel temps y a-t-on transporté ses reliques ?

D. *Quelle est la troisième question qui reste à leur faire ?*

R. Les saints Pères qui ont vécu dans les premiers siècles de l'Église, n'ont-ils pas mieux su que les Luthériens d'aujourd'hui, qui a été le premier évêque de Rome ?

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Augustin*

dans son Epître à Generosus, où il fait le dénombrement des évêques qui ont gouverné l'Eglise de Rome.

R. Lin a succédé à Pierre, et Clément a succédé à Lin.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Optat dans son 2^e livre, contre Parmenien.*

R. Saint Pierre a été le premier qui a occupé le siège de Rome; après, Lin a succédé à Pierre, et Clément a succédé à Lin.

D. *Que disent saint Irénée, au liv. 5. chap. 5. et saint Epiphane, en parlant de la 27^e hérésie, et généralement tous les Pères qui nous ont donné le catalogue des évêques de Rome?*

R. Ils marquent tous saint Pierre pour le premier évêque de Rome.

D. *Que dit saint Léon dans son premier sermon sur la fête des apôtres?*

R. Rome est devenue la capitale du monde chrétien, parce que saint Pierre y a établi son siège.

§ IV.

D. *Tous les fidèles doivent-ils l'obéissance à l'évêque de Rome?*

R. Oui, ils la lui doivent comme au vicaire de Jésus-Christ et au chef de l'Eglise.

D. *Est-ce un grand péché de se soustraire à l'obéissance du souverain Pontife?*

R. Quiconque s'oppose aux puissances, s'oppose à l'ordre de Dieu, dit saint Paul, et ceux qui leur résistent s'attirent la condamnation sur eux-mêmes.

D. *Faut-il que toutes les Eglises chrétiennes communiquent avec l'Eglise de Rome?*

R. Les saints Pères l'enseignent ainsi.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Irénée au liv. 5. chap. 5*

R. L'Eglise de Rome est la principale, et il faut que toutes les Eglises lui soient unies.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Cyprien , au livre 1. Epit. 8.*

R. Il n'y a qu'un Dieu et un Christ, il n'y a qu'une Eglise et qu'une chaire , fondée sur Pierre, par la parole du Seigneur même.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Jérôme au pape Damaze.*

R. Je m'attache à votre chaire , qui est celle de saint Pierre ; je sais que l'Eglise est bâtie sur cette Pierre.

D. *Continuez à rapporter ses paroles.*

R. Quiconque ne mange pas l'agneau dans cette maison , est profane ; quiconque ne se retire pas dans cette arche , périra dans les eaux du déluge.

D. *Dites le reste des paroles de saint Jérôme.*

R. Je ne reconnais pas Vital, j'ignore Melete, Paulin m'est inconnu ; quiconque n'est pas avec vous est contre Jésus-Christ, quiconque ne recueille pas avec vous ne fait que répandre.

D. *Pourquoi appelle-t-on l'Eglise Catholique l'Eglise Romaine ?*

R. Parce que toutes les Eglises catholiques du monde honorent le siège de Rome , et font profession d'y être attachées.

DES CONCILES.

§ I.

D. *Combien de sortes de Conciles y a-t-il ?*

R. Il y en a deux sortes ; savoir :

Les Conciles généraux et les Conciles particuliers.

D. *Qu'est-ce qu'un Concile général ou œcuménique ?*

R. C'est une assemblée d'évêques, à laquelle sont invités tous les évêques du monde chrétien , et qui est présidée par le Pape , ou par ses légats, ou du moins confirmée par lui.

D. *Qu'est-ce qu'un Concile particulier, national ou provincial?*

R. C'est une assemblée d'évêques, à laquelle sont invités tous les évêques d'une province ou d'un royaume.

D. *Un Concile peut-il errer en matière de foi?*

R. Les Conciles généraux et œcuméniques sont infaillibles en matière de foi, mais non les Conciles particuliers.

D. *Pourquoi dites-vous que les Conciles généraux sont infaillibles?*

R. Parce que si un Concile général venait à se tromper, toute l'Eglise serait dans l'erreur, ce qui ne se peut.

D. *Pourquoi dites-vous que toute l'Eglise serait dans l'erreur au cas qu'un Concile général vint à se tromper?*

R. Parce que les évêques assemblés représentent toute l'Eglise, de même que les Etats représentent tout un royaume.

D. *De quelle manière faut-il regarder les décisions des Conciles généraux?*

R. Comme des oracles rendus par le Saint Esprit.

D. *Rapportez-nous les paroles que saint Pierre prononça dans l'assemblée des apôtres au chap. 15 des Actes des Apôtres.*

R. Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer aucun autre fardeau.

D. *Est-ce un grand péché que de refuser de se soumettre aux Conciles généraux?*

R. C'est faire voir un orgueil et une opiniâtreté insoutenables; c'est tomber dans le schisme et dans l'hérésie.

D. *Pourquoi dites-vous cela?*

R. Parce que c'est préférer son sentiment particulier au sentiment universel de l'Eglise, et au jugement de tant d'habiles gens.

D. *Ne pourrait-on pas dire qu'on est obligé à rece-*

voir les décisions des conciles quand elles sont conformes à la parole de Dieu, mais non hors de là?

R. Cette réponse est insoutenable.

D. *Pourquoi cela?*

R. En faisant cette réponse on témoignerait être dans la pensée que l'Eglise peut enseigner quelque chose de contraire à la parole de Dieu, ce qui ne se peut.

D. *Pourquoi dites-vous encore que cette réponse est insoutenable?*

R. En répondant ainsi on s'établit juge de ceux que Dieu a établis pour juger des différends de Religion.

§ II.

D. *Combien y a-t-il de Conciles généraux?*

R. Il y en a dix-huit.

D. *Où s'est tenu le premier Concile œcuménique?*

R. A Nicée, en 325.

D. *Où s'est tenu le second?*

R. A Constantinople, en 381.

D. *Où le troisième?*

R. A Ephèse, en 451.

D. *Où le quatrième?*

R. A Calcédoine, en 451.

D. *Combien s'est-il tenu de Conciles généraux à Constantinople?*

R. Quatre en tout.

D. *Combien y en a-t-il eu à Rome?*

R. Cinq en tout.

D. *Combien à Nicée?*

R. Deux.

D. *Combien à Lyon?*

R. Deux.

D. *Nommez encore d'autres endroits où il s'est tenu des Conciles généraux?*

R. Il s'en est tenu un à Vienne en Dauphiné et un à Florence,

D. *Quel est le dernier Concile général ?*

R. Le Concile de Trente.

D. *Pourquoi mettez-vous le Concile de Trente du nombre des Conciles généraux ?*

R. Parce que tous les évêques de la Chrétienté y ont été invités, et qu'il a été présidé par les légats du Pape et confirmé par lui.

D. *Combien y a-t-il eu de cardinaux ?*

R. Six.

D. *Combien de Patriarches ?*

R. Trois.

D. *Combien d'archevêques ?*

R. Trente-deux.

D. *Combien d'évêques ?*

R. Deux cent vingt-huit.

D. *Les ministres luthériens et calvinistes ont-ils aussi été invités d'y assister ?*

R. On les a fort pressés d'y venir, et on leur a offert pour cela toutes les sûretés qu'ils pouvaient désirer.

D. *Est-ce une raison aux Protestants de rejeter ce Concile pour n'y avoir pas été ?*

R. Non, car il n'a tenu qu'à eux de s'y trouver.

D. *Les Protestants sont-ils obligés en conscience de se soumettre au Concile de Trente ?*

R. Oui, car ils ont été jugés par leurs juges légitimes.

D. *Qui a droit de juger de la doctrine ?*

R. Ce sont les évêques.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce que Dieu les a établis pour cela.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Paul aux évêques dans le chap. 20 des Actes des Apôtres ?*

R. Prenez garde au troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques pour gouverner l'Église de Dieu.

D. *Quelles remarques faites-vous sur ces paroles ?*

R. Les évêques ne pourraient gouverner l'Église

comme il faut s'ils n'étaient point en droit d'approuver la bonne doctrine, et de condamner la mauvaise.

DE L'OBÉISSANCE DUE A L'ÉGLISE.

§ I.

D. *Sommes-nous obligés d'obéir à l'Eglise?*

R. Oui, parce que Dieu l'ordonne.

D. *Que dit le Sauveur (Matth. 18. v. 16.) ?*

R. Celui qui n'écoute pas l'Eglise, qu'il vous soit comme un païen et un publicain.

D. *Que dit-il aux pasteurs (Luc. 10, v. 17.) ?*

R. Celui qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise.

D. *Que dit saint Paul (Hébr. 13. v. 17.)*

R. Soyez soumis à vos préposés, car ils veillent comme devant rendre compte de vos âmes.

D. *La puissance ecclésiastique est-elle en droit aussi bien que la séculière de nous obliger en conscience?*

R. Oui, parce que l'une et l'autre sont également établies de Dieu.

D. *Que dit l'apôtre (Rom. 13. v. 2.) ?*

R. Ceux qui résistent aux puissances, résistent à l'ordre de Dieu, et ceux qui y résistent s'acquièrent la damnation.

D. *Que dit-il de plus?*

R. Soyez soumis, non-seulement par crainte, mais aussi par conscience.

D. *Que suit-il de ces passages?*

R. Qu'on est obligé en conscience de garder les commandements de l'Eglise.

D. *Mais les commandements de l'Eglise ne sont que des commandements des hommes?*

R. On est obligé de garder les commandements des hommes, quand Dieu l'ordonne.

D. *Donnez-en une comparaison.*

R. Le commandement d'un père ou d'un magistrat n'est qu'un commandement humain ; néanmoins on est obligé de garder l'un et l'autre, parce que Dieu l'a ordonné.

D. *Achievez la comparaison?*

R. De même est-on obligé d'obéir à l'Eglise parce que Dieu l'a ordonné.

D. *Le Sauveur ne dit-il pas (Matt. 15. v. 9.) : C'est en vain qu'ils me servent, eux qui enseignent des commandements humains?*

R. Le Sauveur ne parle ici que des commandements qui sont ou contre la loi de Dieu, ou vains et inutiles.

§ II.

D. *A quoi servent les commandements de l'Eglise?*

R. A nous faire mieux observer les commandements de Dieu.

D. *Comment cela?*

R. Dieu nous ordonne de lui rendre le culte qui lui est dû, de jeûner, de nous confesser et de communier, et l'Eglise nous en fixe le temps et la manière de le faire.

D. *L'Eglise a-t-elle droit d'instituer des jours de fêtes?*

R. Elle n'en a pas moins que l'Eglise judaïque.

D. *Où trouve-t-on dans l'Ancien Testament des fêtes de commandement instituées par la synagogue?*

R. Dans le livre d'Esther, chap 9, et dans le dernier chapitre du livre de Judith.

D. *Comment prouvez-vous encore que l'Eglise peut instituer des fêtes de commandement?*

R. Si elle n'avait pas ce droit, elle n'aurait pu ordonner de chômer le dimanche au lieu du samedi.

D. *L'Eglise peut-elle aussi instituer des jours de jeûne?*

R. Oui, et saint Augustin taxe Acrius d'hérésie pour avoir disputé ce droit à l'Eglise.

D. *L'Eglise peut-elle nous défendre l'usage de certaines nourritures ?*

R. Oui, comme elle fit dès le temps des apôtres.

D. *Quelle nourriture défendit-elle alors ?*

R. Le sang et les viandes suffoquées. (*Act. 25.*)

D. *Les Chrétiens d'alors eussent-ils péché en usant de ces nourritures ?*

R. Sans doute, parce qu'ils eussent violé le commandement de l'Eglise.

D. *N'eussent-ils pas pu dire que rien de ce qui entre par la bouche ne souillait l'homme ?*

R. On leur eût répondu que ce n'était pas la nourriture, mais la désobéissance qui rendait l'homme immonde.

D. *Que doivent donc répondre les Catholiques, lorsque les Protestants leur font aujourd'hui le même reproche ?*

R. Que ce n'est pas la nourriture, mais la désobéissance qui rend l'homme immonde.

D. *De quelle nourriture parle le Sauveur lorsqu'il dit (*Matth. 15. v. 11*) : Ce qui entre par la bouche ne rend pas l'homme immonde ?*

R. Il parle de celle qu'on prend sans avoir lavé les mains auparavant, et nullement de celle qu'on prend contre le précepte.

§ III.

D. *Pourquoi l'Eglise nous défend-elle l'usage de la viande en certains jours ?*

R. Pour châtier le corps.

D. *La viande est-elle une nourriture qui en elle-même soit immonde ?*

R. Non ; c'est une créature de Dieu dont on peut user avec action de grâces.

D. *Qui est-ce qui enseigna autrefois qu'elle était immonde et une créature du démon ?*

R. Les Marcionites et les Manichéens.

D. *Comment l'Apôtre nomme-t-il cette doctrine ?*

R. Une doctrine diabolique.

D. *Y a-t-il longtemps que les Chrétiens s'abstiennent de la viande deux jours par semaine ?*

R. Depuis le commencement du christianisme.

D. *D'où le savez-vous ?*

R. De saint Epiphane (*Cathe.*)

D. *Dites-nous ces paroles ?*

R. Il lui est ordonné par la loi apostolique de jeûner deux jours par semaine.

D. *A-t-on toujours fait abstinence le vendredi et le samedi par toute l'Eglise ?*

R. Non ; en quelques endroits cela se pratique le mercredi et le vendredi.

D. *Que dit saint Jérôme ?*

R. Il faut en cela se conformer à l'usage de chaque pays.

D. *Pourquoi les Grecs le faisaient-il le mercredi et le vendredi ?*

R. Parce que Jésus-Christ fut vendu le mercredi, et qu'il mourut le vendredi.

D. *Pourquoi le faisons-nous le vendredi et le samedi ?*

R. En l'honneur de la mort et de la sépulture de Jésus-Christ.

D. *L'apôtre ne blâme-t-il pas les Colossiens de ce qu'ils disaient : n'y touchez point, n'en mangez point ?*

R. L'apôtre ne les blâme que parce qu'ils le disaient dans l'esprit de l'ancienne loi.

D. *L'apôtre ne dit-il pas au même chap. v. 16 ; que personne ne vous juge sur le manger ou sur le boire , ni sur les fêtes ?*

R. Il ne parle ici que de la loi Judaïque , dont les Chrétiens doivent être affranchis.

D. *Ne dit-il pas (2. Cor. 3. v. 17.) là où est l'Esprit de Dieu , là se trouve la liberté. Pourquoi donc s'assujettir aux lois de l'Eglise ?*

R. Soyez libres , dit saint Pierre. (1, chap. 2. v. 16.), mais que la liberté ne vous serve pas de voile pour couvrir votre malice.

§ IV.

D. *Qui est-ce qui a établi le Carême ?*

R. Ce sont les apôtres.

D. *Comment le prouvez-vous ?*

R. Premièrement , par la règle de saint Augustin , et en second lieu par le témoignage des Pères.

D. *Quelle est la règle de saint Augustin ?* (Ep. 18.)

R. Tout usage reçu dans l'Eglise universelle , et dont on ne trouve l'origine chez aucun évêque , ni chez aucun pape , ni dans aucun Concile. doit être regardé comme d'institution apostolique.

D. *Que prouve cette règle ?*

R. Que le Carême , qui est reçu dans toute l'Eglise , et dont on ne trouve l'origine chez aucun pape , ni dans aucun Concile , est aussi d'institution apostolique.

D. *Que faut-il répondre aux adversaires qui prétendent que c'est le Concile de Nicée qui a introduit le Carême ?*

R. Cela ne se peut , vu que Tertullien et Origène , qui vivaient bien avant ce Concile , font déjà mention du Carême.

D. *Savez-vous quelque saint Père qui dise expressément que les apôtres aient institué le Carême ?*

R. Saint Jérôme et saint Léon le disent formellement.

D. *Citez-nous saint Jérôme.* (Epist. ad Marcel.)

R. Nous observons un jeûne de quarante jours , suivant l'institution apostolique.

D. *Et saint Léon.* (Sem. 9. de jejun.)

R. Ce sont les apôtres qui par inspiration du Saint-Esprit ont établi le Carême.

D. *Était-on dès lors obligé au jeûne?*

R. Oui, dès lors on y était obligé en conscience.

D. *Que dit saint Jérôme (Epist. cit.)?*

R. Les Montanistes jeûnent trois Carêmes, et nous n'en jeûnons qu'un; non qu'il ne soit permis de jeûner toute l'année, mais autre chose est de jeûner de son propre choix, et autre chose de jeûner parce qu'on est obligé?

D. *Que dit saint Augustin?*

R. Il est libre de jeûner en d'autres temps, mais c'est pécher que de ne pas jeûner en Carême.

§ V.

D. *Pourquoi les apôtres ont-ils institué le Carême?*

R. 1° En l'honneur du jeûne de Jésus-Christ; 2° en l'honneur de sa passion, et 3° pour nous mieux préparer à la fête de Pâques.

D. *Comment faut-il jeûner?*

R. Il faut, 1° s'abstenir de gras; 2° ne prendre qu'un repas par jour, prendre son dîner vers midi.

D. *N'est-il pas permis de manger le soir selon son appétit?*

R. Non; il faut se contenter d'une petite collation.

D. *De quelle nourriture doit-on user à la collation?*

R. D'une nourriture légère, de fruits, ou de quelque autre dessert.

D. *Est-il défendu à ceux qui ont l'estomac faible de prendre le soir un peu d'un bouillon maigre?*

R. Non, lorsque cela est nécessaire.

D. *Est-il permis de déjeûner ou de goûter les jours de jeûne?*

R. Non, il faut s'en abstenir.

D. *Peut-on faire collation le matin, et souper selon son appétit?*

R. Cela se peut, lorsqu'on en a une raison légitime.

D. *Tout le monde est-il obligé au jeûne ?*

R. Non, différentes personnes en sont exemptes : savoir,

Les jeunes gens au-dessous de vingt-un ans ;

Les vieillards qui n'en ont plus la force ;

Les femmes enceintes et les nourrices ;

Les gens de métier, dont le travail est trop rude ;

Les pauvres qui n'ont pas de quoi faire un repas.

§ VI.

D. *Que doit répondre un Catholique aux adversaires qui se raillent du jeûne et de l'abstinence ?*

R. Il faut leur répondre par ce passage : Celui qui n'écoute pas l'Eglise doit être regardé comme un païen et un publicain.

D. *Quoi encore ?*

R. Il faut leur citer les paroles de saint Augustin. (*Epist. 118.*)

D. *Que dit saint Augustin ?*

R. C'est une folie impudente de blâmer ce qui se pratique dans toute l'Eglise.

D. *Sur qui ce reproche tombe-t-il ?*

R. Sur Luther, qui a blâmé le jeûne que l'on observait dans toute l'Eglise.

D. *Pouvez-vous prouver par quelques exemples de l'Ecriture que les Catholiques font bien de s'abstenir de certaines viandes ?*

R. Le prophète Jérémie loue les Réchabites de ce qu'ils s'abstenaient du vin, parce que Jonadab, leur père, le leur avait défendu.

D. *Que concluez-vous de là ?*

R. Que les Catholiques ne font pas mal en s'abstenant de la viande, parce que l'Eglise, leur mère la leur défend.

D. *Que peut-on dire aux adversaires pour leur faire mieux sentir le tort qu'ils ont de nous blâmer là-dessus ?*

R. Il faut leur demander pourquoi ils chôment

le dimanche, pendant qu'ils ne veulent pas s'abstenir du gras les vendredis et samedis.

D. *Ne pourraient-ils pas répondre que l'Ecriture ordonne de chômer le dimanche, et qu'elle ne commande nulle part de faire abstinence le vendredi et le samedi ?*

R. L'Ecriture ne parle que du sabbat et nullement du dimanche.

D. *Que faut-il là-dessus leur dire de plus ?*

R. Vous chômez le dimanche parce que c'est l'ancien usage de l'Eglise ; gardez donc de même l'abstinence du vendredi et du samedi, suivant l'ancien usage.

DES SACREMENTS.

§ I.

D. *Comment prouvez-vous qu'il y a sept sacrements ?*

R. Je le prouve par l'Ecriture et par la décision de l'Eglise.

D. *Où trouve-t-on dans l'Ecriture qu'il y a sept sacrements ?*

R. On trouve dans l'Ecriture sept signes visibles d'une grâce invisible, comme il est aisé de le prouver de chacun en particulier.

D. *Tous les Catholiques reconnaissent-ils sept sacrements ?*

R. Oui, tous les Catholiques du monde en reconnaissent sept, ni plus ni moins.

D. *Les Grecs schismatiques en reconnaissent-ils sept aussi ?*

R. Oui, comme Jérémie, patriarche de Constantinople, le déclara en 1576.

D. *Que concluez-vous de cette déclaration des Grecs ?*

R. Je conclus qu'on a toujours cru constamment dans toute la chrétienté qu'il y a sept sacrements.

D. *Comment cela?*

R. Si cette créance était nouvelle, elle ne nous serait pas commune avec les Grecs, qui se sont séparés de nous il y a huit cents ans.

D. *Tous les Protestants sont-ils d'accord touchant le nombre des Sacrements?*

R. Non, car dans plusieurs endroits ils n'en comptent que deux, comme à Strasbourg; savoir: le baptême et la cène; en d'autres endroits ils y ajoutent la pénitence.

D. *Que dit sur cela l'apologie de la Confession d'Augsbourg, art. 7., du nombre des Sacrements?*

R. Elle dit expressément que la pénitence est un sacrement proprement dit.

D. *Pourquoi donc les Protestants de Strasbourg ne mettent-ils pas la pénitence au nombre des sacrements, puisqu'ils se disent de la Confession d'Augsbourg?*

R. C'est à eux à voir ce qu'ils pourront répondre pour ne pas se contredire eux-mêmes.

§ II.

D. *Les Protestants peuvent-ils prouver aux Anabaptistes que le baptême des enfants est bon?*

R. Non, ils ne peuvent pas le leur prouver.

D. *Pourquoi cela?*

R. Parce qu'il suit des principes des Protestants que le baptême des enfants ne peut être bon.

D. *Comment cela?*

R. Un des principes des Protestants est qu'on ne peut être justifié que par un acte de foi: or, les enfants ne peuvent produire aucun acte de foi; donc ils ne peuvent être justifiés.

D. *Faites-nous voir la même conséquence tirée d'un autre de leurs principes.*

R. Leur première maxime est qu'il ne faut recevoir aucun usage dont il ne se trouve point d'exem-

ple dans l'Écriture : or, il ne se trouve aucun exemple dans l'Écriture qu'il y ait jamais eu d'enfant baptisé ; donc le baptême des enfants ne doit pas passer chez eux pour être bon.

D. *De quoi se vantent les Anabaptistes contre les Protestants ?*

R. Ils se vantent d'avoir la pure parole de Dieu pour eux.

D. *Quel usage font-ils de ce passage de saint Matthieu, chap. 28 : Allez, enseignez toutes les nations et baptisez-les ?*

R. Ils prétendent que l'instruction doit précéder le baptême : or, les enfants, disent-ils, ne sont pas capables d'instruction.

D. *Quel usage font-ils du passage de saint Marc, chap. 16 : Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé ?*

R. Ils prétendent qu'il faut croire avant de recevoir le baptême ; or, disent-ils, les enfants ne sont pas en état de croire.

D. *Les Protestants ont-ils de quoi répondre à ces passages ?*

R. Ils peuvent bien expliquer ces passages d'une autre manière que les Anabaptistes, mais ils ne peuvent s'assurer que leur explication soit meilleure.

D. *Que concluez-vous de tout ce qui a été dit ?*

R. Je conclus qu'un protestant, en suivant ses propres principes, a de très-grandes raisons de douter s'il est bien baptisé.

D. *Comment les Catholiques prouvent-ils que le baptême des enfants est bon ?*

R. Ils le prouvent par la tradition, c'est à-dire par l'usage constant de l'Église.

D. *Les adversaires ne peuvent-ils pas avoir également recours à la tradition ?*

R. Non, ils ne le peuvent, car ils rejettent la tradition pour tout autre article.

§ III.

D. *Pourquoi mettez-vous la Confirmation au nombre des sacrements ?*

R. Parce que c'est un signe visible qui confère une grâce invisible.

D. *Qu'est-ce que le signe visible dans la Confirmation ?*

R. C'est le saint crême et l'imposition des mains de l'évêque.

D. *Quel est la grâce invisible que confère ce sacrement ?*

R. C'est une grâce qui fortifie la foi du Chrétien.

D. *Où l'Écriture fait-elle mention de la Confirmation ?*

R. Dans le huitième chapitre des Actes des Apôtres.

D. *Qu'est ce qu'elle en dit ?*

R. Il y est dit que les habitants de Samarie avaient déjà reçu le baptême, mais qu'ils n'avaient pas encore reçu le Saint-Esprit; que saint Pierre et saint Jean allèrent leur imposer les mains, et que par là ils reçurent le Saint-Esprit.

D. *Est-ce là la Confirmation ?*

R. Ce ne peut être autre chose.

D. *Pourquoi dites-vous cela ?*

R. Parce que l'imposition des mains ne se fait qu'en conférant les ordres, ou en donnant la confirmation: or, les apôtres ne donnèrent pas l'ordre de la prêtrise à tous les habitants de Samarie; donc ils donnèrent la confirmation.

D. *Ne pourrait-on pas dire que les apôtres imposaient les mains pour communiquer les dons du Saint Esprit, mais que les évêques d'aujourd'hui n'ont pas le même pouvoir ?*

R. Si les évêques d'aujourd'hui n'ont pas le pouvoir de communiquer le Saint-Esprit visiblement,

ils ont du moins le pouvoir de le communiquer d'une manière invisible.

D. *Que dites-vous sur cela aux adversaires ?*

R. Vous en appelez sans cesse à l'Écriture, et vous voulez qu'on s'en tienne à la lettre; pourquoi donc n'impose-t-on pas chez vous les mains à ceux qui sont baptisés ?

D. *Trouve-t-on des vestiges de la confirmation dans les premiers temps du Christianisme ?*

R. Les passages des Pères sont décisifs sur cet article.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Cyrille dans sa troisième Catéchèse.*

R. Tandis qu'il se fait une onction visible sur le corps, l'âme se trouve sanctifiée par l'opération intérieure du Saint-Esprit.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Augustin, au second livre, contre les lettres de Petilien, chap. 10.*

R. Le sacrement du Saint-Crême est un sacrement qui ne cède point en sainteté au baptême même.

§ IV.

D. *Y a-t-il du pain après la consécration de l'Eucharistie ?*

R. Non; le pain se change au corps et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ par la vertu du Tout-Puissant et la parole du prêtre.

D. *Comment le prouvez-vous ?*

R. Le Sauveur n'a pas dit : dans ce pain ou avec ce pain est mon corps; mais il a dit : ceci est mon corps.

D. *Que concluez-vous de là ?*

R. Que ce n'est plus du pain.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce qu'il est impossible que ce qui est chair soit en même temps pain : or, le Sauveur a déclaré que ce qu'il tenait en main était son corps

et sa chair ; par conséquent ce ne pouvait plus être du pain.

D. *A-t-on cru la transubstantiation dès les premiers temps du christianisme ?*

R. On l'a cru en tout temps , comme il est aisé de le faire voir par le témoignage des Pères.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Ambroise au livre 4 des Sacrements ; chap. 4.*

R. Avant la consécration ce n'est que du pain ; mais dès que les paroles saintes se prononcent , le pain se change au corps de Notre-Seigneur.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Grégoire de Nysse , chap. 37 de sa grande Catéchèse.*

R. Je crois fermement que le pain est changé au corps de Jésus-Christ.

D. *Mais ne pourrait-on pas objecter contre la doctrine Catholique tous les passages où l'Eucharistie est appelée pain , comme dans la 1^{re} aux Corinth. , chap. 10, v. 16 : le pain que nous rompons n'est-il pas la participation du corps du Sauveur ? chap. 11, v. 20 : quiconque mangera ce pain indignement.*

R. Il est parlé de pain , non que ce soit du pain en effet , mais parce que ç'a été du pain.

D. *Donnez-nous un exemple de cette manière de parler.*

R. C'est ainsi qu'il est dit en saint Matthieu, chap. 11 : les aveugles voient , les boiteux marchent ; c'est à-dire ceux qui étaient aveugles , ceux qui étaient boiteux.

D. *N'avez-vous pas d'autre réponse à faire ?*

R. L'Eucharistie s'appelle encore pain , parce qu'elle en a la figure.

D. *Donnez-nous un exemple pareil tiré de l'Ecriture ?*

R. L'Ecriture nomme les trois anges qui apparurent à Abraham , trois hommes , parce qu'ils apparurent sous la figure humaine : ainsi elle appelle pain ce qui a encore les apparences du pain.

§ V.

D. *Jésus-Christ est-il présent dans l'Eucharistie hors l'usage?*

R. Il est réellement présent dès que les paroles de la consécration sont prononcées.

D. *Comment le prouvez-vous?*

R. Lorsque le Sauveur dit ces paroles : Ceci est mon corps. Il fallait que ces paroles fussent vraies dans le moment même que le Sauveur parlait.

D. *Donnez encore plus de jour à ce que vous avez dit.*

R. Il n'est pas dit : Ce sera mon corps quand vous le mangerez ; il est dit : *C'est mon corps.* Cet *est* marque le temps présent, et non l'avenir.

D. *Si la doctrine Protestante était vraie sur cet article que s'en suivrait-il ?*

R. Il s'en suivrait que le corps serait présent, non en vertu des paroles de la consécration, mais en vertu de la manducation.

D. *Rapportez-nous ce que dit saint Ambroise au sujet des paroles de la consécration, dans le 4.^e livre des Sacrements, chap. 4.*

R. Il dit que les paroles de la consécration sont aussi efficaces que celles que Dieu employa pour créer le monde.

D. *Que concluez-vous de là ?*

R. Que le corps de Jésus-Christ se trouve présent immédiatement après les paroles de la consécration, de même que le monde se trouva créé immédiatement après la parole que Dieu prononça pour le tirer du néant.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Cyrille dans son Epître à Colosyrius.*

R. Il dit que c'est être insensé de dire que le pain consacré n'a plus de vertu quelques jours après la consécration.

D. *N'avez-vous pas d'autres preuves pour prouver la présence permanente de Jésus-Christ dans l'Eucharistie?*

R. On la prouve encore par différents usages de la primitive Eglise.

D. *Rapportez-nous-en quelques-uns.*

R. On gardait l'Eucharistie pour les malades dans des vases sacrés; on la distribuait au temps de la persécution pour un temps considérable; les évêques s'envoyaient le pain sacré en signe de leur bonne union.

D. *Combien de temps Jésus-Christ reste-il sous les espèces?*

R. Tant que les espèces durent.

D. *S'il arrivait par accident que les hosties tombassent dans le feu ou dans l'eau, qu'en arriverait-il au corps de Notre-Seigneur?*

R. Le corps de Jésus-Christ n'en souffrirait rien; il n'y aurait que les espèces qui seraient consumées.

§ VI.

D. *Faut-il adorer Jésus-Christ dans le saint Sacrement de l'autel?*

R. Il ne faut pas y manquer, puisqu'il est véritablement Dieu. Saint Paul dit que tous les anges l'adorent; il n'en exige pas moins des hommes.

D. *Les Catholiques font-ils bien de se mettre à genoux dans les rues devant le saint Sacrement lorsqu'on le porte aux malades?*

R. Ils font très-bien en cela, car s'il est juste que tout genou fléchisse au nom de Jésus-Christ, à plus forte raison est-il juste que tout genou fléchisse devant sa personne.

D. *Les Catholiques font-ils bien de porter le saint Sacrement avec beaucoup de pompe et de solennité?*

R. Si les Israélites ont porté l'arche d'alliance avec beaucoup de pompe, les Catholiques ont encore plus de raison de porter ainsi le saint Sacre-

ment, dont l'arche d'alliance n'était que la figure.

D. *La partie adverse ne pourrait-elle pas dire que le Sauveur n'est pas là pour y recevoir nos honneurs et nos hommages, mais pour nous servir de nourriture?*

R. Le Seigneur ne s'était pas mis dans la Crèche pour y être adoré; cependant les Mages n'y ont pas manqué: il n'avait pas guéri l'aveugle-né pour recevoir ses adorations, néanmoins celui qui recouvra la vue ne laissa pas de se prosterner devant lui. Partout où est Jésus-Christ, on lui doit les honneurs souverains.

D. *Faites-nous voir le peu de solidité de l'objection des adversaires.*

R. C'est comme s'ils disaient le Roi fait un voyage en Alsace, non pour y recevoir des honneurs mais seulement pour y voir les places fortes: ainsi il ne faut lui rendre aucun honneur.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Augustin sur le 98.^e psaume.*

R. Non-seulement ce n'est pas un péché d'adorer Jésus-Christ dans l'Eucharistie, mais c'est un péché de ne l'y pas adorer.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Ambroise au 5.^e livre du Saint-Esprit, chap. 12.*

R. Nous adorons la chair de Jésus-Christ pendant la célébration des mystères sacrés.

D. *Les Protestants sont-ils d'accord entre eux touchant les honneurs qu'il faut rendre à Jésus-Christ dans l'Eucharistie?*

R. Non, car Kemnilius et ses partisans exigent qu'on adore Jésus-Christ dans l'Eucharistie; d'autres, comme Illiricus, le défendent.

DE LA CONFESION.

§ I.

D. *Est-ce Dieu qui a établi la Confession, ou est-ce l'Eglise?*

R. La Confession est d'institution divine; mais l'Eglise a marqué le temps de se confesser.

D. *Comment prouvez-vous que la Confession est d'institution divine?*

R. Par ces paroles de saint Jean. chap. 20 : les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

D. *Comment le prouvez-vous encore?*

R. Avec ces autres paroles de saint Mathieu, chap. 18 : en vérité je vous dis que tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et que tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.

D. *Que concluez-vous de ces passages?*

R. Qu'il faut déclarer ses péchés aux prêtres.

D. *Pourquoi cela?*

R. Les prêtres ne peuvent faire la distinction des péchés qu'ils doivent remettre ou retenir, si l'on ne déclare les péchés qu'on a commis.

D. *Dites la même chose en d'autres termes*

R. Jésus-Christ a établi les prêtres pour juger; or, un juge ne peut prononcer sans connaissance de cause.

D. *Ne pourrait-on pas dire que les prêtres ne sont pas juges, mais qu'ils sont seulement établis pour déclarer que les péchés sont remis?*

R. Non, cela ne se peut dire.

D. *Pourquoi non?*

R. On ne donne pas les clefs pour déclarer que la porte est ouverte, mais pour l'ouvrir ou la fermer.

D. *Que concluez-vous de là ?*

R. Puisque Jésus-Christ a donné les clefs aux apôtres et à leurs successeurs, ç'a été pour délier les consciences, et non seulement pour déclarer qu'elles sont déliées.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Jean dans la première Epître, chap. 1.*

R. Si nous confessons nos péchés, Dieu est fidèle et juste pour nous les pardonner.

D. *Rapportez-nous les paroles du Sage, au chap. 28 des Proverbes.*

R. Celui qui cache ses péchés tombera dans l'égarément ; mais celui qui se confesse et se corrige obtiendra miséricorde.

§ I.

D. *Y a-t-il des exemples dans l'Écriture que les premiers Chrétiens aient confessé leurs péchés ?*

R. Nous lisons dans le 19.^e chapitre des Actes des Apôtres, que les fidèles venaient déclarer aux apôtres ce qu'ils avaient fait, et qu'entre autres ils s'accusaient de ce qu'ils s'étaient occupés des sciences curieuses.

D. *Qu'est-ce que les apôtres leur ordonnèrent ?*

R. Ils leur ordonnèrent de brûler leurs mauvais livres, et ils en brûlèrent pour cinquante mille deniers.

D. *La confession secrète a-t-elle toujours été en usage dans l'Église ?*

R. Oui, comme il est aisé de le faire voir par le témoignage des saints Pères.

D. *Que dit saint Cyprien dans son Sermon de ceux qui sont tombés ?*

R. Mes chers frères, que chacun confesse ses péchés pendant qu'il est encore en vie, et en état de profiter du secours des prêtres.

D. *Que dit saint Basile dans la Règle 229 ?*

R. Il est nécessaire de confesser ses péchés à ceux

auxquels la dispensation des sacrés mystères est confiée.

D. *Que dit saint Ambroise dans le deuxième livre de la Pénitence, chap. 6?*

R. Si vous voulez obtenir grâce, confessez vos péchés, car une confession humble brise tous les liens du péché.

D. *Que dit saint Chrysostôme dans son troisième livre du Sacerdoce?*

R. Les prêtres juifs ne pouvaient pas guérir la lèpre du corps; ils déclaraient seulement qu'on en était guéri: mais les prêtres du Nouveau Testament ne déclarent pas seulement la guérison, mais ils guérissent en effet de la lèpre de l'âme.

D. *Que dit saint Jérôme dans l'exposition du dixième chapitre d'Ezéchiel?*

R. Si celui qui est mordu d'un serpent ne découvre la plaie il en mourra; il en arrive de même à ceux qui ne découvrent pas les plaies de leur âme au médecin spirituel.

D. *Que dit saint Augustin dans son Homélie 49. chap. 5?*

R. Que personne ne dise: J'ai péché en secret, il n'y a que Dieu qui en ait connaissance, c'est à Dieu seul que je m'en confesserai. Ce serait donc en vain que les clefs auraient été données à l'Eglise.

D. *Pourquoi les Protestants ont-ils aboli la confession auriculaire?*

R. Parce qu'il est impossible, disent-ils dans la Confession d'Augsbourg, de se ressouvenir de tous ses péchés.

D. *Est-ce là une bonne raison?*

R. Non, car on n'exige pas d'un Catholique de se ressouvenir de tous ses péchés pour s'en confesser ensuite; mais on demande seulement qu'il déclare les péchés qu'il se rappelle dans la mémoire, après avoir donné un soin raisonnable à l'examen de sa conscience.

DE L'EXTRÊME-ONCTION.

§ III.

D. *En quel endroit l'Écriture sainte fait-elle mention de l'Extrême-Onction ?*

R. Au chap. 5 de l'Épître de saint Jacques.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Jacques.*

R. Si quelqu'un d'entre vous est malade, qu'il appelle les prêtres de l'Église, et qu'ils prient sur lui en l'oignant d'huile au nom du Seigneur.

D. *Achievez de rapporter les paroles de l'apôtre.*

R. La prière de la foi sauvera le malade, le Seigneur le relèvera, et s'il a commis des péchés, ils lui seront pardonnés.

D. *Que concluez-vous de ces paroles ?*

R. Qu'il faut donner les saintes huiles à ceux qui sont dangereusement malades.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce que l'Écriture sainte l'ordonne expressément.

D. *Quel reproche peut-on faire ici aux adversaires ?*

R. Vous vous vantez éternellement de suivre l'Écriture à la lettre ; pourquoi donc ne donne-t-on pas chez vous les saintes huiles aux malades ?

D. *Ne pourraient-ils pas dire que c'était là un usage qui était bon pour le temps des apôtres, mais que pour aujourd'hui il ne doit plus avoir lieu ?*

R. L'Écriture ne parle d'aucune différence des temps, et l'Épître de saint Jacques s'adresse aux Chrétiens d'aujourd'hui comme à ceux qui vivaient du temps des apôtres.

D. *Est-ce un sacrement que l'Extrême-Onction ?*

R. Oui, car c'est un signe visible qui confère une grâce invisible.

D. *Quelle est la grâce intérieure et invisible qu'il confère?*

R. Premièrement, ce Sacrement confère la grâce sanctifiante qu'il augmente; en second lieu, il fortifie dans le dernier combat qu'on a à soutenir contre les ennemis du salut.

D. *Comment savez-vous que l'Extrême-Onction confère une grâce invisible?*

R. On le sait par les paroles de saint Jacques, par lesquelles il est dit que les péchés seront remis aux malades.

D. *Ce Sacrement n'a-t-il pas d'autres effets?*

R. Souvent il soulage dans les douleurs et contribue à rendre la santé.

D. *D'où savez-vous cela?*

R. Saint Jacques dit que la prière de la foi soulagera le malade et le relèvera.

DE L'ORDRE.

§. IV.

D. *A qui est-ce à ordonner des prêtres?*

R. C'est aux évêques et non à d'autres.

D. *Comment le prouvez-vous?*

R. On le prouve par l'Écriture et la tradition.

D. *Comment le prouvez-vous par l'Écriture?*

R. Saint Paul écrit à Tite au chap. 1.^{er} en ces termes: Je vous ai laissé en Crète afin que vous établissiez des prêtres dans les villes.

D. *Qui était Tite?*

R. C'était un évêque que saint Paul avait établi dans l'île de Crète, afin qu'il y ordonnât des prêtres.

D. *Comment prouvez-vous par la tradition, qu'il faut que les prêtres soient ordonnés par les évêques?*

R. Depuis la naissance du Christianisme jus-

qu'au temps de Luther on ne peut nommer aucun prêtre qui n'ait été ordonné par un évêque.

D. *Que dit saint Epiphane contre Aérius?*

R. Il dit que la soixante-quinzième hérésie a été de dire, comme Aérius a fait, que les prêtres et les évêques avaient un pouvoir égal.

D. *Que dit-il de plus?*

R. Il dit que la différence qu'il y a entre les évêques et les prêtres est que les prêtres n'engendrent que des enfants spirituels en Jésus-Christ, au lieu que les évêques donnent aussi des prêtres à l'Eglise.

D. *Que veut-il dire par là?*

R. Il veut dire que les prêtres donnent la naissance spirituelle aux Chrétiens par le baptême, et que les évêques font des prêtres par l'ordination.

D. *Que dit saint Jérôme dans sa lettre à Evagre?*

R. Il dit que les prêtres font presque les mêmes choses que les évêques, à cela près qu'ils ne donnent pas les ordres.

D. *Dites-nous ce qui se passa au Concile d'Alexandrie?*

R. Toutes les ordinations qu'un nommé Colutus avait faites furent déclarées nulles.

D. *Pourquoi cela?*

R. Parce qu'il n'était que simple prêtre, et qu'il n'était pas évêque.

D. *Que concluez-vous de ce qui a été dit?*

R. Je conclus que ceux qui ne sont pas catholiques manquent de véritables prêtres, parce que leurs pasteurs ne sont pas ordonnés par les évêques.

D. *Que concluez-vous encore?*

R. Je conclus que ceux qui ne sont pas catholiques, ne reçoivent jamais le corps de Jésus-Christ, ni l'absolution de leurs péchés.

DU MARIAGE.

§. V.

D. *Comment prouvez-vous que le mariage est un Sacrement?*

R. On le prouve, premièrement, par les paroles de saint Paul; en second lieu, par la décision de l'Eglise.

D. *Rapportez-nous les paroles de l'apôtre au chap. 5 de l'Épître aux Ephésiens.*

R. Ce sacrement est grand, mais je dis que c'est en Jésus-Christ et en l'Eglise.

D. *Quand est-ce que l'Eglise a décidé que le mariage était un Sacrement?*

R. Elle l'a décidé ainsi au Concile général de Florence et au Concile de Trente.

D. *Chez qui le mariage est-il plus en honneur, est-ce chez les protestants ou chez les Catholiques?*

R. C'est chez les catholiques.

D. *Pour quelle raison dites-vous cela?*

R. Premièrement, parce que les Catholiques mettent le mariage au nombre des Sacrements; en second lieu, parce qu'ils le tiennent pour indissoluble.

D. *Dieu a-t-il commandé à tout le monde de se marier?*

R. Non, car si cela était, l'apôtre aurait donné un fort mauvais conseil.

D. *Rapportez-nous ces paroles au chap. 7 de la première aux Corinthiens.*

R. Je déclare à ceux qui ne sont pas mariés qu'ils feront bien de rester comme je suis.

D. *L'apôtre ne dit-il pas dans la même Épître, pour éviter toute impudicité, que chaque homme ait sa femme, et que chaque femme ait son mari?*

R. L'apôtre ne veut dire autre chose, si ce n'est

qu'il est permis à chaque homme d'avoir une femme, et non davantage.

D. *Comment prouvez-vous que c'est là la pensée de saint Paul ?*

R. Si ce n'était pas là la pensée de l'apôtre, il ne dirait pas au même chapitre : Êtes-vous dégagé du mariage, ne cherchez pas de seconde femme.

D. *Le même apôtre ne dit-il pas dans sa première à Timothée, chap. 3: Il faut qu'un évêque n'ait épousé qu'une seule femme ?*

R. L'apôtre entend qu'il ne faut pas choisir pour évêque un homme veuf qui ait été marié plus d'une fois.

D. *Faites-nous voir par une comparaison que c'est la pensée de l'apôtre.*

R. C'est ainsi qu'il est dit dans la même Epître qu'il faut choisir pour diaconesse une femme veuve qui n'ait eu qu'un mari.

D. *Dieu ne dit-il pas au chap. de la Genèse à Adam et à Eve, et à tout le genre humain : Croissez et multipliez-vous ?*

R. Ces paroles ne contiennent pas de commandement, mais plutôt une bénédiction pour accorder la fécondité.

§. VI

D. *L'Eglise catholique défend-elle à qui que ce soit de se marier ?*

R. Non ; elle laisse à chacun sa liberté.

D. *Mais l'Eglise n'interdit-elle pas le mariage aux prêtres ?*

R. L'Eglise interdit le mariage aux prêtres, mais elle n'oblige personne à se faire prêtre.

D. *A quoi l'Eglise oblige-t-elle ceux qui entrent dans les ordres sacrés ?*

R. Elle les oblige à garder à Dieu le vœu de chasteté qu'ils ont fait volontairement.

D. *Mais pourquoi l'Eglise exige-t-elle de ceux qui entrent dans les ordres sacrés, qu'ils s'engagent à vivre dans la continence?*

R. C'est, premièrement, afin qu'ils s'acquittent des fonctions de leur état avec plus de bienséance; c'est en second lieu, afin qu'ils soient plus dégagés des soins temporels.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Paul, au chap. 7 de la première aux Corinthiens.*

R. Celui qui n'est point marié met son soin à servir le Seigneur et à se rendre agréable à Dieu.

D. *Ajoutez le reste.*

R. Mais celui qui a une femme se met en peine des choses du monde et de plaire à sa femme, de sorte qu'il est partagé.

D. *Peut-on trouver dans les premiers siècles de l'Eglise quelques évêques ou quelques prêtres qui se soient mariés après être entrés dans les ordres sacrés?*

R. Les adversaires ne pourront jamais en nommer un seul.

D. *Rapportez-nous les paroles du second canon du second Concile de Carthage.*

R. Nous trouvons qu'il est à propos que les évêques et les prêtres, et tous ceux qui sont chargés de l'administration des Sacrements, gardent la continence.

D. *Quelle est la raison que le Concile apporte de ce règlement?*

R. C'est, ajoute le Concile, afin d'observer ce que les apôtres ont enseigné, et ce que l'Eglise a toujours pratiqué.

D. *Rapportez-nous la défense faite par le Concile de Nicée au troisième canon.*

R. Le concile défend aux prêtres d'avoir aucune personne du sexe chez eux, si ce n'est leur mère, ou leur sœur, ou leur tante.

D. *Comment s'explique saint Jérôme sur ce sujet dans son premier livre contre Jovinien, chap. 19.*

R. S'il arrivait à un évêque d'avoir des enfants on ne le regarderait pas sur le pied d'un homme marié, mais on le condamnerait comme un adultère.

DES CÉRÉMONIES DE L'ÉGLISE.

§. I.

D. *Pourquoi l'Eglise se sert-elle de tant de différentes cérémonies?*

R. C'est premièrement, pour marquer au-dehors les sentiments intérieurs de respect et de religion.

D. *Pourquoi encore?*

R. C'est pour animer la dévotion en frappant les sens.

D. *Pourquoi encore?*

R. C'est pour faire entrer plus aisément les simples et les ignorants dans la connaissance des mystères.

D. *N'y a-t-il rien de superstitieux dans les cérémonies de l'Eglise?*

R. On ne peut pas dire qu'il y ait eu rien de superstitieux dans les cérémonies de l'Ancien Testament; on aurait aussi peu de raison de dire qu'il y ait quelque chose de superstitieux dans celles du Nouveau.

D. *L'usage des cérémonies se trouve-t-il autorisé par l'Ecriture?*

R. L'Apôtre saint Paul dit dans sa première aux Corinthiens: que toutes choses se fassent avec bienséance et avec ordre parmi nous; or, les cérémonies sont pour cela d'un grand secours.

D. *Pourquoi bénit-on les cierges le jour de la Purification?*

R. Parce que le Sauveur, qui est la lumière du

monde , a paru pour la première fois à tel jour dans le temple.

D. *Pourquoi donne-t-on les cendres le premier jour de Carême ?*

R. Pour marquer que l'homme retournera en cendre et en poussière.

D. *Pourquoi fait-on la bénédiction des rameaux huit jours avant Pâques ?*

R. On la fait en souvenance de l'entrée triomphante de Notre-Seigneur dans Jérusalem.

D. *Pourquoi baptise-t-on les cloches ?*

R. On ne les baptise pas , on ne fait que les bénir , de même que l'on bénit les Eglises.

D. *Pourquoi bénit-on du pain , du vin , des œufs et autres choses ?*

R. Pour demander à Dieu qu'il répande ses bénédictions sur ceux qui en mangeront.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Paul au chap. 4. de la 1. re à Timothée.*

R. La parole de Dieu et la prière sanctifient toute créature.

D. *D'où l'eau bénite a-t-elle sa vertu ?*

R. De la prière.

D. *Comment cela ?*

R. Quiconque prend de l'eau bénite , témoigne vouloir avoir part à l'effet de la prière que le prêtre a faite lorsqu'il a béni l'eau.

D. *Quelle prière fait-il en bénissant l'eau ?*

R. Il demande que les embûches du malin esprit soient rendues inutiles par la vertu du Saint-Esprit.

D. *Y a-t-il longtemps que l'eau bénite est en usage dans l'Eglise ?*

R. Depuis les premiers temps du Christianisme.

D. *Comment le savez-vous ?*

R. Par le témoignage de saint Cyprien , de saint Cyrille , de saint Augustin et de plusieurs autres Pères de l'Eglise.

DES CÉRÉMONIES DE LA MESSE.

§ II.

D. *Que signifient les habits dont le prêtre est revêtu en disant la messe ?*

R. Ils signifient la plupart quelque particularité de la Passion du Sauveur.

D. *Que signifie l'amict que le prêtre met autour du col ?*

R. Il signifie le linge dont on couvrit le visage du Sauveur.

D. *Que signifie l'aube blanche dont le prêtre est revêtu ?*

R. Elle représente la robe blanche dont le Sauveur fut revêtu par dérision chez Hérode.

D. *Que signifient l'étole, la manipule et la ceinture ?*

R. Ils signifient les différents liens dont le Sauveur fut lié et garotté.

D. *Que signifie la chasuble ?*

R. Elle signifie le manteau de pourpre dont on le revêtit pour se moquer de lui.

D. *Que signifie la croix marquée sur la chasuble ?*

R. Elle représente la croix que le Sauveur traîna par les rues.

D. *Que signifie le voile du calice et le corporal ?*

R. Ils représentent les linges dont le corps du Sauveur fut enveloppé pour être mis au tombeau.

D. *Que signifie l'autel ?*

R. Il représente le Calvaire sur lequel le Sauveur a été crucifié.

D. *Pourquoi le livre de la messe est-il porté du côté droit au gauche ?*

R. Pour marquer que, les Juifs n'ayant pas voulu recevoir l'Évangile, il a été porté chez les Gentils.

D. *Pourquoi se tient-on debout pendant l'Évangile ?*

R. Pour marquer qu'on est prêt à accomplir les ordres du fils de Dieu.

D. *Pourquoi le prêtre met-il de l'eau dans le vin ?*

R. C'est pour représenter l'union de la nature divine avec la nature humaine.

D. *Pourquoi le prêtre élève-t-il la sainte hostie ?*

R. C'est pour représenter comment le Sauveur a été élevé étant attaché à la croix.

D. *Pourquoi le prêtre divise-t-il l'hostie en trois parties, et en laisse-t-il tomber une dans le calice ?*

R. C'est pour marquer la séparation du corps, du sang et de l'âme, et pour faire entendre que l'âme est descendue aux Limbes.

D. *Pourquoi le prêtre prie-t-il tantôt à voix haute, tantôt à voix basse ?*

R. C'est pour imiter le Sauveur, qui en a usé de même étant à la croix.

D. *Pourquoi le prêtre donne-t-il la bénédiction à la fin la messe ?*

R. C'est pour représenter la bénédiction que le Sauveur donna à ses disciples avant de monter au ciel.

§ III.

D. *Pourquoi dit-on la messe en langue latine et non en langue vulgaire ?*

R. C'est premièrement, afin que le service de Dieu soit partout plus uniforme.

D. *Quelle autre raison y a-t-il de ne point dire la messe en langue vulgaire ?*

R. C'est afin de dire toujours les mêmes paroles et les mêmes prières, et d'éviter les changements auxquels les langues sont sujettes.

D. *Dites-nous encore une autre raison ?*

R. C'est qu'il est à propos qu'on se serve d'une même langue dans toute l'Église, afin que tous les

pasteurs puissent s'entendre les uns les autres en cas de besoin.

D. *Mais n'est-ce pas faire tort au peuple, que de dire la messe dans une langue qu'il n'entend pas ?*

R. Non, en aucune manière.

D. *Pourquoi dites-vous cela ?*

R. C'est premièrement que Dieu exauce également toutes les prières dans quelques langues qu'elles se fassent ; en second lieu, il ne tient qu'au peuple de dire les prières de la messe, qui se trouvent traduites dans les livres.

D. *Mais l'apôtre ne dit-il pas au chap. 14. aux Corinthiens, v. 19 : J'aime mieux ne dire dans l'Eglise que cinq paroles que j'entends, que d'en proférer dix mille en langue inconnue ?*

R. L'apôtre parle ici de l'instruction ; car il ajoute : afin que j'instruise les autres.

D. *L'apôtre n'ajoute-t-il pas au même endroit, v. 14 : Si je prie Dieu en langue étrangère, il est vrai que je prie de bouche, mais je n'entends pas ce que je dis ?*

R. L'apôtre parle ici de ceux qui avaient reçu le don de parler différentes langues.

D. *Que désire l'apôtre d'eux ?*

R. Il voulait qu'ils ne fissent pas des prières publiques dans une langue que le peuple n'entendit pas.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce que les assistants n'eussent pu savoir si la prière était bien faite, ni répondre Amen.

D. *N'y a-t-il pas le même inconvénient à craindre chez les Catholiques ?*

R. Non, car en premier lieu plusieurs entendent le latin ; en second lieu, ceux qui ne l'entendent pas savent à peu près le sens des prières ordinaires de l'Eglise.

D. *Quel avantage y a-t-il à ce que le service public ne se fasse pas en langue vulgaire ?*

R. Une langue moins commune sert à impri-

mer du respect au peuple , et à lui donner plus de vénération pour les choses saintes.

§ IV.

D. *A quoi servent les images ?*

R. Elles servent , premièrement , à orner les Eglises.

D. *En second lieu ?*

R. A instruire les ignorants.

D. *En troisième lieu ?*

R. A exciter la dévotion.

D. *Les Catholiques adorent-ils les images ?*

R. Non ; ils s'en gardent bien.

D. *Les Catholiques invoquent-ils les images ?*

R. Non ; personne ne pense à les invoquer.

D. *Demande-t-on du secours ou des grâces aux images ?*

R. On ne demande rien aux images , et on n'en espère rien.

D. *De quelle manière s'explique le Concile de Trente dans la 25^e session sur le même sujet ?*

R. On honore les images , non pour aucune vertu qui soit dans les images.

D. *Pourquoi donc , et en quel sens dit-on qu'il y a des images miraculeuses dans tel endroit ?*

R. Ce n'est point à dire que l'image , qui est une chose inanimée et sans action , fasse des miracles.

D. *Comment se font donc les miracles auprès des images , en cas qu'il s'en fasse ?*

R. Dieu fait quelquefois des grâces particulières à ceux qui prient avec une dévotion extraordinaire devant certaines images.

D. *Quel honneur rend-on aux images ?*

R. L'honneur qu'on rend aux images est un honneur qui se rapporte l'original , dit le Concile de Trente.

D. *Continuez à rapporter les paroles du Concile.*

R. En découvrant la tête devant les images , et

en nous prosternant devant elles, nous adorons Jésus-Christ, et rendons nos respects aux sujets dont elles portent la ressemblance.

D. *Est-ce mal fait de placer des images sur l'autel ?*

R. Non, car Salomon a mis deux chérubins sur l'arche d'alliance, et cela par un ordre de Dieu.

D. *Est-ce mal fait de se mettre à genoux devant les images ?*

R. Josué se prosterna devant l'arche d'alliance ; il n'y a pas plus d'inconvénient à le faire devant les images.

DES RELIQUES SAINTES.

§ V.

D. *De quelle manière les Catholiques honorent-ils les reliques ?*

R. Ils les honorent comme des restes précieux qui rappellent le souvenir d'une sainteté distinguée.

D. *Comment les honorent-ils encore ?*

R. Ils les honorent comme des gages précieux qui auvent la confiance qu'ils ont à l'intercession des saints.

D. *Les premiers Chrétiens ont-ils honoré les reliques ?*

R. Ils l'ont fait sans doute, et c'est d'eux que nous avons appris à le faire aussi.

D. *Rapportez-nous les paroles de saint Augustin dans son Epître 105 à Quintien.*

R. Je vous envoie des reliques de S. Etienne, martyr, que vous honorerez comme il convient.

D. *Que dites-vous de saint Jérôme ?*

R. Il a écrit un livre entier contre Vigilance, qui a été le premier à combattre l'honneur dû aux reliques.

D. *Les reliques ont-elles quelque vertu secrète et intérieure ?*

R. Non ; mais Dieu fait quelquefois de grandes grâces à leur occasion.

D. *Rapportez-nous sur cela un exemple du quatrième livre des Rois, chap. 13, v. 21.*

R. Un corps mort, ayant été jeté dans le tombeau du prophète Elisée, recouvra la vie en touchant les os du saint prophète.

D. *Rapportez-nous-en un autre du Nouveau Testament, en saint Matthieu, chap. 9, v. 20.*

R. Une femme fut guérie par l'attouchement de la robe de Notre-Seigneur.

D. *Rapportez-nous encore d'autres exemples des Actes des Apôtres, chap. 1, v. 15, et chap. 19. v. 12*

R. Plusieurs personnes ont été guéries par l'ombre de saint Pierre, et en touchant les mouchoirs de saint Paul.

DES PÈLERINAGES.

§ VI.

D. *Peut-on tirer avantage des pèlerinages ?*

R. Oui, quand on les fait avec les sentiments d'une véritable dévotion.

D. *A quoi bon les pèlerinages ? Dieu n'est-il pas partout ?*

R. Dieu est partout, sans doute ; mais il y a des endroits plus propres que d'autres pour exciter la dévotion.

D. *Quel secours peut trouver la dévotion dans les pèlerinages ?*

R. On ne manque guère de prier avec plus de ferveur, lorsqu'après une marche pénible l'on voit des monuments propres à exciter la piété.

D. *Celui qui fait un pèlerinage ne fait-il pas une action que Dieu ne lui a pas commandée, et qui est de son propre choix ? comment donc peut-il glorifier Dieu ?*

R. On peut glorifier Dieu par des actions que

Dieu n'a pas commandées, et qu'on fait volontairement sans y être obligé.

D. *Donnez-nous une preuve de cette vérité, tirée du deuxième livre des Rois, dans le chapitre 25.*

R. David répandit l'eau fraîche qu'on lui avait apportée lorsqu'il brûlait d'une ardente soif, et glorifia Dieu par cette action, quoiqu'elle ne lui fût pas commandée.

D. *Rapportez-nous un autre exemple tiré de S. Luc.*

R. La sainte Vierge fit vœu de chasteté : c'était là un engagement volontaire par lequel Dieu ne laissa pas d'être beaucoup glorifié.

D. *Rapportez un troisième exemple tiré de la première épître aux Corinthiens, chap. 9.*

R. S. Paul châtiât son corps, et glorifiait Dieu par ses mortifications, quoiqu'elles ne lui fussent pas commandées.

D. *Peut-on faire voir par l'Écriture que quelqu'un ait jamais quitté sa maison pour aller prier dans des lieux éloignés ?*

R. Elcana et Anne allaient tous les ans à Silo pour y faire leurs prières. Jésus et Marie allaient tous les ans à Jérusalem pour faire leurs prières dans le temple.

D. *Quels sont les abus qu'il faut éviter dans les pèlerinages ?*

R. Il ne faut pas y aller par un esprit de curiosité ; en second lieu, il faut bien se garder d'y aller avec des compagnies suspectes ou dangereuses ; en troisième lieu, il ne faut pas négliger d'autres devoirs plus importants qu'on aurait à remplir en restant chez soi.

INSTRUCTION SUR L'HÉRÉSIE.

§ I.

D. *Qu'est-ce que l'hérésie?*

R. C'est un attachement opiniâtre à son sentiment particulier en matière de foi.

D. *Qui se trouve coupable de cet attachement?*

R. Celui qui préfère son sentiment particulier au sentiment général de l'Eglise.

D. *Comment cela se fait-il?*

R. Cela arrive lorsqu'on s'obstine à vouloir expliquer l'Ecriture dans un tout autre sens que ne l'explique l'Eglise.

D. *Tous les hérétiques ont-ils prétendu établir leur dogme sur l'Ecriture?*

R. Tous, sans en excepter un seul.

D. *Sur quoi s'appuyaient les Ariens, lorsqu'ils niaient la consubstantialité du Verbe?*

R. Sur ces paroles du Sauveur au chap. 14 de S. Jean: *Mon père est plus grand que moi.*

D. *Sur quoi s'appuyaient les Macédoniens, lorsqu'ils niaient la divinité du Saint-Esprit?*

R. Sur ces paroles du chap. 8 de l'épître aux Romains: *L'Esprit prie pour vous avec des gémissements ineffables.*

D. *Comment les Manichéens prétendaient-ils prouver que le Fils de Dieu ne s'était revêtu que des apparences d'une chair mortelle?*

R. En citant ces paroles du second chap. de l'épître aux Philippiens: *Il s'est anéanti lui-même en prenant la figure d'un esclave, et en se rendant semblable aux hommes.*

D. *Comment les Nestoriens prétendaient-ils prouver qu'il y a deux personnes en Jésus-Christ?*

R. En citant ces paroles du second chap. de l'é-

pître aux Colossiens : *Dans Jésus-Christ habite la plénitude de la Divinité corporellement.*

D. *Comment les Eutichiens prétendaient-ils prouver qu'il n'y a qu'une nature en Jésus-Christ ?*

R. En citant ces paroles du premier chapitre de l'Évangile de S. Jean : *Le Verbe s'est fait chair.*

D. *Sur quoi se fondaient les Pélagiens en niant le péché originel ?*

R. Ils établissaient leur erreur sur ces paroles du dix-huitième chapitre du prophète Ezéchiel : *Le fils ne portera pas l'iniquité du père.*

D. *Quelle a été la source de toutes ces erreurs ?*

R. C'a été la présomption qu'ont eue des particuliers à vouloir préférer leur interprétation à celle de toute l'Église.

§ II.

D. *Luther et Calvin ont-ils aussi préféré leur interprétation particulière à celle de l'Église ?*

R. Ils ont fait en cela comme tous ceux qui se sont égarés avant eux.

D. *Faites-nous-en voir un exemple dans Calvin ?*

R. L'Église entend ces paroles du Sauveur : *Prenez : ceci est mon corps*, dans le sens naturel, et Calvin a mieux aimé les prendre dans le sens figuré.

D. *Faites-nous-en voir un exemple dans Luther ?*

R. L'apôtre dit au troisième chap. de l'épître aux Romains, que l'homme est justifié par la foi sans les œuvres de la loi : or, Luther a entendu ces paroles dans un tout autre sens que l'Église.

D. *Comment l'Église a-t-elle toujours entendu ces paroles ?*

R. Elle a toujours entendu que l'homme n'est point justifié ni par les œuvres de la loi naturelle ni par les œuvres de la loi judaïque, mais par la foi en Jésus-Christ, et par les œuvres qui procèdent de la foi, et qui ont la grâce pour principe.

D. *Et Luther, en quel sens a-t-il entendu ces paroles ?*

R. Il a prétendu que l'homme est justifié sans les œuvres de la foi chrétienne, ce qui est contraire à une infinité de passages de l'Écriture.

D. *Luther et Calvin ont-ils gardé partout la même méthode ?*

R. Il n'y a pas d'article contesté, pour lequel ils n'en aient usé de même.

D. *Les partisans de Luther et de Calvin seront-ils excusables devant Dieu d'avoir préféré l'interprétation particulière de Luther et Calvin à celle de l'Église ?*

R. Non, ils seront inexcusables.

D. *Chaque particulier qui se croit plus de lumière que toute l'Église pour juger sainement du sens des Écritures, pourra-t-il justifier devant Dieu sa présomption ?*

R. Non, il ne pourra jamais la justifier.

D. *Quel raisonnement faites-vous sur cela pour presser les adversaires ?*

R. Ou vous croyez pouvoir vous tromper dans l'explication que vous faites de l'Écriture, ou vous vous croyez infaillibles.

D. *Que leur direz-vous, s'ils avouaient pouvoir se tromper ?*

R. Votre foi est donc incertaine et chancelante, et par conséquent ce n'est pas une foi divine.

D. *Que leur direz-vous s'ils prétendent ne pouvoir se tromper en expliquant l'Écriture ?*

R. Il faut donc que vous disiez en vous-même : l'Église peut bien se tromper en expliquant l'Écriture, mais moi je ne puis me tromper.

D. *Que s'en suit-il de là ?*

R. Il s'en suit qu'ils restent dans la perplexité, ou qu'ils tombent dans une obstination insoutenable.

§ III.

D. *Dites-nous ce que l'on a remarqué toutes les fois qu'il s'est élevé quelque hérésie considérable dans le christianisme.*

R. On y a toujours remarqué cinq choses.

D. *Qu'a-t-on remarqué en premier lieu ?*

R. On a remarqué que tous les hérésiarques ont osé blâmer l'Église d'être tombée dans des erreurs pernicieuses.

D. *Qu'a-t-on remarqué en second lieu ?*

R. On a remarqué que les hérésiarques avec leurs adhérents se sont séparés de l'Église.

D. *Qu'a-t-on remarqué en troisième lieu ?*

R. On a remarqué qu'ils ont enseigné de nouveaux dogmes inconnus avant eux.

D. *Qu'a-t-on remarqué en quatrième lieu ?*

R. On a remarqué qu'ils ont donné leur nom ou le nom de leurs dogmes à leurs sectateurs.

D. *Qu'a-t-on remarqué en cinquième lieu ?*

R. On a remarqué qu'aucun d'eux n'a pu prouver sa mission légitime.

D. *Trouve-t-on les mêmes choses à remarquer dans Luther et Calvin ?*

R. On y trouve les mêmes choses qu'on a remarquées dans tous les chefs de partis.

D. *Luther et Calvin ont-ils blâmé l'Église d'être tombée dans des erreurs pernicieuses ?*

D. Ils ont fait en cela comme Arius, Macédonius, Nestorius et Eutichès.

D. *Luther et Calvin ont-ils donné leurs noms à leurs sectateurs ?*

R. Les Luthériens tiennent leur nom de Luther, les Calvinistes de Calvin, comme les Ariens d'Arius, les Macédoniens de Macédonius, etc.

D. *Comment prouvez-vous que Luther a enseigné de nouveaux dogmes qui avant lui étaient inconnus dans le christianisme ?*

R. On ne peut nommer aucun pays, aucun diocèse, ni aucune ville où l'on ait cru avant Luther qu'il n'y a que deux sacrements; que la messe est une abomination, la confession une torture de conscience, l'invocation des Saints une idolâtrie, le purgatoire une superstition, et le pape l'Antechrist.

§ IV.

D. *Quelles remarques a-t-on toujours pu faire toutes les fois qu'il s'est élevé une nouvelle doctrine dans l'Eglise?*

R. On a pu nommer l'auteur qui lui a donné le commencement, dire le lieu et le temps où on l'a vue naître, nommer les premiers adversaires qui l'ont combattue, et dire le concile qui l'a condamnée.

D. *Donnez-nous un exemple?*

R. C'est ainsi que l'on sait qu'Arius a été le premier à enseigner que le Fils de Dieu était moindre que son Père.

D. *Sait-on le lieu où il l'a enseigné?*

R. C'est à Alexandrie, ville d'Égypte.

D. *Sait-on l'année de la naissance de cette doctrine?*

R. C'est en l'an 315.

D. *Sait-on ceux qui ont été les premiers à la combattre?*

R. C'est particulièrement le patriarche Alexandre et saint Athanase.

D. *Sait-on par quel Concile cette doctrine a été condamnée?*

R. Par le premier Concile de Nicée.

D. *Peut-on marquer les mêmes choses touchant la doctrine de Luther?*

R. On le peut également.

D. *Sait-on le lieu où cette doctrine a pris naissance?*

R. C'est à Wittemberg en Saxe.

D. *Sait-on l'année?*

R. C'est l'an 1517.

D. *Sait-on qui a été le premier à combattre cette doctrine?*

R. C'est toutes les universités auxquelles Luther en avait appelé.

D. *Sait-on le Concile qui l'a condamné?*

R. C'est le Concile de Trente.

D. *A quelles autres marques peut-on encore connaître la nouveauté de la doctrine de Luther?*

R. A trois différentes marques.

D. *Dites la première?*

R. Ceux qui ont embrassé la doctrine de Luther étaient d'abord en fort petit nombre.

D. *Dites la seconde?*

R. Tous ceux qui ont suivi Luther avaient été élevés dans une autre doctrine.

D. *Dites la troisième?*

R. La doctrine de Luther causa partout beaucoup d'étonnement et de trouble.

D. *Ne pourrait-on pas dire que Luther n'a rien enseigné de nouveau, qu'il n'a fait que rétablir l'ancienne doctrine des apôtres?*

R. C'est-là une réponse commune à tous les hérétiques, et qui par là doit être justement suspecte.

D. *Comment réfutez-vous cette réponse?*

R. La doctrine des apôtres ne peut cesser d'être enseignée dans l'Église; avant Luther on n'avait aucune connaissance de la doctrine de Luther, la doctrine de Luther n'est donc pas la doctrine des apôtres.

§ V.

D. *Luther et Calvin sont-ils plus en état de prouver leur mission que ne l'étaient Arius, Macédonius, Nesorius?*

R. Ils sont aussi peu en état de la prouver.

D. *Quels reproches faisait-on à Arius, à Macédonius, et aux autres de leur espèce?*

R. On leur reprochait qu'ils n'avaient point de mission ni ordinaire, ni extraordinaire.

D. *Comment leur prouvait-on qu'ils n'avaient pas la mission ordinaire?*

R. On leur disait : Vos supérieurs ecclésiastiques ne vous ont pas envoyés, donc vous n'avez pas la mission ordinaire.

D. *Comment leur prouvait-on qu'ils n'avaient pas la mission extraordinaire?*

R. Si Dieu vous avait envoyés immédiatement par lui-même, ils auraient attesté votre mission par des miracles.

D. *Rapportez-nous les paroles que Luther adressait aux premiers prédicateurs anabaptistes. (T. 5, Ed. Germ. f. 491. 6.)*

R. Si ce sont les hommes qui vous ont envoyés, faites-nous voir vos patentes, et si c'est Dieu qui vous a envoyés, faites-nous voir des miracles.

D. *Étât-on pu adresser les mêmes paroles à Luther et à Calvin ?*

R. On l'eût pu sans doute, et ils eussent été aussi embarrassés de répondre.

D. *Mais Luther, qui était prêtre et docteur de l'Église romaine, n'eût-il pu répondre qu'il avait reçu de l'Église Romaine le pouvoir et la commission de prêcher la véritable doctrine contenue dans l'Écriture ?*

R. Ou l'Église Romaine était pour lors la véritable Église, ou elle avait cessé de l'être; si elle était pour lors la véritable Église de Jésus-Christ, il n'était pas permis à Luther de s'en séparer, et si elle avait cessé de l'être, elle ne pouvait donner de mission légitime à Luther.

D. *Que si Luther et Calvin n'ont pas eu de mission, sur quel pied faut-il les regarder .*

R. Sur le pied de gens qui ne sont pas entrés dans la bergerie par la porte, mais par la fenêtre.

D. *Et quel est le jugement que le Sauveur porte contre ces sortes de gens ?*

R. Le Sauveur dit qu'ils viennent non pour paître les ouailles , mais pour les égorger.

§ VI.

D. *Ne peut-on pas imaginer entre Luther et Arius quelque différence qui puisse rassurer un esprit raisonnable ?*

R. Non il n'est pas possible d'en imaginer.

D. *Ne pourrait-on pas dire qu'Arius s'est élevé contre la divinité du Fils de Dieu, et que Luther n'a rien fait de semblable ?*

R. Luther n'a pas erré touchant la Divinité du Fils de Dieu, mais il a erré sur plusieurs autres articles.

D. *Ne pourrait-on pas dire que la doctrine de Luther n'a été condamnée que par l'Église Romaine au lieu que la doctrine d'Arius fut condamnée par l'Église Grecque et Latine ?*

R. Les Grecs d'aujourd'hui , aussi bien que les Latins, condamnent également les erreurs de Luther.

D. *Ne pourrait-on pas dire qu'il y a des nations entières qui ont embrassé la doctrine de Luther, et que par conséquent cette doctrine n'a pas été condamnée par l'Église universelle ?*

R. Il y a eu des nations plus nombreuses , qui ont professé l'Arianisme qu'il n'y en a qui professent le Luthérianisme.

D. *Ne pourrait-on pas dire qu'il n'y a rien dans la doctrine de Luther qui soit contraire à l'Évangile, au lieu que la doctrine d'Arius y était tout à fait opposée ?*

R. Arius ne citait pas moins que Luther l'Évangile et y trouvait des passages aussi favorables à sa cause.

D. *Ne pourrait-on pas dire qu'Arius a abusé de l'Écriture pour établir son erreur, au lieu que Luther en a fait un bon usage pour établir la vérité ?*

R. Quiconque donne à l'Écriture un sens différent de celui que lui donne l'Église, abuse de l'Écriture; Arius et Luther lui ont donné un sens différent de celui de l'Église, par conséquent l'un et l'autre ont abusé de l'Écriture.

R. *Rapportez-nous sur ce sujet les paroles de saint Jérôme sur le premier chap. de l'Épître aux Galates.*

R. Une mauvaise interprétation donnée à l'Évangile de Jésus-Christ en fait l'Évangile d'un homme et même l'évangile **du démon**.

D. *Que concluez-vous de tout ce qui a été dit ci-dessus ?*

R. Je conclus que tout disciple de Luther n'aura pas moins de peine à justifier sa foi devant Dieu que les disciples d'Arius.

FIN.



DIALOGUES

ENTRE

UN ALMANACH CATHOLIQUE

ET

UN ALMANACH PROTESTANT.

Par un Curé de village.



TOURS,

M^{lle} MATHILDE LEROY, | BONAMY, LIBRAIRE,
Rue de la Scellerie. | Rue du Commerce.

1840.

DICTIONARY

THE

THE

THE

PRÉFACE.

C'est un spectacle affligeant que celui qu'offre le Protestantisme , sur plusieurs points de la France. Il s'est fait l'héritier du philosophisme voltairien et l'écho des vieilles clameurs de l'impiété. Dans ses attaques contre le catholicisme , il va chercher ce qui prête davantage aux haines et aux passions , et il sème dans mille brochures les accusations les plus odieuses. Il distribue des libelles diffamatoires contre le clergé , et il s'applique à infecter de ses malheureuses productions les écoles et les familles. Il a à ses ordres des colporteurs qui parcourent les départements et qui débitent à bas prix des livres infâmes où la religion est présentée comme une momerie , les prêtres comme des hypocrites et des ennemis du bonheur public.

Ces écrits , dont le titre seul est ordinairement une imposture , renferment d'ignobles invectives contre l'Eglise romaine , avec toute la mauvaise foi , et toute la fureur des premiers séctaires. On y donne libre carrière pour défigurer sa doctrine , travestir son culte , tourner en dérision ses cérémonies , avilir son sacerdoce. Il n'en coûte rien , dans ce but , d'altérer l'histoire , de dénaturer la tradition , d'exploiter des chroniques scandaleuses , de s'étayer de faits controuvés , d'anecdotes imaginées à plaisir. On calomnie , on insulte , on outrage : mais on le fait avec le ton d'un docteur , et avec le zèle d'un apôtre. C'est ainsi qu'on en impose aux simples , qu'on s'insinue dans les esprits , qu'on parvient à être écoutés , et qu'on accrédite les plus funestes doctrines. En effet , les blasphèmes les plus révoltants sont assaisonnés du témoignage des Ecritures.

On ne se fait pas faute des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament contre la foi catholique, et, par un sacrilège absurde de la parole de Dieu, on invoque les oracles du ciel à l'appui des assertions les plus monstrueuses. C'est armé de l'autorité des livres saints, qu'on a l'audace de flétrir des termes les plus injurieux, les mystères les plus augustes, les plus respectables usages, et de les proscrire comme autant de préjugés et de superstitions, fruits honteux de l'ignorance et de la cupidité. Ainsi ont agi dans tous les temps les ennemis de l'Eglise; c'est la remarque de Vincent de Lérins, au cinquième siècle; et ils ont toujours suivi la même marche. Ce qu'ils faisaient alors, ils le firent il y a trois siècles, et ils le font encore aujourd'hui. Ecoutez Vincent de Lérins : Ne dirait-on pas qu'il parle de nos novateurs modernes.

« Ils argumentent toujours, la Bible en main ,
« et ils multiplient les citations. Voyez-les passer
« d'un livre à l'autre pour y ramasser des textes,
« et les coudre ensemble. Fidèles à leurs systèmes
« de déception, ils ne semblent rien dire d'eux-
« mêmes. C'est toujours l'Ecriture qu'ils tâchent
« de faire parler à leur gré. Presque à chaque
« page de leurs écrits, vous trouverez des sen-
« tences de l'Ancien et du Nouveau Testament,
« dont ils colorent toutes les propositions qu'ils
« avancent. Mais plus ils cherchent à cacher leur
« venin, en se tapissant à l'ombre d'une autorité
« sainte, plus on doit les craindre et se tenir en
« garde. Car ils savent que leur impiété ne sédui-
« rait presque personne, si elle n'était adroite-
« ment dissimulée. Aussi ont-ils soin de la dégui-
« ser, au moyen de la parole de Dieu, et de l'a-
« romatiser, en quelque sorte, avec ce parfum,
« céleste, parce que autrement leurs dégoûtants
« blasphèmes n'inspireraient qu'une profonde hor-
« reur. »

(*Vinc. de Lér. Common., p. 365.*)

AVANT-PROPOS.

Ces dialogues ne sont qu'une réfutation courte et familière des erreurs semées dans un almanach protestant, imprimé sous le nom d'*Almanach du catholique raisonnable pour 1840*. Ceux qui voudront une réponse plus développée, quoique moins directe, pourront lire l'ouvrage intitulé : *Sophismes et mensonges, ou la foi catholique vengée*.

Du reste, la publication de l'almanach protestant a dessillé les yeux de bien des personnes, et a produit le plus salutaire effet sur l'opinion publique qu'il a enfin éclairée. Les catholiques savent maintenant à quoi s'en tenir sur le protestantisme qu'ils connaissaient peu. Jamais ils n'avaient trouvé réunies dans un seul volume, tant de déclamations et d'impiétés, tant d'invectives et d'injures. Ils n'avaient pas vu encore leur foi livrée à d'aussi amères dérisions, et leur antique religion qui a obtenu les respects de dix-huit siècles, abreuvée d'autant d'outrages. Désormais le masque est levé; et les catholiques ne penseront plus, comme quelques-uns aimaient à le répéter, qu'il y a peu de différence entre le catholicisme et le protestantisme. Ils ne peuvent plus douter qu'il n'y ait entre l'un et l'autre un abîme. Ils savent que les protestants ne veulent ni Église, ni autorité, ni pape, ni prêtres, ni autels, ni saeri-

fi ce , ni invocation des saints , ni prières pour les morts , ni rits , ni cérémonies , etc. Cela suffit. Ils ne se laisseront plus prendre à de fallacieuses protestations. Ils ne seront pas dupes de certaines promesses et de certains artifices , à l'aide desquels on cherchait à tromper leur bonne foi. Ils rejetteront avec mépris ces libelles diffamatoires , ces pamphlets dégoûtants qu'on étale tous les jours sur les places publiques , qu'on jette furtivement dans les ateliers et les magasins , et qui renferment les plus violentes diatribes contre les objets de leur foi , et les croyances de leurs pères. Ils éloigneront avec indignation ces colporteurs de scandale et d'impiété qui s'insinuent dans les maisons , qui cherchent surtout à pénétrer dans le domicile des pauvres sous différents prétextes , qui vont avec un langage doucereux leur offrir d'hypocrites secours et de perfides poisons. Ils seront d'autant plus attentifs à conserver leur foi , que l'hérésie se montre plus ardente à la leur ravir.

Et déjà cet heureux résultat a été obtenu. Jamais les églises n'ont été aussi remplies , les sacrements aussi fréquentés , la parole de Dieu aussi avidement écoutée , que depuis la publication des ignobles libelles qu'on a répandus dans la ville. C'est ainsi que Dieu fait servir les efforts mêmes de ses ennemis , à la propagation de sa gloire et à la sanctification de ses élus.

DIALOGUES

ENTRE

UN ALMANACH CATHOLIQUE

ET

UN ALMANACH PROTESTANT.

Par un Curé de village (1).

DIALOGUE PREMIER.

Le Calendrier.

(Nota. Pour abrégé, l'almanach du bon catholique sera désigné par son nom LE CATHOLIQUE, et son adversaire par le seul nom qui lui appartienne : LE PROTESTANT.)

LE CATHOLIQUE.

Frère, je suis enchanté de la rencontre, car je viens de lire une de tes copies, et j'ai quelques explications à te demander.

LE PROTESTANT.

Sur quoi?

(1) Il n'en est pas de ce curé, comme de celui auquel on attribuait hypocritement l'année dernière, une instruction sur la réforme de *Luther*. Les catholiques n'ont pas besoin de ruse mensongère pour défendre leur foi.

LE CATHOLIQUE.

D'abord sur ton calendrier et sur saint Siméon que tu bafoues si spirituellement.

LE PROTESTANT.

Bah !... Il faut bien rire un peu ; et puis, qu'allait-il faire, ce Siméon, sur sa colonne ?

LE CATHOLIQUE.

Et qu'allait donc faire saint Jean-Baptiste au désert, avec sa peau de chameau et ses sauterelles ? Tu ne vois donc pas, Frère, que ce qu'on nous conseille d'imiter dans les saints, ce sont bien plutôt leurs étonnantes vertus, que ce qu'ils ont pu offrir de singulier et d'extraordinaire.

LE PROTESTANT.

Je ne te dis pas non. Mais j'avais envie de plaisanter, moi ; ce bon saint Siméon s'est trouvé là en tête ; tant pis pour lui.

LE CATHOLIQUE.

Tu dis encore à la même page que saint Pierre n'a jamais été à Rome : es-tu bien sûr de ton fait ?

LE PROTESTANT.

Ce que j'ai dit, je l'ai lu quelque part ; le vérifie qui voudra.

LE CATHOLIQUE.

Je l'ai vérifié, moi ; et j'ai trouvé dans leurs propres ouvrages les témoignages d'un grand nombre de pères des premiers siècles

qui tous affirment que S. Pierre était évêque de Rome. Ainsi pensaient saint Clément et saint Ignace, disciples des apôtres, saint Denis, saint Irénée, Origène, Tertulien, etc. Ainsi pensaient Basnage, Grotius, Leclerc; ainsi pensent aujourd'hui les protestants les plus instruits. (1)

LE PROTESTANT.

C'est fâcheux, Frère, ce que tu dis là! moi qui avais si bien arrangé mon petit alinéa, lequel se terminait agréablement par une chute et deux jambes cassées. Mais tout le monde n'ira pas comme toi chercher si avant, et beaucoup me croiront sur parole. Il y a tant de gens qui ne croient pas l'Eglise; mais qui croient l'almanach!

LE CATHOLIQUE.

C'est vrai; aussi tu peux raisonnablement espérer que quelques-uns du moins voudront bien appliquer à l'Eglise Catholique entière ces abus et ridicules cérémonies que tu rapportes, et qui ont eu lieu au moyen âge dans quelques localités; il est vrai que c'est cette même Eglise qui les a condamnés et détruits avant l'arrivée des réformateurs. Mais cela aurait été trop long

(1) Personne avant Calvin n'avait révoqué en doute le voyage de saint Pierre à Rome ni la primauté de l'Eglise romaine sur toutes les églises du monde. (Voir d'innombrables autorités dans les lettres de M. Thibaud à M. Cambon, ministre protestant, de (232 à 243.)

à raconter : tu as mieux aimé ne prendre que la partie saillante en l'exagérant outre mesure.

LE PROTESTANT.

Et mon mois de mars !.... et saint Irénée, saint Chrysostôme et Jésus-Christ lui-même ! diras-tu qu'ils ne conseillent pas de lire la bible ?

LE CATHOLIQUE.

Bien loin de là ; car nous nous servons tous les jours des textes cités pour engager les fidèles à s'en bien pénétrer. Mais dans notre Eglise, on a l'usage de ne pas tronquer les citations, et on sait ce que ce même saint Irénée a dit contre les hérétiques qui *se séparent de la succession principale, et surtout de cette grande Eglise fondée à Rome par les glorieux apôtres Pierre et Paul*. Saint Chrysostôme a aussi de quoi te confondre. Il faudrait une autre fois mieux choisir. Ces docteurs-là parlent trop clairement. (1)

(1) « La connaissance de la doctrine Apostolique, dit saint Irénée, est dans la succession des évêques à qui les apôtres l'ont transmise.... Par cet ordre et cette succession, la tradition qui est dans l'Eglise depuis les apôtres est arrivée jusqu'à nous, et c'est la marque certaine que nous avons la même foi..... »

« Il faut écouter les évêques qui sont dans l'Eglise, qui avec la sanction de l'épiscopat, ont reçu certainement selon la volonté divine, la grâce de la vérité. La tradition des apôtres manifestée dans tout le monde est facile à connaître dans toutes les Eglises..... et surtout dans cette grande, antique et renommée Eglise fondée à Rome par les glorieux apôtres Pierre

LE PROTESTANT.

Je pourrais cependant montrer que cette tradition n'a pas toujours été un guide infallible; par exemple, on connaît la discussion qui eut lieu jadis sur le jour où l'on devait célébrer la Pâque : cela dura longtemps et jusqu'au concile de Nicée (325).

LE CATHOLIQUE.

La discussion n'était pas sur un point de doctrine : d'ailleurs cela ne prouve qu'une chose, c'est que dans les cas embarrassants, alors comme aujourd'hui, on invoquait la tradition; et que quand la tradition était incertaine ou contestée, on consultait l'Eglise, juge en matière de foi, et interprète de l'Ecriture et de la tradition.

et Paul. En montrant la tradition qu'elle tient des apôtres et qui est parvenue jusqu'à nous par la succession des Evêques, nous confondons tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, ou par vaine gloire, ou par aveuglement et opinion corrompue, amassent où ils ne doivent pas. (Lib. cont. Heres., lib. 3, ch. 3, — lib. 4. cap. 20, 24, 25.)

Quant à saint Chrysostôme, écoutons-le: « nous savons, dit-il, que les apôtres n'écrivaient pas tout, mais qu'ils enseignaient plusieurs choses de bouche seulement. De quelque manière qu'elles nous viennent, nous sommes obligés de les croire. Croyons la tradition de l'Eglise. »

(Serm. sur le chap. 2, de la 2^me épître aux Thess.)

L'apôtre avait dit : Demeurez fermes mes frères, et gardez les traditions que vous avez apprises, soit par mes discours soit par mes lettres.

Voyez encore Ep. Cor. 1. 11. 1 Tim. 6, 20. 2. Tim. ch. 1. v. 13. ch. 2. v. 2. Theb. ch. 6. 1.

LE PROTESTANT.

Oh ! je trouverai bien de nouvelles difficultés : on ne me mettra pas facilement à bout , je suis un almanach savant.

LE CATHOLIQUE.

On peut se tromper, même avec beaucoup de science, quand on veut ne s'en rapporter qu'à soi. D'ailleurs jamais les hérésies n'ont cédé. Ayons soin d'avoir avant tout une grande sincérité.

LE PROTESTANT.

Moi, c'est mon fort. Vous autres, vous êtes des *radoteurs*, des *niais*, des *calomnieurs*, des *hypocrites*, vous perdez la tête, vous..... (1)

LE CATHOLIQUE.

Assez, assez, qui doute de tout cela ? C'est reconnu depuis longtemps : trêve de compliments. Parlons de sainte Hélène et du 3 mai. Tu dis, frère, que peu de gens connaissent cette fête de l'invention de la sainte Croix ; c'est là une de tes mille et une inventions. Tous nos vrais catholiques la connaissent parfaitement, et ce ne sont pas tes plates plaisanteries qui les empêcheront de

(1) Ce sont les expressions privilégiées de l'almanach protestant ; c'est le cas de dire avec M. de Jumigny.

« On reconnaît ici le langage et la marche des hérétiques ; c'est toujours la même impudence, les mêmes manœuvres, la même fureur. »

la célébrer. Des épigrammes, et des lazis ne sont pas des raisons.

LE PROTESTANT.

J'avais encore oublié un compliment.

LE CATHOLIQUE.

Dis-le, pour te soulager le cœur.

LE PROTESTANT.

C'est que vous êtes des idolâtres. Anciennement le Christianisme n'avait pas de cloches et de clochers, de statues, de tableaux etc. etc. Je te le répète, tout cela sent fort le paganisme et l'idolâtrie.

D'ailleurs vos belles statues et vos riches peintures ne prouvent pas la vérité de vos doctrines.

LE CATHOLIQUE.

Elles prouvent au moins que le catholicisme est l'ami des arts, comme le protestantisme en est l'ennemi. C'est toujours quelque chose. Nous viendrons plus tard au reproche d'idolâtrie. (1)

(1) La Réformation pénétrée de l'esprit de son fondateur, moine envieux et barbare, se déclara ennemie des arts.... elle coupa les ailes au génie et le mit à pied.... Le monde est couvert de monuments de la religion catholique. Il y a trois siècles que le protestantisme est né, il est puissant en Angleterre, en Allemagne, en Amérique, il est pratiqué par des millions d'hommes. Qu'a-t-il élevé? Il vous montrera les ruines qu'il a faites, parmi lesquelles il a planté quelques jardins, ou établi quelques manufactures.

LE PROTESTANT.

Que penses-tu, mon pauvre frère, de la manière adroite avec laquelle j'ai arrangé tout ce qui regarde la Fête-Dieu. J'établis là clairement, qu'avant le treizième siècle chacun dans l'Eglise pouvait croire ce qu'il voulait de l'Eucharistie, et je termine très-plaisamment par un rêve de bonne femme, qui a vu la lune échanquée; d'où je prétends que l'on a conclu la nécessité de célébrer la Fête-Dieu.

LE CATHOLIQUE.

Pour cette fois, mon ami, tu n'as été ni adroit ni heureux. Tous les Pères, tous les Docteurs te donnent un démenti formel; et nous autres catholiques nous savons par exemple que, lorsque Bérenger, né dans cette ville, attaqua au onzième siècle le mystère de l'Eucharistie, tout l'univers réclama contre cette nouveauté inouïe. Mais comme il ne faut pas abuser de la bonne volonté de nos lecteurs, les plus curieux, ou si tu le veux, les plus studieux pourront lire dans la *perpétuité de la foi* par Arnaut, une foule de textes sacrés et de passages des pères qui établissent la foi en la présence réelle, depuis les apôtres jusqu'à nous.

LE PROTESTANT.

Je t'écoute par complaisance, mais ne crois pas que tu me persuades; tout ce que tu pourrais dire n'y parviendrait pas.

LE CATHOLIQUE.

Moi, je ne suis pas de ton avis, si je m'é-

tais aperçu depuis tant d'années que j'étudie et compare la vraie doctrine à celle des sectaires, que la vérité n'est pas de mon côté, rien sur la terre ne pourrait me retenir dans l'erreur.

LE PROTESTANT.

C'est parce que j'aime aussi la vérité que je ne puis pas souffrir le saint Crépin des cordonniers. Ces gens-là sont des idolâtres, des superstitieux (1) et avec eux tous les cochers qui invoquent saint Fiacre, car du temps de ce saint solitaire il n'y avait pas de fiacres.

LE CATHOLIQUE.

Il est certain que voilà de bien funestes erreurs. Ce sont là de ces abus horribles que je voudrais voir extirper au plus vite malgré les bénéfices considérables qu'ils peuvent rapporter (2).

LE PROTESTANT.

Nous voilà donc une fois à peu près d'accord.

(1) Les superstitions prouvent l'ignorance de ceux qui s'y livrent : mais la déclamation prouve, la haine et la mauvaise foi de ceux qui se la permettent. Du reste Leibnitz a dit : « Celui qui voudrait retirer les gens de la superstition par la raillerie, s'il réussissait, les ferait devenir impies. »

(2) On ne peut pas répondre sérieusement à une mauvaise plaisanterie. Le dogme de l'invocation des saints une fois établi, il importe peu que l'on invoque St. Paul ou St. Crépin, etc. L'almanach protestant outrage ici gratuitement de respectables corporations.

LE CATHOLIQUE.

Oui, à peu près.

LE PROTESTANT.

Et sur l'Assomption, sur les miracles de Lorette, admetts-tu mes plaisanteries?

LE CATHOLIQUE.

J'ai pour maxime d'avoir toujours un grand respect pour les traditions qui se rapportent à celle que J.-C. nous a donnée pour mère. Quand même sans le vouloir je me tromperais, ce ne serait jamais une erreur très-préjudiciable. Mais je ne risque pas de me tromper quand l'autorité de l'Eglise véritable est là pour me guider. Or cette Eglise n'a jamais dit qu'il fût nécessaire d'admettre comme un point de foi le miracle de Lorette. Ce sont des points libres : on est catholique en y croyant comme en n'y croyant pas.

LE PROTESTANT.

As-tu lu aussi mon paragraphe sur Luther?

LE CATHOLIQUE.

Oui, et puis j'ai lu les mémoires de Luther par Michelet, et sa vie par Audin. Ces deux ouvrages joints à ce que je savais déjà sur son compte, m'ont fait parfaitement voir quel homme c'était que ce moine défroqué vivant avec une ex-religieuse. Au dire de ses amis, c'était un terrible homme!

LE PROTESTANT.

Oh ! oui , il était terrible quand il s'agissait de renverser l'idole , l'Ante-Christ , autrement dit le Pape. Mais à cela près , à la maison , c'était un vrai mouton.

LE CATHOLIQUE.

Malgré cela je ne m'y serais pas fié , mais laissons-là les personnes , et faisons de la controverse (1)... d'almanach.

LE PROTESTANT.

Eh bien , oui. J'ai prouvé dans mon article d'octobre qu'on ne se confessait pas avant l'institution de la confession.

LE CATHOLIQUE.

Oui , je sais bien que tu as prouvé cela par l'exemple de David qui régnait plus de mille ans avant J.-C.

LE PROTESTANT.

Ensuite j'ai dit qu'avant le treizième siècle il n'y avait pas de confessionnaires , d'où je conclus qu'il n'y avait pas de confession.

(1) L'auteur de l'almanach protestant , qui donne au mois de septembre une histoire qu'il croit fort piquante à l'occasion du sacrifice de la messe , aurait bien dû y ajouter le récit que Luther fait lui-même de sa conférence nocturne avec le diable , à la suite de laquelle il supprima la messe.

Car il est bon de dire que Luther avait , à ce qu'il assure , de fréquents rapports avec le diable.

LE CATHOLIQUE.

La conclusion n'est pas rigoureuse ; d'autant moins , qu'en feuilletant les écrits des pères , jusques et y compris saint Bernard , on trouve cent passages d'où il résulte évidemment, qu'en tout temps la confession secrète ou auriculaire a été jugée nécessaire pour le salut. Ainsi donc, frère Almanach , à ton tour ; va-t'en compulsé les in-folios, ou pour aller au plus court , prends la peine de lire un ouvrage que tes patrons devraient sans cesse avoir entre les mains, pour y apprendre les règles d'une discussion consciencieuse et polie ; ce livre , c'est la *discussion amicale* de M. de Trevern ; Lettre XI^e sur la confession. (1)

(1) Pour ne citer qu'une de ces preuves , prenons un passage de saint Augustin qui vivait au cinquième siècle, dans son livre de la visite des infirmes. « Faites » pénitence, disait-il, en s'adressant aux réformateurs » de son siècle, comme elle se fait dans l'Eglise.... Que » personne ne se dise : je la fais intérieurement et devant Dieu ; qu'il me pardonne, il sait que je la fais » dans mon cœur... Eh quoi! c'est donc en vain que les » clefs ont été données à l'Eglise? ce serait frustrer » l'Evangile, ce serait frustrer les paroles de J.-C. Priez » donc un prêtre de venir à vous ; (il s'agit d'un malade) » et montrez-lui votre conscience à découvert. Ne vous » laissez point séduire par les rêveries de ces superstitieux, qui voudraient vous persuader que la confession » faite à Dieu à l'insu de son ministre vous sauvera. Sans » doute, il faut s'avouer coupable devant Dieu, nous ne » le nions pas : mais nous vous disons : vous avez besoin » de la sentence salutaire du prêtre qui soit intermédiaire » entre Dieu et vous. » D'après cela et cent autres passages aussi formels de tous les pères, croyez, bonnes gens,

LE PROTESTANT.

Je suis de bonne foi, je te l'ai déjà dit, et je vais examiner ce livre-là à tête reposée. Mais comment as-tu pu ne pas rire, en lisant la drôle de traduction que je fais de ces paroles de l'apôtre saint Jacques : *Confessez-vous les uns aux autres.*

LE CATHOLIQUE.

Je t'ai déjà dit que je te reconnais comme très-expert en toute sorte de finesses et tours de force. Quant à ce texte, tu savais bien comme moi que les catholiques ne s'en servent pas pour prouver le dogme de la confession. Tu voulais seulement lâcher ta grosse plaisanterie.

LE PROTESTANT.

Cela me regarde : mais passons à autre chose, parlons de ma singulière histoire de saint Odilon et de ses diables.

LE CATHOLIQUE.

Vraiment on ne peut guère s'ennuyer avec toi : toujours quelques drôleries, voire même des diableries.

avec les protestants que la confession a été inventée au treizième siècle.

Et la confession d'Augsbourg qui dit que l'absolution est un sacrement véritable.... que la puissance des clefs remet les péchés non-seulement devant l'Eglise, mais encore devant Dieu. Act. 2. Edit. Général.

LE PROTESTANT.

Cela n'empêche pas que le Purgatoire n'ait été aussi inventé par les prêtres.

LE CATHOLIQUE.

Ce n'est pas ce que disent toutes les liturgies, lesquelles sans en excepter aucune, bien avant le seizième siècle contiennent toutes les prières pour les morts. Saint Cyrille que tu cites, dit positivement: « Célébrons le » sacrifice pour ceux qui sont décédés parmi » nous, estimant que leurs âmes reçoivent » beaucoup de secours du sacrifice redoutable » de nos autels. (*Cat. mys.* 5.) » Tu n'es pas heureux dans tes citations.

LE PROTESTANT.

Et le livre des Machabées!

LE CATHOLIQUE.

Crois-tu que parce que les tiens l'ont retranché de la Bible, nous allons le retrancher aussi! Non, non, presque tous les pères l'ont regardé comme canonique, et le souverain Pontife Innocent I^{er} l'a reconnu aussi en l'an 405. Quant aux prétendues contradictions de ce livre, on voit bien que tu n'as pas lu les principaux commentateurs et historiens; autrement cela ne t'embarrasserait guères (1).

(1) Les Luthériens dans leur apologie disent: « Quant à ce qu'on nous objecte de l'oblation pour les morts, pratiquée par les pères, nous avouons qu'ils ont prié pour les morts et nous n'empêchons pas qu'on ne le fasse. » Apol. éop. de la mis. page 274.

LE PROTESTANT.

Mais, frère, ce qui doit t'embarrasser fort, c'est un passage de saint Jérôme, ou plutôt de saint Epiphane, qui défend et proscrit les tableaux exposés dans les églises contre l'autorité des Ecritures.

LE CATHOLIQUE.

Voici une courte réponse assez péremptoire: elle est de saint Athanase, an 330; « Loin de nous, Chrétiens, dit-il, d'adorer les images comme des dieux, à la manière des Grecs. Nous nous bornons à montrer notre amour pour l'original dont la figure nous est présentée. C'est pourquoi lorsque les traits de l'image sont effacés, nous ne faisons aucune difficulté de brûler comme inutile le bois qui l'a reçue. » Que penses-tu de ce langage?

LE PROTESTANT.

Aurais-tu quelque'autre réponse ?

LE CATHOLIQUE.

Tant que tu en voudras; écoute les paroles de saint Basile à Julien l'apostat: « Je reçois les apôtres, dit-il, les prophètes et les martyrs, je les invoque afin qu'ils prient pour moi; c'est pour cela que je révère et honore leurs images, vu que nous y sommes portés par la tradition des saints apôtres, et bien loin de nous être *défendues*, elles paraissent dans nos églises. » Ainsi parlent les pères et docteurs des deux, trois et quatre premiers siècles. Mais en voilà assez pour aujour-

d'hui , je suis las de parler , adieu , frère ,
et soyons sans rancune ; c'est pour nous in-
struire mutuellement. (1)

LE PROTESTANT.

Je le prends aussi du bon côté. A revoir

DIALOGUE II.

Les réformateurs.

LE CATHOLIQUE.

J'ai encore les larmes aux yeux , cher ami ;
c'est que je viens de lire une petite histoire
bien triste ! c'était le récit de la mort d'ail-
leurs très-édifiante de la fille d'un moine.

LE PROTESTANT.

La fille d'un moine !

LE CATHOLIQUE.

Oui , la fille d'un moine et d'une religieuse !

LE PROTESTANT.

Ah ! j'y suis , c'est Luther.

LE CATHOLIQUE.

Justement t'y voilà , ce qui m'étonne ,

(1) Voyez Tertullien , lib. de pudic. cap. 10. — S. Ambroise 2 serm. de S. Gerv. et Prot. S. Aug. de conf. Evang. lib. 1. cap. 10. S. Chrysost. in Liturg. S. Grég. Nazianze. orat. 23. S. Damase. Vit. Const.

c'est la mauvaise foi des vils *calomniateurs*, qui nous ont représenté comme un si fougueux personnage ce tendre et sensible réformateur.

LE PROTESTANT.

Les malheureux ! Je te supplie les mains jointes et le genou en terre, de me les nommer afin que je les confonde.

LE CATHOLIQUE.

Oh ! ne me presse pas si fort, je ne demande pas mieux. Tiens, en voici d'abord un. C'est son ami Mélanchton. *Je tremble, dit-il, quand je songe aux passions de Luther. Elles ne le cèdent point en violence aux emportements d'Hercule.*

LE PROTESTANT.

Le vilain surnois qui dit du mal de son ami !

LE CATHOLIQUE.

En voilà un autre, c'est *Æcolampade*: *Luther, dit-il, est enflé d'orgueil et d'arrogance.*

LE PROTESTANT.

Le faux frère !

LE CATHOLIQUE.

Oui, dit maintenant *Zwingle*, *Satan s'est rendu maître de Luther.... C'est un imposteur qui change et rechange la sainte parole.*

LE PROTESTANT.

Le misérable !

LE CATHOLIQUE.

Calvin de son côté a dit : *Véritablement Luther est fort vicieux. Plût à Dieu qu'il eût pris soin de refréner l'intempérance qui bouillonne en lui de tous côtés.*

LE PROTESTANT.

Le cuistre !

LE CATHOLIQUE.

Du, reste Luther se calomnie lui-même : écoute plutôt : *Je brûle, dit-il, de mille feux dans une chair indomptée.... Moi qui devais être fervent en esprit, je ne le suis qu'en impureté.* Ailleurs il dit : « J'ai trois mauvais chiens : l'ingratitude, l'orgueil et l'envie, celui qu'ils mordent est bien mordu ».

LE PROTESTANT.

Et Calvin, qu'en dit-on ?

LE CATHOLIQUE.

Oh ! lui ; son affaire ne vaut guère mieux ; c'est d'abord Luther qui écrit ce qui suit ; *Calvin, je le sais, est violent ; il est pervers : tant mieux, voilà l'homme qu'il nous faut pour avancer nos affaires.*

LE PROTESTANT.

C'est bien mal calculé tout cela. !

LE CATHOLIQUE.

Et Buce, qui l'appelle *un vrai chien enragé*.

LE PROTESTANT.

Tais-toi donc, cela me fait du mal !

LE CATHOLIQUE.

Et J. J. Rousseau qui le traite : *d'homme violent, impérieux, pour qui la moindre opposition est toujours une œuvre de Satan, un crime digne du feu*.

LE PROTESTANT.

Rousseau, quel traître !

LE CATHOLIQUE.

En veux-tu encore d'autres calomniateurs ?

LE PROTESTANT.

Non, non, c'est déjà trop.

LE CATHOLIQUE.

C'est que, vois-tu, tout change dans ce monde ; c'étaient des apôtres aussi ceux-là, mais non comme les premiers.

LE PROTESTANT.

Ouf !

LE CATHOLIQUE.

As-tu lu les curieuses conférences de Luther avec le diable ?

LE PROTESTANT.

J'étouffe, laisse-moi.

1*

DIALOGUE III.

Grande querelle.

LE CATHOLIQUE.

Bonjour , frère almanach !

LE PROTESTANT.

Point de bonjour ! la guerre ! la guerre !

LE CATHOLIQUE.

Quelle humeur belliqueuse ! A qui donc en veux-tu ?

LE PROTESTANT.

A toi ! *système bâtard , sec , étroit , inconséquent ?..* Fi donc !

LE CATHOLIQUE.

Et bien, oui ! c'est ton ami, M. de laMennis, qui a dit cela : tu le cites avec joie quand il nous attaque ; il faut bien que tu l'écoutes quand il s'en prend à toi.

LE PROTESTANT.

On nous accuse de despotisme ! nous qui aimons tant la liberté , l'indépendance. (1)

(1) On a dit que le protestantisme avait été favorable à la liberté politique. Les faits parlent-ils comme les personnes ? Les peuples ne recueillirent du protestantisme aucune liberté politique. Jetez les yeux sur le nord de

LE CATHOLIQUE.

Vous l'aimez pour vous ; j'en conviens, mais non pas pour tout le monde ; témoin l'infâme conduite du gouvernement luthérien de la Prusse , témoin les dispositions connues de la haute chambre d'Angleterre pour les catholiques. Ne parlez pas de dragonnades et d'inquisition ; car alors on vous renverrait au baron des Adrêts, en France, et en Angleterre aux persécutions d'Elisabeth , sans parler du reste.

LE PROTESTANT.

Nous condamnons tous ces excès.

LE CATHOLIQUE.

Et nous aussi ; partant, quitte. Quant à ce que tu pourrais dire contre le prétendu espionnage de Rome, je sais, moi, qu'on y est parfaitement libre, plus que partout ailleurs ; et je le tiens de plusieurs touristes protestants.

LE PROTESTANT.

On ose encore nous accuser d'égoïsme ! l'égoïsme ! ah !... ah !... nous en appelons à notre vieille réputation de charité !

L'Europe, dans les pays où la réformation est née, vous verrez partout l'unique volonté d'un maître. La Suède, la Prusse, la Saxe sont restées sous la monarchie absolue. Le Danemarck est devenu un despotisme légal. En Suisse, le protantisme ne réussit que dans les cantons aristocratiques, et encore avec une grande effusion de sang. Les cantons populaires, berceau de la liberté helvétique, le repoussèrent. (Châteaubriand.)

LE CATHOLIQUE.

Vieille ! pas si vieille que la nôtre, il s'en faut de quinze cents ans sur dix-huit cents. Vous êtes charitables, dis-tu ? Soit : je le veux ; mais de ce qu'une douzaine de familles luthériennes, calvinistes et anglicanes ou même presbytériennes, sont venues habiter Tours, et s'y sont fait remarquer par un cœur généreux et d'abondantes aumônes, s'en suit-il que nos familles catholiques et riches, ont eu la bourse et l'oreille fermées quand il s'est agi de venir au secours des pauvres ? Non, non ! justice à chacun, et partout honneur à la charité ! Mais permets-moi, frère, de te dire, que tu as, sans le vouloir, déplacé la question. Il ne s'agit pas ici des personnes, mais de l'influence des doctrines. Or, toi qui voyageras beaucoup, tu verras si depuis trois cents ans qu'il est question d'eux les peuples protestants ont pu créer une seule institution de charité : tu verras que dans leurs hôpitaux, par exemple, on n'emploie, faute de mieux, que des mercenaires, et tu en conclueras que les doctrines protestantes poussent à l'égoïsme, non pas d'argent mais de sacrifices personnels.

LE PROTESTANT.

On a dit aussi qu'on nous accordait des faveurs !

LE CATHOLIQUE.

Oui, on l'a dit et on le repète. Sans parler des places lucratives et autres, que savent si bien accaparer les protestants, pourquoi leurs

pasteurs de différents consistoires peuvent-ils se réunir annuellement pour s'entendre sur les intérêts de leur culte, tandis que la même faculté est refusée aux Evêques catholiques ? Tu vois, frère, qu'il ne s'agit pas ici de ce que tu as supposé : tu as eu tort aussi de dire que j'étais *un ignorant légiste* ; outre l'impolitesse des termes, tu t'es trompé quant au fond ; car le bulletin des lois ne dit pas un mot de ce prétendu décret que tu cites comme étant du dix brumaire an XIV (1805). (1)

LE PROTESTANT.

Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas.

LE CATHOLIQUE.

Bon, alors ce serait une preuve que je ne suis pas infailible, ce que j'admets très-volontiers. Mais jusqu'à nouvel ordre je maintiens mon dire ; d'autant plus que la nomination d'un ministre calviniste à Tours a été reconnue comme étant illégale en plein conseil municipal, par un des membres qui l'appuyaient le plus chaudement.

(1) Ce décret n'a jamais été inséré dans le bulletin des lois : il ne se trouve que dans la collection des lettres ministérielles. Voici le seul article dont il se compose.

« Les oratoires protestants autorisés dans l'étendue de l'état, sont annexés à l'Eglise consistoriale la plus voisine de chacun d'eux. » Ce qui ne dit pas, que les consistoires peuvent s'étendre dans plusieurs départements, contrairement à la loi du 18 germinal an X. On peut du moins contester ce droit sans être un *ignorant légiste*.

LE PROTESTANT.

On nous a accusés d'acheter les consciences, et aussitôt tous les gens sans foi, sans honneur, ont accouru, en sorte que nous ne savions à qui parler.

LE CATHOLIQUE.

Oui, on l'a dit et on le repète : Nous savons parfaitement combien de fois, et à quelles conditions vous avez cherché à attirer quelques pauvres femmes à votre prêche, quelques pauvres enfants à votre école. Vous voudriez prendre de-là occasion de traîner tout le clergé de Tours devant les tribunaux comme vous ayant calomnié. Cela serait un grand scandale : et même condamnés, vous y gagneriez encore, parce que les incrédules se moqueraient des vainqueurs comme des vaincus, et que de vous à eux il n'y a qu'un pas.

LE PROTESTANT.

Qu'entends-tu par-là, almanach, prends garde à toi !

LE CATHOLIQUE.

Sois tranquille, je suis sur mes gardes : la défiance est mère de la sûreté. Je disais donc ou je voulais dire que déjà plusieurs protestants plus avancés que toi, sont de vrais Sociniens qui nient la divinité du Christ ; d'autres sont Panthéistes : ainsi, il faudra bien que tu

marches comme les autres, sous peine d'être inconséquent. (1)

LE PROTESTANT.

Nommes donc les âmes qui ont été achetées ? Cela vaudrait mieux que tes phrases sonores :

LE CATHOLIQUE.

Almanach, tu voudrais du bruit, du scandale, tu n'en auras pas ! Tu nous traites de poltrons ! Tu crois que nous avons peur ! peur de quoi donc ? de tes arguments ou de tes menaces ? On ne craint pas plus l'un que l'autre. L'Eglise en a vu passer d'autres avant vous, elle en verra passer d'autres après vous ; vous n'êtes ni plus puissants, ni plus nombreux, ni plus opiniâtres que les Ariens... Et ces sectaires où sont-ils ?

LE PROTESTANT.

Tout cela ne m'empêche pas de te donner un démenti. Oui, je te dis que tu es un niais, ou si tu aimes mieux un calomniateur ; choisis.

LE CATHOLIQUE.

Merci, je ne veux ni de l'un ni de l'autre : garde-les pour toi ces gracieuses épithètes. Toujours est-il qu'on est vexé de voir le mystère dévoilé. On se flattait d'exécuter tranquil-

(1) Un prince protestant disait dans le siècle dernier : Faites de moi un chrétien, demain, je suis catholique. C'est qu'il n'y a pas de milieu raisonnable entre le déisme et le catholicisme.

lement des projets pernicious , et , sous le prétexte de la liberté des consciences, on avait commencé à détourner de jeunes enfants , des ouvriers , des ouvrières, de pauvres femmes , par des promesses et des secours. (1)

LE PROTESTANT.

Quand cela serait , les tiens en faisaient bien autant.

LE CATHOLIQUE.

L'Eglise catholique condamne ces moyens de prosélytisme. Tout chrétien catholique doit nécessairement, s'il a de la foi, chercher à la répandre, mais jamais par de semblables moyens. Si quelqu'un de ses enfants le fait par un zèle peu éclairé , aussitôt elle le condamne.

LE PROTESTANT.

D'ailleurs ces efforts seraient inutiles , car

(1) Les faits ne manquent pas; on pourrait citer aisément des noms, produire des déclarations, si cela était nécessaire. Mais il suffit de jeter les yeux sur le petit nombre de ceux qui ont apostasié, pour se former là-dessus une conviction.

Du reste si l'auteur de l'almanach est innocent , pourquoi s'irrite-t-il de cette accusation? Il doit se trouver fort du témoignage de sa conscience et de l'opinion publique ; il a voulu repousser l'attaque et la tourner contre les catholiques. Il a produit une lettre insignifiante, d'une personne inconnue qui offre un bouillon à une malade , en lui donnant quelques conseils : vraiment qu'est que cela prouve contre les catholiques? en quoi voit-on là le trafic des consciences ?

cite-moi un protestant qui soit allé proposer sa conscience à acheter.

LE CATHOLIQUE.

Je n'en connais pas, et je ne pense pas qu'il y en ait eu ; non pas parce que les populations protestantes valent mieux que d'autres, tant s'en faut, mais parce qu'il n'a jamais pu venir dans l'idée de personne d'embrasser le catholicisme pour de l'argent, et puis encore parce qu'il n'y a pas à Tours de population protestante indigène. Ce sont presque tous des personnes étrangères à notre province, qu'un flota apportées et qu'un autre flot emportera.

LE PROTESTANT.

Ingrat almanach ! ces étrangers, ignores-tu donc combien ils sont bienfaisants, même pour les pauvres catholiques ? oh ! que c'est mal d'être ingrat !...

LE CATHOLIQUE.

Si j'ai eu tort, j'en demande pardon ; mais vois, frère, quel est mon aveuglement ? je prétends que je n'ai pas eu tort. En admirant tout autant que toi ces effets de la charité chrétienne, qui déborde de la véritable Eglise jusques sur les sectes dissidentes, je n'en crois pas moins que nos riches catholiques sont très-charitables aussi, et que les pauvres qui les entourent ne sont jamais morts de faim. Remarque bien que je ne parle ici que des catholiques et des protestants qui ont foi en leurs doctrines. Quant aux autres, cela sort de la question.

LE PROTESTANT.

Encore un mot. Tout-à-l'heure tu faisais le brave. Pourquoi donc ta chaleureuse péroraison : *à vos postes*, catholiques !

LE CATHOLIQUE.

Je sais trop bien vivre pour te dire que tu as menti. D'ailleurs je pense que parfois les protes se trompent, et ces mots terribles et guerroyants *à vos postes*, sont sans doute du fait de ton imprimeur. Cela lui aura paru plus piquant.

LE PROTESTANT.

Et l'Encyclique ?

LE CATHOLIQUE.

C'est assez pour cette fois.

DIALOGUE IV.

L'encyclique

(Le mot *Encyclique*, en grec *εγκυκλιχη* veut dire lettre circulaire.)

LE PROTESTANT.

Almanach, parlons un peu de l'Encyclique du pape Grégoire XVI.

LE CATHOLIQUE.

Eh bien ! voyons.

LE PROTESTANT.

N'est-il pas vrai qu'il condamne comme horribles toutes nos libertés, liberté de la presse, liberté de conscience, etc, etc.

LE CATHOLIQUE.

Ce n'est pas vrai. Le Souverain pontife n'en condamne que les effroyables abus, et il a raison; point d'abus, c'est sa devise. Or, on abuse aujourd'hui de tout, même des plus précieuses libertés; le gouvernement de notre pays le sait mieux que par ouï dire; et il fait très-bien de ne pas accorder une liberté absolue qui est celle que condamne l'Encyclique (1). Dans tout ce que tu dis sur cette Encyclique, il n'y a qu'un petit inconvénient, c'est qu'il me paraît clair que tu ne l'as pas lue, ou que tu ne sais pas bien le latin.

(1) Le Pape condamne la *liberté de conscience*, la *liberté de la presse*, la *liberté civile*, dit l'almanach protestant. Oui le Pape condamne la *liberté de conscience*, et il entend par là la liberté d'embrasser le mensonge et l'erreur, puisqu'il applique ici les paroles de St. Augustin : « Qui peut mieux donner la mort à l'âme que la liberté de l'erreur ? » La *liberté de la presse*, oui, celle qui dégénère en calomnies, en impiété, et en obscénités; et il rappelle l'exemple des apôtres qui firent brûler publiquement une grande quantité de mauvais livres. (Act. 19-19.) La *liberté civile*, c'est-à-dire que le Pape signale des écrits semés parmi le peuple qui ébranlent la soumission et la fidélité dues aux princes et qui allument partout les flambeaux de la révolte. » (Paroles de l'Encyclique.) Est-ce que l'auteur de l'almanach veut la liberté de l'erreur, du scandale et de la révolte? On serait tenté de le croire.

LE PROTESTANT.

Je ne te tiens pas quitte là-dessus, nous en parlerons de nouveau.

LE CATHOLIQUE.

Quand tu voudras.

LE PROTESTANT.

Mais, vois-tu, en général, je n'aime pas les Papes et leurs circulaires.

LE CATHOLIQUE.

Alors tu n'es pas de l'avis de Luther qui écrivait le 28 novembre 1518 : *Je ne prétends ni douter de la primauté et de l'autorité du saint Siège, ni rien dire qui soit contraire à cette autorité.* (1)

LE PROTESTANT.

Je n'aime pas non plus les évêques et les archevêques, et je trouve abominable qu'on leur donne le titre de Monseigneur.

LE CATHOLIQUE.

C'est que peut-être tu en ignores l'étymologie. Le titre de seigneur en latin, *senior*, s'est donné aux évêques dès les temps apostoliques.

LE PROTESTANT.

J'ai pourtant entendu dire que c'était

(1) On ne relève pas le conte absurde de la papesse Jeanne. L'auteur devrait rougir de rappeler cette sottise calomnieuse, dont la critique a fait justice depuis longtemps.

seulement du temps du Cardinal de Richelieu.

LE CATHOLIQUE.

C'est une petite erreur de date; il ne s'agit que de 1500 ans tout au plus.

LE PROTESTANT.

Quoi qu'il en soit, il y a une loi de la république qui leur a ôté ce titre, pour y substituer celui de citoyen, ce qui fait l'*Evêque-citoyen* ou le *citoyen-évêque*.

LE CATHOLIQUE.

C'est ingénieux! La république ne manquait pas de goût; c'est dommage que cette loi soit tombée si vite en désuétude. Mais cela pourra revenir, il ne faut pas te décourager, et nous reverrons peut-être aussi les almanachs-citoyens avec leurs décades et leurs calendriers à légumes, bien plus inoffensifs que le tien.

DIALOGUE V.

Mélanges et variétés.

LE PROTESTANT.

Que veux-tu donc dire, frère almanach, avec tes bibles falsifiées et tronquées?

Oh ! presque rien. C'est seulement un des plus célèbres docteurs anglicans qui s'est permis de dire sur les Bibles publiées par les sociétés bibliques : « Cela glace le sang dans les veines à un chrétien, de penser qu'il existe au 19^{me} siècle une société qui, se jouant des oracles sacrés du Tout-Puissant, ose présenter comme la parole divine les travaux de quelques misérables écoliers. (1)

LE PROTESTANT.

Cela n'est pas flatteur, et prouve des traductions bien mal faites, mais non des falsifications.

LE CATHOLIQUE.

Oh ! là-dessus, je ne manque pas d'autorités, car, au mois de Juin dernier, les ministres protestants réunis à Strasbourg se sont eux-mêmes élevés avec force contre la propagation de ces bibles incomplètes. (2) D'autres se sont plaints avec raison de certaines versions répandues à profusion, comme celle de l'académie de Genève (imprimée chez Panchoud) dans laquelle tous les textes qui établissent la divinité de J.-C. ont été indignement tronqués. Cobbat (3) ne nous dit-il pas

(1) Arthur Perceval. Gazette ecclés. Luc. 18 avril 1835.

(2) La société Biblique établit dans ses rapports, qu'elle a été obligée de retirer un grand nombre de versions distribuées parmi le peuple, et qui renfermaient d'innombrables erreurs.

(3) Lettres sur la réforme.

que pour engager le peuple à adopter leurs innovations, les réformateurs eurent soin de fabriquer une Bible de leur façon ? Et le protestant *Emser* ne découvrit-il pas plus de mille fautes dans une seule traduction de Luther ? Je tiens à ta disposition une autre série de preuves, qui te feront voir que très-souvent les bibles protestantes sont altérées, ou par la suppression ou par la falsification du texte; ou par l'infidélité de la traduction. (1) (2)

LE PROTESTANT.

En voilà assez pour le moment sur ce point : on y reviendra. Parlons plutôt de ce que tu as dit touchant la flexibilité de notre foi et notre soumission aux princes temporels dans les choses de la religion : je nie le fait.

LE CATHOLIQUE.

Et moi je le prouve. Prenons Burnet, et voyons dans cet historien fidèle de la réforme

(1) Il est honteux pour un protestant de rappeler l'affaire de Toulouse, tandis qu'il est notoire que Mgr. l'Archevêque n'a pas refusé un défi, mais bien que les pasteurs protestants n'ont pas pu répondre aux questions préliminaires qu'il leur proposait.

(2) Les Protestants ne s'entendent pas même entr'eux sur le nombre des livres canoniques. Les Anglicans par exemple admettent les épîtres de St. Jacques et de St. Jude et l'apocalypse que rejettent les calvinistes.

anglicane si le roi n'est pas appelé *chef souverain de l'Église sous J.-C.* ; si l'infortuné Morus n'a pas été condamné à mort pour avoir refusé de reconnaître cette suprématie ; si Henri VIII n'a pas déclaré que toute juridiction, tant ecclésiastique que séculière, vient de la puissance royale. (F. 1 P. 227) si dès lors, on ne disait pas que le *roi tenait la place du pape* ; si ce n'était pas le roi qui ordonnait les jours maigres et donnait les dispenses à qui de droit ; enfin si par la fameuse loi de 1559 la reine n'est pas reconnue comme souveraine gouvernante ; en toutes sortes de causes ecclésiastiques et séculières ! n'est-ce pas là faire une papesse ?

LE PROTESTANT.

La reine d'Angleterre est chargée seulement de veiller sur la confession de foi, pour que personne n'y touche.

LE CATHOLIQUE.

Qui donc vous l'a donnée cette confession de foi ? On est donc obligé de l'admettre ? mais alors on ne pourra plus dire : *La bible, rien que la bible.* Et le roi de Prusse, tu soutiens donc qu'il est excessivement tolérant, avec son conseil ecclésiastique tout composé de Luthériens qui condamnent les Catholiques !

LE PROTESTANT,

Tant pis pour eux : cela leur apprendra à vivre. Pourquoi osent-ils résister au roi de Prusse !

LE CATHOLIQUE.

Au fait, c'est mal agir. Il n'y a qu'une petite difficulté; c'est que les catholiques prussiens n'ont jamais reconnu à leur prince le droit de leur imposer leur profession de foi; ils ne lui doivent obéissance que dans les choses temporelles, et ne doivent rien du tout à son *conseil ecclésiastique*. (1)

LE PROTESTANT.

Tu es bien fier aujourd'hui !

LE CATHOLIQUE.

Oui, voilà nos principes à nous; point de lâchetés et de bassesses; et cependant jamais de révoltes contre l'autorité. Toujours soumission aux lois, mais avant tout à celles de Dieu et de son Eglise, dans l'ordre spirituel.

LE PROTESTANT.

Parlons intérêts maintenant. On a dit que le clergé anglican est à lui seul plus riche que tout le clergé catholique de l'univers; cela est vrai, mais on ne dit pas, ce qui est encore vrai, que c'était là jadis le revenu du clergé catholique anglais.

(1) On ne craint pas de louer la tolérance du roi de Prusse: qu'on en juge par un seul fait; les deux cinquièmes de la population appartiennent à la religion catholique, et cependant tous les ministres sont protestants; tous les conseillers d'état, les juges, les ambassadeurs, les généraux sont protestants. Est-ce là de la tolérance

LE CATHOLIQUE.

Mais si vraiment, on le dit: on sait bien partout que c'est du bien volé ; sans compter que ce même clergé protestant s'est encore enrichi des dépouilles des couvents, hôpitaux et autres établissements de charité.

LE PROTESTANT.

Eh bien ! quel grand mal y a-t-il à tout cela ?

LE CATHOLIQUE.

Ami, tu n'es pas puritain. Puisque ces Messieurs venaient pour reformer, ils n'auraient pas dû ce semble conserver à leur profit ce qu'ils regardaient comme un scandaleux abus.

LE PROTESTANT.

Je t'abandonne ce clergé anglican. Mais aussi, toi, laisse tranquille le clergé protestant de France.

LE CATHOLIQUE.

Non, frère, encore un mot. Tu as fait imprimer une page et demie de chiffres, pour prouver que les ministres protestants en France n'avaient pas un revenu bien considérable ; si tu t'arrêtais là, nous serions du même avis là-dessus. Mais tu veux absolument faire croire que nos prêtres s'enrichissent par leur revenu éventuel ou casuel ; or, il est impossible qu'un almanach aussi capable se fasse illusion à ce point. Mais pour

que tu ne puisses tromper personne, je vais en quelques lignes rétablir les faits :

Budget du culte catholique... 34,491,300 f.
id. protestant... 959,000

Or les catholiques ont... 42000 prêtres.

les protestants (1).... 629 ministres.

Ce qui donne plus de 1500 fr. par ministre protestant, et un peu moins de 800 fr. par prêtre catholique.

LE PROTESTANT.

Oui, mais le casuel !

LE CATHOLIQUE.

Le casuel dont le gouvernement approuve la perception, de concert avec les Evêques, est bien loin de couvrir cette énorme différence. Ce serait exagérer que de le porter à 300 fr. par personne, y compris les rétributions qu'on offre pour la célébration des messes. (2) D'où il résulte que dans tes longs calculs il y a presque autant d'erreurs que de chiffres.

(1) On prétend qu'il y a plus de deux millions de protestants en France: l'erreur n'est que de la moitié au moins. Un million d'habitants appartiennent à la religion réformée, dit Balby P. 100, 1829.

(2) Une réflexion très-simple et très-frappante, c'est que presque tous les prêtres catholiques vivent pauvres et meurent pauvres ; tandis que les ministres protestants savent bien trouver les moyens de s'enrichir, eux, leurs femmes et leurs enfants.

LE PROTESTANT.

Soit, mais vos prêtres à vous n'ont pas comme nos ministres, des femmes à nourrir, des enfants à élever, des filles à doter.

LE CATHOLIQUE.

C'est vrai, et c'est ce qui fournit matière à des réflexions bien tristes pour tes patrons ; mais ce sujet sera traité à part dans un ouvrage qui va paraître sous peu. (3) Nous aurons soin de l'examiner entre nous deux, si cela te convient.

DIALOGUE VI.

Encore des mélanges.

LE CATHOLIQUE.

Caçons encore une fois, frère Almanach ! Dis-moi avec ta franchise ordinaire toute ta pensée sur les congrégations religieuses.

LE PROTESTANT.

Mais je ne me sens pas très-porté d'affection pour les Capucins.

LE CATHOLIQUE.

Et puis encore ?

(3) Le prêtre catholique, le célibat etc.

LE PROTESTANT.

Pour les Chartreux, les Trapistes etc. ce qui me déplaît surtout, ce sont les Jésuites.

LE CATHOLIQUE.

Et les autres ?

LE PROTESTANT.

Les autres, il faut bien les souffrir, puisque chez nous, personne ne veut se sacrifier à l'enseignement gratuit du peuple, et au soin gratuit des pauvres et des malades.

LE CATHOLIQUE.

C'est singulier !- Vous qui enseignez ce pur évangile, et nous qui ne sommes que des idolâtres, ou quelque chose d'approchant.

LE PROTESTANT.

J'approuve et même j'admire les sœurs de la Charité, par exemple. Elles sont dignes de devenir *calvinistes*. Il faut espérer que quelque matin le St. Esprit les éclairera et qu'elles reconnaîtront les erreurs du *Papisme*.

LE CATHOLIQUE.

Il ne faut jamais perdre courage. Mais toi qui condamnes le célibat, ne vois-tu pas que sans le vœu de continence, le monde n'aurait pas sous les yeux ces nobles et touchants exemples de dévouement personnel ?

LE PROTESTANT.

Si vraiment, je le vois bien ; mais que

veux-tu ? Nous verrons plus tard à nous mettre en mesure sur ce point.

LE CATHOLIQUE.

En parlant de la Bible, tu as avancé, sans preuves, bien entendu, que tout homme qui sait lire peut y trouver lui-même vos dogmes fondamentaux ?

LA PROTESTANT.

Oui, je l'ai dit (1).

(1) On trouvera cette matière traitée complètement dans l'opuscule : *le colporteur et l'artisan*.

Un auteur distingué a dit :

Que ne trouve-t-on pas dans la Bible, quand les passions sont chargées de l'interpréter !

Le diable y trouva des textes pour tenter le Rédempteur lui-même.

Les fanatiques sectaires qui ont grossi de tant de honteuses extravagances les annales de l'esprit humain, n'ont jamais manqué de s'appuyer sur la Bible :

C'est au nom de la Bible que Luther et Calvin ont débité tant de choses édifiantes, qui plus tard ont fait rougir leurs disciples.

C'est au nom de la Bible que les premiers anabaptistes couraient tout nus dans les rues, et massacraient les prêtres et les magistrats.

C'est au nom de la Bible, que le quaker refuse de reconnaître aucune autorité sur la terre.

C'est au nom de la Bible que, dans les camps-meetings, le méthodisme-sauteur saute jusqu'à en perdre l'esprit.

C'est encore pour obéir à la Bible, que le piétisme crucifie pieusement ses coreligionnaires.

Donner à chacun la Bible comme l'unique règle de ses opinions et de ses mœurs, qu'est-ce autre chose que défier toutes les folies et consacrer tous les crimes ? Les passions seront toujours assez habiles à se

DE CATHOLIQUE.

Or, il est bon de remarquer d'abord que les trois quarts du genre humain ne savent pas lire, ensuite à quoi bon tous vos ministres si la Bible suffit?

LE PROTESTANT.

Nos ministres et nos enseignements ne sont pas inutiles.

LE CATHOLIQUE.

Ou ils sont nécessaires, ou ils ne le sont pas. Dans le premier cas, il est faux de dire que la Bible suffit : dans le second cas, ne criez donc pas si fort puisqu'on peut si facilement se passer de vous.

LE PROTESTANT.

Si nos commentateurs, catéchistes, théologiens, casuistes, prédicants, écrivains de toute espèce ne sont pas rigoureusement nécessaires, ils sont du moins très-utiles, surtout à ceux qui ne savent pas lire.

créer de beaux prétextes, sans qu'on aille encore leur en fournir de sacrés.

Non certes, ce n'est pas en jetant des Bibles à la tête des gens, qu'on redresse les cœurs. Les croyances religieuses, fortes et invariables, tel est l'engrais indispensable à la culture des vertus. Si donc, au lieu de semer des croyances, le ministre du culte réformé se borne à répandre des Bibles, accordons-lui des patentes de libraire, mais ne comptons pas sur lui pour la réforme des mœurs.

Outre la conviction des croyances, il lui manque encore un levier nécessaire pour agir sur l'esprit des peuples, la sainteté.

LE CATHOLIQUE.

Alors il ne fallait pas faire tant de bruit, puisque vous faites exactement les mêmes choses que nous, pour expliquer au peuple et lui faire comprendre tous les passages difficiles de la Bible, avec cette différence que pour plus de clarté, vous ne faites pas difficulté de forcer un tant soit peu le vrai sens de bien des textes.

LE PROTESTANT.

Cela te plaît à dire ; je pourrais chicaner là-dessus pendant quinze jours ; du moins tu ne contesteras pas notre unité dans les points fondamentaux. Il y a bien un peu de variété chez nous, mais c'est seulement dans les accessoires. Tu sais que l'uniformité est mère de l'ennui.

LE CATHOLIQUE.

Oui, la diversité plaît. Mais il y a encore aujourd'hui de ces esprits mal tournés, qui ne l'aiment pas dans les choses essentielles de la religion, comme par exemple touchant le sacrement d'eucharistie. Tu n'ignores pas que les Protestants Luthériens croient à la présence réelle, tandis que les protestants calvinistes n'y croient pas. Les protestants de l'Eglise établie se tiennent entre les deux ; cela me paraît pourtant un point très-fondamental : il ne s'agit pas ici d'un système ou d'une simple opinion.

LE PROTESTANT.

C'est là un de nos cas embarrassants. Mais on s'en tire avec un peu d'adresse.

LE CATHOLIQUE.

Oui , comme dans ton gracieux article sur les saints où, l'on voit le pape tourné en ridicule, et où tu travestis en style de Luther, la vraie doctrine catholique sur la canonisation.

Je ne te parle pas de vos martyrs brûlés et déchirés, de vos vierges et confesseurs etc. nous en attendons toujours le calendrier.

LE PROTESTANT.

Ce sera pour plus tard : En attendant je soutiens que nous, protestants , nous sommes catholiques et apostoliques.

LE CATHOLIQUE.

Vous êtes apostoliques, dans ce sens que vos doctrines sont à peu près celles de Luther et Calvin, vos apôtres, car avant eux où étiez-vous ? Vous direz que votre Eglise a été visible pendant cinq à six siècles, puis invisible pendant huit ou neuf siècles, puis visible depuis Luther. Mais toi surtout, frère , toi qui ne manques pas d'esprit, tu vois bien que c'est là une invention misérable , et que cela n'est pas dans la Bible. Quant à ton titre de catholique, que tu prends parce qu'on ne veut pas te le donner, il est encore plus difficile de le justifier.

LE PROTESTANT.

Le Papisme n'est qu'une secte.

LE CATHOLIQUE.

Ce mot est une injure ; en conséquence il

est compté ici pour zéro. Quant à la *secte*, c'est une singulière secte que celle qui s'étend de J.-C. à nous sans aucune interruption : toujours visible et reconnaissable, universelle quant aux temps, universelle quant aux lieux, et plus nombreuse que toutes les sectes réunies.

LE PROTESTANT.

Oh ! tu veux toujours avoir raison.

LE CATHOLIQUE.

Tu sais bien que les *sectaires* sont très-entêtés.

LE PROTESTANT.

Reste donc, puisque tu le veux, avec ton pape : c'est un vrai tyran.

LE CATHOLIQUE.

Raison de plus pour toi de l'aimer, toi qui n'as que des éloges pour l'autocrate des Russes, quand il enlève à deux millions de ses sujets catholiques la liberté de leur religion, pour les rois de Prusse et de Hollande, quand ils tyrannisent les catholiques de leurs états.

LE PROTESTANT.

Nos confessions de foi sont faites depuis trois siècles.

LE CATHOLIQUE.

Et les nôtres depuis J.-C. et ses apôtres.

LE PROTESTANT.

Tu prétends que selon nous chaque indi-

vidu peut trouver la vérité dans la Bible. C'est faux, nous ne disons pas cela. Il faut d'abord qu'il y voie clair, puis qu'il sache lire, puis qu'il veuille lire, puis qu'il ait le cœur pur et qu'il prie.

LE CATHOLIQUE.

Tuas oublié dans ta nomenclature les prêches et les commentaires. Tu as oublié aussi qu'ainsi ont toujours parlé les hérétiques. Arius, Luther, Calvin, Socin et autres ne cessaient de crier : J'ai le cœur pur, et voici ce que je découvre dans la Bible.

LE PROTESTANT.

Nous savons bien que vous ne l'aimez pas la Bible, et que vous en allumez votre feu.

LE CATHOLIQUE.

Avant qu'il y eût des sociétés bibliques et même des protestants, nous aimions la Bible, et nous l'avions traduite bien des fois en toutes les langues. Si nous ne l'avions conservée avec soin, qui donc vous l'aurait procurée? Le concile de Trente exprime notre pensée, quand il dit : qu'il ne reconnaît d'autres vérités que celles qui ne sont pas opposées à la Bible. Quant à vos milliers de bibles tronquées et infidèles, nous les détruisons, et vous devriez en faire autant, comme vient de le faire le rabbin d'Aschaffenburg qui a défendu expressément de les admettre dans les écoles juives et dans les synagogues, comme étant falsifiées et incomplètes.

LE PROTESTANT.

Nous n'avons pas dit comme tu le prétends, qu'il ne faut pas changer de religion.

LE CATHOLIQUE.

Tant mieux, j'en prendrai note ; car j'ai quelques raisons d'en douter encore. Cela me donne espoir que tu en changeras quelque jour comme le font un grand nombre des tiens (1) et qu'au lieu de deux almanachs il n'y en aura plus qu'un ! Quant à nous, tu ne peux guères espérer notre changement, puisque tu as dit toi-même qu'absolument parlant, nous ne sommes pas, quoique *Papistes*, exclus complètement de ta nouvelle Eglise, hors de laquelle point de salut.

(1) Si l'Eglise catholique a eu à gémir de la défection de quelques-uns de ses membres, elle en a été amplement dédommée par les conquêtes nombreuses qu'elle a faites dans ces derniers temps.

Outre celles que nous avons citées, les journaux viennent de nous apprendre l'abjuration du comte de Goërtz, aussi distingué par son savoir que par sa naissance, et dont le retour a été le fruit d'une étude de plusieurs années, et de la connaissance approfondie des ouvrages de controverses. Deux jours plus tard, c-à-d. le 22 septembre dernier, M. Maurice Muglich, ministre protestant en Saxe, et auteur de plusieurs ouvrages, est venu faire sa profession de foi catholique à Angsbourg. Enfin un autre savant distingué, M. Rintel, référendaire de la régence de Kénigsberg en Prusse, a abjuré solennellement le Protestantisme.

M. Jacoby, savant Israélite allemand, très-connu par son ouvrage : *Plaintes d'un Juif*, vient d'annoncer publiquement qu'il avait reçu le baptême, et qu'il était entré dans le sein de l'église catholique.

LE PROTESTANT.

Tout ce que vous avez de bon, nous l'avons, et en plus beaucoup de vérités et de préceptes admirables que renferme la Bible, et que vous n'avez pas, parce que vous avez mis la Bible de côté.

LE CATHOLIQUE.

La phrase *vide et sonore* est sans aucune preuve, et se termine par une contre-vérité.

LE PROTESTANT.

Tu viens de parler de conversion de protestants, pourrais-tu établir ce fait.

LE CATHOLIQUE.

Oui certainement : A la fin du siècle dernier combien y avait-il de chapelles catholiques en Angleterre ? Trente. Et aujourd'hui on en compte plus de 600. Et ce ne sont pas des misérables attirés par l'appât des secours qui les remplissent, mais bien de vrais chrétiens pratiques. En Allemagne, toutes ses sommités politiques, ses savants, ses ministres mêmes. En France qui ne connaît les lettres si touchantes dans lesquelles plusieurs pasteurs protestants convertis ont exposé à leurs ex-coreligionnaires les motifs de leur retour à l'unité ?

LE PROTESTANT.

Oui, mais pour un protestant qui se fait catholique, il y a cent catholiques qui se font protestants, preuve : Depuis la fin du

18^{me} siècle nous avons gagné une religieuse, plus une bonne partie de la commune de Siouville, plus.....

LE CATHOLIQUE.

Arrête un instant, je n'ai rien à dire de ta religieuse; dans les états les plus saints, il peut y avoir quelque scandale; mais quant à cette commune de *Siouville*, il est vrai qu'une abominable intrigue a été ourdie par le maire contre le curé. Mais depuis tout est rentré dans l'ordre, et bientôt il n'y sera plus question de protestants. Quant à vos prétendues églises réformées florissantes de Mâcon, Châlons, Louhans, nous avons bien des raisons de croire qu'il en est de celles-là comme de celles que vous voudriez fonder à Tours, et qui ne seront bonnes qu'à purifier le catholicisme, en le dégageant de tout mauvais alliage.

LE PROTESTANT.

Vous ne proscrivez pas tous les abus. Il est des superstitions déplorables dont vous tirez un large gain.

LE CATHOLIQUE.

Ah! oui, saint Clair, saint Crépin et saint Fort..... C'est vraiment déplorable, mais cela rapporte énormément! n'as-tu pas honte, Almanach; toi qui sais la vérité, pourquoi cherches-tu à tromper tes lecteurs pour ameuter les passions contre les prêtres?

LE PROTESTANT.

Vous êtes des idolâtres ! oui, des idolâtres ! Vous adorez le pape, la Vierge, les saints, les anges, le bois, l'or, l'argent : *latrie, dulie, latrie, hyperdulie*, tout cela rime avec idolâtrie, ou je ne m'y connais pas.

LE CATHOLIQUE.

Alors c'est que tu ne t'y connais pas. Car nos pères ont détruit l'idolâtrie et nous n'avons pas envie de la rétablir. Nous n'adorons jamais et nous ne servons que Dieu, tout en l'honorant dans ses saints. Mais avoue que tu ne crois pas le premier mot de cette ridicule accusation.

LE PROTESTANT.

Mais vous offrez de l'encens à la Vierge ; vous vous mettez à genoux devant elle.....

LE CATHOLIQUE.

Oui ; et nous avons offert de l'encens au duc d'Orléans : et tous les jours, dans nos offices, le diacre se met à genoux devant le prêtre..... est-ce que tu vas prendre cela aussi pour des adorations ! Il faudra te donner alors un brevet de bonhomie.

DIALOGUE VII.

Conclusion.

LE PROTESTANT.

Tu n'es pas au bout de nos dialogues si tu veux répondre à toutes mes objections, as-tu lu mon article par lequel je prouve, chiffres en main, qu'il y a juste vingt-cinq fois plus de moralité chez nous que chez vous ?

LE CATHOLIQUE.

Il me serait facile d'opposer des chiffres à tes chiffres ; je pourrais te dire que dans l'Angleterre protestante il y a vingt fois plus de crimes que dans notre catholique Bretagne, proportion gardée des populations. J'ajouterais qu'il n'est pas étonnant qu'il n'y ait au bagne de Brest que quarante-cinq protestants, (si toutefois le fait est vrai) vu que dans toutes les provinces environnantes il n'y a que peu ou point de protestants. Enfin, je te rappellerais que tu comptes toujours sur une base de deux millions, or, cette base est fautive comme je te l'ai démontré ; mais voici une raison concluante : quels sont les départements où il y a moins de crimes ? Interroges les statistiques, et tu verras que ce sont ceux où l'on pratique le plus fidèlement la religion catholique.

LE PROTESTANT.

Parlons d'autre chose : ce qu'il y a de plus plaisant dans mes feuilles, c'est mon article intitulé : *Accord de l'Eglise romaine et de la Bible*. Les pauvres prêtres romains y sont bafoués admirablement.

LE CATHOLIQUE.

C'est vrai, on les y représente comme des avares et des simoniaques, des jongleurs, des idolâtres, c'est très-plaisant, mais aussi très-dégoûtant, vu qu'il n'y a pas un mot de vrai. C'est du persiflage à la Voltaire; tout cela était depuis longtemps passé de mode; le bon sens public en avait fait justice, et on avait reconnu que rire et insulter, ce n'était pas raisonner.

LE PROTESTANT.

Mais je veux raisonner sérieusement.

LE CATHOLIQUE.

Alors tu n'as qu'à lire le catéchisme de Scheffmacher, et tu y trouveras de solides réponses à toutes tes diatribes. J'en dirai autant de ton singulier calcul par rapport à la propagation du Protestantisme. (1)

(1) L'almanach protestant donne l'état exact du personnel de la Religion dans le 1^{er} 3^{me} 5^{me} et 8^{me} siècle, avec la même assurance qu'un maire donnerait aujourd'hui le recensement des habitants de sa commune..... Quel charlatanisme !.... Il en conclut que le protestantisme s'est étendu bien plus rapidement que le Christianisme, quoi d'étonnant ? Le Christia-

Puisque nous ne pouvons pas nous entendre, abrégeons, ou plutôt taisons-nous.

LE CATHOLIQUE.

Oh! ce sera le mieux, car je commence à douter un peu de ta sincérité. En effet, sans parler de tes moqueries indécentes, sur l'invocation à Notre-Dame des sept douleurs par Don Carlos, (1) tu termines par un trait que je dois relever: c'est un passage de saint Justin dont tu n'as pris que la portion qui était à ta convenance; quant à ce qui pré-

nisme venait prêcher l'humilité, l'obéissance, la pénitence; et le protestantisme est venu détruire toutes les vertus. Du reste si le protestantisme a conquis soixante millions de protestants, ce qu'on pourrait contester, le Catholicisme en a conquis cent soixante-cinq millions. Presque toutes les conquêtes du protestantisme remontent aux années qui suivirent la réforme, tandis que les catholiques se sont partout prodigieusement accrus. En 1733, d'après Anderson, les catholiques en Irlande ne formaient que la moitié de la population; ils en forment aujourd'hui les 5/6.

(1) Si le persiflage tenait lieu de raison et de vérité, l'almanach protestant n'aurait rien à désirer. Il insulte Don Carlos parce qu'il avait placé son armée sous la protection de Notre-Dame des sept Douleurs, et qu'il a éprouvé des revers par suite de la plus lâche trahison. Mais est-ce que les armées qui ont invoqué le Dieu du ciel lui-même, n'ont jamais éprouvé de revers? L'auteur de l'almanach ignore que c'est après avoir arboré les étendards de Marie, que les Catholiques gagnèrent contre les Turcs la célèbre victoire de Lepante, et que Pie VII ne rentra à Rome et ne remonta sur le siège de saint Pierre qu'après avoir consacré sa personne et son Pontificat à Notre-Dame des sept Douleurs.

cède, qui te condamne, tu l'as, par mégarde peut-être, mis de côté. Saint Justin y parle clairement du dogme Eucharistique tel que l'admet le catholicisme, et cependant Saint Justin n'écrivait pas au 13^{me} siècle. On conçoit que tu as agi prudemment, mais non pas sincèrement. Adieu. (1)

(1) Ce texte prouve que les cérémonies extérieures du culte n'étaient pas sous la persécution ce qu'elles sont devenues sous Constantin, et depuis la paix de l'Eglise. Qu'en conclure? Voici du reste ce qui le précède: «Nous appellons cette nourriture *Eucharistie*; et il n'est permis à personne d'y participer s'il ne croit la vérité de notre doctrine, s'il n'a été lavé par la rémission des péchés, et la nouvelle vie, et s'il ne vit conformément aux préceptes de Jésus-Christ; car nous ne le prenons pas comme un pain commun, et comme un breuvage ordinaire; car de même que Jésus-Christ notre Sauveur ayant été fait chair par le Verbe de Dieu, a eu véritablement chair et sang pour notre salut, de même nous avons appris que cet aliment qui par transformation nourrit notre chair et notre sang, devient la chair et le sang de ce même Jésus qui a été fait chair.» (Saint Jus. apol. 1^{er} cela est-il clair en faveur de l'Eucharistie?)

FIN.

EXTRAIT

D'UNE NOUVELLE LETTRE

de M. l'abbé Suchet.



Hyppone, ou Bone, 16 décembre 1839.

Monsieur et bien cher ami,

Béni soit le Dieu qui afflige et qui console !
J'avais été bien vivement attristé de quitter
Constantine, comme vous avez dû le re-
marquer dans ma dernière lettre. Et voilà
qu'après un mois environ de séjour à Alger,
Dieu me rappelle sur cette terre de Nu-
midie que je ne croyais pas revoir si tôt.

M. gr l'Evêque d'Alger vient de demander pour moi au gouvernement le titre officiel de Vicaire-général, et le maréchal a appuyé vivement cette demande. Vous savez que, jusqu'à présent, il n'y a point eu à Alger de vicaires-généraux reconnus par le gouvernement. Il a été seulement convenu que, pendant deux ans, M. gr prendrait ses vicaires-généraux parmi ses trois chanoines titulaires, au nombre desquels vous savez que Sa Grandeur avait eu la bonté de me placer. En attendant que le gouvernement confirme cette nouvelle nomination, M. gr vient de me donner la charge de visiter la chère province de Constantine et de Bone, voire même de Bougie, en qualité de *chanoine vicaire-général, visiteur*. Et, dès le lendemain de cette nomination, je me suis embarqué pour ma nouvelle et bien agréable mission. D'Alger à Bone, où je suis maintenant, nous avons eu la traversée la plus orageuse et la plus mauvaise qu'on puisse éprouver; nous sommes restés *cinq jours* pour faire un trajet qu'on parcourt d'ordi-

naire en *soixante heures*. Nous avons été obligés de relâcher à tous les ports, c'est-à-dire, à Bougie, Gidjelli et Stora.

La mer est excessivement mauvaise en cette saison. Quelques jours auparavant il y avait eu, dans les parages que nous suivions, trois vaisseaux naufragés, dont nous avons vu, en passant, les tristes débris sur la côte. J'ai été malade pendant ce voyage. Enfin, Dieu nous a gardés, et le mercredi, 4 courant, à neuf heures du soir, j'entends l'équipage se réveiller comme d'une profonde stupeur et crier : *Le fanal, le fanal de Bône!*.. je m'en traîne comme je peux sur le pont du bâtiment; la nuit était très-noire. Je priais saint Augustin de protéger notre débarquement sur cette terre illustrée par ses miracles et ses travaux. Je priais aussi Marie, cette étoile de la mer que j'avais souvent invoquée pendant mon pénible voyage, afin qu'elle le rendit heureux, (*iter para tutum....*) et voilà, que tout à coup une douce brise s'élevant du côté d'Hyppône, écarte lentement les nuages et

me laisse voir une brillante étoile , puis deux.... enfin le ciel s'éclaircit ; je ne saurais vous dire la joie qui me vint au cœur en ce moment et les sentiments de reconnaissance qui pénétraient mon âme..... on parle de débarquer à l'instant même ; je me jette précipitamment dans une petite barque, et , après quelques instants , je sautais joyeux et guéri sur la terre de saint Augustin.

Voilà douze jours que je suis sur cette terre sacrée , presque dans le même ravissement où j'étais quand je la vis pour la première fois. Il fait ici un temps superbe, comme dans les beaux jours de printemps en France. Hier la chaleur était au 21^{me} degré. Tous les jours je vais passer une heure ou deux sur le beau mamelon d'Hyppône, c'est-à-dire que j'y vais dire mon breviare, réciter mon chapelet , faire ma lecture spirituelle sur les soliloques ou confessions de saint Augustin , et y étudier l'arabe que je brûle du désir d'apprendre. Il semble que là tout se fait mieux , et avec un

recueillement tout naturel. Comme le temps hier était encore mauvais, je ne pus faire ma première visite à Hyppône que deux jours après mon arrivée : c'était le samedi, 7, jour de la fête de saint Ambroise qui a enfanté à Jésus-Christ le grand saint Augustin. Comme j'ai prié ardemment ces grands saints, ce matin, à ma messe!.. je confondais leurs deux noms.... Malgré le mauvais temps je m'acheminai joyeux vers Hyppône, à sept heures du soir; en m'arrêtant un peu à la porte de la ville en ruines, je jetai les yeux du côté de la mer, et je me dis : Saint Augustin voyait souvent *de là* cette même mer, ce beau *sinus hypporegius*. Il a parcouru souvent ces mêmes rivages; il s'est embarqué souvent *là*, à deux pas d'ici, pour les courses apostoliques qu'il faisait soit en Italie, soit à Carthage, soit sur le littoral de l'Algérie : car il est allé visiter les évêques de *Rusicada* et de *Julia Cæsarea* (*Vacur*, près d'Alger)..... Arrivé à l'endroit de ces ruines où je m'étais confessé, comme je vous l'ai dit dans

ma première lettre, lors de ma première visite, je me jetai à genoux, je m'excitai de nouveau à la douleur de mes péchés; je récitai le *Miserere* que saint Augustin a récité jusqu'à son dernier soupir dans ces mêmes lieux où j'étais prosterné. Je cueillis quelques brins d'herbes sèches qui étaient verts alors, un peu de mousse, sur laquelle nous nous étions agenouillés Mgr et moi, puis quelques herbes fraîches... Je coupai aussi à cet endroit une branche de l'olivier qui nous ombrageait. Je veux faire faire de cette branche d'olivier, de petites croix que je vous enverrai... j'allai ensuite dire mon breviaire dans l'endroit, où, pour la première fois, depuis 1,400 ans avait été offert, par M.gr, le saint sacrifice de la messe, et où j'avais communiqué... Que de touchants souvenirs me vinrent alors! Que de douces larmes ils me firent répandre!

Avant de quitter ces lieux chéris, j'allai voir l'emplacement du monument que fait élever M.gr, au nom et aux frais des évê-

ques de France. Il n'y a encore que les fondations d'établies.

Je n'oubliai pas non plus que ce jour-là était la veille du *second dimanche de l'Avent* ; grande fête patronale de la paroisse de saint Saturnin!... il y a un an, j'y étais... Je la célébrai pour la dernière fois... j'y étais encore ce *jour-là*, d'esprit et de cœur : sur les ruines d'Hyppône , j'ai prié... j'ai beaucoup prié ce *jour-là*... pour tous mes chers paroissiens de saint Saturnin , et surtout pour toutes les âmes que que j'avais le bonheur de diriger à Tours. En m'en retournant je récitai le chapelet en l'honneur de *Marie conçue sans péché* , dont nous devions célébrer *très-solennellement* la fête le lendemain.

Avant-hier , comme on me voyait passer en descendant d'Hyppône , on m'appela pour aller visiter une jeune femme française qui se mourait, dans une *quinquette*, à laquelle on a donné le nom profane de *Tivoli* d'Hyppône , parcequ'elle est bâtie tout au pied du mamelon d'Hyppône, sur les ruines et dans l'enceinte de

cette ville. J'eus le bonheur de la confesser et de lui donner *l'Extrême-Onction*. Car vous savez qu'en Afrique nous portons toujours sur nous les saintes huiles... elle est morte le lendemain, dans d'excellents sentiments de religion.

Je m'occupe aussi de fouiller dans ces ruines célèbres. J'ai payé un bon Maltais qui cultive là un jardin, pour qu'il me recueille tous les objets curieux et antiques qu'il découvrira en remuant cette terre précieuse. Il m'a déjà remis *cent quatre* médailles ou monnaies romaines et carthaginoises, dont la plupart sont très-petites, et dont quelques-unes sont assez bien conservées; j'ai recueilli moi-même quelques beaux fragments de mosaïque, et des morceaux de marbre que je voudrais bien pouvoir vous envoyer. Je veux aussi vous adresser de petits cordons, des bourses, etc., tissus en fils d'Aloës, qui croissent en grande quantité sur les ruines d'Hyppône.

Je compte rester ici encore plus d'un mois : je prêche tous les dimanches, je confesse, etc.

Je mène un peu la vie de missionnaire, et vous savez si j'aime ce genre de ministère!... surtout dans une terre, l'héritage de Saint Augustin; là ce saint docteur a fait si souvent entendre sa voix puissante et sainte!... Hélas! maintenant il faudrait la voix du prophète Ezéchiel pour souffler sur ces ossements qui nous entourent, afin qu'ils reviennent à la vie!

En quittant Hyppône, je me dirigerai vers ma chère Constantine, où je compte établir mon quartier général, mon centre d'opérations. Je ferai cette route par terre; elle sera de plus de quarante lieues. Je verrai en passant les ruines de *Guelma*, l'ancienne *Calame*, célèbre par ses évêques, et souvent citée par St. Augustin.... et entre *Calame* et *Constantine*, je verrai, je baiserais avec respect et amour, les ruines de *Tagaste*, qui a vu naître ce grand Saint que j'aime tant. Comprenez maintenant que de choses je verrai, je saurai; que de bien peut-être pourrai-je faire dans cette vie toute apostolique, bien que je n'aurais pas pu opérer si je fusse toujours resté curé de Constantine. Dieu fait

donc bien tout ce qu'il fait : bénissons-le d'avoir toujours eu le bonheur de faire plutôt sa volonté que la nôtre. — J'ai reçu votre lettre, et le dernier cahier des miennes imprimées ; je n'ai pu m'empêcher d'applaudir à votre zèle ingénieux, à votre ardente charité, qui vous a porté à faire vendre ces dernières lettres au profit des victimes de la grêle dans votre département d'Indre-et-Loire. Vous avez satisfait à un besoin de mon cœur par un moyen que je n'aurais jamais osé employer. Vous aurez donc tout le mérite de cette bonne action, et moi la bien douce jouissance d'en avoir fourni l'occasion ; il fallait vraiment cette circonstance pour me faire regretter que mes lettres n'aient pas été plus nombreuses et plus intéressantes pour mériter d'avoir un plus grand nombre de lecteurs. Je désire bien que le produit de cette vente soit considérable, afin qu'un plus grand nombre de malheureux puissent être soulagés.

Je remercie cordialement tous mes anciens paroissiens et ceux de la ville de Tours qui

veulent bien penser à moi : vous savez combien cette ville m'est chère!

Je viens de recevoir l'avis que quatre grandes caisses pleines d'ornements d'église en tout genre, viennent d'arriver heureusement à Constantine. Je me trouverai justement là moi-même pour l'arrangement de de tous ces objets qui vont faire de notre église de Constantine la plus belle, la plus ornée sans contredit de toute l'Algérie. Je ne saurais comment vous exprimer mes nouveaux remerciements, pour ces nouveaux dons de votre inépuisable charité. Je me repose de ce soin sur ce Dieu qui ne laissera pas sans récompense un verre d'eau froide donné en son nom.

Je déplore profondément les criminels efforts du protestantisme dans notre chère ville de Tours; je regrette de ne pouvoir pas écrire pour stigmatiser énergiquement cet ennemi, qui menace si audacieusement votre Eglise. Je me contenterai de prier ici, à Hyppône, d'où ont été écrites par le grand St. Augustin, tant de lettres qui ont abattu,

écrasé les d'hérésies qui désolaient aussi l'Eglise de son temps. Puisse l'intercession de ce saint, plus puissant maintenant encore dans le Ciel, venir en aide à votre Eglise de Tours, qui me sera toujours bien chère, vous n'en doutez pas. Néanmoins, si ce grand Saint m'inspirait quelque chose qui pût être en ce genre de quelque utilité au simple peuple, je vous ferai part de ces inspirations.

Pour le moment je n'ai que le temps de vous renouveler les sentiments de respectueuse amitié, qu'aura toujours pour vous votre bien humble et dévoué

SUCHET,

Ch. V. g.

LETTRE

D'UN

MINISTRE PROTESTANT

CONVERTI

A SES ANCIENS CORELIGIONNAIRES.



TOURS,

Ad. MAME ET C.^{ie}, IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

1840.

1111111111111111

1111

11111111

1111111111111111

1111

11111111

1111

1111111111111111

LETTRE

DE M. LAVAL,

Ci-devant ministre protestant,

A SES ANCIENS CORELIGIONNAIRES.

Celui qui vous écrit, mes frères, élevé comme vous dans le sein du protestantisme, et chargé durant plusieurs années de vous l'enseigner, y a cherché vainement ce repos de la conscience qu'on ne saurait trouver hors de la voie du salut. Convaincu que l'indifférence pour la vraie foi n'est au fond que le mépris de Dieu même, il ne pouvait être en paix, tant qu'il n'était pas certain de la posséder ; mais, plus il sentait vivement le besoin de la connaître, plus il était désolé de ne trouver dans le protestantisme que des incertitudes sans fin. Il interrogeait sa raison, et sa raison, abandonnée à elle-même, errait de doutes en

doutes : il interrogeait la Bible , et ce divin livre ne pouvait non plus fixer sa foi , puisque sa raison , faible et incertaine , en était pour lui l'unique interprète. Si , gémissant de ne point trouver dans son propre jugement une règle certaine de foi, il la cherchait au dehors , le protestantisme ne lui répondait de toutes parts que par une effroyable confusion d'opinions contradictoires qui le replongeait dans des incertitudes plus profondes : il l'avait observé en France , en Suisse , en Allemagne , en Angleterre , et partout il avait vu les protestants , et surtout les ministres , flottant à *tout vent de doctrine* , sans pouvoir se fixer à quelque chose , ne s'accordant sur rien , si ce n'est à douter. Telle était la position cruelle à laquelle le protestantisme le condamnait : en lui-même il ne trouvait qu'incertitudes , au dehors qu'incertitudes plus grandes encore.

Il est facile de concevoir tout ce qu'un cœur chrétien doit éprouver de souffrances , lorsque , aspirant à la connaissance de la vérité , avec toute l'ardeur qu'un si grand intérêt doit inspirer , il se sent retenu , malgré tous ses efforts , dans des ténèbres désespérantes. Combien de fois je me sentais porté à demander à Dieu qu'il me fit connaître sa vérité , ou qu'il m'ôtât le désir de la connaître ! Ce désir , qu'il avait mis dans mon cœur , n'y était-il donc que pour mon tourment ? Devais-je l'arracher de mon âme ? devais-je , renouçant à la vérité , me réfugier loin d'elle ; loin de Dieu , dans une stupide insouciance ? Tel était le terme fatal où

m'entraînaient mes incertitudes ; et , sans la grâce divine , je ne me serais délivré , comme tant d'autres , du tourment du doute qu'en cherchant dans l'indifférence une affreuse paix. Grâces soient rendues à celui qui , fidèle à ceux qui le cherchent , n'a pas permis que je tombasse dans cet abîme. J'avais toujours eu en horreur cette indifférence aussi insensée que coupable. Il en est , je le sais , qui consentent à s'y endormir durant cette courte vie ; mais je n'ai jamais pu oublier comme eux le jour du réveil.

Ainsi , également incapable de renoncer à la vérité , et de la trouver hors de l'Eglise , je me sentais entraîné par tout le poids de mes angoisses dans le sein de cette mère commune de tous les chrétiens , qui reçut de la bouche même du Sauveur les paroles de la vie éternelle , qu'elle a été chargée par lui (1) *d'enseigner à toutes les nations, jusqu'à la consommation des siècles*. Quel était l'objet de mes vœux ? que cherchais-je ? Condamné à des doutes irrémédiables pour avoir voulu , d'après le principe du protestantisme , être moi-même l'auteur et l'arbitre de ma foi , je sentais la nécessité absolue d'une autorité enseignante , pour déterminer la vraie foi. Cette autorité devait exister quelque part , puisqu'elle est nécessaire. Je n'avais qu'à lever les yeux , et elle m'apparaissait au milieu du monde. Seule dans

(1) Evangile selon saint Matthieu , chapitre XXVIII , v. 19. et 20.

l'univers, l'Eglise catholique réclame cette autorité : seule elle l'a constamment exercée. C'est donc là seulement, me disais-je, que je retrouverai la foi, la paix, la vie ; dépouillé de tous ces biens pour avoir cherché la vérité par l'orgueil de ma raison, comment hésiterais-je à rentrer par l'humilité dans la possession de ces mêmes biens, en soumettant mes vaines opinions à l'autorité de l'Eglise éternelle ? Au commencement de mes erreurs, cette soumission aurait coûté à ma confiance sans bornes en ma propre raison ; mais j'en suis désormais désabusé par une expérience bien amère, et cette raison, honteuse d'elle-même, n'a plus la force de s'enorgueillir, après avoir acquis tant de preuves de son impuissance. Semblable à l'Enfant prodigue, c'est l'excès de mes maux qui, brisant ma présomption, me ramène soumis à la maison paternelle.

Mais, ô misère du cœur de l'homme, aussi pauvre en bonne volonté que sa raison est pauvre en lumières ! la vérité se montrait à mon esprit, je ne pouvais la méconnaître ; mais elle n'avait pas encore subjugué ma volonté. J'éprouvais au dedans de moi un combat terrible, le combat de la conscience qui commande et des intérêts humains qui retiennent. Des amis que ma conversion allait indisposer envers moi, ma famille qu'elle privait d'une partie de ses moyens d'existence, le dirai-je, enfin, et pourquoi ne le pas dire ? cette misérable honte de rétracter ses erreurs, d'abandonner une secte dont on a été le soutien, balançaient dans mon âme l'empire de

la vérité. Dieu le permettait ainsi , pour me guérir de tout orgueil , en me révélant toute ma faiblesse : car cette lutte contre la vérité connue m'humiliait encore plus que ne l'avaient fait mes doutes et mes ténèbres , et rien aussi ne me fit mieux comprendre combien il est facile de s'abuser soi-même sur les secrets motifs qui retiennent dans des sectes malheureuses , où rien ne satisfait la conscience. Je priai Dieu de fortifier ma volonté, comme il avait éclairé mon esprit , et il a eu pitié de moi. Touché de sa grâce , je lui ai dit : *Je veux* , Seigneur ; et le sacrifice a été consommé.

Depuis ce moment , mes frères , j'ai enfin recouvré le seul bien que le chrétien estime durant son passage sur la terre , la paix de la conscience. Si quelque chose peut la troubler en moi , c'est le regret d'avoir été pendant plusieurs années l'organe de l'erreur parmi vous. C'est pour réparer , autant qu'il est en mon pouvoir , les suites de ce déplorable ministère , que je me détermine à vous exposer dans cette lettre les motifs de mon retour à l'Eglise. Je vous l'adresse avec un sentiment de douleur et d'espérance : car , en me représentant avec amertume toutes ces âmes que j'ai entretenues dans l'égarement , j'ai aussi la confiance que ce petit écrit pourra n'être pas inutile à plusieurs , s'ils le lisent avec le désir sincère de connaître la vérité. Pourquoi refuseriez-vous de m'entendre ? La voix du voyageur détrompé , qui signale à ses amis la route de la mort et celle de la vie , ne

leur serait-elle importune que lorsqu'il s'agit de leur sort éternel ?

Oui , mes frères , le protestantisme n'est au fond qu'un véritable système d'incrédulité , reposant sur la même base que tous les autres systèmes d'erreur , et dont le développement complet serait la destruction du christianisme. Sous quelque face qu'on le considère , on est toujours ramené à cette terrible vérité : elle sort , pour ainsi dire , de tout son être ; elle est écrite dans toute son histoire.

Le principe fondamental du protestantisme , c'est que la raison de chaque homme , interprétant l'Écriture sainte , est son unique règle de foi. Le protestant ne saurait en avoir d'autre , puisque c'est sa raison seule qui détermine pour lui le sens de la Bible. Or , comme nul ne peut se croire infaillible , ni par conséquent être assuré que la foi qu'il s'est faite ne renferme pas d'erreur , nul ne peut avoir une foi *certaine*.

Remarquez , en effet , qu'il serait nécessaire que sa raison faillible eût une règle certaine , pour déterminer le sens de l'Écriture. Or , dès qu'on établit la raison de chaque homme juge de la vérité , toutes les règles qu'on peut lui donner se réduisent à celle-ci : *tout ce qui paraît clair à votre raison est vrai* ; mais qui ne voit qu'il s'agit précisément de savoir comment le protestant s'assurera qu'il ne se fait pas illusion en prononçant , d'après sa seule raison , que tel dogme est clairement contenu dans l'Écriture sainte , et que tel autre n'y est pas renfermé ? Prétendra-t-il qu'à cet égard toute illusion est impossible ?

Alors qu'il se déclare nettement infallible ; mais tant qu'il n'en viendra point à cet excès de folie , il sera contraint d'avouer qu'il n'a pas la certitude de sa foi , puisqu'elle ne repose que sur sa seule raison , qui a besoin d'une règle , et que la règle qu'on lui donne n'est que sa raison même , sujette à l'erreur.

De plus , les interprétations individuelles de l'Écriture étant nécessairement aussi diverses que les jugements de chaque individu , il arrive que chaque protestant a contre son interprétation particulière celle de tous les autres qui l'entendent autrement que lui. Or , de tant d'interprétations diverses , une seule est la bonne , si tant est qu'une le soit. Sur quel fondement chaque protestant pourra-t-il assurer qu'il a eu le privilège de la rencontrer ? L'explication de la Bible , que sa raison croit la véritable , ayant contre elle autant de probabilités qu'il y a d'explications contraires admises par d'autres raisons individuelles , à quel caractère incontestable reconnaît-il la vérité de la sienne ? Il a , dit-il , examiné les passages de la Bible ; il les a comparés , éclaircis les uns par les autres : soit ; mais chacun en dit autant , et a les mêmes raisons de croire à son examen. Plus il aura de confiance en l'examen particulier , comme dans le seul moyen établi de Dieu pour connaître la vraie religion , plus sa conviction particulière devra être ébranlée en se voyant combattue par tant de convictions différentes , également fondées sur le seul moyen établi de Dieu pour discerner la religion véritable.

Ainsi, rejetant l'interprétation des autres , parce qu'elle est opposée à la sienne , et forcé de douter de la sienne , contredite par toutes les autres , il sera réduit à ne plus savoir ce qu'il doit croire ni ce qu'il croit.

Enfin si chaque protestant n'avait contre sa propre explication de la Bible que les autres explications de chaque protestant , à la vérité il devrait rester dans le doute ; cependant , comme les interprétations des autres protestants , reposant aussi bien que la sienne sur leur raison particulière , sont également incertaines , variables et opposées à d'autres , elles ne présentent aucune autorité à laquelle il soit raisonnable de céder. Mais le protestant , en admettant sa raison individuelle comme juge suprême de la foi , déclare par cela seul qu'il se croit plus capable d'entendre le véritable sens de l'Écriture que l'Église tout entière , et que son explication particulière doit prévaloir sur la tradition constante et universelle. En vain l'Église atteste contre lui la foi de tous les temps , il méprisera son témoignage , et , s'affermissant dans une effrayante confiance en ses propres pensées , il lui dira : Tu t'es trompée ; c'est moi qui le dis. Qu'est-ce que cela , je le demande , sinon l'orgueil , et , ce qui est plus déplorable , l'orgueil commandé comme la disposition nécessaire pour parvenir à la connaissance de la religion des *humbles de cœur* ? Que tout protestant s'interroge ici de bonne foi : forcé de fonder sa croyance sur le principe même qui produit toutes les erreurs dans le monde , cette base doit-elle paraître bien suffisante à

un chrétien ? et doit-il s'étonner après cela , lorsqu'il s'interroge sur la certitude de sa foi , de ne trouver au fond de son âme que les secrètes inquiétudes du doute , sur lesquelles il cherche vainement à s'étourdir ? Non , il n'y a point de foi pour le protestant : ce qu'il appelle sa foi n'est qu'une opinion aussi vaine , aussi inconstante que ses autres opinions. La religion , la foi divine n'est pour lui qu'une manière de voir , un système , et rien de plus. Il devra toujours craindre de s'être trompé , et il devra le craindre d'autant plus qu'il sera plus défiant de lui-même , qu'il sera plus humble , c'est-à-dire plus chrétien. Jamais il ne pourra prononcer avec une pleine assurance la première parole du fidèle , *je crois* ; et , quoi qu'il fasse , le doute sera toujours le fond de son symbole.

Hélas ! je ne l'ai que trop éprouvé moi-même en ne recueillant , pour prix d'un long examen et de pénibles recherches , que le sentiment de mon impuissance à me créer à moi-même une foi certaine. Lorsque , pour remplir le premier devoir du chrétien , je demandais à ma raison un acte de foi , elle n'osait répondre. Chaque recherche nouvelle amenait avec elle de nouvelles incertitudes. Ce que je croyais un jour , parce qu'il me semblait le trouver clairement dans l'Écriture , j'en doutais le lendemain , parce que je ne l'y voyais plus aussi clairement , et quelquefois je finissais par y trouver le dogme contraire. Souvent , pressé par le besoin d'une croyance fixe , je me faisais un symbole , je le déclarais irrévocable : ce symbole éter-

nel durait à peine quelques jours , et ma raison recommençait à errer d'opinion en opinion , sans rien trouver en elle-même de stable que sa propre instabilité. Comment rester dans cet état ? comment s'y complaire ? Et si je dis que tout protestant qui veut se rendre compte de sa foi tombe nécessairement dans les mêmes perplexités , et que l'inconstance de ses opinions augmente en proportion de son instruction et de ses recherches , quelle conscience protestante me démentira ?

Considéré sous un autre rapport , le principe du protestantisme conduit encore directement à la destruction de la foi. Sait-on ce qu'on fait lorsqu'on dit aux hommes : Ne croyez que d'après votre examen particulier ? c'est dire clairement à la plus grande partie des hommes : *Ne croyez rien*. En effet , on ne saurait disconvenir que la discussion des textes de l'Écriture ne soit au-dessus de la portée des ignorants , des hommes sans lettres , du peuple en un mot , c'est-à-dire de la plus grande partie du genre humain. Les auteurs protestants en ont souvent fait l'aveu , quelque terrible qu'il fût pour le protestantisme ; mais , entraînés par le sens commun , ils sentaient qu'il serait trop absurde de soutenir que le peuple pût voir clair dans la discussion du sens de la Bible , sur lequel les savants ne peuvent s'accorder , et que celui qui ne sait pas lire , par exemple , pût déterminer le sens d'un livre. Or , si l'examen particulier est impraticable pour la plus grande partie des hommes , et que

néanmoins il soit , suivant le principe des protestants, le seul moyen de connaître la vraie foi , il s'en suit rigoureusement que la plus grande partie des hommes doit désespérer de la connaître. Voilà donc le terme fatal de cette doctrine si flatteuse d'abord pour l'orgueil , et bientôt si humiliante. On exalte la raison de chaque homme , pour l'établir en révolte contre l'autorité de l'Eglise ; on lui dit : Ne crains rien ; affirme , nie , dogmatise à ton gré ; tu te suffis à toi-même ; et voilà que , pour n'avoir voulu croire qu'en lui , il est condamné à ne rien croire. Aussi remarquez que si le peuple , dans certaines contrées protestantes , conserve encore quelque foi , ce n'est pas en vertu des principes de la réforme , c'est au contraire en les repoussant dans la pratique ; c'est que dans le fait il règle sa foi sur l'enseignement des pasteurs , parce qu'il sent très-bien que , s'il voulait ne la former que d'après des discussions au-dessus de sa portée , il la perdrait à l'instant même. Mais si la foi chrétienne est impossible à la plupart des chrétiens , le christianisme ne saurait être la religion véritable , qui , nécessaire à tous , doit être à la portée de tous. Ainsi , le protestantisme prétend qu'il est le christianisme véritable ; et , dans ses principes , le christianisme ne serait pas la vérité. Voilà sa dernière conséquence , et tout protestant qui ne la tire pas ne s'entend pas lui-même.

En se bornant à ces considérations si simples et si décisives , on ne comprendrait en-

core que d'une manière incomplète comment le protestantisme, par son effet nécessaire, opère la destruction du christianisme. Le genre humain a toujours cru que la religion véritable ne peut pas être une pensée individuelle, mais qu'il devait exister une société où elle fût extérieurement professée ; et l'existence de cette société, dépositaire de la vraie foi, est devenue plus manifeste depuis que Jésus-Christ a déclaré solennellement qu'il établissait sur la terre son Eglise (1), c'est-à-dire une société spirituelle, une, perpétuelle, universelle, sainte, fondée sur la profession publique de la foi chrétienne. Il est visible que la société spirituelle, ou l'Eglise, ne peut ni exister ni être conçue sans un symbole de foi : car comment l'Eglise pourrait-elle professer la foi, si elle n'était exprimée ? Or, dès que l'on donne à chaque individu le droit de former lui-même sa croyance d'après sa propre interprétation de la Bible, qui ne voit qu'un symbole est la chose la plus rigoureusement impossible qu'on puisse imaginer ? Un symbole renferme ce qu'il est nécessaire de croire ; or, comment déterminer ce qui est nécessaire, lorsque chaque individu a droit de choisir lui-même ce qu'il doit admettre ou rejeter : reconnaître ce droit, n'est-ce

(1) Tu es Pierre, et sur cette pierre je fonderai mon Eglise ; et les portes de l'enfer (c'est-à-dire les erreurs et les crimes) ne prévaudront point contre elle. *Saint Matthieu*, chap. XVII, v. 18. Et saint Paul l'appelle la Colonne de la vérité. *1.^{re} Éptre à Timothée*, chap. III, v. 15.

pas déclarer formellement qu'on ne reconnaît aucun dogme dont la foi soit nécessaire ? La raison de tout homme étant naturellement indépendante de la raison de tout autre homme, nul ne peut faire à autrui une obligation de croire ce qu'il croit lui-même d'après sa seule raison : ils peuvent avoir chacun des opinions purement individuelles ; mais jamais il n'en sortira une règle de foi à laquelle ils soient tenus de se soumettre. Vous apercevez tel dogme dans la Bible, et vous le croyez d'après votre raison ; mais si ma raison ne l'y aperçoit pas, ou y aperçoit le contraire, je dois le rejeter en vertu du même principe qui vous le fait admettre. Ainsi le luthérien admet la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, parce que sa raison découvre ce dogme dans la Bible ; mais la raison du calviniste, qui n'est pas obligée de céder à la sienne, ne l'y découvrant pas, il ne peut exiger de lui cette croyance, ni prononcer qu'elle est nécessaire. Ainsi encore, la raison du luthérien et du calviniste est convaincue que la divinité de Jésus-Christ est très-clairement exprimée dans la Bible ; mais comme le socinien, interprétant également l'Ecriture sainte d'après sa raison, croit y trouver le fondement d'une opinion contraire, non-seulement ils ne peuvent affirmer que la foi à la divinité de Jésus-Christ soit nécessaire, mais ils doivent reconnaître qu'en vertu du principe commun des protestants, le socinien doit la rejeter. Parcourez toutes les vérités révélées, il en sera de même pour toutes :

on n'en trouvera pas une seule dont on puisse affirmer, dans les principes de la réforme, qu'il est nécessaire de la croire pour être chrétien (1).

Interrogez, en effet, le protestantisme, pressez-le de vous indiquer les vérités dont la foi est nécessaire au chrétien, il ne peut répondre. Les confessions de foi des églises protestantes, d'ailleurs si opposées, ne déclarent, ne peuvent déclarer qu'une chose, c'est que leurs auteurs, partant du principe de l'interprétation particulière, ont reconnu dans l'Écriture certains points, et rejeté certains autres : elles représentent leurs opinions individuelles, et rien de plus. La réforme l'avoue elle-même, et depuis longtemps elle a fait justice de ces vains simulacres de symbole. Demandez aux membres de la communion protestante, qui s'intitule encore *de la confession d'Ausbourg*, s'ils se croient obligés de professer tous les articles qu'elle renferme ; cette question les fera sourire. Ne sait-on pas ce qu'on pense dans la ville même de Calvin des confessions de foi calviniste ? Ne sait-on pas aussi que c'est une maxime reçue parmi le clergé anglican, qu'on peut signer les formules de foi sans y acquiescer intérieurement, et qu'en vertu de

(1) Durant le cours de mes incertitudes j'avais réuni chez moi plusieurs ministres protestants qui parlaient pour les colonies anglaises. Nous voulûmes convenir d'un symbole, jamais nous ne pûmes tomber d'accord. La même chose arrive dans toutes réunions de ministres où l'on discute librement.

cette étrange maxime (1), ses membres jurent sans hésiter de soutenir tous les articles de la foi anglicane, quelles que soient leurs opinions sur la doctrine qui s'y trouve exprimée? Le protestantisme sent si bien son impuissance à établir sa foi, qu'il déclare hardiment, avec un évêque anglican, *que le protestantisme consiste à croire tout ce qu'on veut, et à professer tout ce qu'on croit.* La réforme entend ce langage sans surprise; elle ne réclame point, parce qu'elle sait bien qu'il ne fait qu'exprimer la doctrine qui a prévalu chez les protestants: forcée enfin de reconnaître qu'elle ne saurait indiquer ce qu'il est nécessaire de croire pour être chrétien, elle finit, en désespoir de cause, par soutenir qu'il est inutile de le savoir. Elle dit aux peuples en leur présentant la Bible: « La vérité est contenue dans ce livre; mais » qu'est-ce que la vérité, qu'est-ce que le » christianisme? je l'ignore. Croyez-vous à » la Trinité, à la divinité de Jésus-Christ, » aux peines éternelles? vous êtes chrétien. » N'en croyez-vous rien? vous êtes chrétien » encore. Quelles que soient vos opinions » personnelles, dès que vous prétendez les » trouver dans la Bible, cela suffit. Qui ose- » rait déterminer ce qu'il est nécessaire de

(1) Le protestantisme voit sans surprise ce scandale, un des plus grands qui aient été donnés au monde chrétien. Quel est l'acte le plus auguste de l'homme? le serment. Quel est l'objet le plus auguste du serment? la foi. On ne saurait donc rien concevoir de plus sacré que cette parole de l'homme attestant par le nom de Dieu sa foi en la parole de Dieu. Non, ce n'est plus pour eux qu'une formalité.

» croire? l'Église catholique le fait, et l'a
» fait de tous les temps, et c'est pour cela
» que nous la repoussons : mais pour nous,
» dont la religion *consiste à croire tout ce que*
» *l'on veut*, nous ne pourrions le faire sans
» condamner nos propres maximes. J'avoue
» qu'il peut paraître surprenant que Dieu
» ait parlé aux hommes sans que les hom-
» mes puissent savoir ce qu'il a dit : mais
» puisqu'il ne saurait en être autrement,
» sans que le protestantisme soit faux, il
» faut croire qu'il en est ainsi. Demeurez
» donc tranquilles dans cette incertitude, et
» soyez certains qu'on peut être bon chré-
» tien sans savoir ce qu'il est nécessaire de
» croire pour être chrétien. »

Pour moi, mes frères, j'ai compris, à ce langage, que pour être chrétien, il fallait cesser d'être protestant.

En détruisant la foi, le principe du protestantisme détruit aussi la morale, dont la foi est la base nécessaire. Tout devoir suppose dans l'esprit la croyance d'une vérité qui le détermine : le protestantisme, permettant toutes les croyances, permet par là *toutes les morales*. Il ne peut établir de morale certaine, parce que la raison de chaque individu en est l'unique juge ; point de morale commune, parce qu'elle doit être aussi diverse que les opinions de chaque homme ; point de morale fixe, puisqu'elle doit suivre toutes les variations des opinions individuelles ; point de morale reconnue comme obligatoire pour tous, puisque la raison de chaque homme étant indépendante de la raison

de tout autre , sur la morale comme sur les dogmes , nul ne peut obliger autrui à recevoir la morale qu'il adopte pour lui , pas plus qu'il ne peut lui faire une obligation d'admettre les dogmes , les opinions qu'il admet lui-même.

Ainsi , qu'un homme soutienne , par exemple , que les bonnes œuvres sont inutiles au salut , et que l'homme , une fois justifié devant Dieu , est sûr d'être sauvé , quelques crimes qu'il commette ensuite ; un protestant , malgré l'horreur que doit lui inspirer une semblable doctrine , qui détruit la morale par sa base , ne saurait condamner celui qui la professe , puisque celui-ci , en adoptant cette doctrine que sa raison croit trouver dans la Bible , ne fait qu'user du droit de l'interprétation particulière , reconnu par les protestants ; et de fait , ces abominables maximes ont été formellement soutenues par les deux chefs du protestantisme (1) , qui les établissaient comme le fondement de leur morale , et prétendaient les lire très-clairement dans la Bible. Partant du même principe , les anabaptistes soutenaient que , pour exécuter les ordres du Ciel , ils devaient mettre à mort les impies , confisquer leurs

(1) Luther établit dans ses ouvrages que les bonnes œuvres sont inutiles et même *nuisibles* au salut. En niant le libre arbitre , il fait de l'homme une machine incapable de vertu et de crime. Calvin enseignait que l'homme , une fois justifié , était assuré de son salut , quand même il se serait livré ensuite à tous les désordres. Jamais maxime ne mit plus à l'aise toutes les passions.

biens, établir un nouveau monde (1), et d'autres horreurs qu'il serait trop long de rapporter. Les autres sectes protestantes se soulevaient contre cette doctrine; mais, comme elle reposait également sur le principe commun de l'interprétation particulière, elles étaient obligées de tolérer cette morale, pour qu'on tolérât aussi la leur. Le meurtre est-il un crime qui exclut de la vie éternelle? Oui, répondaient plusieurs sectes de la réforme; non, répondaient les sociniens, à moins qu'on ne s'en soit fait une longue habitude. Qui sera juge entre eux? La raison? mais chacun invoque la sienne; la Bible? mais chacun l'interprète à sa manière. La morale des sociniens devait donc être admise à la commune tolérance. Qu'il se présente un fanatique qui, la Bible en main, soutienne, comme le fondateur des familistes (2), *qu'il est bon de persévérer dans le péché, afin que la grâce puisse abonder*; comme les antinomiens (3), *que l'adultère, l'inceste et le meurtre rendent plus saint sur la terre et plus joyeux dans le ciel*; qui soutienne, en un mot, tout ce qu'il voudra, il en sera de même. Il n'est aucun point de la morale chrétienne dont le protestantisme puisse affirmer qu'il est nécessaire d'y soumettre sa

(1) Sleidan, *de Stat. rel. et rep. comment.*, livre III, page 45.

(2) Les *familistes* sont une secte protestante fondée en Angleterre par un disciple de David Georges. Voyez Mosheim, *Ecclésiast. Hist.*, v. I. IV, page 484.

(3) Les *antinomiens* sont une secte des méthodistes, qui sont eux-mêmes une secte protestante répandue en Angleterre.

conduite, par la raison qu'il n'est aucun dogme dont il puisse affirmer qu'il est nécessaire de le croire, ou d'y soumettre sa raison; et, de même que son symbole peut se réduire à ce seul article: « Je crois tout ce qui me paraît vrai, » son code de morale peut se réduire à celui-ci: « Je dois pratiquer tout ce qui me paraît bon; » formule de morale dont tout homme, quelles que fussent ses passions, pourrait se contenter, comme il se contenterait, quelles que fussent ses erreurs, de la formule de foi qui y correspond.

Après cela, comment parler du culte, et que peut-il être? Le culte est l'expression de la foi: or, nul symbole de foi chez les protestants, donc nul culte obligatoire. La foi ayant varié et variant sans cesse parmi eux, le culte ne doit être lui-même qu'un changement perpétuel; ou, si la foi changeant, le culte reste le même, ce n'est alors qu'un simulacre menteur d'une foi qui n'est plus. Enfin, comme la foi se réduit, dans le protestantisme, à des opinions individuelles, quelque opposées qu'elles puissent être, le culte sera, par une contradiction monstrueuse, l'expression *commune* d'opinions *opposées*, ou bien il faudra établir autant de cultes qu'il peut monter d'opinions différentes dans l'esprit de chaque homme.

Aussi le culte protestant présente de toutes parts les symptômes d'une dissolution prochaine. La prédication en forme la partie principale; mais aujourd'hui elle a perdu, aux yeux même des protestants, tout carac-

tère religieux. A l'origine, la réforme supposait avec confiance que l'Esprit saint devait assister d'un secours particulier les ministres dans l'explication de la Bible ; mais depuis qu'elle a vu l'Esprit saint leur enseigner successivement les dogmes les plus opposés, et enfin ne leur en enseigner aucun, ce respect religieux s'est évanoui, et le ministre qui monte en chaire pour expliquer l'Évangile n'est plus qu'un homme venant exposer sa manière de voir à d'autres hommes, qui ont le même droit d'avoir aussi la leur, précisément comme un philosophe qui disserte devant des auditeurs, juges de ses systèmes. Le protestantisme retient encore la prière au nom de Jésus-Christ ; mais qu'est-elle depuis qu'on ne sait plus chez les protestants si Jésus-Christ est Dieu, ou s'il n'est qu'un homme, comme le pensent les soci-niens et les mahométans ? Comment la réforme ne voit-elle pas que, s'il est Dieu, c'est une impiété de ne pas l'adorer ; que, s'il ne l'est pas, l'adorer est une idolâtrie ; et qu'ainsi, dans l'incertitude où elle est sur Jésus-Christ, son culte, placé dans cette alternative, épouvante la conscience. Quant à la cène, que les protestants avaient toujours regardée comme la partie la plus sacrée de leur culte, un grand scandale vient d'apprendre au monde entier quelles idées ils s'en forment aujourd'hui. Lorsqu'à l'époque récente de la réunion des luthériens et des calvinistes, les ministres ont annoncé qu'ils donneraient aux uns la réalité du corps de Jésus-Christ, aux autres la figure, suivant

la croyance de chacun (1), qu'ont-ils fait dans leur aveuglement, sinon déclarer à la face de l'univers que le protestantisme ne sait plus que croire touchant la cène, comme sur tout le reste, et que l'acte le plus auguste du culte chrétien n'est plus à ses yeux qu'une cérémonie quelconque, à laquelle on n'entend plus rien? Que dirai-je enfin du signe sacré du baptême, aussi ancien, aussi universel que le christianisme? Ce sacrement, si solennellement institué par Jésus-Christ, est regardé dans plusieurs contrées protestantes comme un rit inutile, et la réforme, abandonnant avec indifférence le caractère distinctif du chrétien, efface la dernière trace qui la distinguait encore des peuples infidèles. Faut-il s'étonner maintenant que tant de protestants montrent une répugnance invincible pour ce culte vide de foi, et dont le nom chrétien n'est plus aujourd'hui, il faut le dire, qu'une éclatante fausseté? Ce culte se soutient encore, de même que les formes d'un corps sans vie subsistent quelque temps après que l'âme s'est retirée; mais bientôt la putréfaction commence, et tout tombe en poussière.

(1) Les ministres, en donnant la communion, disaient à ceux qui venaient pour la recevoir: » Croyez-vous recevoir le corps de Jésus-Christ? — Oui, répondaient les luthériens. — Recevez le corps de J.-C. — Croyez-vous recevoir la figure du corps de J.-C. — Oui, répondaiens les calvinistes. — Recevez-en la figure. » Les protestants prétendent qu'ils célèbrent la cène comme J.-C. et les apôtres l'ont célébrée. Il resterait à montrer que le Sauveur et ses premiers disciples ont employé cette formule, et qu'ils ne savaient pas non plus ce qu'ils faisaient.

Au fond, pour démontrer que le protestantisme pleinement développé n'est autre chose que la destruction du christianisme, il n'était nullement nécessaire d'entrer dans toutes ces considérations : une seule peut suffire. Pour le protestant, tout le christianisme est fondé uniquement sur l'Écriture inspirée de Dieu : il ne peut donc y avoir pour lui de christianisme qu'autant qu'il possède un moyen certain de reconnaître les livres inspirés. Quel peut être ce moyen ? Est-ce la tradition des églises protestantes ? non, car cette tradition ne remonte qu'à trois siècles. Est-ce la tradition de l'Église catholique ? non encore, car les protestants rejettent plusieurs livres que l'Église catholique reçoit comme divins. Ont-ils du moins pour les livres de l'ancien Testament la tradition du peuple juif ? nullement, puisque la réforme a retranché de la Bible plusieurs livres que les Juifs révéraient comme inspirés. Il ne reste donc à chaque protestant que sa seule raison, qui prononcera sur cette question fondamentale, comme sur tout le reste ; et, à moins de la supposer infallible dans sa décision, le fondement de sa foi n'est qu'une incertitude. De plus, un protestant doit rejeter ou admettre chaque livre de l'ancien et du nouveau Testament, suivant que sa raison particulière, seul juge de l'inspiration, est convaincue ou non : les premiers chefs du protestantisme ont usé de ce droit, en retranchant plusieurs livres de l'Écriture sainte, et tout protestant, en vertu du même droit, peut

en retrancher d'autres; et, de même qu'il n'est aucun dogme que le protestant ne puisse nier, sans cesser pour cela d'être chrétien dans les principes de la réforme, il n'est aucun livre de la Bible dont il ne puisse nier la divinité, sans cesser également d'être chrétien, selon les mêmes principes. L'on devra tolérer toutes les dissidences sur l'autorité des monuments de la révélation, comme on est forcé de tolérer les dissidences sur la doctrine qu'ils renferment, puisque les unes et les autres sont également fondées sur cette indépendance de chaque homme en matière de foi, qui est la base du protestantisme; et la réforme, après avoir été contrainte d'avancer qu'à la vérité elle ne sait pas en quoi consiste la vraie foi, mais que du moins elle sait qu'elle est contenue dans la Bible, est forcée, lorsqu'on la poursuit dans son dernier retranchement, d'avouer enfin qu'elle ne sait plus ce que c'est que la Bible elle-même. Après cela, qu'on parle encore de christianisme, qu'on en retienne toujours le nom, on conçoit ce reste de pudeur; mais la conscience universelle, qui ne s'en laisse pas imposer par un mot, ne prononce pas moins contre la réforme ce terrible anathème :

Il n'y a point de christianisme pour toi.

C'en est trop : vous pouvez maintenant juger le protestantisme. Voici son histoire : Ses premiers auteurs, se donnant à eux-mêmes leur mission, annoncèrent qu'ils

venaient de leur propre autorité réformer l'Eglise : aveugles , écoutez ce que vous avez fait. Dès qu'une fois , rejetant l'autorité catholique , vous eûtes proclamé l'indépendance de chaque homme en matière de foi , d'autres réformateurs s'élevèrent sous vos yeux mêmes , pour continuer votre ouvrage. Ils réformèrent votre enseignement , comme vous aviez réformé celui de l'Eglise. Vous aviez dit : Nous rejetons tels dogmes , parce qu'ils choquent notre raison ; ils ont dit : Nous rejetons tels autres dogmes , parce que notre raison ne peut les admettre. Vous leur aviez demandé : Qui êtes-vous ? Ils vous ont demandé à leur tour : Qui étiez-vous pour contredire l'Eglise ? Et vous n'avez pu leur répondre. Effrayés de votre propre ouvrage à sa naissance même , vous en prévîtes dès lors les progrès lamentables , et vous découvrites avec épouvante dans l'avenir ces guerres interminables d'opinions , cette confusion immense de doctrines , cette destruction graduelle de la foi , que vous léguiez à la postérité. Hélas ! vos pressentiments sinistres étaient loin d'égalier la réalité ; vous n'avez pas vu tout ce que vous avez fait , mais vous avez fait tout ce que nous voyons. Vous étiez à peine descendus dans la tombe , que de nouvelles sectes , s'éveillant à la parole de révolte que vous aviez lancée dans le monde , déchirèrent les lambeaux de la foi que vous aviez retenus , et détruisirent successivement tout le symbole de la religion. Toutes ces sectes , qui partaient du principe commun des protestants , avaient un

droit égal à la tolérance : il fallut les tolérer toutes. On put tout soutenir, tout nier sans être exclu du christianisme. Alors à l'agitation des sectes primitives a succédé une profonde indifférence ; sommeil de mort, dans lequel la réforme s'est ensevelie pour toujours. Elle a dit un éternel adieu à la vérité, et, désespérant de la connaître, elle l'a méprisée. Le venin de l'indifférence circulait depuis longtemps dans son sein, lorsqu'enfin elle a élevé elle-même la voix, pour proclamer son testament de mort, en répudiant, dans le centre même du protestantisme, la divinité de Jésus-Christ, par un acte authentique (1) ; et cette apostasie solennelle, qui eût arraché à la réforme un cri d'indignation, si elle eût été encore chrétienne, a été ratifiée par le scandale de son silence. Alors tout a été consommé pour elle : l'œuvre du protestantisme est parvenue à son terme, et il ne reste plus rien à réformer dans le christianisme, lorsqu'on en est enfin venu à y réformer Dieu même.

Qu'ajouterai-je à ce témoignage de la réforme, qui se réprouve elle-même ? Il en est un autre plus terrible peut-être, et qu'il faut aussi vous faire connaître, car je ne dois rien vous dissimuler. Demandez à tous ces hommes qui travaillent sans cesse à détruire le christianisme en Europe, demandez-leur s'ils ne regardent pas le protestantisme comme le

(1) On sait que le consistoire de Genève a défendu aux ministres de prêcher sur la divinité de Jésus-Christ.

grand moyen qui a préparé et prépare encore chaque jour la révolution qu'ils méditent. Dans les pays où il règne, l'œuvre s'avance avec une effrayante rapidité, par l'effet même de l'enseignement protestant, qui abolit formellement les dogmes chrétiens; dans les contrées catholiques, leur dessein serait de commencer par y introduire la réforme; le moyen infailible, selon eux, de rendre les peuples incrédules, c'est de les faire d'abord protestants. Ce ne sont point ici des vues particulières, un dessein secret, c'est un plan hautement avoué; interrogés à cet égard, ils sont tous d'accord dans leur réponse. Et il ne faut point s'en étonner: ils savent, par l'histoire du protestantisme, que, l'autorité catholique une fois rejetée, les esprits, abandonnés à eux-mêmes, se laissent emporter en tous sens, et que bientôt, au milieu de tant de variations et d'incertitudes, les peuples, sans règle certaine pour reconnaître la vérité, finissent par se dégoûter de toute croyance. La maxime fondamentale des protestants, qui est de ne reconnaître aucune autorité en matière de foi, étant identiquement la maxime fondamentale de la philosophie, il leur suffit d'abord que le protestantisme fasse triompher leur principe, assurés que le temps en développera toutes les conséquences. Voilà pourquoi ils lui témoignent un si grand intérêt dans leurs ouvrages, même les plus impies; ils aiment à faire son éloge presque avec autant de complaisance que celui de la philosophie elle-même, ils cherchent de mille manières à faire germer chez les peuples ca-

tholiques le désir de devenir protestants ; irrités , ils appellent la réforme à leurs secours , la saluent comme le précurseur qui doit aplanir les voies à l'incrédulité , et lui pardonnant volontiers les restes de son christianisme expirant , parce qu'ils sentent bien qu'au fond ils sont d'accord avec elle , ils réservent toute la fureur de leurs attaques pour l'Eglise catholique , qui , seule , repousse inexorablement toutes leurs erreurs. Qui ne serait consterné de cette alliance, de cette fraternité du protestantisme et de l'incrédulité? Quel coup peut nous réveiller , si ce signe de mort ne nous émeut? Vous qui refusez de croire à l'Eglise catholique , qui vous dit : Venez à moi , et je vous sauverai de l'incrédulité ; croyez du moins à l'incrédulité , qui vous crie : Que le protestantisme règne , et je réponds de mon triomphe.

Q'attendez-vous , mes frères , pour sortir de ces sectes déplorables , qui se hâtent elles-mêmes de sortir du christianisme? Avons-nous assez appris , par une expérience de trois siècles , ce que devient la religion lorsqu'on la livre en proie aux opinions de chaque homme? Manque-t-il aujourd'hui quelque chose à notre instruction? sommes-nous descendus assez bas? Encore quelque temps , et le protestantisme , perdant son nom , se confondra complètement avec l'incrédulité. Il n'y a pour nous qu'un moyen de revenir à la vérité , c'est de rentrer dans la voie d'où nous sommes sortis. Si le christianisme périt nécessairement là où l'on établit chaque homme maître de son christianisme , il ne peut sub-

sister que là où chaque homme reconnaît pour règle de foi l'autorité de l'Eglise : cette autorité étant la condition nécessaire de l'existence de la religion, s'y soustraire, c'est s'établir en révolte contre Dieu même, c'est vouloir être chrétien malgré lui. Or, encore une fois, regardez autour de vous : cherchez dans le monde cette autorité une, perpétuelle, universelle ; est-il difficile de la reconnaître ? votre conscience hésite-t-elle à en prononcer le nom ? vous vient-il seulement dans la pensée de la chercher hors de l'Eglise catholique ? Dès qu'il ne s'agit plus que de trouver cette autorité nécessaire, il n'y a plus alors de discussion : incroyants et protestants, tous s'accordent à déclarer qu'elle est là ou qu'elle n'est nulle part : il n'y a sur ce point qu'une voix dans le monde. Qui ne sait en effet que l'Eglise catholique seule est en possession, depuis l'origine du christianisme, d'enseigner la foi par voie d'autorité, et que le règle de foi catholique a toujours été la tradition universelle et perpétuelle de l'Eglise, à laquelle tout fidèle soumet son jugement ? qui ne sait que, par sa constitution même, l'Eglise catholique a repoussé constamment tous ceux qui substituaient leurs pensées particulières à la tradition générale, et que ce nom même d'hérétiques, qu'elle a toujours donné aux novateurs, signifie, dans la force du mot, des hommes qui veulent *choisir* eux-mêmes leur foi, au lieu de la recevoir avec soumission par l'enseignement de l'Eglise ? Antérieure à toutes les hérésies, son autorité n'a d'autre commencement que celui de la

religion elle-même. Toutes les sectes ont la date de leur origine, et le nom de leurs fondateurs, qu'elles sont obligées de porter, est l'ineffaçable caractère qui leur rappelle sans cesse qu'elles ne sont que des sectes : l'Eglise catholique était au commencement comme elle est aujourd'hui et dans tous les temps, et c'est d'elle que tous les hérétiques ont reçu tout ce qu'ils ont conservé de christianisme. Hors d'elle tout varie, parce que hors d'elle il n'y a que des opinions individuelles, tandis que son témoignage universel, perpétuellement transmis de siècle en siècle, conserve sans altération le dépôt de la foi primitive, parce que sa maxime fondamentale est de *croire ce qui a été cru partout et toujours*. Hors d'elle on ne trouve qu'un chaos d'opinions opposées ; elle seule possède un symbole, le même dans tout l'univers. Qui ne connaît à ces caractères l'Eglise de Dieu, et où trouvera-t-on sur la terre une autorité qui lui ressemble ?

Si nos pères ont eu le malheur de sortir de son sein, instruits par la longue expérience de nos erreurs, hâtons-nous d'y rentrer. La réforme, qui a senti depuis longtemps que l'excès du mal finirait par ramener les esprits qu'elle égare à l'unité catholique, cherche à endormir leur conscience en leur répétant, comme une maxime sacrée, qu'on ne doit jamais changer de religion (1), et sur ce principe elle condamne tout retour à l'Eglise ca-

(1) Si les païens avaient adopté cette maxime, lors de la publication de l'Evangile, nous serions encore idolâtres.

tholique. Mais cette maxime n'est que la condamnation du protestantisme lui-même. La seule religion qui ait droit de dire : Ne changez pas , est celle qui n'ait jamais changé ; mais que fut le protestantisme à son origine , sinon un grand changement dans la religion (1) ? Qu'est-il dans toute son histoire , qu'une suite de changements où l'on voit les dogmes , les confessions de foi , les sectes , perpétuellement varier ? Pourquoi le protestantisme , qui change sans cesse , voudrait-il nous défendre de retourner à l'Eglise , qui ne l'a jamais fait ? pourquoi demeurerions nous obstinément attachés à toutes ses inconstances ? Et rentrer dans l'Eglise , qu'est-ce autre chose que mettre fin pour soi à tous ces changements , pour se reposer enfin dans l'antique foi ? C'est lui qui a voulu en changer ; nous ne faisons qu'y revenir. Sans doute , si l'on quittait une secte pour entrer dans une autre , ce serait une chose bien vaine : car toutes les sectes protestantes étant également dépourvues d'autorité , ou retrouverait dans toutes les mêmes incertitudes ; mais sortir du protestantisme pour rentrer dans l'Eglise catholique , c'est passer des variations à la croyance invariable , des divisions à l'unité de l'erreur qui est d'hier , à la vérité qui est de tous les temps ; c'est passer du doute à

(1) Lorsque le comte de Stolberg , célèbre écrivain d'Allemagne , se fut converti à la religion catholique , un protestant lui dit : Je n'aime pas ceux qui changent de religion. — Ni moi non plus , répondit M. de Stolberg ; car si nos ancêtres n'en avaient pas changé , il y a trois siècles , je n'aurais pas été obligé d'en changer aujourd'hui.

la foi, c'est sortir de la mort pour recouvrer la vie.

J'ai enfin rempli, mes frères, un devoir bien cher à mon cœur : rentré dans le port du salut, j'ai élevé pour vous y rappeler cette même voix qui trop longtemps vous en avait écartés. Il ne me reste plus qu'à prier notre Sauveur de hâter par sa miséricorde le moment où nous nous embrasserons tous dans le sein de la mère commune de tous les chrétiens. Déjà un heureux ébranlement se fait sentir à tout le protestantisme, bien des préjugés sont dissipés, bien des consciences se remuent : ce mouvement croît de jour en jour ; et, tandis que ceux qui s'obstinent à rester dans cette route de l'erreur la parcourent jusqu'au bout, et vont se perdre dans les rangs de l'impiété, les protestants, sincèrement attachés à la foi de Jésus-Christ, sont ramenés dans l'Eglise, qui seule peut la conserver, et redeviennent catholiques pour rester chrétiens. Combien que leur conscience presse, depuis longtemps peut-être ! combien qui ne réfléchissent jamais sur la religion sans éprouver de violentes inquiétudes ! combien qui gémissent intérieurement des motifs tout humains qui les retiennent, et qu'ils n'ont pas le courage de surmonter ! Ma volonté était plus faible encore, et c'est par la prière que j'ai obtenu la force que demandait mon sacrifice : qu'ils prient aussi, et ils auront le bonheur de l'obtenir. Dieu répand sa grâce sur les humbles (1) ; il

(1) Saint Jacques, chap. IV, 6.

révèle , nous dit-il lui même, sa *sagesse* à ceux qui sont petits à leurs propres yeux , et la *cache* à l'orgueil. Ce sont eux qui comprennent combien cette vie est peu de chose , et rien ne les arrête quand il s'agit de l'éternité.

LAVAL.

Un de mes professeurs , M. Paul Latour , pasteur de l'Eglise protestante des Bordes , membre-président de l'Eglise consistoriale du Mas-d'Asil , département de l'Arriège , a eu le bonheur de rentrer à peu près à la même époque que moi , dans le sein de l'Eglise. Je crois devoir mettre sous vos yeux sa touchante rétractation.

« Je sousigné , Paul Latour , déclare à la face du ciel et de la terre qu'ayant eu le malheur de naître de parents protestants , j'ai professé jusqu'à ce jour la doctrine de Calvin ; mais que m'étant appliqué , depuis plusieurs années , avec le secours des lumières et des grâces du ciel , à approfondir la doctrine de l'Eglise catholique , apostolique et romaine , j'ai enfin reconnu que c'était la seule Eglise qui enseignât la vérité , qu'elle est le vaisseau qui seul peut triompher du naufrage , et la pierre contre laquelle viendront toujours se briser le mensonge et l'erreur.

» C'est pourquoi , dans la crainte d'être surpris par la mort avant d'avoir pu faire l'abjuration publique de mes erreurs , comme je le dois à Dieu et à son Eglise ; encouragé d'ailleurs par l'édifiant exemple de mon digne et respectable ex-paroissien , M. Dambois de

Larboux ; fortifié par les sentiments et les motifs si éloquemment exprimés dans la lettre de M. Haller à sa famille ; touché surtout de la grâce du Saint-Esprit, qui a triomphé enfin des difficultés et des obstacles que j'avais eu le malheur de lui opposer, j'ai cru devoir publier, sans nouveau délai, une déclaration de mes sentiments, que j'ai rédigée, étant dans la plénitude de mes facultés intellectuelles et morales.

» Je déclare donc que j'embrasse de toute l'étendue de mon esprit et de mon cœur toute la doctrine de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine ; j'abjure à jamais les erreurs de Calvin, de Luther et de tous les autres hérésiarques dont les doctrines perverses ont semé sur toute la terre l'esprit de vertige, de révolte et d'anarchie. J'embrasse les vérités saintes de cette Eglise infallible, toujours pure et sans tache, que mes aïeux eurent le malheur d'abandonner. Je fais à Dieu l'aveu sincère de mes erreurs, et j'espère en trouver le pardon dans le sein de son ineffable miséricorde.

J'invite et presse tous mes parents, mes amis, et tous ceux qui sont dans l'erreur dans laquelle je ne les ai que trop entretenus, de suivre mon exemple.

» J'adresse avec tout respect la présente déclaration à Mgr. de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, en le suppliant de vouloir bien m'admettre au plus tôt à faire mon abjuration solennelle. J'espère de sa charité, de son zèle et de sa haute vertu, qu'il voudra bien m'accorder incessamment

cette grâce, et me faire entrer au plus tôt dans la communion de cette Eglise, dans le sein de laquelle je veux vivre et mourir, comme le plus soumis de ses enfants.

» Pour exprimer en un mot mes véritables sentiments, j'adhère et me sou mets d'esprit et de cœur aux décisions du saint concile de Trente, et je suis prêt à souscrire dans toute son étendue la profession de foi qu'il a lui-même dressée. »

Fait à Montagne, commune des Bordes, canton du Mas-d'Asil (Arriège) le 1^{er} septembre 1822.

PAUL LATOUR.

LETTRE

DE FÉNÉLON

sur

L'ÉCRITURE SAINTE,

EN LANGUE VULGAIRE.



TOURS,

A^d MAME ET C^{ie}, IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

1840.

10-10-10

10-10-10

10-10-10

10-10-10

LETTRE

DE FÉNÉLON

A Monseigneur l'Évêque d'Arras

SUR L'ÉCRITURE SAINTE.

Puisque vous souhaitez, Monseigneur, que je vous dise ma pensée sur la lecture du texte sacré pour les laïques, je vais le faire avec toute la vénération et toute la déférence que vous méritez.

I. Je crois qu'on s'est donné en nos jours une peine inutile pour prouver ce qui est incontestable, savoir, que les laïques lisaient les saintes Écritures dans les premiers siècles de l'Église. Pour s'en convaincre, il ne faut qu'ouvrir les livres de Saint Chrysostôme. Il dit, par exemple, dans sa préface sur l'Épître aux Romains, qu'il ressent une vive douleur, de ce que beaucoup de fidèles n'entendent pas Saint Paul (comme il le faudrait), et de ce que l'ignorance de quelques-

uns va jusqu'à ne savoir pas le nombre de ses Épîtres. Il ajoute que ce désordre vient de ce qu'ils ne veulent pas avoir assiduellement ses écrits dans leurs mains ; il ajoute que l'ignorance des Saintes Ecritures est la source de la contagion des hérésies, et de la négligence dans les mœurs. Ceux, dit-il, qui ne tournent pas les yeux vers les rayons des Ecritures, tombent nécessairement dans des erreurs et dans des fautes fréquentes.

Tout ce discours regarde les laïques, qui écoutaient les sermons de ce Père. Saint Jérôme, parlant à Lœta sur l'éducation de sa petite fille, dit que quand cette enfant commencera à être un peu plus grande, il faut que ses parents ne la trouvent que dans le sanctuaire des Ecritures, consultant les prophètes et les Apôtres sur ses noces spirituelles. Il ajoute : « qu'elle vous rapporte » tous les jours son ouvrage réglé, qui » sera un recueil des fleurs de l'Ecriture ; » qu'elle apprenne le nombre des versets » grecs, et qu'ensuite elle s'instruise sur » l'édition latine. » « Il veut que cette jeune » fille aime les livres sacrés, au lieu des » pierreries et des étoffes de soie.

« Qu'elle apprenne les psaumes ; qu'elle » s'instruise dans les paroles de Salomon » sur la règle de la vie ; qu'elle s'accoutume » dans l'Ecclesiaste à fouler aux pieds les » choses mondaines ; que, dans le livre de » Job, elle suive les exemples de courage » et de patience ; qu'elle passe aux Evan- » giles, pour ne les laisser jamais sortir de » ses mains ; qu'elle se remplisse avec une » ardente soif des Actes des Apôtres et de

» leurs Épîtres; qu'elle apprenne par
 » cœur les Prophètes, les sept premiers
 » livres de l'Écriture, ceux des Rois, et des
 » Paralipomènes, avec ceux d'Esdras et
 » d'Ether; qu'elle n'apprenne qu'à la fin et
 » sans péril le cantique des cantiques, de
 » peur que si elle le lisait au commence-
 » ment, elle ne fût blessée, ne comprenant
 » pas sous ces paroles charnelles le cantique
 » des noces spirituelles de l'Époux sacré. »
 Il est visible que Saint Jérôme ne préten-
 dait point violer par ce plan d'éducation la
 discipline de l'Église de son temps, et qu'au
 contraire il ne faisait que suivre dans ce
 plan l'usage universel pour l'éducation des
 filles chrétiennes. Que si ce Père voulait
 qu'une très-jeune fille apprît ainsi toutes les
 saintes Écritures, et les sût presque toutes
 par cœur, que ne doit-on pas conclure pour
 tous les hommes d'un âge mûr, et pour tou-
 tes les femmes d'une piété et d'une discrétion
 déjà éprouvées? D'ailleurs, en ces temps-
 là les saintes Écritures, et même toute la litur-
 gie, étaient en langue vulgaire: tout l'Occi-
 dent entendait le latin, dans lequel il y
 avait l'ancienne version de la Bible, que
 Saint Augustin nomme la *vieille Itatique*:
 l'Occident avait aussi la liturgie dans la même
 langue, qui était celle de tout le peuple.
 Pour l'Orient c'était la même chose, tous
 les peuples y parlaient le grec; ils enten-
 daient la version des Septante et la liturgie
 grecque, comme nos peuples entendraient
 une version française. Ainsi, sans entrer dans
 aucune question de critique, il est plus
 clair que le jour que tout le peuple avait

dans sa langue naturelle la Bible et la liturgie ; qu'on faisait lire la Bible aux enfants , pour les bien élever ; que les Saints pasteurs leur expliquaient de suite dans leurs sermons les livres entiers de l'Écriture ; que ce texte était très-familier aux peuples ; qu'on les exhortait à le lire continuellement ; qu'on les blâmait d'en négliger la lecture ; enfin qu'on regardait cette négligence comme la source des hérésies et du relâchement des mœurs. Voilà ce qu'on n'avait aucun besoin de prouver , parce qu'il est clair dans les monuments de l'antiquité.

II. D'un autre côté , Monseigneur , on ne saurait nier que l'Église , qui usait d'une si grande économie pour ne découvrir que peu à peu le secret des mystères de la foi , de la force des sacrements , et aux catéchumènes , n'usât aussi , par le même esprit , d'une économie proportionnée aux besoins , pour faire lire l'Écriture aux néophytes , ou aux jeunes personnes qui étaient encore tendres dans la foi. Les Juifs avaient donné l'exemple d'une si nécessaire méthode , lorsqu'ils ne permettaient la lecture du commencement de la Genèse , de certains endroits d'Ezéchiel , et du cantique des cantiques , que quand on était parvenu à un âge mûr. Nous venons de voir que Saint Jérôme gardait aussi une méthode ou économie pour donner à la jeune Lœta d'abord certains livres , et ensuite quelques autres , et que le cantique des cantiques devait être donné le dernier , parce que les paroles charnelles , sous lesquelles le mystère des noces sacrées de l'âme avec l'Époux était caché , auraient pu blesser son cœur ,

si on les lui avait confiées avant qu'elle eût fait un certain progrès dans la simplicité de la foi et dans les vertus intérieures. Ainsi, d'un côté, l'Écriture était donnée à tous les fidèles; de l'autre, elle n'était néanmoins donnée à chacun qu'à proportion de son besoin et de son progrès.

III. Ce serait même un préjugé dangereux et trop approchant de celui des protestants, que celui de penser que les Chrétiens ne peuvent pas être solidement instruits de toutes les vérités, quand ils ne lisent point les Saintes Écritures. Saint Irénée était bien éloigné de ce sentiment, quand il disait : « Quoi » donc ! si les Apôtres ne nous eussent pas » même laissé les Écritures, n'aurait-il pas » fallu suivre l'ordre de la tradition qu'ils » ont mise en dépôt dans les mains de ceux » auxquels il confièrent les Églises? Beaucoup » de nations barbares qui ont reçu la foi en » Jésus-Christ ont suivi cet ordre, conser- » vant, sans caractères ni encre, les vérités » du salut écrites dans leurs cœurs par le » Saint-Esprit, gardant avec soin l'ancienne » tradition, et croyant, par Jésus-Christ, » fils de Dieu, en un seul Dieu créateur du » ciel et de la terre et de tout ce qui y est » contenu... Ces hommes, qui ont em- » brassé cette foi sans aucune Écriture, sont » barbares par rapport à notre langage, mais » quant à la doctrine, aux coutumes et aux » mœurs, par rapport à la foi, ils sont par- » faitement sages et agréables à Dieu, vivant » en toute justice, chasteté et sagesse. Que » si quelqu'un parlant leur langue natu- » relle leur proposait les dogmes inventés

» par les hérétiques, aussitôt ils bouche-
 » raient leurs oreilles et s'enfuiraient bien
 » loin, ne pouvant pas même se résoudre
 » à écouter un discours plein de blasphè-
 » mes. Ainsi, étant soutenus par cette vieil-
 » le tradition des Apôtres, ils ne peuvent
 » même admettre dans leur simple pensée
 » la moindre image de ces prodiges d'er-
 » reur. »

On voit, par ces paroles d'un si grand docteur de l'Église, presque contemporain des Apôtres, qu'il y avait de son temps, chez les peuples barbares, des fidèles innombrables qui étaient très-spirituels, très-parfaits, et riches, comme parle Saint Paul en toute parole et en toute science, quoiqu'ils ne lussent jamais les livres sacrés; cette vérité ne diminue en rien le prix du sacré dépôt des saintes lettres, et ne doit en rien ralentir le zèle des Chrétiens pour s'en nourrir avec une humble dépendance de l'Église; mais enfin, le fait est constant par un témoignage si clair et si décisif. La tradition suffisait à ces fidèles innombrables pour former leur foi et leurs mœurs de la manière la plus parfaite et la plus sublime. L'Église, qui nous donne les Écritures, leur donnait, sans écritures, par sa parole vivante, toutes les mêmes instructions que nous puisons dans le texte sacré; la parole non écrite, qui est dans la bouche de l'épouse du Fils de Dieu, suppléait au défaut de la parole écrite, et donnait le même aliment intérieur: en cet état ces fidèles étaient si éclairés, qu'au premier discours contagieux ils auraient bouché leurs oreilles, tant ils étaient affermis dans la sim-

plicité de la foi et dans la docilité pour l'Église ; tant cette heureuse simplicité leur donnait de discernement et de délicatesse contre la séduction la plus subtile des novateurs. On se tromperait donc beaucoup, selon Saint Irénée, si on croyait que l'Église, ne peut pas élever ses enfants à la plus haute perfection, tant pour la foi que pour les vertus, sans leur faire lire les Saintes Écritures. Ce que Saint Irénée nous apprend de ces fidèles de son temps, Saint Augustin nous le répète pour les solitaires du sien. « Un » homme, dit-il, étant soutenu par la foi, » par l'espérance et la charité, n'a pas » besoin des Écritures, si ce n'est pour » instruire les autres. C'est ainsi que beau- » coup de solitaires vivent avec ces trois ver- » tus, même dans les déserts, sans avoir » les livres sacrés. » Voilà les solitaires mêmes qui, dans leurs déserts, étaient nourris de Dieu par l'oraison, sans Écritures, et qui parvenaient à la plus haute contemplation sans ce secours. Nous voyons même qu'un de ces solitaires vendit jusqu'au livre sacré où il avait appris à tout vendre, pour se livrer à l'esprit de pauvreté évangélique. Après de si fréquents exemples, peut-on douter que les fidèles ne puissent atteindre à la perfection sans lire l'Écriture, lorsque l'Église, qui les instruit par l'esprit de son Époux, leur devient une Écriture vivante, et distribuée en la manière la plus proportionnée à leurs besoins ? C'est dans cet esprit que Saint Augustin disait aux fidèles : « Appliquez-vous à vous instruire des Saintes Écritures ; nous sommes vos livres : » *Intenti*

estote ad scripturas; codices vestri sumus.

C'est lire les Ecritures que d'écouter les pasteurs qui les expliquent, et qui en distribuent aux peuples les endroits proportionnés à leurs besoins; les pasteurs sont des Ecritures vivantes. Un particulier ne pourrait point en cet état murmurer, comme s'il lui manquait quelque chose, sans regarder la tradition de l'Eglise comme insuffisante, et sans se flatter de trouver, par sa propre recherche, dans le texte de l'Ecriture, ce qu'il supposerait que l'Eglise ne lui donnerait pas avec assez de pureté, ou d'onction, ou d'étendue. Ainsi, toutes les fois que l'Eglise jugera à propos de priver ses enfants de cette lecture, pour en donner l'équivalent par des instructions plus accommodées à leurs vrais besoins, ils doivent s'humilier; croire, sur la parole de cette sainte Mère, qu'ils ne perdent rien, se contenter du lait comme du pain, et se borner à recevoir avec docilité ce que l'Esprit qui a fait les Ecritures leur donne des vérités même des Saintes Ecritures; sans leur en confier le texte, de peur qu'ils ne l'expliquent mal. Toute curiosité, tout empressement, toute présomption, de quelque beau prétexte d'amour de la parole de Dieu qu'on veuille les colorer, ne peut être, en ce cas, qu'une tentation d'orgueil et d'indépendance.

IV. Pendant que l'Ecriture était lue de la sorte par une si grande multitude de fidèles, plusieurs choses empêchaient que la plupart d'entre eux n'en abusassent. 1^o Les pasteurs expliquaient sans cesse le texte sacré, pour inculquer le sens de la tradition,

et pour empêcher qu'aucun particulier osât jamais ni interpréter ce texte selon son propre sens, ni le séparer d'avec l'interprétation sobre et tempérée à laquelle l'Eglise le fixait. 2° L'usage était de consulter d'abord les pasteurs sur les moindres difficultés qui regardaient le sens de quelque endroit obscur de ce texte. 3° Dès que quelqu'un était suspect de nouveauté sur l'interprétation de quelque texte, les évêques, qui s'assembloient si fréquemment, levaient la difficulté. Enfin on consultait, surtout en Occident, le siège apostolique, pour ne souffrir aucune dissension. Ainsi la simplicité de la foi, la docilité des esprits, la grande autorité des pasteurs et l'instruction continuelle qu'ils donnaient aux peuples sur le texte sacré, empêchaient alors les principaux abus qu'on pouvait craindre. Encore ne laissait-on pas de voir quelquefois des particuliers qui détournaient ce texte à des sens nouveaux, et qui causaient de très-dangereuses contestations. Saint Pierre nous assure qu'il y a dans les Epîtres de Saint Paul des endroits obscurs et difficiles, que des esprits inconstants torquent pour leur perte !

Origène paraît avoir abusé du sens allégorique pour faire de ses pensées autant de mystères divins, comme parle Saint Jérôme. D'un autre côté, les demi-pélagiens se plaignaient mal à propos que Saint Augustin expliquait l'Epître aux Romains selon un sens nouveau et inouï dans la tradition. Mais enfin la licence des Esprits, dans l'interprétation du texte sacré n'était parvenue à rien d'approchant de la témérité des critiques qui

osent en nos jours ébranler tous les fondements.

V. Il semble que les Vaudois et les Albigeois ont obligé l'Eglise à user de son droit rigoureux, pour ne permettre la lecture du texte sacré qu'aux personnes qu'elle jugeait assez bien préparées pour le lire avec fruit. Je ne prétends pas dire que cette réserve n'a commencé qu'au temps de ces hérétiques : il faudrait faire une exacte recherche pour fixer le commencement de cette discipline. Mais enfin je vois qu'en ces temps-là l'Eglise sentit, par une triste expérience, que le pain même quotidien ne devait pas être abandonné aux enfants, qu'ils avaient besoin que les pasteurs le leur rompissent ; et que ce même pain qui nourrit les âmes humbles et dociles empoisonne les esprits indociles et présomptueux. Les Vaudois, ou pauvres de Lyon, prétendaient entendre mieux l'Ecriture que tous les pasteurs, et ils voulaient les redresser. Les Albigeois apprenaient aussi aux peuples à examiner par eux-mêmes le texte sacré indépendamment de l'explication des pasteurs, qu'ils accusaient d'ignorance et de mauvaise foi. C'est contre ces sortes de novateurs que le pape Innocent III écrivait ainsi aux fidèles du diocèse de Metz.

« Notre vénérable frère l'évêque de Metz
» nous a appris par ses lettres que, dans
» son diocèse et dans sa ville, une multitude
» considérable de laïques et de femmes,
» étant excités par le désir de lire les Ecritu-
» res, s'étaient fait traduire en français les
» Evangiles, les Epîtres de Saint Paul, les
» Psaumes, les morales de Job, et plusieurs

» autres livres. Quelques prêtres des paroisses
 » ayant voulu les reprendre là-dessus,
 » ils leur ont résisté en face, prétendant
 » tirer de l'Écriture des raisons pour prouver
 » qu'on ne doit point troubler ce qu'ils font.
 » Quelques-uns d'entre eux méprisent avec
 » dégoût la simplicité de leurs prêtres; et
 » quand ceux-ci leur proposent la parole du
 » salut, ils disent, dans leurs secrets mur-
 » mures, qu'ils savent mieux que les prê-
 » tres expliquer cette parole, et qu'elle est
 » bien mieux dans leurs libelles. — Or, quoi-
 » que le désir d'entendre les divines Écri-
 » tures et d'exhorter les peuples selon la
 » doctrine de ces saints livres ne soit point
 » blâmable, mais plutôt à louer, ceux-ci
 » paraissent néanmoins reprehensibles en
 » ce qu'ils font des assemblées secrètes, qu'ils
 » y usurpent le ministère de la prédication,
 » qu'ils y éludent la simplicité des prêtres. »
 » etc. » Ce pape ajoute : « Les mystères se-
 » crets de la foi ne doivent pas être exposés
 » indifféremment à tout le monde, puis-
 » qu'ils ne peuvent pas être compris par tous
 » les hommes, et qu'on les doit seulement
 » exposer à ceux qui peuvent les recevoir
 » avec fidélité. C'est pourquoi l'Apôtre dit
 » aux plus simples : je vous ai donné le lait
 » à boire, et non la nourriture solide, comme
 » à de petits enfants en Jésus-Christ; car
 » l'aliment solide est pour les grands comme
 » le même Apôtre le disait ailleurs : Nous
 » annonçons la sagesse parmi les parfaits;
 » mais parmi vous j'ai jugé que je ne savais
 » rien que Jésus-Christ, et Jésus-Christ cru-
 » cifié. Car la profondeur des divines Écri-

» tures est si grande , que non-seulement
» les simples qui n'ont pas étudié , mais
» encore les sages et les savants , sont inca-
» pables de la pénétrer pour en acquérir la
» pleine intelligence. »

L'indocilité et l'esprit de révolte qui a éclaté dans les laïques a montré combien il était dangereux de laisser lire le texte sacré aux peuples , dans les temps où les pasteurs n'avaient plus ni l'ancienne autorité , ni l'ancienne vigilance pour interpréter l'Écriture , et où les peuples s'accoutumaient à mépriser leur simplicité. On reconnut même par expérience , que le fanatisme de ces laïques était contagieux , et qu'il séduisait facilement la multitude en lui promettant de lui montrer par l'Écriture combien les pasteurs étaient ignorants , trompeurs , et indignes de leur ministère. Viclef , Luther , Calvin , toutes les sectes du seizième siècle qui ont entraîné les peuples , abusaient de ces paroles : « *Scrutamini scripturas* : approfondissez les Écritures » ; ils ont achevé de mettre l'Église dans la nécessité de réduire les peuples à ne lire les Écritures qu'avec une permission expresse des pasteurs.

VI. Gerson ne peut point être accusé de favoriser trop les maximes des ultramontains. Cet auteur a néanmoins parlé ainsi : « C'est
« de cette source empestée que sortent et
« croissent tous les jours les erreurs des Bé-
« guards , des pauvres de Lyon , et de tous
« leurs semblables , dont il y a beaucoup de laï-
« ques qui ont une traduction de la bible dans
« leur langue vulgaire , au grand préjudice
« et scandale de la vérité catholique. C'est

« ce qu'on a proposé de retrancher par le
 « projet de réformation. Il dit ailleurs qu'il
 « faut empêcher la traduction des livres sa-
 « crés en langue vulgaire principalement de
 « notre bible, excepté les moralités, et les his-
 « toires. Il ajoute ailleurs que c'est une chose
 « trop périlleuse que de donner aux hommes
 « simples, qui ne sont pas savants, les livres
 « de la Sainte Ecriture traduits en français,
 « parce qu'ils peuvent, en les expliquant mal,
 « tomber d'abord dans les erreurs : ils doi-
 « vent écouter cette parole dans la bouche
 « des prédicateurs ; autrement on prêcherait
 « en vain. » Cet auteur se fonde sur la ré-
 flexion suivante : « Comme on peut tirer
 « quelque bien d'une bonne et fidèle version
 « de la bible française, si le lecteur l'entend
 « avec sobriété ; au contraire il arrivera des
 « erreurs et des maux innombrables, si elle
 « est mal traduite, ou expliquée avec pré-
 « somption, en rejetant les sens et les ex-
 « plications des saints docteurs. » En effet,
 nous avons vu que c'est par les versions de
 la bible et par l'interprétation arbitraire que
 les protestants ont voulu renverser l'ancienne
 Église : tous les peuples étaient entraînés par
 cette promesse flatteuse, qu'ils verraient
 clairement la vérité dans le texte de l'écriture.

VII. C'est par la crainte de ces inconvénients
 que la faculté de théologie de Paris censura,
 l'an 1527, quelques propositions d'Erasme,
 qui disait : « que si son sentiment était sui-
 « vi, les laboureurs, les maçons et tous les
 « autres artisans liraient la sainte Ecriture ;
 « et qu'elle serait traduite en toutes sortes de
 « langues. La faculté assurait au contraire,

« que les Vaudois , les Albigeois , les Turlu-
 « pins , nous ont appris quel danger il y a
 « d'en permettre indifféremment la lecture
 « en langue vulgaire , etc. ; qu'encore qu'elle
 « fût utile à quelques-uns , on ne devait
 « pourtant pas la permettre sans choix à tout
 « le monde. » La faculté ajoutait à l'égard
 des laïques que : « L'Église ne les empêche
 « point de lire quelquefois quelques livres
 « de l'Écriture , qui pourront servir à l'édi-
 « cation des mœurs , avec une explication
 « qui soit à leur portée. » Enfin elle re-
 marque que : « le saint Siège a défendu , il
 « y a déjà longtemps , aux laïques , de lire ces
 « livres » etc.

VIII. Le clergé de France parut suivre les mêmes maximes , lorsqu'il écrivit au pape Alexandre VII , l'an 1661 , contre la traduction du Missel , faite en français par le sieur Voisin. « Nous avons été attentifs , disent les
 « Evêques , à cette nouveauté , et nous l'a-
 « vons entièrement désapprouvée , comme
 « contraire à la coutume de l'Église , et
 « comme très-pernicieuse aux âmes. » A ce propos , le clergé rapporte et approuve la censure que la faculté de Paris avait faite autrefois des propositions d'Erasme ; il remarque que les Vaudois , ou pauvres de Lyon , sont ceux qui ont abusé de la lecture familière du texte sacré ; que c'est ce qui a produit dans la suite les sectes de protestants ; et que cette nouveauté avait même auparavant ouvert le chemin à l'erreur des Bohémiens , comme la faculté de Paris dit dans sa censure. Enfin le clergé cite Vincent de Lérins , qui assure que l'Écriture sainte était nommée le livre

des hérétiques à cause des subtilités par lesquelles ils en tournaient les textes contre l'autorité de l'Église. Le pape Alexandre VII, ayant reçu cette lettre du clergé, répondit en condamnant la « témérité de ceux qui
 « avaient osé traduire dans la langue vul-
 « gaire , savoir la française , le Missel Ro-
 « main , pour le divulguer et le faire passer
 « dans les mains des personnes de tout état
 « et de tout sexe. »

IX. Je conclus de tout ceci que l'Église , sans changer de maxime fondamentale , s'est crue obligée de changer un peu sa conduite sur la lecture du texte sacré. Comme les pasteurs ont eu moins d'autorité et d'application à expliquer les Ecritures , et que les peuples ont été plus indociles , plus présomptueux , plus enclins à prêter l'oreille aux séducteurs , elle a cru devoir permettre avec moins de facilité et plus de précaution , ce qu'elle permettait plus généralement dans des temps plus heureux. C'est ainsi que nous voyons que l'ancienne Église permettait aux simples fidèles d'emporter l'Eucharistie dans leurs maisons ou dans leurs voyages , parce qu'elle se tenait pleinement assurée de leur pureté , de leur retenue et de leur zèle : au lieu que maintenant elle ne leur donne la communion que dans l'Église , avec beaucoup de précautions. Ce n'est pas l'Église qui change ; c'est le peuple fidèle qui a changé , et qui rend nécessaire ce changement de discipline extérieure. Au reste , dans les premiers siècles , l'Église ne permettait la lecture du texte sacré qu'avec dépendance de la direction des pasteurs , qui y préparaient les particuliers , et qui ne les

y admettaient qu'à mesure qu'ils les y trouvaient suffisamment préparés; encore même, comme nous l'avons vu dans Saint Jérôme, chacun ne lisait certains livres qu'après les autres, et quand les pasteurs jugeaient que le temps en était venu. Ce qui a été pratiqué dans les derniers temps ne va que du plus au moins; c'est la même économie de l'Église, la même méthode, la même dépendance; on a seulement augmenté la réserve et la précaution à mesure que l'indisposition des peuples a augmenté.

X. Pour nos Pays-bas, on peut assurer que la crainte et l'improbation des versions de la Bible en langue vulgaire, et de la lecture qu'en feraient indifféremment les laïques, y ont été encore plus grandes qu'ailleurs. Les maux que les hérétiques du pays y firent du temps de la duchesse de Parme, le voisinage de la Hollande, et la grande soumission que le pays a conservée pour le saint Siège, ont été cause de ce redoublement de précaution. C'est pourquoi le concile de la province de Cambrai, tenu à Mons l'an 1586, parle ainsi: « Qu'il ne soit point libre à tout
 « homme du peuple de lire les livres sacrés
 « de l'écriture en langue vulgaire, contre la
 « quatrième règle de l'indice sur les livres
 « défendus, si ce n'est avec la permission
 « des évêques ou de leurs délégués. » Le synode diocésain de Guillaume de Bergues « défend aux libraires de vendre la
 « version de la Bible ou de quelques-unes de
 « ses parties en langue vulgaire, à moins
 « que les acheteurs ne leur produisent une
 » permission par écrit pour cette lecture,

« qui soit donnée par l'archevêque ou par
 « ses grands-vicaires. » C'est conformément
 à ces règles que feu monseigneur de Bras, mon
 prédécesseur immédiat, fit, l'an 1690, une
 ordonnance pour apaiser quelques troubles
 survenus à Mons sur cette matière de la lec-
 ture de l'Écriture en langue vulgaire, où il en
 parle ainsi: « Nous conjurons aussi de toute l'é-
 « tendue de notre cœur, toutes les personnes
 « que Dieu a commises à notre conduite,
 « d'écouter avec beaucoup d'attention et de
 « piété la parole de Dieu, qu'on leur annon-
 » ce, soit par les catéchismes, soit par les
 « prédications, où souvent elles peuvent pui-
 « ser les lumières nécessaires pour leur con-
 « duite, d'une manière plus proportionnée
 « à leurs faiblesses que par la lecture qu'el-
 « les pourraient faire elles-mêmes de l'Écri-
 « ture sainte, qui ne doit être mise in-
 « différemment entre les mains de toutes sor-
 « tes de personnes. C'est pourquoi l'Église,
 « comme une mère sage et charitable, s'est
 « réservé avec beaucoup de raison le pou-
 « voir d'en permettre la lecture ou de l'inter-
 « dire; il n'y a rien de si ridicule que ceux
 « qui veulent la faire passer pour une mère
 « cruelle, parce qu'elle refuse quelquefois à
 « ses enfants la viande qu'ils ne peuvent di-
 « gérer. Nous estimons être obligés d'user
 « de la même précaution à l'égard des âmes
 « dont nous devons répondre un jour de-
 « vant Dieu, et, insistant à l'usage si loua-
 « blement établi et si constamment observé
 « dans ce diocèse, conformément au chapi-
 « tre quatrième du premier titre du synode
 « provincial de l'an 1586, nous recommandons

« aux curés de faire comprendre à leurs pa-
 « roissiens, que, pour recueillir quelque
 « fruit de la lecture de l'Écriture sainte, il
 « est très-important que ceux qui voudraient
 « la lire en langue vulgaire, en obtiennent
 « auparavant la permission de nous, de nos
 « vicaires généraux, ou de nos doyens de
 « chrétienté que nous députons particulière-
 « ment à cet effet, de crainte que, se fiant
 « sur leurs propres lumières, ils ne veuillent
 « contempler des mystères dont l'éclat leur
 « serait tout insupportable. Nous voulons
 « aussi que cette permission ne soit accordée
 « qu'aux personnes qui la pourront lire avec
 « édification, prenant surtout égard à ce que
 « les traductions aient les approbations ré-
 « quises. Nous défendons cependant aux
 « personnes de l'un et de l'autre sexe d'ex-
 « pliquer, ou d'interpréter par elles-mêmes
 « les Écritures saintes dans leurs éco-
 « les, étant plus à propos d'y faire la lecture
 « de quelques livres spirituels, que le siècle
 « d'à présent a produits avec tant de fruits,
 « et qui contiennent en substance les véri-
 « tés, sans quel'entendement des personnes
 « faibles en puisse être aucunement blessé. »

XI. Ce pays est demeuré dans la maxime
 que Rome a cru être obligée de suivre dans
 ces derniers temps, pour empêcher la con-
 tagion des nouveautés par le retranchement
 des versions en langue vulgaire. Cette maxime
 est expliquée dans la quatrième règle de l'In-
 dice des livres défendus. « Comme il est
 « manifesté par l'expérience, dit cette règle,
 « que si on laisse sans choix la lecture de la
 « Bible en langue vulgaire, il en arrivera,

« par la témérité des hommes , plus de mal
 « que d'utilité ; il dépendra de la discrétion
 « de l'évêque ou de l'inquisiteur de pouvoir
 « accorder , sur l'avis du curé ou du confes-
 « seur , la lecture d'une version de la Bible
 « en langue vulgaire , qui soit faite par des
 « auteurs catholiques , pour ceux qu'ils
 « connaîtront en état de tirer de cette lec-
 « ture , non quelque dommage , mais une
 « augmentation de foi et de piété : il faut
 « qu'ils aient cette permission par écrit. »
 Voilà les paroles de la quatrième des
 dix règles de l'Indice , qui ont été faites
 en conséquence des ordres donnés par le
 concile de Trente, session XXV , pour l'In-
 dice des livres défendus ; c'est ce qui a fait
 dire à Sylvius , célèbre théologien qui est né
 dans le diocèse de Cambrai , et qui a enseigné
 dans celui d'Arras , à Douai , que , « tous les
 « hommes savants , séculiers et réguliers ,
 « ne peuvent point , sans la permission de
 « l'évêque ou des autres à qui il appartient de
 « la donner , lire la Bible en langue vulgaire. »
 Pour prouver cette décision , il allègue la
 quatrième règle de l'Indice des livres défen-
 dus que je viens de rapporter ; il soutient
 « que les prêtres qu'on ne destine , ou qu'on
 « ne prépare point aux fonctions de curés
 « ou de prédicateurs ne sont communément
 « dans aucune nécessité de lire la Bible en
 « langue vulgaire , et que la règle de l'In-
 « dice qui défend cette lecture les com-
 « prend ; » il conclut qu'on doit « , à plus
 « forte raison , porter le même jugement sur
 « les laïques qui savent le latin. » Cet au-
 teur rapporte encore un décret de Clément

VIII sur la quatrième règle de l'Indice , qui « défend de lire sans permission la Bible en « langue vulgaire , ou des parties tant du « nouveau que de l'ancien Testament , ou « même des sommaires ou des abrégés de « la Bible , quoiqu'ils soient historiques , et « en quelque langue vulgaire qu'ils soient « écrits. » Ainsi , quoique la faculté de Louvain ait eu soin autrefois de faire une version de la Bible en langue vulgaire , pour l'opposer à celles des protestants , qui étaient répandues partout , l'esprit de l'Église de Flandre était que les versions les plus approuvées ne fussent jamais lues sans permission.

XII. Je conclus , de tout ceci , Monseigneur , que l'Église , en paraissant un peu changer sa discipline extérieure , n'a jamais changé en rien ses véritables maximes. Elle en a toujours eu deux très-constants . la première est de donner le texte sacré à tous ceux d'entre ses enfants qu'elle trouve bien préparés à le lire avec fruit ; la seconde c'est de ne point jeter les perles devant les pourceaux , et de ne point donner ce texte aux hommes qui ne le liraient que pour leur perte. Dans les anciens temps , où le commun des fidèles était simple , docile , attaché aux instructions des pasteurs , on leur confiait le texte sacré , parce qu'on les voyait solidement instruits et préparés pour le lire avec fruit. Dans ces derniers temps , où on les a vus présomptueux , critiques indociles , cherchant dans l'Écriture à se scandaliser contre elle , pour se jeter dans l'irréligion , ou tournant l'Écriture contre les pasteurs , pour secouer le joug de l'E-

glise, on a été contraint de leur défendre une lecture si salutaire en elle-même, mais si dangereuse dans l'usage que beaucoup de laïques en faisaient. Ma pensée est qu'il ne faut jamais séparer ces deux doctrines de l'Eglise; l'une est de ne donner l'Ecriture qu'à ceux qui sont déjà bien préparés pour la lire avec fruit; l'autre est de travailler sans relâche à les y préparer. Si vous vous contentez de supposer que tous les fidèles y sont préparés, sans les y préparer effectivement, vous nourrissez la curiosité, la présomption, la critique téméraire, et vous lui donnez pour aliment l'Ecriture même; c'est ce qu'on ne voit que trop en nos jours. Si au contraire vous supposez toujours que les fidèles ne sont pas assez préparés à cette lecture, sans travailler sérieusement à les y préparer, vous les privez de la consolation et du fruit que les premiers chrétiens tiraient sans cesse des livres saints. Ma conclusion est qu'il faut travailler sans relâche à préparer les fidèles à cette lecture; qu'on ne doit compter au nombre de ceux qui sont véritablement instruits et solidement affermis en Jésus-Christ, que ceux qu'on a mis en état de digérer ce pain des forts; et qu'il faut, selon la décision des directeurs expérimentés, leur donner peu à peu les divers livres de l'Ecriture, suivant qu'ils sont capables de les porter, leur disant sur les autres : *Non potestis portare molè t poteritis autem postea.*

XIII. J'ai connu autrefois une personne qui avait beaucoup d'esprit, avec une grande réputation dans le monde, et qui après avoir vécu sans aucun vice grossier dans un grand

oublie de Dieu , cherchait à se consoler dans ses infirmités par la religion. Cette personne m'a avoué plusieurs fois que la lecture du texte sacré , loin de lui être utile lui causait du trouble et du scandale. C'était sans doute son esprit hautain , présomptueux , et rempli de certains préjugés , qui l'indisposait à une si salutaire lecture : Mais en fin beaucoup d'autres se trouvent malheureusement dans la même indisposition. J'ai vu des gens tentés de croire qu'on les amusait par des contes d'enfants , quand on leur faisait lire les endroits de l'Écriture où il est dit que le serpent parla à Eve pour la séduire , qu'une ânesse parla au prophète Balaam , et que Nabuchodonosor paissait l'herbe comme les bêtes. Saint Augustin a bien senti que beaucoup de lecteurs seraient d'abord surpris de la multitude des femmes que les patriarches avaient , et il a cru avoir besoin de montrer en détail ce qui pourrait les justifier là-dessus.

Tout le monde sait combien ce père s'est appliqué à prouver que Jacob n'avait pas menti , et qu'il n'avait pas trompé son père pour frustrer son frère aîné de la principale bénédiction. J'ai vu un homme d'esprit qui était indigné de voir le peuple qui se vantait d'être conduit par la main de Dieu , sortir de l'Égypte , après y avoir enlevé les richesses des Egyptiens , se révolter dans le désert contre Moïse , adorer un veau d'or , et enfin n'employer cette mission céleste qu'à s'emparer des terres des peuples voisins , et qu'à les massacrer pour occuper leur place , sans être moins corrompus qu'eux. Il fallait que je réfutasse en détail toutes ces objec-

tions , pour réprimer cet esprit critique. J'en ai vu d'autres qui étaient scandalisés de David , parce qu'il recommanda, disaient-ils, en mourant, à son fils , de faire la vengeance qu'il n'avait pas fait durant sa vie. Il faut avouer que le commun des hommes , dont l'esprit n'est pas assez subjugué par l'autorité des saints livres , est surpris de voir les prophètes commettre je ne sais combien d'actions qui paraissent indécentes et insensées. Il est vrai que ces choses extraordinaires sont mystérieuses et extraordinairement inspirées ; il est vrai qu'elles nous enseignent des vérités très-profondes : mais le commun des hommes , sans humilité et sans vertu acquise , est-il capable de porter ces exemples ? N'est-il pas à craindre que chacun d'eux en abuse ? Quand on n'est point accoutumé à ces profonds mystères , n'est-on pas étonné de voir Abraham qui veut égorger son fils unique, quoique Dieu le lui ait donné par miracle , en lui promettant que la postérité de cet enfant sera la bénédiction de l'univers ? On est surpris de voir Jacob , qui étant conduit par sa mère , inspirée , paraît faire le personnage d'un imposteur. On ne l'est pas moins de voir Osée chercher , par l'ordre de Dieu ; la femme qu'il prend. Les hommes indociles et corrompus s'étonnent de ce qu'on leur propose pour modèle de patience Job , qui maudit le jour de sa naissance , qui se vante de n'avoir jamais mérité la peine qu'il souffre , et qui paraît , dans l'excès de sa peine , murmurer contre Dieu même , après avoir rejeté la consolation que

ses amis veulent lui donner en l'exhortant à se reconnaître pécheur. Rien n'est plus difficile que l'explication, comment est-ce que Judith, que le Saint-Esprit nous fait admirer, a pu aller trouver Holopherne. Elle l'excite au mal, disent les libertins, elle trompe, elle assassine. Il n'y a dans tout le cantique des cantiques aucun mot ni de Dieu, ni de la vertu; la lettre n'y présente qu'un amour sensuel, qui peut faire les plus dangereuses impressions, à moins qu'on n'ait le cœur bien purifié. Il est vrai que ceux qui ont les yeux illuminés de la foi, et le goût du saint amour, y trouvent une allégorie admirable, qui exprime l'union des âmes pures avec Dieu : Mais il y a peu de personnes assez renouvelées en Jésus-Christ pour entrer pleinement dans ce mystère des noces sacrées de l'épouse avec l'Époux. Si on ne s'arrêtait qu'à la seule lettre de l'Ecclésiaste, on serait tenté de croire que c'est le raisonnement d'un impie, qui compte que tout est vanité sous le soleil, parce que l'homme meurt tout entier comme les bêtes. Les livres des Machabées nous montrent un peuple qui secoue le joug des rois de Syrie, et qui prend les armes pour pouvoir exercer librement sa religion, plutôt que de souffrir patiemment le martyre, comme les premiers chrétiens l'ont souffert, sans se révolter contre les empereurs. Un grand nombre d'anciens sont tombés dans l'erreur des millénaires, en lisant le règne de mille ans dans l'Apocalypse? Saint Augustin avoue qu'il a été lui-même dans le faux préjugé des millénaires modérés. Tous

ceux qui ont été prévenus des imaginations des protestants peuvent être tentés de croire que Rome est encore à présent la Babilone qui fait adorer les idoles, parce qu'elle fait honorer les images et invoquer les saints, et qu'elle est enivrée du sang des martyrs, parce qu'elle persécute les réformés. J'ai vu des gens qui étaient frappés de la pourpre ou écarlate qui paraît avec faste dans cette Babilone ; on a bien de la peine à leur faire entendre que saint Jean a peint la Rome païenne qui a persécuté les chrétiens pendant trois cents ans. Tous ceux qui sont prévenus par de semblables préjugés croient voir, dans l'Épître aux Romains, que Dieu hait et réproouve la plupart des hommes, sans aucun démérite de leur part qui y détermine. Ces mêmes hommes à demi-protestants ne sauraient lire que « Dieu donne le vouloir et le faire, » sans conclure aussitôt que Dieu le fait par une grâce nécessitante. Ensuite ils cherchent je ne sais combien de vaines subtilités pour ne donner pas le nom de nécessitante à cette grâce, qu'ils supposent que la volonté ne peut rejeter dès qu'elle se présente parce qu'il est nécessaire de suivre cette inévitable et invincible délectation. Les sociniens, si nombreux et si dangereux en nos jours, se servent de l'Évangile pour montrer que Jésus-Christ a déclaré qu'il n'a voulu être cru Dieu qu'au même sens impropre et allégorique où il est dit aux hommes : « Vous êtes des Dieux », et que Jésus-Christ a dit en termes formels : « Mon père est plus grand que moi. » Les pro-

testants prétendent démontrer, par les épîtres aux Romains, aux Galates et aux Hébreux, que la foi suffit sans les œuvres, quoique les œuvres suivent la foi. Ils prétendent montrer par l'Épître aux Hébreux qu'il ne peut y avoir dans la loi nouvelle qu'une seule hostie, qu'un seul sacrifice et qu'une seule offrande qui n'a plus besoin d'être réitérée, parce qu'elle n'est point insuffisante comme celle des victimes des Juifs. Saint Jean semble aux protestants autoriser dans ses Épîtres l'impeccabilité de ceux qui sont la « semence de Dieu ». D'autres y croient voir le fanatisme, quand il est dit que « l'onction enseigne tout. » Ils disent que Saint Paul confirme cette maxime, en disant que l'homme spirituel juge de tout, et n'est jugé de personne. D'ailleurs, ceux qui ont quelque pente vers l'incrédulité ne manquent pas de chicaner sur l'apparente contradiction de l'Écriture pour la chronologie. Ils s'embarassent de même sur la généalogie de Jésus-Christ, qu'un évangéliste nous donne bien différente de celle qui nous est donnée par un autre. Ils sont scandalisés de ce que Jésus-Christ dit : « Je ne monte point à cette fête », et de ce que bientôt après il y monte en se cachant : ils disent qu'il a peur, qu'il se trouble, qu'il prie son père de l'exempter de sa passion et qu'enfin sur la croix il se plaint d'être abandonné par lui. Ils ajoutent que les disciples de Jésus-Christ ne peuvent s'accorder entre eux ; que saint Paul reprend saint Pierre en face, et qu'il ne peut compatir avec saint Barnabé. Il faut avouer que si un livre de piété,

tel que l'Imitation de Jésus-Christ, ou le Combat spirituel, ou le Guide des pécheurs contenait la centième partie des difficultés qu'on trouve dans l'Écriture, vous croiriez en devoir défendre la lecture dans votre diocèse. L'excellence de ces livres ne vous empêcherait point de conclure qu'il ne faudrait pas les donner indifféremment à tous les esprits profanes et curieux, parce que cette nourriture, quoique merveilleuse serait trop forte pour eux, et qu'ils seraient trop faibles pour la digérer. L'Écriture est comme Jésus-Christ « qui a été établi pour la chute et pour la résurrection de la multitude, » elle est comme lui « en butte à la contradiction de plusieurs en Israël. » La même parole est un pain qui nourrit les uns, et un glaive qui perce les autres ; elle est odeur de vie pour ceux qui vivent dans la foi, et qui meurent sincèrement à eux-mêmes ; elle est odeur de mort pour ceux qui sont aliénés de la vie de Dieu, et qui vivent renfermés en eux-mêmes avec orgueil. Le meilleur aliment se tourne en poison dans les estomacs corrompus. Quiconque cherche le scandale jusque dans la parole de Dieu mérite de l'y trouver pour sa perte. Dieu a tellement tempéré la lumière et les ombres dans sa parole, que ceux qui sont humbles et dociles n'y trouvent que vérité et consolation, et que ceux qui sont indociles et présomptueux n'y trouvent qu'erreur et incrédulité. Toutes les difficultés dont je viens de rassembler des exemples s'évanouissent sans peine, dès qu'on a l'esprit guéri de la présomption. Alors sui-

vant la règle de Saint Augustin, on passe sur tout ce que l'on n'entend pas et on s'édifie de tout ce qu'on entend. On n'a aucune peine à croire que la parole de Dieu a une profondeur mystérieuse, qui est impénétrable à notre faible esprit. Alors on écoute avec docilité tout ce qu'on apprend des pasteurs pour justifier ces endroits difficiles : alors on tourne toute son attention vers les principes qui servent de clef ; alors on se défie de soi, et on craint sans cesse de donner trop d'essor à sa curiosité et à son raisonnement ; alors on se laisse juger par cette parole, sans la vouloir juger ; alors on ne lit aucun endroit de l'Écriture que par le conseil des pasteurs ou directeurs expérimentés, et on ne les lit que dans l'esprit de l'Église même ; alors on prie encore plus qu'on ne lit, on ne lit qu'en esprit de prière, et on compte que c'est la prière qui nous ouvre les Écritures ; alors, comme Cassien l'assure, l'âme étant appauvrie de cette pauvreté « qui est la première des béatitudes », elle pénètre le sens de cette parole sacrée, moins par la lecture du texte que par son expérience ; alors « les Écritures s'ouvrent plus clairement, et ses veines nous en communiquent la moelle » parce que nous devenons comme les auteurs de ce texte, et que nous entrons dans l'esprit de celui qui l'a composé.

XIV. Ces difficultés ont fait dire à saint Augustin que « rien n'est mieux appelé la » mort de l'âme que l'attachement servile » à la lettre » de ce texte. Il ajoute que si les hommes qui ont fait de certaines actions

dans l'Écriture sont loués, et si « ces actions » sont contraires aux coutumes des gens de bien, qui gardent les Commandements de Dieu depuis l'avènement de Jésus-Christ, il faut entendre ces choses dans un sens figuré, et n'appliquer point ces choses aux mœurs présentes: car beaucoup de choses qui se faisaient officieusement en ces temps-là ne pourraient plus se faire que par une passion criminelle. » Ce père avoue néanmoins que « le sens figuré qu'un prophète aura principalement en vue, en sorte que sa narration du passé est une figure de l'avenir, ne doit point être proposé aux esprits contentieux et infidèles. » Il soutient seulement que l'Écriture « ayant tant d'issues ouvertes à ceux qui cherchent avec piété, pour ne pas critiquer témérairement une si grande autorité, les marcionites, les manichéens et les autres hérétiques sont inspirés par le démon, pour chercher de vains prétextes de scandales et de calomnie dans ces choses, qu'ils ne sont pas capables de pénétrer. La règle que ce père donne dans la lecture de ce texte est bien remarquable: « Quelque doute, dit-il, qui s'élève dans le cœur d'un homme en écoutant les Écritures de Dieu, qu'il ne se retire point de Jésus-Christ: qu'il comprenne qu'il n'a rien compris jusqu'à ce que Jésus-Christ lui soit révélé dans ces paroles, et qu'il ne présume point de les avoir comprises avant qu'il soit parvenu à y trouver Jésus-Christ. » Sans doute une telle pénétration des sens mystérieux surpasse la portée de nos chré-

tiens grossiers et indociles.' Aussi ce père dit-il, dans le même sermon : « Dieu présente de grands spectacles au cœur chrétien ; » et rien ne peut être plus délicieux, si » toutefois on a le palais de la foi qui » goûte le miel de Dieu. » Mais tout dépend de la préparation des cœurs, et cette profondeur impénétrable du texte sacré n'a plus rien de caché à l'âme simple et humble. « Celui dont le cœur est plein de charité, » dit ce père, comprend sans aucune erreur » et sans aucun travail l'abondance pleine » de divinité et la vaste doctrine des » Ecritures. » (En voici la raison simple et décisive : « C'est que celui-là possède et » ce qui est clair et ce qui est caché dans » ce divin texte, qui possède la charité » dans ses mœurs. » Ce père veut encore que le fidèle, en lisant l'Écriture « laisse l'honneur » à ce texte, et ne se réserve que le respect et la crainte, quand il n'en peut pénétrer le sens. Or, comme cette disposition est très-rare, il arrive rarement que les hommes soient disposés à lire ce texte avec fruit. « Toutes les divines Ecritures, » dit ce père, sont salutaires à ceux qui » les entendent bien, mais elles sont périlleuses à ceux qui veulent les tordre pour » les accommoder à la dépravation de leur » cœur, au lieu qu'ils devraient redresser » leur cœur suivant la droiture de ce texte. » Le grand principe de ce père, qu'il établit dans son livre *De utilitate credendi*, est de renverser l'ordre flatteur pour l'amour-propre que les manichéens proposaient, qui était de savoir avant que de croire. Ce

— 55 —

Père, voulait au contraire, qu'on commençât par croire humblement, en se soumettant à une autorité pour parvenir ensuite à savoir. Ainsi il voulait qu'on ne lût l'Écriture qu'avec cet esprit de docilité sans réserve. Il faut encore observer que ce Père veut que l'intelligence des Écritures aille par degrés, à proportion de la simplicité, de l'humilité, et de la mort à soi-même où chacun est parvenu. *In tantum ardent, dit-il, in quantum moriuntur huic seculo, in quantum huic vivunt, non vident.* Suivant ce saint docteur, le plus savant de tous les théologiens qui croit entendre les Écritures sans y voir partout la charité n'a encore rien entendu : *nundum intellexit.* Au contraire, dit-il, comme nous l'avons déjà vu, « un homme soutenu par la foi, par » l'espérance et par la charité, n'a pas besoin » des Écritures, si ce n'est pour instruire » les autres. C'est ainsi que beaucoup de » solitaires vivent avec ces trois vertus, » même dans les déserts, sans avoir les » livres sacrés. » Il ne faut point s'en étonner, en voici la raison que ce Père nous donne. « Quoique les saints hommes chargés » du ministère, ou même les saints Anges, » travaillent à instruire, personne n'ap- » prend bien ce qu'il doit savoir pour vivre » avec Dieu, si Dieu ne le rend docile à » Dieu même.... Ainsi les secours de l'in- » struction sont utiles à l'âme étant donnés » par l'homme, quand Dieu opère pour les » rendre utiles. »

XV. On dira peut-être, Monseigneur, que les livres de l'Écriture sont les mêmes

aujourd'hui que dans les premiers siècles ; que les évêques ont par leur ministère la même autorité, et que les fidèles doivent être nourris du même pain. Il est vrai que les livres de l'Écriture sont les mêmes ; mais tout le reste n'est plus au même état. Les hommes qui portent le nom de chrétiens n'ont plus la même simplicité, la même docilité, la même préparation d'esprit et de cœur. Il faut regarder la plupart de nos fidèles comme des gens qui ne sont chrétiens que par leur baptême, reçu dans leur enfance sans connaissance ni engagement volontaire ; il n'osent en rétracter les promesses, de peur que leur impiété ne leur attire l'horreur du public. Ils sont même trop inappliqués et trop indifférents sur la religion, pour vouloir se donner la peine de la contredire. Ils seraient néanmoins fort aises de trouver sans peine sous leur main, dans les livres qu'on nomme divins, de quoi secouer le joug et flatter leurs passions. A peine peut-on regarder de tels hommes comme des catéchumènes. Les catéchumènes, qui se préparaient autrefois au martyre en même temps qu'au baptême, étaient infiniment supérieurs à ces chrétiens qui n'en portent le nom que pour le profaner. D'un autre côté, les pasteurs ont perdu cette grande autorité que les anciens pasteurs savaient employer avec tant de douceur et de force ; maintenant les laïques sont toujours tout prêts à plaider contre leurs pasteurs devant les juges séculiers, même sur la discipline ecclésiastique. Il ne faut pas que les évêques se flattent sur cette au-

torité ; elle est si affaiblie , qu'à peine en reste-t-il des traces dans l'esprit des peuples. On est accoutumé à nous regarder comme des hommes riches et d'un rang distingué , qui donnent des bénédictions , des dispenses et des indulgences ; mais l'autorité , qui vient de la confiance , de la vénération , de la docilité et de la persuasion des peuples , est presque effacée. On nous regarde comme des seigneurs qui dominent , et qui établissent au dehors une police rigoureuse ; mais on ne nous aime point comme des pères tendres et compatissants qui se font tout à tous. Ce n'est point à nous qu'on va demander conseil , consolation , direction de conscience. Ainsi cette autorité paternelle , qui serait si nécessaire pour modérer les esprits par une humble docilité dans la lecture des saints livres , nous manque entièrement. En notre temps chacun est son propre casuiste , chacun est son docteur , chacun décide , chacun prend parti pour les novateurs , sous de beaux prétextes , contre l'autorité de l'Eglise : on chicane sur les paroles , sans lesquelles les sens ne sont plus que de vains fantômes : les critiques sont au comble de la témérité : ils dessèchent le cœur , ils élèvent les esprits au-dessus de leur portée ; ils apprennent à mépriser la piété simple et intérieure ; ils ne tendent qu'à faire des philosophes sur le christianisme , et non pas des chrétiens. Leur piété est plutôt une étude sèche et présomptueuse , qu'une vie de recuillement et d'humilité. Je croirais que ces hommes renverseraient bientôt l'Eglise , si les promes-

ses ne me rassuraient pas. Les voilà arrivés, ces temps où les hommes ne pourront plus « souffrir la sainte doctrine », et où ils auront une « démangeaison d'oreilles » pour écouter les novateurs. J'en conclus qu'il serait très-dangereux, dans de telles circonstances, de livrer le texte sacré indifféremment à la téméraire critique de tous les peuples. Il faut songer à rétablir l'autorité douce et paternelle ; il faut instruire les chrétiens sur l'Écriture, avant que de la leur faire lire, il faut les y préparer peu à peu, en sorte que, quand ils la liront, ils soient déjà accoutumés à l'entendre, et soient remplis de son esprit avant que d'en voir la lettre : il ne faut en permettre la lecture qu'aux âmes simples, dociles, humbles, qui y chercheront non à contenter leur curiosité, non à disputer, non à décider ou à critiquer, mais à se nourrir en silence. Enfin, il ne faut donner l'Écriture qu'à ceux qui, ne la recevant que des mains de l'Église, ne veulent y chercher que le sens de l'Église même.....

FIN.





